This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

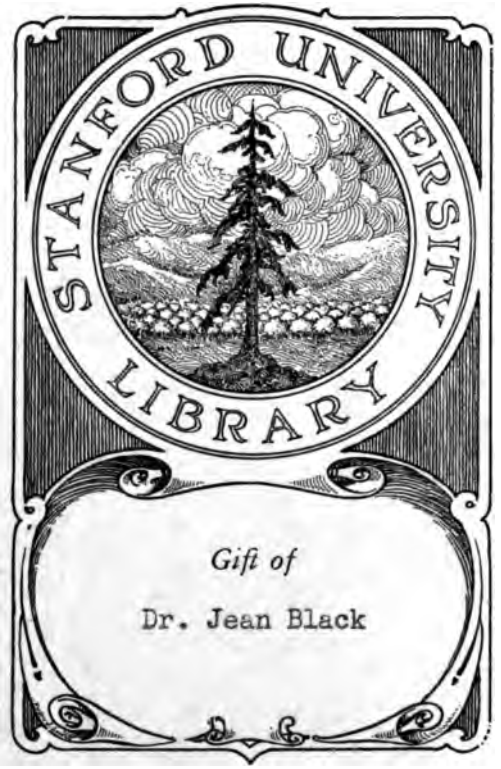
STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY
Gift of
Dr. Jean Black

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE

ET

LA RÉVOLUTION DE 1848

DU MÊME AUTEUR

POÈMES

Plusieurs plaquettes.
Sur une route de cyprès.

ROMANS

L'âge où l'on s'ennuie, chronique de 1900.
Les pigeons d'argile.

ESSAIS DE PSYCHOLOGIE HISTORIQUE

Essai sur Laurent de Médicis.
Le Condottière Castruccio Castracani.
Le Connétable de Bourbon, couronné par l'Académie française (Prix Gobert).
Les trois coups d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte.
I. — Strasbourg et Boulogne.

EN PRÉPARATION

III. — Le Prince-Président et ses premiers Ministères.
IV. — L'Elysée et le Parlement.
V. — Le Coup d'État du 2 Décembre.

ANDRÉ LEBEY

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE

ET

LA RÉVOLUTION DE 1848

AVEC DES DOCUMENTS ET DES PORTRAITS INÉDITS

PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PUBLICATIONS

Librairie FÉLIX JUVEN

122, RUE RÉAUMUR, 122

549444

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Published 31 octobre 1907. Privilege of copyright in the U. S. A. reserved under the act approved March 3 1905, by Société d'Édition et de Publications, *Paris.*

STANFORD LIBRARY

« M. Proudhon. — Je dis et j'affirme que le suffrage universel, que, du reste, je défends, n'est encore, au moment où je parle, qu'un fait, un accident révolutionnaire sans principe, sans autorité. La preuve, c'est que les produits de ce suffrage, en tout et pour tout, sont contradictoires, et qu'il n'est pas un de vous qui, jugeant ses collègues, ne trouve que le suffrage universel s'est trompé en les choisissant. (*On rit.*) La preuve, c'est que les anciens adversaires du suffrage universel, élus eux-mêmes de ce suffrage, n'y sont pas pour cela convertis. La preuve, enfin, c'est que ceux qui le réclamaient avec le plus d'ardeur à présent n'y croient plus. (*Dénégations*)... Pour que le suffrage universel fasse autorité, il lui faut un principe d'organisation, une formule d'expression, une raison d'être et de parler, enfin; hors de là, le suffrage universel n'est que le chaos, c'est l'anarchie. Ce qui vous régit en ce moment, ce n'est point la loi, ni le droit, c'est la force, ou si vous aimez mieux, c'est la nécessité, c'est, en d'autres termes, la Providence. (*Marques d'indignation.*) Dans tout ce qui s'est accompli depuis cinq mois, il n'y a rien d'humain, rien de constitutionnel, rien de légal, il n'y a que des manifestations de la Providence, des actes de la force.

Une voix. — Vous n'y croyez pas !

M. Proudhon. — Qu'en savez-vous si je n'y crois pas ?... Tous les faits se lient entre eux, se légitiment dans l'histoire. (*Allons donc !*)... Nous pouvons aujourd'hui, si cela nous plaît, restreindre le suffrage universel, faire une constitution monarchique, aristocratique ou démocratique, etc., etc. Aucun principe, avoué ou tacite, religieux ou politique (*Réclamations*) ne nous guide, pas même la propriété. Que nous reste-t-il donc, en attendant la constitution que nous allons faire, que nous reste-t-il pour avoir notre autorité ? La Force. Tout, dans le monde, commence par cette chose que j'appelle à la fois divine et inhumaine, la force ; et nous sommes à ce moment à l'origine de nous-mêmes, nous en sommes au droit de la force. Partout où se trouve la force, et jusqu'à ce qu'un principe, une constitution authentique la puisse régler, là se trouve l'autorité, la légitimité !... A moins d'un changement de votre politique, l'état de siège est à perpétuité. »

Assemblée Nationale de 1848
Séance du 31 Juillet.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE

et

LA RÉVOLUTION DE 1848

CHAPITRE PREMIER

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER

La France en janvier 1848 ; l'échéance des années précédentes et le roi Louis-Philippe. — Les conséquences de 1789, de 1793, de la Restauration et des journées de Juillet. — Permanence, côte à côte ou mêlées, de l'idée révolutionnaire et de l'idée napoléonienne. — La campagne des banquets réformistes. — Guizot. — Situation des sociétés secrètes. — Les ministères d'un jour. — Le 22 février. — Le coup de feu décisif. — Le tombereau funèbre. — L'idée napoléonienne apparaissant d'elle-même dans la révolution nouvelle. — Le drame orléaniste. — Girardin et Crémieux. — Au pied de l'obélisque. — Le peuple aux Tuileries. — La colonne de Dunoyer. — Vive la République et vive Napoléon ! — Baudelaire. — *Le National* et *la Réforme*. — Odilon Barrot Ledru-Rollin et la Régence. — Lamartine. — Le peuple au Parlement. — Comment fut décrétée la République. — A l'Hôtel de Ville. — Le gouvernement provisoire. — Le peuple en face des directeurs. — Louis Blanc, Albert et la Franc-Maçonnerie. — Les chefs. — Lamartine en face de la révolution. — La place de Grève. — L'envahissement des cadavres. — Le drapeau rouge. — Caussidière, Lagrange, Sobrier. — Barbès et Blanqui. — Leconte de Lisle. — Le Directoire déjà miné. — Sentiments de la majorité française. — Différence entre 1789 et 1848. — Le peuple déjà contre l'Assemblée. — Réalité du Gouvernement provisoire. — Quinet, George Sand. — Avortement de la révolution. — Le parti de la concentration prochaine se trouve être nécessairement le parti napoléonien.

La science politique est peut-être la plus déroutante, tant il semble difficile d'y prévoir ou d'y fixer quelque loi. Elle a trop de dépendances pour permettre une méthode régulière et la plupart des bases

[illegible] Tout en [illegible] à travers ses [illegible] et ne se [illegible] — [illegible] de la même manière : les [illegible] les [illegible] la [illegible] et les [illegible] au présent ; [illegible] avec plus ou moins [illegible] cette création s'ef- [illegible] — et au-dessus de nous. Grâce à l'éternelle jeunesse du hasard, la science politique échappe au plus perspicace, ruse avec lui et par cela même, apparaît le plus fort des jeux humains, l'art suprême, le plus difficile et le plus tentant. Quoi qu'on déduise ou suppute, sur la scène où elle se réalise, la chance marque son homme à un moment donné. Aux mailles des réseaux tendus, un mystérieux ciseau intervient : par-dessus les calculs établis et prouvés, un chiffre secret décide : à côté de la raison la moins vagabonde, la mieux attentive, durement sceptique, une invisible main, dans l'ombre, coupe les cartes. Cette humble constatation, qui ramène aux écrivains antiques, froisse notre orgueil, mais elle demeure. Que ce soit un dieu ou le destin, par delà ce que les résultats présentent de naturel, de fatal, un agent ignoré domine. Dépassant Bossuet qui systématisa la constatation de Tacite au profit de l'Église conçue selon la société de son temps, nous pouvons revenir au chroniqueur latin : « Pour moi, plus je repasse dans mon esprit des faits anciens et modernes, plus un pouvoir inconnu me semble se jouer des mortels (1). » Il serait inestimable — ou navrant — de définir ce pouvoir-là. Il existe sans

1. *Annal.*, liv. III, chap. XVIII.

doute hors de notre raison, soit qu'il demeure trop grand pour elle, soit que les éléments divers qui pourraient mener à sa connaissance ne se trouvent pas encore à même d'être rassemblés dans une seule pensée. Peut-être tout obéit-il à une inexorable loi de conséquences : peut-être tout s'ordonne-t-il d'après un équilibre ; je le crois, car le hasard lui-même offre je ne sais quoi de mathématique. Cet X excepté, il reste la lutte humaine, palpitante, et dont l'ensemble dépend bien, surtout, des hommes. Essayer de la connaître, de la voir et de la revivre, telle est la tâche de l'historien. A cet essai, l'explosion de 1848 offre un thème complexe et curieux ; elle illumine la logique que j'ai rencontrée, à travers ses manifestations irrégulières, dans les faits ; et l'instinct religieux qui semblait la contredire d'abord n'était souvent que cette logique même, anticipée ; elle figure une sorte d'orage à grondements successifs dont l'aigle napoléonienne, en y grandissant, saisira peu à peu toute la foudre.

Malgré plusieurs avertissements, la crise fut imprévue, pour ceux qui l'entamèrent comme pour ceux qui la subirent. Personne, presque (1), ne sut la deviner, ni dans le gouvernement, ni dans les classes riches, ni dans le peuple qui l'effectua et où elle était plus ou moins désirée. Elle surprit les uns et les autres, à commencer par Louis-Bonaparte qui la renvoyait, comme le peuple même, à une date plus lointaine (2).

1. Au Parlement, il ne paraît y avoir eu guère que Tocqueville pour s'inquiéter. Seul, il parla, le 27 janvier 1848, et son discours était une vraie prophétie. La gauche applaudit, parce que cela était dans son rôle ; tout le reste de la Chambre le railla. Lui-même ne croyait pas entièrement à ses paroles. « Non, je ne m'attendais pas à une révolution telle que nous l'allions voir, et qui eût pu s'y attendre ? » *Souvenirs d'Alexis de Tocqueville*. Cal.-Lévy, 1893.

2. Briffault, *Le Prisonnier de Ham*, Paris, Plon, 1849.

[illegible] soumise [illegible] elle

[illegible] n'avait pas [illegible] — « Depuis [illegible] — « [illegible] n'allait [illegible] que [illegible] lui. » [illegible] Plon, [illegible] — M[illegible] tous, [illegible] « L'a[illegible] la Providence n'en [illegible] graduellement [illegible] » Hipp. Castille, *Histoire de la Seconde République* [illegible] vol. Paris, [illegible] t. I, p. [illegible] — « Cette révolution de Février a été considérée par tous les écrivains comme un fait imprévu, ainsi qu'on l'a écrit, ou comme une surprise ; je soutiens, au contraire, que rien n'a été plus conséquent, plus logique, mieux amené par les faits antérieurs. » Capefigue, *La Société et les Gouvernements de l'Europe depuis la chute de Louis-Philippe jusqu'à la Présidence de Louis-Napoléon*. Paris, Amyot, 1849, t. IV, p. 294. — Salvandy rééditait, comme étant d'actualité en 1849, un volume de lui, épuisé, paru en 1831, et pouvait dire avec justice : « Il nous a fallu bien souvent, pour éviter des méprises, rappeler en note que le texte était exactement celui de 1831 ou de 1832. Cela tient à ce que la révolution de 1848 et celle de 1830 ne sont que les deux actes successifs d'un même drame. » V. A. de Salvandy, *Vingt mois ou la Révolution et le Parti révolutionnaire*. Paris, Victor Masson, 1849. — Voir aussi : A.-S. de Marnay, *Mémoires secrets et Témoignages authentiques*. Paris, lib. des Bibliophiles, 1875. — En janvier 1848 M. Mauguin dit justement au gouvernement dans la discussion de l'adresse à la Chambre des députés : « Pourquoi prononcer de si grands mots contre les révolutionnaires ?... Vous êtes un gouvernement révolutionnaire. » — Lire le procès de M[illegible] La Farge (Marie Capelle) et les *Mémoires du Diable* de Fr. Soulié qu'on trouva d'ailleurs sur sa table, au Glandier. La littérature d'alors montre sans cesse, avec une sorte de férocité sombre et souvent satisfaite, l'hypocrisie sans résultat de la « bonne société ».

avait couvé tout le long du règne ; elle fut sa suite, son résultat ; elle datait de sa naissance même. En dehors des politiciens de métier, des journalistes et des intrigants que la mêlée faisait éclore, la plupart de ceux qui tenaient une plume, quelques littérateurs purs exceptés, s'occupaient de politique. Le nombre de ces inquiets, penchés vers l'avenir, chercheurs pressés de la nouvelle formule, était considérable. Une cathédrale de l'utopie réaliste s'édifiait, préparant l'avènement de son règne, et dont les docteurs, naturellement contradictoires, étaient Saint-Simon, Fourier, Cabet, Leroux, Considérant, Raspail, etc. ; des arrivistes, comme Ledru-Rollin, Armand Marrast, Crémieux, Caussidière rôdaient le long de ses murs, s'imposaient en qualité de soldats, disciplinaient les néophytes ; des voltigeurs tels que Barbès et Blanqui se lançaient à l'attaque du système social ; un chrétien romanesque, Lamartine, recueilli dans l'ombre de la nef, cherchait à renouveler sa lyre ; au portail, ou sur l'autel, tour à tour, l'un brutal, l'autre habile (1), Quinet et Michelet, sonnaient la résurrection. Michelet, principalement, semblait y voir clair. Il écrivait en 1845 : « La situation de la France est si grave qu'il n'y avait pas moyen d'hésiter. » Il lançait alors son fameux livre, beau sur tant de points, *le Peuple*. D'après lui, il y avait une décadence française, et il ne voyait de salut que dans la fusion des classes par le peuple qui montrait le plus une possibilité d'avenir réel. D'autres seraient encore à citer. Une bibliothèque émancipatrice se formait ainsi, contenant, décrétait-on, les lois du bonheur, et pas assez feuilletée au jugement de ses adeptes ; des feuilles journalières en commentaient la merveille, ne cessant

1. Voir : Daniel Halévy, *Michelet et Quinet* dans *Cahiers de la Quinzaine*, juillet 1903 (21e cah., 4e série) Paris, Cornély.

[illegible] magni-
[illegible] mille voix
[illegible] en pro-
[illegible] fervente
[illegible] des ailes
[illegible] le grand
[illegible] de 89 :
[illegible] qui les fit
[illegible] auprès.
[illegible] l'avenir,
[illegible] jamais.
[illegible] homme.
[illegible] de

[illegible] a eu
[illegible] pas suivie.
[illegible] et des autres :
[illegible] mains et
[illegible] répon-
[illegible] mul-
[illegible] part.
[illegible] s'emmaga-
[illegible] ente
[illegible] provi-
[illegible] Les plans
[illegible] Voir le
[illegible] — Thu-
[illegible] — *Le Parti libe-*
[illegible] — H. [illegible] *en*
[illegible] du mouve-
[illegible] Paris, [illegible] — Eugène Sue,
Les Mystères [illegible] ainsi que du
[illegible] aussi-
[illegible] Plon 1893,
[illegible] — [illegible] *feuilleton-*
roman. Paris, [illegible] — [illegible] *Études sur*
les réformateurs et les socialistes modernes.

nation, n'a, pour se relever, qu'à regarder là ; c'est un miroir où chaque fois que l'humanité se voit, elle se retrouve héroïque, magnanime, désintéressée ; une pureté singulière, qui craint l'or comme la boue, est alors la gloire de tous. » Et le sorcier de l'histoire ajoutait : « Je donne aujourd'hui l'époque unanime, l'époque sainte où la nation tout entière sans distinction de parti (1), sans connaître encore (ou bien peu) les oppositions de classes, marcha sous un drapeau fraternel. Personne ne verra cette unité merveilleuse, un même cœur de vingt millions d'hommes, sans en rendre grâces à Dieu. Ce sont les jours sacrés du monde (2). » Cette jeunesse réelle interrogeait l'esprit de la Révolution en qui « se garde toujours le profond mystère de vie, l'inextinguible étincelle » (3) ; comme son professeur au visage noblement satanique sous les cheveux blancs, elle gagnait le Champ-de-Mars pour y respirer « le grand souffle qui court sur la plaine aride » (4), ce souffle presque mystique dans lequel passe une âme et dont le chant était celui de « la grande Église » (5). Les beaux jours, les fortes fièvres, malgré leur accompagnement d'erreurs, que cette jeunesse favorisée eut la joie de connaître ! « J'eusse été fanatique, si j'avais su de quoi le devenir » (6), a écrit un de nos contemporains. Cet aveu, peut-être involontaire, montre la différence qui sépare avant-hier d'aujourd'hui. — Le musicien du *Lac* exaltait la Gironde dans des phrases cadencées (7). La Montagne trouvait, en 1847, un avocat moindre, mais farouche, qui faisait briller une sorte d'auréole

1. C'est là ce qui fit la grandeur et la force de la première révolution.
2, 3, 4 et 5. Michelet. *Histoire de la Révolution Française*. Préface à l'édition de 1847.
6. Maurice Barrès.
7. *Histoire des Girondins*.

sinistre sur les bons rouges et enfiévrait les cervelles de mécréantes en rappelant la phrase fameuse de Saint-Just : « Je méprise la poussière qui me compose et qui vous parle : on pourra la persécuter et la faire mourir, mais je défie qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les cieux (1). » Ces livres, et d'autres, nombreux, étaient, en outre, l'aboutissant ou le résumé, plus ou moins exacts, des mémoires parus pendant les années précédentes (2). La minutieuse et lourde artillerie sous laquelle Taine a essayé d'écraser la bastille jacobine, née de la bastille royale, n'était encore pointée nulle part et n'aurait pu l'être ; le normalien lui-même, satisfait de justifier devant sa conscience un certain côté talon rouge, n'en aurait pas eu l'idée à cette date (3). Le gouvernement de Louis-Philippe, en lassant tout le monde, avait ramené les cœurs à la possibilité d'une solution radicale. Pour ces convaincus, la Révolution n'était pas une lampe

1. Al. Esquiros, *Histoire des Montagnards*, Paris 1847. « Les temps de révolution sont des époques où l'humanité est en mal de Dieu. » Et ailleurs : « La révolution, c'est l'évangile armé par la raison humaine et par le sentiment du droit... La Montagne était le Sinaï de la loi nouvelle ; terrible, foudroyante, avec des éclairs aux flancs, un peuple prosterné à ses pieds et Dieu au sommet », etc. — *Œuvres de Saint-Just*, Paris, Prévot, Havard, etc., 1834.

2. Le nombre de volumes traitant de la Révolution et des questions sociales parus de 1840 à 1848 est considérable. La place nous manque pour les citer ici. Pour la seule année 1847, nous trouvons entre autres et pour ne citer que les plus importants : 6 février, 1er volume de l'*Histoire de la Révolution* de Louis Blanc ; 13 février, 1er volume de l'*Histoire de la Révolution* de Michelet ; du 20 mars au 20 juin, toute l'*Histoire des Girondins* de Lamartine ; le 31 octobre, le tome II de Blanc ; le 20 novembre le tome II, de Michelet. Buchez et Roux donnent la seconde édition de leur *Histoire parlementaire de la Révolution*. « Les livres ne remuent pas le monde, dit Sénancour, mais ils le conduisent secrètement. » *De l'Amour*, Paris, février 1806.

3. *Les Origines de la France contemporaine ; — La Révolution*. — Voir aussi : Touchard-Lafosse, *Histoire parlementaire et vie intime de Vergniaud*. Paris, 1847.

brûlant au fond d'un tombeau (1), mais un phare divin allumé sur la plus haute cime de l'esprit et de l'espoir et ils en suivaient les rayons fièvreusement, avec une implacable logique, meurtrière, au nom d'une théorie absolue, dangereuse (2). La mine était prête. Derrière la façade connue, dans la construction d'apparence solide qui s'offrait à chaque regard, plusieurs éléments destructifs combinaient leurs forces. En dehors des événements singuliers (3) qui marquèrent la fin du règne orléaniste et où des esprits superstitieux peuvent se plaire à relever des signes avant-coureurs, des faits significatifs présentaient déjà une sorte d'avertissement. On reconnaîtra même que tout conspirait pour perdre cette monarchie préten-

1. Saint-Just.

2. « La théorie et la logique en France, instruments de la passion, se sont baignées de sang humain avec leur sœur la rhétorique. Le bon sens les en aurait empêchées ; mais le bon sens n'est pas la logique, parce que la logique est parfaite et la vie imparfaite. Les choses humaines vont contre la logique (?), elles sont irrégulières. Prétendre que tout le monde soit riche, beau, noble, puissant et égal à tous, c'est être logique (??) et conforme à l'égalité humaine, c'est être stupide et s'exposer à devenir féroce. L'insurrection de 1848 le prouva. » Ph. Chasles, *Mémoires*, t. II, p. 129. Charpentier, 1877.

3. A Paris, aux Champs-Elysées, c'est l'affaire Praslin, à Toulouse, chez les frères de la Doctrine chrétienne, l'affaire Léotade, dans la magistrature, l'affaire Teste et Cubières. M. Gudin, aide de camp du roi, est surpris trichant au jeu, M. Berghes use de faux jetons ; le prince d'Eckmühl, pair de France, disparaît on ne sait où ; le comte Bresson, notre ambassadeur à Naples, se coupe la gorge. Faut-il rappeler encore l'affaire Petit et tant d'autres ? Car, c'était le gouvernement favorable à l'éclosion des « affaires ». — « Il semblait que jusqu'alors la société se fût couverte d'un masque et qu'une main vengeresse le lui arrachait aux yeux des multitudes. L'honneur et la vertu se retiraient du côté de la richesse. Des hommes de la lie du peuple, rencontrant dans le faubourg Saint-Antoine des carrosses de la Cour, purent, sans révolter la pudeur publique, leur lancer de la boue en criant : « Aux voleurs ! »... L'Église, la magistrature, la noblesse, la cour, l'administration, l'armée fournirent un formidable contingent à l'armée du crime. » H. Castille, *Histoire de la Seconde République Française*, déjà cité.

duc redoutable (1), en réalité sans pouvoir et sans défense (2).

*
* *

La Révolution de 1789 avait bouleversé les divers membres séparés de la famille française pour mieux les réunir ensuite et les faire participer chacun davantage, dans une part, autant que possible, semblable, à la vie nationale ; elle déplaça ainsi l'autorité qui n'existait plus que de nom, mais, l'orienta en faveur du tiers, du moins peu à peu et jusqu'à Napoléon.

1. Le roi, après sa chute, disait à Claremont à Cuvillier-Fleury : « Les gouvernements en France ont plus de facilité à s'établir parce qu'ils sont faibles qu'à durer quand ils sont forts. Faibles, tout leur vient en aide. Les bourgeois de Paris ne m'auraient pas renversé s'ils ne m'avaient cru inébranlable. » *Portraits politiques et Révolutionnaires*, par Cuvillier-Fleury, 2 vol. Michel Lévy, 1852, t. I, p. 23.

2. Le gouvernement de 1830 est tombé parce qu'il s'usait lui-même. Le jeu des institutions épuisait un à un les ministères ; il établissait une soupape souvent heureuse, mais par laquelle se perdait aussi peu à peu la force gouvernementale. Le Palais Bourbon minait le trône, et la presse, d'autre part, minait le Palais Bourbon ; il ne resta plus que le journalisme. L'opinion flottante ne construit jamais, ou que pour un moment. Elle a sa valeur, indéniable, mais qui demande à être surveillée, réglée, dominée. Elle est une boussole — qui ne sert à guider que si quelqu'un sait s'en servir : une boussole, sur un navire sans capitaine, sans rames, sans équipage ne servirait à rien. Le journalisme qui, de plus en plus, ne fait que refléter l'opinion, ne peut rien. Or ce fut une dynastie journalistique qui allait remplacer la dynastie d'Orléans. Un journal religieux, *L'Espérance de Nancy*, annonçait au début de janvier la gravité de la situation. L'article en question est d'ailleurs reproduit dans la *Démocratie Pacifique* du 20 janvier qui ajoutait ce commentaire : « Les masses attaqueront l'aristocratie du capital comme elles ont attaqué celle de la naissance, si les privilégiés du capital continuent à fermer les yeux, si, comme ceux de la naissance à la fin du XVIIIe siècle, ils refusent de se mettre eux-mêmes à la tête de cette révolution que la situation des esprits a rendue inévitable. » M. de Melun aurait prédit également — il le raconte —, six mois avant février, la révolution ; *Mémoires du Vicomte Arm. de Melun*, 2 vol. Oudin-Leday, 1891 ; t. I, p. 250.

Le peuple exécuta la besogne matérielle ; le tiers en confisqua le profit, faisant même tomber ses plus purs enfants parce qu'il leur trouvait le cœur trop haut placé, car ce fut la bourgeoisie girondine qui perdit les Girondins et, minant sourdement la Montagne, déjà si portée à se dévorer, remplaça Danton, puis Robespierre par Barras. La révolution valut à la France une vie nouvelle ; cette formidable secousse était devenue fatale, — la royauté s'améliorant trop tard, incomplètement ou mal, — et, une fois effectuée, comment s'étonner qu'elle ait emporté tout ? Turgot s'était révélé un ministre considérable, mais il avait dû conduire l'État contre ses soutiens naturels pour le sauver. 1789, inévitable, fut le résultat d'une situation (1). Nul doute que la monarchie n'ait été longtemps magnifique, nul doute qu'elle ne soit une forme de gouvernement parfaite, quand les éléments de sa possibilité se trouvent réunis, nul doute aussi qu'elle ne fût alors l'ombre d'elle-même et ne conduisît le pays à un déclin. Les formes de gouvernement sont celles que permettent les circonstances, leur expression, leur résumé (2) ; peu après la mort de Louis XV, les circonstances commandaient une forme différente ou une amélioration importante. Après le 9 thermidor, la Révolution risquait d'avorter dans une platitude dangereuse et qui ne pourrait durer ; le 18 brumaire la sauva ; sans Bonaparte, le meilleur de sa sève eût été perdu, momentané-

1. En dehors même de la question financière qui y contribua puissamment par les injustices qu'elle accumulait et l'impasse dans laquelle la fortune française se trouvait acculée. Voir : d'Audiffret, *Système Financier*, et Taine, *l'Ancien Régime*. La Révolution, ou plutôt sa nécessité, venait de loin. Elle est annoncée, en quelque sorte, dans le testament politique de Richelieu.

2. Un ouvrage oublié traite assez bien la question du gouvernement en France et vaut d'être cité : *Variations de la Monarchie française dans son gouvernement*, etc., depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV par Gautier de Sibert, 4 vol. Paris, Saillant, MDCCLXV.

ment, pour l'Europe. La bourgeoisie ne pardonna pas à Napoléon d'avoir battu son homme, d'ailleurs remarquable, Sieyès.

Elle reprit sa revanche en 1830, comme la noblesse avait saisi la sienne, si peu honorablement, en 1815. 1815 avait sombré dans la politique intérieure de Charles X et dans 1830, en dehors d'autres raisons, parce que la noblesse voulant tout ignorer, même après l'expérience acquise, restait au-dessous de sa tâche : 1830 sombra dans 1848, non parce que la bourgeoisie était épuisée, bien qu'elle fût déjà très atteinte, mais parce qu'elle abusa de sa situation sans la comprendre et sans agir, un peu comme la noblesse sous Louis XVI ; à son tour, elle était devenue une aristocratie, la plus ordinaire ; et une des erreurs de Guizot fut de croire qu'il gouvernait avec les classes moyennes. Sieyès vivait encore (1) quand les journées de Juillet aboutirent au compromis orléaniste ; vite revenu de Bruxelles (2) dans son domaine de Marly (3), l'ancien prêtre dut applaudir le fils de Philippe-Égalité : c'était la consécration suprême d'une classe dont le premier ouvrier avait été Richelieu (4). Deux fois elle avait utilisé les événements, laissant le peuple à la même place, se servant de lui pour triompher, le muselant ensuite avec des promesses (5) ;

1. Sieyès mourut en juin 1836. Comme un de ses amis lui reprochait le coup d'État, il répondit : « J'ai fait le 18 brumaire, mais je n'ai pas fait le 19. » Lire sur Sieyès l'article de Carrel, publié dans : *Œuvres littéraires et économiques* d'Armand Carrel, recueillies par Ch. Romey. Paris, MDCCCLIV.

2. *Mémoires du général Guillaume Pépé*, rééd. par L. Mouton. Paris, Perrin, 1906.

3. Hippolyte Castille. *Histoire de la Seconde République Française*, 4 vol. Paris, Lecou, 1854-55-56, t. I.

4. Louis Blanc. *Histoire de la Révolution de 1848*. Librairie internationale, 1870, 2 vol., t. I.

5. Voir, entre autres, les *Mémoires de Vitrolles*, 3e vol., dernier chapitre.

aux yeux de ce peuple, 1830 fut une capitulation ; il était naturel, qu'un jour, enfin, il voulût avoir son heure et la revendiquât. Il attendit jusqu'en 1848. Il devait alors réclamer d'autant plus que sa condition était différente, — bien qu'aucun des hommes au pouvoir ne s'en fût aperçu, — depuis la liberté du commerce et de l'industrie. Les décrets de l'Assemblée constituante, en abolissant les corporations, les jurandes et les maîtrises, avaient contribué à un nouvel ordre social. Éloigné des campagnes devenues pauvres tout à coup dans son imagination, et souvent d'un rapport moindre, en effet, que le travail des usines, le paysan commença par être satisfait ; la marchandise s'écoulant moins, les rivalités s'accentuant, il y eut encombrement rapide (1) ; beau-

1. Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, 2 vol. Paris, Garnier, 1862, 2e éd. Dans une certaine mesure, et cela a déjà été connu, l'abolition des jurandes et des maîtrises n'émancipa qu'en apparence la classe ouvrière. Auparavant, il y avait individualisme dans la communauté ; il y eut alors absence de communauté, et il ne resta que l'individualisme. L'anarchie du marché et de l'atelier marcha peu à peu de front avec l'anarchie de l'État. Sentant ce mal sous le Consulat, Napoléon tendit à remplacer l'esprit de parti par l'esprit de corps et cela l'amena peu à peu à créer le conseil des prud'hommes, idée reprise par Louis-Napoléon à Ham. Malheureusement, en lutte avec de nombreux ennemis extérieurs et intérieurs, craignant dans Paris la représentation de la Commune, il n'osa pas restaurer complètement, avec les modifications indispensables, les anciennes corporations de métiers. L'opinion publique se sentant alors disciplinée dans un sens qui ne répondait pas à ses besoins, inutilement donc, agit, en dehors de lui, s'en retira de plus en plus et, sur le moment même, la classe paysanne exceptée, ne comprit pas Waterloo. Elle espéra dans les Bourbons ; ceux-ci ne découvrant pas davantage le rôle qu'ils devaient remplir, amenèrent eux-mêmes les Trois Glorieuses ; et Louis-Philippe, par le même exclusivisme, laissa naître 1848. Il y a là une filière sur laquelle on ne saurait vraiment trop insister. Il faut développer à la fois le principe d'association et le principe d'autorité, le premier pour restreindre, autant que possible, le gaspillage de forces et l'antagonisme des personnes, le second pour aider au premier quand les considérations morales — ce qui est constant — demeurent insuffisantes. Rejetez l'un et l'autre, il ne reste plus que le communisme — impraticable — et la terreur — pour en sortir. L'éparpillement humain et le communisme sont deux extrêmes

coup d'ouvriers n'obtinrent plus de travail, quand la concurrence étrangère influa sur le marché ; une lutte fatale commença dès lors ; une classe de mécontents se trouvait créée par la bourgeoisie même, les prolétaires (1). Louis-Philippe ne comprit pas ce que plusieurs revendications présentaient de juste ; son caractère demeurait sans générosité ; oublier sa condition personnelle est indispensable pour juger celle d'autrui, le roi ne s'en souciait guère et ne l'aurait pas su ; il avait été accaparé, en outre, par la bourgeoisie qui l'empêchait, avec l'aide du Parlement (2), d'étudier les réformes que l'activité industrielle grandissante rendait nécessaires. Nous constaterons que 1848 se divise en deux phases ; la première comprend la révolte de la bourgeoisie mécontente de voir traiter la France par les d'Orléans, — dans son esprit — comme une possession (3) désireuse, avant tout, de tenir la puissance gouvernementale ; la seconde peut être appelée la

dangereux menant l'un et l'autre à une catastrophe, puis à la terreur.

1. « Ainsi les armes dont la bourgeoisie s'est servie pour abattre la féodalité se retournent à présent contre elle-même. Ce n'est pas tout. Ce ne sont pas les armes seulement, dont elle périra, qu'elle a forgées. Les hommes aussi qui useront de ces armes — les ouvriers modernes, les prolétaires, — c'est elle qui les aura engendrés. A mesure que grandit la bourgeoisie, c'est-à-dire le capital, à mesure aussi grandit le prolétariat, je veux dire cette classe des ouvriers modernes qui n'ont de moyens d'existence qu'autant qu'ils trouvent du travail, et qui ne trouvent du travail qu'autant que leur travail accroît le capital. » Karl Marx et F. Engels, *Le Manifeste communiste*, 2 vol. Paris, 1901.

2. Louis-Philippe était fort mal renseigné par les siens ; pour en savoir le plus possible sur l'état d'esprit du public et même sur les questions importantes, au début de son règne comme pendant, il en était réduit à lire les journaux. La presse lui en apprenait davantage que ses ministres. Voir : *Mémoires d'Alexandre Dumas*, t. VII, p. 254. Cal. Lévy, 1898.

3. Malgré ce qu'ils contiennent d'exagéré et de rudimentaire à la fois, consulter, p. 6, notamment : *Mémoires de Caussidière*, 2 vol. Michel Lévy, 1849.

première révolution du prolétariat (1). Voici ce qui l'explique davantage et la justifie.

1789 avait décidé, en théorie, que tous les Français seraient égaux devant la loi ; 1830, par la charte, renouvelait le même principe, mais pour lui mentir l'année suivante à l'aide d'une loi électorale qui ne dispensait l'égalité civile qu'à une certaine classe, aux seuls contribuables taxés par le fisc à deux cents francs, minimum important pour l'époque. Le roi, craignant de gouverner avec tous ses sujets, au moins en apparence, — on ne gouverne pas seul, ni avec qui l'on souhaite, ni comme on veut, — soutint ceux qui l'avaient choisi, dont la force semblait à son apogée et qui devaient nécessairement ratifier une mesure dont le résultat serait de les mettre au-dessus du peuple, car si la bourgeoisie pardonne encore à la noblesse qu'elle a vaincue, elle garde une certaine rancune au peuple dont elle s'est servie et dont elle a peur. Louis-Philippe plaisait pour la même raison aux classes aristocratiques et faute de mieux, la noblesse s'alliant assez volontiers dès qu'il s'agit de prérogatives à maintenir. Les deux obligations que ces classes admettent le moins sont l'égalité devant la loi et la soumission générale au principe d'autorité ; cette autorité, elles n'y consentent — chacune à part — que pour autrui ; elles ne la veulent — chacune ensemble — que pour mieux retenir ou utiliser le reste de la nation. La qualité qui leur en donnait le droit ne se maintenait ni chez l'une, ni chez l'autre. La noblesse n'existait que de nom. La bourgeoisie, trop repliée sur elle-même et de moins en moins pourvue d'audace, tendait à ne

1. Voir l'introduction de l'ouvrage de Tocqueville : *De la Démocratie en Amérique*, Gosselin, 1839, 4 vol.

former qu'une réserve, prompte à s'user sans combat et assez aléatoire.

La loi de 1831, injuste déjà par elle-même, malgré les raisons de prudence qui l'avaient fait accepter, devint, rapidement un passe-droit. « Par l'abus qu'on fit du pouvoir électoral trop restreint, on reconstitua, en quelque sorte, une classe de privilégiés ; l'électorat, dans son ensemble, forma un corps à part, corps qui devenait partie prenante dans le budget en s'appropriant la plus grande part des faveurs de l'État et, souvent, en en trafiquant. Il arriva que la Chambre des députés s'occupa plus des intérêts de la grande et moyenne propriété que des intérêts populaires ; faisant des lois, elle les faisait dans les intérêts particuliers (1). » La nouvelle noblesse, dont le seul titre était l'argent, remplaçait l'ancienne (2) ; et la bourgeoisie, ainsi parvenue à sa réalisation autoritaire, restait une puissance presque uniquement spéculative ; force de retraite, ayant déjà donné son plus

1. Rittiez. *Histoire du Gouvernement Provisoire*, déj. cit. t. I, p. 6.

2. « Le 28 juillet, nous combattions avec acharnement et notre sang arrosait depuis longtemps de nouvelles barricades. Un soleil ardent, joint à la poudre qui nous restait sur les lèvres, brûlait nos poitrines. Pendant ce temps, nos déchireurs de traités de 1815, réunis dans de beaux salons, se partageaient déjà les pouvoirs et prenaient le droit de nous donner un chef. » *Mystères de l'Hôtel de Ville, Révélations* de Drevet père, etc., Paris, 1850. — La situation fut nettement distinguée par Blanqui au procès du 15 janvier 1832 ; le révolté perpétuel délimitait le problème qui allait, faute d'être résolu, préparer 1848 à travers le gouvernement orléaniste. « — Quel est votre état ? demande-t-on à l'accusé. — Prolétaire, répond le fils du conventionnel. — Ce n'est pas un état, riposte le président. — Comment, ce n'est pas un état ! C'est l'état de trente millions de Français qui vivent de leur travail et sont privés de droits politiques. » — *Prospert devant ses juges*, brochure de 1832. *Les Amis du peuple*. Cette même année, reconnaissant alors ce qu'il en était et insuffisamment sûr de son pouvoir si récent, se souvenant de toutes les tergiversations qui avaient accompagné son établissement définitif, (lire à ce sujet, dans les *Mémoires d'Alex. Dumas*, la belle scène avec les républicains) le roi sentit le besoin de se défendre. Voir : *Deux ans de règne*, Paris, 1832.

grand effort, elle ne valait plus ni pour une attaque, ni pour une défense un peu longue ; son expression militaire, la garde nationale, créait un élément hybride, contradictoire et incertain, ni militaire ni civil, n'appartenant à personne, à peine à lui-même, masse flottante, sans discipline, sans cohésion. La magistrature, toujours amie du pouvoir, nécessairement et quel qu'il fût, dans sa majorité, servait le roi sans attachement particulier. Le Parlement était une menace, un centre de désordre et de révolte qu'il fallait ramener dans le bon chemin (1). Quant à l'armée, elle conservait peu de sympathies envers un gouvernement qui blessait l'orgueil national (2) ; elle n'admettait guère son inaction et, si celle d'Algérie ne disait rien, celle du continent laissait voir ses regrets ; elle se jugeait humiliée. Louis-Philippe ne pouvait compter que sur les grosses fortunes, et les grosses fortunes n'ont, à notre époque, d'autres dévouements que ceux exigés par leurs intérêts. Le reste de la bourgeoisie suivait au hasard ou ne suivait pas. Au

1. « Le gouffre creusé par un égoïsme aveugle entre les classes privilégiées et les classes laborieuses allait ainsi s'élargissant de plus en plus. Et, en haut, personne ne voyait. De la gauche et du centre gauche, comme du gouvernement ou de la majorité, nul ne plongeait par delà le cercle parlementaire. » Garnier Pagès, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. IV, p. 88, 8 vol. Pagnerre, 1861.

2. Ce gouvernement s'était défini lui-même au point de vue de la politique extérieure lorsque Guizot, poussé à bout par les demandes d'intervention en faveur de la Pologne et le généreux sirop versé par Lamartine, avait dit : « Nous considérons les traités de 1815 comme la base de l'ordre européen. » C'était bien signifier que le gouvernement allait à l'encontre du sentiment national, reprenait la politique de la Restauration et, nettement réactionnaire sur ce point, considérait comme parfait un ordre de choses édifié sur les désastres de la France, de telle sorte que ce qu'il y avait de sage dans la prudence de Guizot était balancé par une capitulation assez peu digne en face des autres pays. Le chauvinisme exagéré de la France dont souffrit tant le roi soulignait péniblement la prudence gouvernementale et lui valait l'aspect de la peur.

surplus, la bourgeoisie était un terme assez élastique, n'établissant pas de limites déterminées ; il eût été difficile aux plus observateurs d'indiquer leur début comme où elles finissaient. « Les deux cent vingt-deux mille censitaires à deux cents francs ne s'étaient jamais posé cette question. Quant au pouvoir, il sentait bien qu'en élargissant le cercle électoral, il lui devenait plus difficile de lui appliquer son système de vénalité. Là était évidemment le défaut de la cuirasse de ce gouvernement impossible qui se maintenait à travers les insurrections, les assassinats, les injures de la presse et de la tribune par une sorte de miracle presque providentiel. » (1). Ce miracle venait de la peur générale du pire chez ceux que leur position financière intéressait au maintien des choses existantes, ainsi que de l'indifférence des autres. Louis-Philippe avait dit dès son avènement : « Le gouvernement qui ne respecte pas les libertés publiques creuse lui-même son propre tombeau. » Dans un des premiers livres parus contre la monarchie, ce mot-là fut mis en épigraphe (2). Pour respecter les libertés publiques et surtout les faire respecter, il faut une autorité (3), et le Parlement, jaloux du souverain, avait pris soin d'en établir une fort mitigée ; le Parlement ne la tolérait que si elle répondait à ses vues et, celles-ci étaient étroites, égoïstes. En France, au lieu d'éclairer et d'aider le pouvoir, comme en Angleterre, le Parlement cabale contre lui.

En somme, la partie du pays qui ne votait pas et

1. H. Castille. *Histoire de la Seconde République Française*, déjà cité, t. I.

2. Sarrans jeune. *Louis-Philippe et la Contre-Révolution de 1830*, Paris, 2 vol., 1834.

3. Rappelons ici la belle parole de Joseph de Maistre : « Il faut prêcher sans cesse aux peuples les bienfaits de l'autorité et aux rois les bienfaits de la liberté. » On a, sans cesse, fait le contraire et par nécessité, à cause du malentendu général.

qui voyait tout dépendre de ce principe électoral qu'on lui déniait, avait le droit le plus évident de se trouver lésée et de constater dans le gouvernement issu de 1830 un principe contre-révolutionnaire, alors que Louis-Philippe n'était parvenu qu'à la faveur de la révolution ; comme on lui répétait que la révolution demeurait l'arche sainte, autel de toute sagesse, elle présentait des revendications difficilement réfutables. La fièvre maladive du gain à outrance ne cessant de développer la religion de l'intérêt et cette religion seule, avec tous ses dangereux cortèges, le mécontentement devenait un devoir. « On avançait dans l'armée, dans la magistrature et dans les administrations selon qu'on avait l'appui des députés influents et ceux-ci n'accordaient guère cet appui qu'aux électeurs qui votaient pour eux... Voilà le cercle vicieux dans lequel on tournait et qui changeait un droit en un privilège réel, un moyen de contrôler le Trésor public en instrument de malversation. » (1). Afin de se maintenir, on pesa sans arrêt sur les élections. Les ministères ne reculèrent devant rien. Guizot, dont l'honnêteté personnelle ne permet pas le soupçon, dut employer une véritable science corruptive pour garder une puissance dont, malgré son intransigeante raideur, il était mieux que tout autre digne. — La charte n'était qu'un texte. Toutes ces ruses, d'ailleurs naturelles, ne demeurant ni couvertes ni défendues par un pouvoir fort, et ce pouvoir, au contraire, petit à petit, dépendant de plus en plus d'elles, il arrivait que tant de luttes purement défensives ne servaient qu'à prolonger un système blessé à mort, déjà condamné par une partie de la France. Il était attaqué enfin, chaque jour davan-

1. Rittiez. *Histoire du Gouvernement Provisoire*, t. I, p. 7, déjà cité.

tage, par ceux-là mêmes qui devaient le servir. A la tête de ces traîtres sans le savoir, vaste état-major des appétits, des incohérences et des jalousies mesquines, marchait le Parlement. — Rien là que de prévu ; le tiers, serviteur complice de la médiocrité, détestant ce qui s'élève, ne peut se résoudre à l'admettre, même s'il y trouve son intérêt, ce dont, à la longue, il ne veut plus convenir ; un succès qui dure, et dont il a été l'artisan, le blesse au cœur ; Louis-Philippe paraissait devoir se maintenir toujours. Le tiers commençait à le redouter. — La prospérité inemployée est une cause de décadence ; si l'on s'y complaît sans autre horizon, elle devient destructive. Un certain courant semble nécessaire, de l'ardeur, des blessures, de la générosité même, car tout ce qui est vivant se métamorphose ; ajoutons le bienfait du danger, et il n'y en avait plus. Immobilisé dans sa béatitude, le tiers, s'ennuyant, un peu par dilettantisme, le fit naître. Il le voulait factice et entendait en rester le conducteur ; malheureusement pour lui, ce danger existait déjà, vivace bien qu'invisible, et dépassa les limites prescrites (1). L'amusement devint une réalité, le jouet une bombe. La « révolution du mépris » (2), ajournée et hâtée à la fois par les intrigues parlementaires, amena la révolution véritable (3).

1. Rien de plus réservé, en effet, au début, que l'attaque du parti républicain; il laissait faire l'opposition dynastique, se réservant d'entrer en scène dès que le résultat de l'opposition amènerait une crise. Voir: *Révélations*, etc., de Drevet, déjà cité.

2. Lamartine. — L'agiotage était général. Le gouvernement donnait l'exemple en spéculant sur les crises de la nation même qu'il conduisait. Les banques israélites commençaient, avec une méthode instructive, leur travail d'accaparement. Voir : Toussenel, *Les Juifs, rois de l'époque*, 2 vol.

3. Un des opposants les plus sincères disait dans une plaquette, et répétait sa phrase sur la couverture comme épigraphe: « Ceci est un écrit d'opposition, mais d'opposition strictement constitutionnelle, et où la ferme confiance dans les ressources de la discus-

En 1789, le pouvoir est détruit parce qu'il est jugé dangereux, en réalité, parce qu'il n'a plus la force de vivre, parce qu'il ne sait plus se défendre ; arrivé au dernier mot de lui-même, il est abandonné de tous ceux qui devaient coûte que coûte le conserver, de tous ceux qu'il a comblés, bien qu'en les diminuant : la noblesse, la première, creuse le terrain ; un parent du roi aide le mouvement et, sur plus d'un point, le suscite ; le peuple, seul, n'aurait presque rien pu et il profite de l'auxiliaire puissant qui lui déblaie la première besogne. Ce sont, en effet, les aristocraties qui sont révolutionnaires. De même, en 1848, la bourgeoisie, élevée à sa plus grande puissance, lasse du pouvoir qui l'avait également rémunérée, sans la rabaisser jamais quant à lui, intrigue contre, prépare le jeu de ses adversaires, persuadée qu'elle s'en tient à l'opposition ; elle déchaîne la révolte en s'imaginant conquérir un nouveau premier ministre. Aventure inattendue, et cependant naturelle, le gouvernement de 1830 « fortifié par ses adversaires, affaibli par ses amis, périt par la seule et la plus improbable des chances qu'il eut contre lui, celle de se renverser lui-même » (1). Il est instructif de remarquer que les trois monarchies parlementaires, celle du règne de Louis XVI, celle de Charles X et celle-ci périrent sans pouvoir se défendre, la première en innovant quand il était trop tard pour arrêter le mal, les deux autres en immobilisant le pays, d'une manière chacune dif-

sion légale et dans une exacte application des principes du gouvernement actuel ne laisse pas de place à aucune complaisance pour les calculs qui supposent le renversement des institutions de juillet. » On mesure l'illusion. — Gustave Chaudet, *De la formation d'une véritable opposition constitutionnelle*. Paris, Amyot, janvier 1848.

1. Granier de Cassagnac, *Histoire de la chute du roi Louis-Philippe, de la République de 1848 et du rétablissement de l'Empire*. Plon, 1857, t. I, 2 vol.

férente, dans un système (1). Il existe une sagesse étroite, d'apparence justifiée, approuvée toujours, et qui ne vaut rien ; cette sagesse n'admet partout que les reflets de son petit miroir ; elle se refuse à la compréhension étendue ; elle prône l'immobilité ; or le gouvernement qui arrête afin de dominer, sans répartir le résultat de sa puissance sur le champ le plus vaste, avec des moyens divers et successifs, selon les heures et les temps, est stérile. Un député de gauche pouvait constater avec justesse en avril 1847 : « Depuis sept ans, le ministère existe ; qu'a-t-il fait ? Que fait-il ? Que veut-il faire ? Rien, toujours rien, rien sous toutes les formes. » Ce rien constituait le dernier mot de la politique conservatrice à laquelle l'innovation semble un péril et qui voudrait tout arrêter à son profit, même le monde. Le point où elle attire une fois distingué, elle apparaît un lent suicide, presque insensible, une théorie funeste, malgré ses garanties immédiates, et menant à une sorte de paralysie nationale ; bien entendue, elle serait un contre-poids utile ; absolue, comme elle prétend toujours l'être, acharnée, elle s'oppose trop souvent quand il ne le faut pas et, par cela même, précipite ensuite le désastre. Guizot aurait voulu améliorer tout en conservant ; mais il demeurait prisonnier

1. « En 1830, Charles X avait été renversé parce qu'il avait violé la charte dans l'esprit et dans la lettre, en cherchant à diminuer les garanties constitutionnelles ; en 1848, Louis-Philippe fut renversé sur la même question des garanties constitutionnelles, non qu'il eût cherché, lui, à revenir en arrière, mais parce qu'il refusa de reconnaître l'impérieuse nécessité de les accroître. Les deux révolutions eurent ce caractère commun d'être, l'une et l'autre, le résultat inattendu d'un concours de circonstances qui rendirent instantanément la situation irréparable ; aucun parti ne les avait préparées. » *Du principe de souveraineté, essai sur les causes de l'instabilité des institutions politiques de la France depuis 1789*, par Emile Cossé. Paris, Rousseau, 1882.

de son parti (1) ; et les partis, intransigeants, perdent leurs hommes en se perdant eux-mêmes, les uns par leur audace sans discernement, les autres par leurs craintes, presque tous par l'égoïste petitesse dont se laissent si souvent atteindre les groupements d'hommes rivaux les uns des autres et rebelles à l'obéissance compréhensive. Les plus dangereux ennemis d'un travailleur politique sont ses propres partisans ; au bout du compte, on est presque toujours tué par les siens.

Le public, si noblement indigné quand il condamne des scandales au bénéfice desquels il n'a pas été appelé à prendre part, flétrit les moyens peu avouables qui consolidaient ce système d'abstention perpétuelle, coup sur coup divulgués sans ménagement (2) ; et ce fut à travers ces découvertes dange-

1. Il écrivait à Rossi, à Rome, pour le conseiller au sujet du pape : « Nous sommes des conservateurs décidés. C'est la mission première et naturelle des gouvernements. Nous sommes des conservateurs d'autant plus décidés que nous succédons chez nous à une série de révolutions et que nous nous sentons plus spécialement chargés de rétablir chez nous l'ordre, la durée, le respect des lois, des pouvoirs, des principes, des traditions, de tout ce qui assure la vie régulière et longue des sociétés. Mais, en même temps que nous sommes des conservateurs décidés, nous sommes décidés aussi à être des conservateurs sensés et intelligents. Or, nous croyons que c'est pour les gouvernements les plus conservateurs une nécessité et un devoir de reconnaître et d'accomplir sans hésiter les changements que provoquent les besoins sociaux nés du nouvel état des faits et des esprits et qui ne sauraient être refusés, sans amener, entre la société et son gouvernement, et au sein de la société elle-même, d'abord un profond malaise, puis une lutte continue, et tôt ou tard une explosion très périlleuse. » Lettres du 10 sept. 1846 et du 7 mai 1847. *Mémoires de Guizot*, p. 352, 353, t. VIII. Mais le ministre ajoutait qu'il y a une limite de réformes à laquelle on doit, coûte que coûte, s'arrêter et montrer que l'on s'arrêtera. Là réside la question délicate, et c'est toujours cette limite qui reste difficile à définir ; sa frontière flottante demeure l'écueil de presque tous les politiques.

2. Ces scandales nous paraissent minces ; il n'en était pas de même alors. Des paroles comme celles du procureur général au procès Boutmy avaient encore la vertu d'indigner : « La corruption électorale n'est plus un vain mot, elle est flagrante. » Il fut prouvé

reuses qu'on parvint à l'affaire dite des banquets réformistes. A tant de confusion s'ajoutaient les intrigues préparées autour du trône, en dehors de celles des ministères, dans la propre famille du roi qui, la reine Marie-Amélie exceptée, commençait à juger aussi que le monarque commandait depuis bien longtemps. Les princes craignaient de ne pas régner à leur tour (1). Sans contrarier la gérance paternelle, ils la discutaient en comité restreint et laissaient pointer le désir qu'ils avaient de lui donner une orientation nouvelle ; l'un d'eux, surtout, trouvait que la vieillesse royale se continuait avec trop de verdeur. Alors le tiers réalisa ses incohérences, ses ambitions et sa politique de ruse quelquefois facile dans un petit homme qui portait son nom, — on nous pardonnera de le remarquer. Thiers flaira le profit et l'exploita. Il entretint les craintes des princes sur les périls que l'obstination de Louis-Philippe faisait courir à la monarchie, « rechercha sans affectation la confiance de M. le duc de Nemours, les bonnes grâces de la duchesse d'Orléans, et fraya par ses intrigues, ses attaques et ses alarmes, les voies à une régence dont il espérait devenir le ministre dirigeant » (2). Tout était accumulé pour une crise ; au point où nous en sommes, nous ne nous étonnerons plus qu'elle ait éclaté. La liberté qu'on lui laissa, la neutralité par laquelle on favorisa son développement, la mollesse découragée qui lui céda la place

qu'on avait vendu au journal *L'Epoque* des promesses de pairie pour la somme de 80.000 francs. Le garde des Sceaux faisait saisir la Chambre des Pairs d'une accusation contre deux ministres prévenus d'escroqueries, etc.

1. Sarrans. *Révolution de Février 1848*, t. I, p. 153. — Capefigue. *La société et les gouvernements de l'Europe après la chute de Louis-Philippe jusqu'à la présidence de Louis-Napoléon-Bonaparte*, t. I, ch. V. 4 vol. Amyot, 1849.

2. Sarrans. *Révolution de Février 1848, idem.*

seraient, seules, déconcertantes, sans les fautes nombreuses qui précèdent (1) ; ces fautes, ces abstentions tenaient au gouvernement, aux circonstances, — au pays même dont les différentes classes n'ont jamais su faire la paix et qui, depuis 1789, n'ont pas encore découvert ou construit d'assises solides pour y asseoir un nouveau système d'autorité. Tout le long du XIXe siècle, la France présente un caractère accidentel qui favorise les ambitions, fait éclore les émeutes et permet à celles-ci de dépasser les prévisions de ceux qui les aidèrent, car l'action est femme, trahit et dévore ses ouvriers ; aucune cervelle humaine, jusqu'à présent, n'a prévu toutes les conséquences du mouvement qu'elle servit à déchaîner. La chute de la monarchie orléaniste est typique de ce côté-là. L'émeute la berce, puis l'enterre (2) ; le principe girondin qui la domine l'aide à parvenir, mais lui interdit de se fixer sérieusement puisque, de par ce principe même, et sans être assez puissante pour le conserver, elle continuait de propager, malgré elle, les doctrines d'où elle était sortie.

Au lieu de la cohésion qui permet d'agir à l'extérieur comme à l'intérieur, qui permet, en un mot, de régner, un duel entre le principe exécutif et le principe législatif les empêchait l'un et l'autre, en les con-

1. « Ainsi s'accomplit cette révolution, dont on peut dire comme de la révolution romaine dont parle Tacite : Un petit nombre la firent, un plus grand nombre la conclurent, tous la permirent. Au fond, ce fut la désaffection et le mépris de la France et l'abandon de la garde nationale qui renversèrent la dynastie, parce que ce fut cette désaffection, ce mépris et cet abandon qui rendirent son renversement possible. » A. Nettement, *La Révolution de Février*. Paris, 1849.

2. Une médaille commémorative de l'époque porte à l'avers, sous trois fleurs de lys : Ministère Polignac, 1830, et dessous : Ministère Guizot, 1848, entre deux mains de justice brisées en forme de triangle puis, au revers, avec deux triangles maçonniques complétés au centre par le fil à plomb : Louis-Philippe d'Orléans, roi des barricades, 1830, renversé par les barricades, 1848.

centrant sur ce duel même, au terrain mouvant, de remplir leur office ; et tout continuait d'exister justement parce que ce duel n'avait pas de résultat. « Vous seriez à ma place, disait Guizot aux députés, que votre langage serait pareil au mien » (1) ; et les députés, par leur attitude, lui répliquaient : « Vous seriez à la nôtre que votre conduite ne différerait pas de celle que nous tenons. » Dans ce lamentable jeu de balançoire, l'intérêt vital du pays passe au second plan ; il domine rarement le débat, lorsque le danger extérieur met en péril l'existence même de la Chambre ; il est alors trop tard ; et cette Chambre, d'instinct, craint tant l'armée que sa majorité se retrouve dès qu'il s'agit de l'affaiblir. — En 1848, le pouvoir s'écroule donc bien de lui-même (2) ; et c'est dans les classes politiques, c'est « dans la rivalité des partis, dans le choc des ambitions » plus que « dans les éléments généraux de la société française, qu'il faut chercher soit les difficultés sérieuses qu'eut à surmonter le Gouvernement de Juillet, soit les causes de sa chute. Ces difficultés eurent leur source et leur siège dans les classes et dans les hommes politiques dépositaires ou organes du pouvoir, et la révolution de 1848 va

1. Il y a là un enchaînement, une suite de rôles qui semblent ordonnés à l'avance. La République de 1848 ne fit pas aboutir, elle non plus, les réformes demandées par le peuple. Elle maintint, elle aussi, les traités de 1815, elle fut même aimable à l'égard de la Sainte-Alliance. Le manifeste de Lamartine masque une abdication sous sa rhétorique. — Guizot pouvait d'autant mieux savoir, à l'avance, qu'il en serait ainsi, qu'il se trouvait renseigné là-dessus par son aventure personnelle.

2. « La France est un pays où les forces sont organisées d'une manière si puissante qu'il ne faut pas moins que le suicide même du gouvernement pour qu'il succombe. » Ch. Robin, *Histoire de la Révolution Française de 1848*, t. I, p. 73. V. Lecou, Paris, s. d. 2 vol. Dans une lettre à la mère de la prochaine impératrice, Mérimée disait : « La Révolution a été faite par moins de six cents hommes qui, la plupart, ne savaient ni ce qu'ils faisaient, ni ce qu'ils voulaient. Maintenant tout est accompli. » Augustin Filon. *Mérimée et ses amis*, p. 187. « Nous étions une poignée ! » dira Lagrange.

sortir... de la rivalité, de l'ambition et de la lutte des partis parlementaires... C'est la troisième fois que la France, en pleine sécurité, va être troublée et bouleversée par les hommes qui avaient charge de la conduire. » (1). L'étude du mouvement révolutionnaire complète les preuves.

L'opposition s'avance sur le terrain de la réforme électorale. Afin de la répandre, elle donne de grands banquets, dits banquets nationaux ; pour n'être pas débordée, d'une part, par ceux qu'elle entraîne, pour ne pas éveiller, de l'autre, les susceptibilités, elle déclare s'en tenir — ce sont ses propres termes — à l'agitation légale. — Son plan la dévoile, avec ses fausses réticences et sa fausse audace, ses fausses innovations et ses fausses garanties ; elle était ingénument sincère, ce qui aggrave son cas et montre ici encore son besoin de parvenir, sa jalousie, son incompétence. Parmi ces comédiens affamés de succès et de pouvoir, partageant des nourritures nombreuses et probablement mauvaises, y a-t-il un seul homme d'État véritable ? Pourtant, beaucoup veulent diriger la France. Ces bateleurs, n'ont, du reste, rien inventé ; ils continuent de se montrer les écoliers rebelles de leurs plus récents maîtres, leur dérobant l'arme dont ils s'étaient servis dans le passé (2) : ainsi avaient fait M. Guizot à Lisieux, M. Lacave-Laplagne à Mirande, M. Duchâtel à Mirambeau (3). La diffé-

1. Cassagnac, déjà cité, t. I. — On peut dire, néanmoins, que les classes politiques représentaient des fragments de la Société.

2. On retrouve sous Louis-Philippe toute une partie de la comédie jouée sous la Restauration. Comme Guizot, Michelet voit interdire ses cours, et par Guizot lui-même, le ministre oubliant toute la popularité qu'une pareille mesure lui avait value lorsqu'il était professeur sous Charles X.

3. Daniel Stern, H. Castille, Garnier-Pagès, Robin, etc., et P. de La Gorce, *Histoire de la Seconde République Française*, t. I, 2 vol. Plon.

rence se ferait sentir dans le résultat : ni Odilon-Barrot ni ses amis ne devaient bénéficier longtemps des banquets ; leurs ennemis véritables auxquels, pour le moment, ils s'alliaient sans inquiétude auraient lieu de s'en montrer plus contents. — Il serait trop long de raconter les diverses phases de la comédie dont le parti conservateur de l'opposition paya les frais ; il suffit, pour ce qui nous occupe, de retenir l'indifférence des Tuileries en face de la manifestation. Les ministres haussaient les épaules; le roi gardait toute sa confiance dans l'avenir et l'opposition de Ledru-Rollin ne lui déplut pas (1), à cause de ses excès qui la perdraient, pensait-il, dans l'opinion publique. Le discours du trône révéla bien sa pensée : « Au milieu de l'agitation que fomentent les passions ennemies ou aveugles (le mot offensa parce qu'il était juste), une conviction m'anime et me soutient, c'est que nous possédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des grands pouvoirs de l'État, les moyens les plus assurés de surmonter tous les obstacles et de satisfaire tous les intérêts moraux et matériels de notre chère patrie... » Aucune ostentation

1. Ce sentiment montre bien, d'une part, la sécurité du pouvoir, de l'autre, l'état des esprits. Ledru-Rollin, le 18 décembre, au banquet de Dijon, résumant et définissant six ans de luttes parlementaires, avait porté et développé un toast à la Convention, sauvant la France du joug des rois. — Guizot, le 22 février, dînait chez Saint-Aulaire. Le comte d'Estourmel fut tout surpris du calme que montrait le ministre. « Il se repose sur les mesures prises. Il compte sur l'appui que la majorité donne au ministère. Dans la conversation, le fameux plan d'occupation de Paris, en cas d'émeute, dont j'entends parler depuis quinze ans, revient sur le tapis plusieurs fois. « Tout est prévu de longue main, nous disait M. G... (Guizot) ; « chacun a son poste indiqué. En ce moment les mouvements s'exé« cutent dans tous les quartiers, et la troupe les enveloppe comme « un réseau. — La troupe ? — Oui, c'est-à-dire la Garde Nationale. — « Comptez-y... » — *Derniers souvenirs du comte Joseph d'Estourmel*. Dentu, 1860. Ce volume est plein de détails intéressants. Consulter notamment les pages 21 et 22 sur la Révolution de 1848 et la grande Révolution que l'auteur avait vues l'une et l'autre.

dans ce langage; le roi, à son point de vue, qu'il envisageait seul, ne comprenant pas que la France pût avoir des aspirations naturelles et ne sachant pas démêler dans celles-ci les bonnes des mauvaises, refusant enfin de reconnaître la vérité, parlait bien.

Un seul homme, jeune encore, inconnu des foules, deviné peut-être par quelques-uns malgré le soin qu'il semblait mettre à dissimuler sous une élégance aisée l'intelligence la plus pratique et la moins scrupuleuse, se montra spécialement perspicace en ne partageant pas la confiance générale, ce fut Morny. Nouveau venu au Parlement, il y voyait d'autant plus clair. Il expliqua ses craintes à Guizot puis écrivit un article dans la *Revue des Deux-Mondes* (1); ami des princes, il regrettait que le ministère n'eût pas désarmé la gauche en accordant quelques réformes et, comme Louis-Philippe, conseillait à son tour de ne pas introduire l'amour-propre dans la politique. La séance du 12 février lui donna raison. Malgré la victoire, — la dernière remportée par Guizot, — les radicaux de gauche devenaient les véritables maîtres; ils grandissaient au fur et à mesure des complications possibles et l'opposition dynastique, par la consternation qu'elle laissa voir, donna une fois encore la mesure de sa pénible incapacité.

Ces banquets, au lieu de la réunir en un bloc nécessaire, servaient à marquer les divisions. Ledru-Rol-

1. 1er janvier 1848. *Quelques réflexions sur la politique actuelle.* — Guizot ne pouvait rien entendre, étant donnée sa position. Sa passion de l'ordre et de l'autorité l'empêcha de voir la réalité du pouvoir qu'il servit avec tant de noblesse et de talent. Guizot mit une grande probité au service d'un gouvernement, malgré lui, malgré le roi, malhonnête, qui réalisait l'ordre surtout au profit de l'argent. Après la révolution de juillet, on sait que le banquier Laffite mena Louis-Philippe à l'Hôtel de Ville ; il paraîtrait que, dans la joie du triomphe, il laissa échapper ce mot : « Maintenant, le règne des banquiers commence. »

lin inquiétait, Flocon était jugé trop catégorique, Louis Blanc passait pour redoutable. Dans une séance où l'un des alliés momentanés expose une partie de son programme, la moindre cependant, Odilon Barrot proteste et menace de se retirer. Il se croit déjà ministre, et en exercice, quand il s'écrie au déjeuner d'Annezin-lez-Béthune : « ... Il n'y a plus de lutte qu'entre les passions qui veulent renverser et les passions qui exploitent le gouvernement, et la lutte s'envenime jusqu'à ce qu'enfin on arrive à une catastrophe ; et la nation n'intervient jamais dans les affaires du gouvernement que pour les briser. » Tant de clairvoyance n'arrête pas ce singulier agitateur chez lequel, comme chez tous les ambitieux vulgaires, l'ambition, même sans audace, masque vite ce que la raison a éclairé. Nous voici loin de l'agitation légale ; les banquets deviennent d'excellents moyens de désordre. Ceux qui en sont responsables, ne pouvant plus les empêcher, s'efforcent de ne pas voir les résultats de leur ouvrage et, tout en entendant la révolte forger ses armes, affirment qu'il n'en est pas question ; seul, peut-être, Duvergier de Hauranne qui, l'émeute une fois en train, s'écriera, terrorisé : « Courons nous jeter aux pieds des évêques ! » (1) considère gaiement l'éventualité d'une commotion nouvelle, — comme il avait admis précédemment celle de 1830 ; oubliant que les circonstances étaient bien différentes, il se montre brutal : « Ou bien, dit-il, le pouvoir cédera, et nous aurons fondé sans lutte, sans catastrophe, le gouvernement représentatif ; ou bien le pouvoir s'insurgera contre la majorité, contre la constitution, et alors ce ne

1. Maxime du Camp. *Souvenirs de l'année 1848*, 1 vol. Hachette, 1876.

seront pas les carbonari seulement qui se soulèveront contre lui, ce sera la France entière. » En parlant ainsi, l'ami de Mérimée montrait une des tactiques du Parlement presque toujours prêt à lancer le pays dans une aventure désorganisatrice sans avoir un but arrêté, sans avoir su prévoir, tranchant une question qu'il comprend mal et dont la solution lui est inconnue, mieux, indifférente, au moins momentanément, par une catastrophe. Incapable de mener à bout ses revendications sans désordre, il en arrive, une fois au terme de lui-même, quand les passions s'exaspèrent, à conclure, — comme la nation affolée devant le spectacle navrant qu'il lui présente, — par la nécessité d'une révolution ; or, une vraie révolution, pour aboutir et éviter les excès inutiles — le mot est de Louis Blanc — devrait avoir pris soin de discipliner ses forces. Après avoir ainsi tout déchaîné, le Parlement se retourne contre le peuple pour condamner chez lui ce qu'il préconise dans son enceinte, détruire dans la réalité ce qu'il a préparé puis fait naître, pour voler à ceux qui ont été ses plus rudes et plus braves agents, le droit du bénéfice, — droit au suffrage universel complet, au plébiscite qui permettrait à l'ensemble renié sans cesse, au profit d'oligarchies diverses et successives, l'acte de commandement et de soumission tout à la fois qui, jusqu'à meilleure découverte, paraît le plus susceptible de réconcilier avec l'autorité : la nation s'obéirait à elle-même dans la personne de son élu. Un Parlement qui se dévore sans cesse en luttes intestines ne gouverne pas, ne peut pas gouverner ; pourtant, il s'est imposé à la France. La liberté y meurt empoisonnée ; et la troisième République, arrivant de la sorte à établir le contraire de son principe par suite de sa déviation continue, ne cesse de prouver qu'elle est un système

monarchique dépourvu de roi (1), fonctionnant à vide, offert aux plus intrigants, aux plus riches — étrangers ou nationaux — peut-être aux moins qualifiés.

L'agitation légale, — ce terme, décidément, fera rêver les historiens futurs — voulut se clore par un dernier banquet solennel célébré à Paris et qui, dans le plan des organisateurs, devait donner à réfléchir au souverain, car ces hommes aux figures graves, aux façons impeccables, aux gestes toujours mesurés, contiennent mal une gaminerie pédante, un enfantillage extraordinaires. Le pouvoir s'émut — mollement. Il vit la menace et se jugea au-dessus d'elle ; il n'osa rien interdire, et se réserva le droit d'en déférer aux tribunaux. Etrange faux-fuyant qui consistait à avouer ses craintes. De son côté, l'opposition, incertaine, accepta le compromis qui lui laissait la possibilité d'une retraite et, malgré ses grandes phrases, céda. Le banquet fut remis. Sa date nouvelle une fois fixée, Ledru-Rollin, Flocon et Blanc ayant accepté d'en être, Marrast rédigea « un programme » et convoqua la garde nationale à faire la haie sur le passage du cortège ; il décréta toutefois qu'elle serait sans armes. — Le ministère commence alors à se fâcher ; voyant dans cet empiètement sur les pouvoirs publics une violation de la trève et des conditions qu'il avait acceptées, il reprend sa parole, interdit le banquet. « Odilon Barrot désarme ses amis. Duvergier de Hau-

1. Barbey d'Aurevilly disait dans le *Constitutionnel*, en 1874, au sujet du parlementarisme : « Aujourd'hui qu'il s'appelle république au lieu de s'appeler monarchie, il n'en est pas moins toujours, malgré les mutilations qu'il a subies, le gouvernement parlementaire et fatal qui a perdu en cinquante ans trois dynasties... Cette espèce de gouvernement qui n'en n'est encore qu'au mépris, achèvera un jour notre éducation par le dégoût. Qui sait ? Ce gouvernement monarchique des assemblées aura creusé plus profondément le sentiment du besoin d'un homme qui, dans ce néant d'hommes, se précise un peu davantage tous les jours. »

ranne persiste par point d'honneur. Nombre de députés retirent leurs signatures, tandis que les républicains raillent avec justice cette comédie grotesque d'une opposition qui lutte sur des distinctions byzantines et qui, le moment venu d'agir, abandonne le terrain et laisse le peuple à lui-même (1). »

Le peuple, au moins, est-il prêt? Non. Il ne sait pas exactement ce qu'il désire ; il souffre d'un malaise sans se rendre compte des raisons de celui-ci ; le désordre devenant possible, il s'y jettera, naturellement excité par des pasteurs sans adresse ni conviction, et, tout à coup acculé, revendiquera ses droits. Pour le moment, tout se passe en dehors de lui. Les meneurs seuls, quelques-uns sincères, épient l'instant ; encore l'épient-ils de loin et en ne croyant pas qu'il soit venu. Les sociétés secrètes ont été dispersées ; contraintes à la plus grande prudence, elles n'ont vécu que pour de rares adeptes ; l'élan une fois donné, elles se réveilleront avec une vitalité singulière ; c'est à elles alors, sans le voir non plus, que l'opposition parlementaire, expression de la bourgeoisie qui se juge la plus intelligente, et la garde nationale, livreront la France.

Ces sociétés constituent une minorité très restreinte. *Les Saisons* n'ont guère que six cents membres, et une autre, dissidente, mais alliée au moment d'agir, quatre cents ; on peut y joindre cinq cents vieux conspirateurs, toujours prêts à profiter des troubles, et cela donne quinze cents clubistes (2) ; mettons deux mille, en complétant avec les ignorés, la mesure sera large. La garde nationale réunit, au contraire,

1. Victor Pierre, *Histoire de la République de 1848*, 2 vol., Plon, 1873, t. I.
2. Lucien de La Hodde, *Histoire des Sociétés secrètes et du parti républicain de 1830 à 1848*, etc., Paris, Julien Lanier, 1850.

soixante mille hommes. — Les affiliés s'attendent si peu à une révolution qu'en octobre un des leurs, Albert, refuse son concours à une prise d'armes ; Ledru-Rollin déclare de son côté, sur un ton sec, qu'aucune insurrection ne doit éclater (1). Trois jours avant le drame, le 21 février, rien n'était prêt : « Je vis Albert le soir, dit l'un d'eux ; il m'avoua que le comité n'avait rien prévu et que l'on n'avait pas d'armes. » (2). —L'émeute n'a pas besoin de longs préparatifs; elle s'organise avec une incroyable aisance (3), surtout quand on a laissé entrevoir précédemment sa possibilité. Le peuple, dès lors, a dépassé l'agitation légale. « Ces prudences, ces faiblesses de la politique, il les tenait pour des défaillances de cœur ; il ne voulait ni les absoudre ni les comprendre ; et puisque ceux qui se portaient ses chefs l'abandonnaient, il serait à lui-même son instigateur et son chef. Ce n'était plus désormais une scène organisée, convenue ; ce n'était pas l'élan de quelques têtes ardentes ; ce n'était pas le complot des haines, des

1. L. de La Hodde, *Histoire des Sociétés*, etc.

2. A. Chenu, *Les Conspirateurs*, Paris, Garnier, 1850. — *Les Chevaliers de la République rouge en 1851*, Paris, Giraud, 1851. — Chenu et Delahodde (véritable orthographe), de la police, doivent être consultés avec quelque réserve pour certains faits. Voir aussi : Al. Lucas, *Clubs et clubistes*. — Caussidière dit bien que les Sociétés secrètes exercèrent leur influence pendant toute la Monarchie de Juillet, mais cette influence, après 1839, fut en réalité très faible. Les sociétés secrètes étaient étroitement surveillées et celles qui parvenaient à se maintenir déviaient sous la double action, chacune indépendante l'une de l'autre, de la police et du clergé. L'idée révolutionnaire fit son chemin d'elle-même. L'avis de Caussidière est intéressé ; il tient à agrandir son rôle. Tous les chefs avaient été dispersés depuis l'essai d'insurrection si vite réprimé. Barbès, Martin Bernard et leurs principaux amis étaient en prison et sans communications avec le dehors. La discipline du Mont Saint-Michel restait implacable.

3. Carrel, en 1830, ne croyait pas davantage à la Révolution ; il ne voyait celle-ci que « légale » — toujours ! — même quand Dumas était venu lui dire qu'elle commençait. *Mémoires d'Alex. Dumas*, déjà cité, t. VI.

espérances et des ambitions. Non ! en dehors de toutes les organisations, de toutes les directions, de tous les arrangements, sans autre préoccupation que le droit, sans autre mobile que l'honneur, sans armes, sans munitions, sans chefs, le peuple allait accomplir un acte de souveraineté (1). » Plus simplement, le peuple, à son tour, tranchait la question comme le parlement, par la guerre civile, mais plus logique, plus décidé, plus courageux, moins responsable, poussé à bout par l'incurie du pouvoir et l'indécision de ceux qui aspiraient à en édifier un nouveau, il concluait d'une manière complète en exécutant la Révolution à laquelle ses initiateurs n'avaient pas voulu se résoudre. Lamartine, collègue de Garnier-Pagès, parle comme lui ; et ce n'est pas le moins curieux que de voir confirmer les fautes de l'opposition par ceux-là mêmes qui les commirent : « L'impulsion du peuple dépasse toujours le but assigné par les hommes politiques. La raison ou l'ambition calculent ; la passion déborde. Le peuple est toujours passion (2). » Le poète voit dans ce peuple : « l'esprit de Dieu (3) » ; derrière le peuple, il distingue « des sectes plus radicales qui rêvaient un bouleversement complet de la société (4). » Pour atteindre ces sectes, fallait-il donc, après leur avoir

1. Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de 1848*, déjà cité, t. IV.

2, 3, 4. Lamartine, *Histoire de la Révolution de 1848*, 2 vol., Paris, Perrotin, 1849, t. I, p. 45. Toute une partie du peuple se montrait plus simpliste et d'un idéal moins haut. Un ouvrier d'alors résuma, non sans une belle franchise, la façon de penser de quelques-uns des siens, nombreux, mais moins sincères que lui, au moins dans leur langage. Au cours d'une réunion publique, il monta à la tribune pour s'écrier : « Il faut me f... un bon dîner, il faut me f... cent sous pour aller au spectacle, il faut me f... la plus jolie femme de Paris. » Le président alors : « Citoyen, f...-moi le camp. » Ce président avait tort. *Journal du maréchal de Castellane*, t. IV, p. 58.

déjà donné des raisons de vivre en méconnaissant certaines réalités civiles, puis un nouvel essor en fomentant le tumulte, leur offrir enfin un terrain de manœuvre et y tuer tant de monde au nom de l'apaisement (1) ?

Examinons les faits, résultats des diverses situations fausses où nous venons de voir s'évertuer les différents partis des corps gouvernants, le gouvernement même et les classes dites dirigeantes. Le roi, leur expression suprême, au fur et à mesure de son règne, est devenu de plus en plus étranger à son pays et à son siècle. Enfermé dans ce qu'il nomme « le pays légal », il ne veut, de parti pris, rien envisager d'autre. Cadenassé dans cette prison volontaire, à force de gagner une bataille factice d'où la moitié des intérêts nationaux demeure absente, à force de dominer les événements sans les avoir assez étudiés, malgré un savoir (2), une intelligence et une adresse peu discutables, en dépit d'une douceur, d'une conciliation et d'une bonté réelles, Louis-Philippe, au sommet de son pays, ne le distingue plus (3).

1. Si l'on en croit ce qu'avance Caussidière, il y aurait bien des chances pour que Lamartine eût aidé à la révolution. Le soir du 21, les principaux membres des sociétés secrètes étant réunis dans les bureaux de *la Réforme*, « vers dix heures, d'Alton Shée et Ledru-Rollin arrivèrent de chez M. de Lamartine et firent connaître les décisions qu'on y avait prises ». *Mémoires de Caussidière*, déjà cités, t. I, p. 36. Il est fort probable que Lamartine faisait partie de la franc-maçonnerie. Il est indiqué, du moins, comme tel dans plus d'une caricature du temps. Voir, notamment, *l'Assemblée Nationale comique*.

2. L'opinion que l'on s'est faite en France sur le roi Louis-Philippe, d'après certains manuels intéressés, est fausse et ne durera pas. Ce prince aura son heure que je crois prochaine. Ses fautes sont beaucoup, parfois, celles du pays qu'il ne pouvait gouverner toujours comme il l'entendait. Au nom de la sagesse, le fils de Philippe-Égalité s'imposa souvent de trop étroites frontières, mais au moins, dans celles-ci, fit-il preuve d'une adresse incomparable. Certainement il fut le premier politique de son temps, comme Louis-Napoléon le fut du sien.

3. « L'aveuglement était partout. Science aride, ignorances dédai-

*
* *

Le 22 février, sous une pluie fine, ce mélange qu'on appelle — principalement les jours d'émeute — la jeunesse des écoles (1) se mêle aux ouvriers sur la place du Panthéon en criant : « Vive la réforme ! A bas Guizot ! » Des groupes plus exaltés se forment en colonne et chantent la *Marseillaise*. Après avoir vainement cherché Odilon Barrot, « introuvable d'un nouveau genre qui n'est pas plus chez lui que sur le terrain de la révolution (2) », les étudiants débouchent place de la Concorde, obliquent vers le Palais Bourbon où personne ne les arrête, en font deux fois le tour avec une sorte de solennité (3), s'entassent contre

gneuses, sagesses rétrogrades, railleries provocantes, voilà ce qui faisait grand bruit de paroles à la surface du pays, dans les sphères du pouvoir, daus les salons, à la Banque, au Parquet, à la table des riches. Transportons-nous ailleurs ; laissons pour un moment aux tourbillons de ses plaisirs cette France à l'entendement épaissi, aux entrailles muettes. Il n'y a là que le mensonge de la vie. C'est dans d'autres régions que nous sentirons la vie véritable, la passion dans toutes ses formes, l'amour et la haine, le sentiment du droit et l'instinct de la vengeance, les convoitises sauvages et les nobles dévouements, la foi surtout dans les principes, l'enthousiasme pour les idées, le pressentiment de l'avenir. » D. Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. I, p. 31. Le système parlementaire isole. Guizot, si remarquable sur tant de points, lui devait de ne plus se rendre compte du pays, ni même des affaires extérieures. Voir : Granier de Cassagnac, *Souvenirs du Second Empire*, 3 vol., Paris, Dentu, 1881, t. I, p. 16. — De même, bien qu'autrement, Cavaignac croira, le 10 décembre, qu'il sera nommé, et son aveuglement étonnera. Le pouvoir parlementaire accapare même les plus habiles, comme Louis-Philippe. Certains résistèrent plus longtemps que d'autres, et c'est tout.

1. Au temps de Louis-Philippe, cette jeunesse était moins mêlée en réalité, que maintenant ; elle était demeurée plus particulière, plus originale.

2. H. Castille, *Histoire*, etc., déjà cité, t. I, p. 151.

3. « Deux fois, la colonne fit, en chantant, le tour du temple, comme si elle eût accompli quelque cérémonie sacrée, comme si elle eût voulu prendre Dieu à témoin de la justice de sa cause. Cette promenade solennelle autour d'un temple de style grec achevait de donner à la mise en scène de l'émeute, au sein de Paris monumental, un reflet des agitations des peuples antiques. Et

les grilles ou sur les marches ; quelques-uns entrent dans le sanctuaire ; mais, surpris d'y aller et venir librement, ils se retirent. Prévenu, le préfet de police ne sait quel parti prendre. Le ministre Duchâtel, d'abord furieux qu'on se refuse à des mesures énergiques, s'apaise au récit des événements et recommande bientôt aux commissaires d'agir « avec modération et fermeté (1) ». Le roi, le binocle sur les yeux, debout à une des fenêtres de son cabinet, Horace Vernet à côté de lui, cherche à se rendre compte de ce mouvement insolite. Renseigné, vite tranquille, il prend une feuille de papier où scintille de la poudre à sécher l'encre et dit au peintre en soufflant : « Quand je voudrai, cela se dispersera comme ceci. »

Le mouvement se développe, gagne la rue Royale, la place de la Madeleine. Les étudiants vont conspuer Guizot devant son hôtel. L'élément populaire s'accroît. On démolit les grilles du ministère de la marine ; on désemboîte les pavés à l'entrée de la rue de Rivoli ; la garde municipale est sifflée ; le désordre se propage de plus en plus. Le passage des députés, qui se rendent à la Chambre, favorise de nouveaux cris. Dans l'Assemblée, on parle de tout, sauf de ce qui intéresse le pays pour le moment. Odilon Barrot, toujours puéril, dépose un projet décrétant la mise en accusation des ministres. A la tribune, Guizot, sa belle tête blanche un peu pâle, hautaine hors de la cravate serrant le cou et montant haut, l'épaisse redin-

c'était quelque chose d'étrange et de saisissant que ce chant du peuple français remplaçant les cérémonies du culte. » Castille, déjà cité, t. I, p. 152. On songe ici à la république « athénienne » prônée par les gambettistes. Ce tableau de l'historien est confirmé par un passage de Flaubert, mais, dans lequel, le Palais Bourbon est remplacé par la Madeleine : « Quand les étudiants eurent fait deux fois le tour de la Madeleine, ils descendirent vers la place de la Concorde... » *L'Education sentimentale*.

1. Garnier-Pagès, déjà cité, t. IV, p. 275.

gote noire boutonnée, prend le papier puis le rejette avec un léger sourire de mépris. Lui, non plus, ne croit pas, ne peut pas croire à une émeute importante. Ce petit Metternich de la bourgeoisie se juge couvert, ici, par une majorité tant de fois achetée, au dehors, par l'armée, par le principe de la monarchie constitutionnelle, dans l'esprit des gens, par le bon sens. Il veut ignorer que le peuple en reste loin, souvent ; il oublie que, tout le premier, il a empêché ce peuple d'en faire l'apprentissage ; il compte sur le roi, sur sa reconnaissance, sur le besoin qu'on a de lui. Et, tandis qu'il continue la lutte bavarde, « la journée courte et sombre comme un jour d'hiver voit se grossir les foules errantes, s'élever quelques barricades pour jalonner le terrain de la révolution. Des comités insurrectionnels s'établissent en permanence dans les sociétés secrètes et dans les bureaux des journaux républicains. (1) » En des cas semblables, attendre équivaut à se livrer et le gouvernement continue de ne rien prévoir. Les troupes, par l'effet de l'administration trop habituée aux émeutes, et aussi d'elles-mêmes, arrivent mollement, au hasard, sur les terrains qui leur sont désignés dans le plan du 1er janvier 1839 (2).

1. Lamartine, *Histoire de la Révolution de 1848*, déjà cité, t. I, p. 66, « Divers essais de barricade avaient eu lieu dans les rues de Cléry, du Cadran, du Petit-Carreau et de la Pointe-Saint-Eustache. Une société secrète, *La Dissidente*, prenait la part la plus active à ces préludes insurrectionnels. » Les conspirateurs se réunirent le soir sous les colonnes du Palais Royal. Il y avait là : Pilhes, Baune, Grandménil, Albert, Caussidière, puis Delahodde et Chenu. Sobrier distribuait des armes chez lui, rue de Rivoli.

2. « Le mouvement commença avec ensemble, mais, par une incurie que je ne puis m'expliquer, plusieurs troupes furent détournées de leur point d'occupation par des ordres contradictoires émanés de différents généraux ; tel point se trouvait occupé par des troupes, tandis que tel autre point était totalement dégarni. Première faute capitale qui donna de l'indécision aux opérations, entrava la transmission des ordres et facilita sur certains points

Aucune cohésion ne s'établit entre elles ; leur désarroi est complet. Habituées à obéir, ne recevant pas d'ordre, en attendant à toute heure, lasses, elles se découragent. Malgré leur attitude réservée, sur plus d'un point, on les provoque ; d'un coup de pistolet déchargé en pleine poitrine, à bout portant, un enfant tuera le commandant Saint-Hilaire au moment où il recommande à ses hommes de prendre garde à ne pas blesser les curieux (1). « Depuis vingt-quatre heures, son bataillon, placé sur le quai de la Mégisserie n'avait rien mangé ; il avait expédié des demandes de tous les côtés, elles restaient sans réponse. (2) » Les troupes s'ignorent, opèrent individuellement. Leur action, déjà si restreinte, va, de plus, être paralysée par la garde nationale qui, elle-même, appelée trop tard parce qu'on la redoute (3), jouera un rôle neutre, en attendant de trahir (4), servira de bouclier en tous

le développement de l'émeute. » Lettres du capitaine Amédée du Paty sur les journées de février. — *Collection A. L.*

1, 2. Lettres du capitaine du Paty.

3. « Au mois de février 1848, le gouvernement ne devait pas compter sur la garde nationale. Malgré les assertions du général Jacqueminot, il n'y comptait pas puisque, sous le coup même du péril, il répugnait à la convoquer. » Garnier-Pagès, déjà cité, t. IV, p. 297. Jacqueminot fut désespéré : « Le mercredi 23 février, M. Guizot ne quittait presque pas l'état-major. Le général Jacqueminot paraissait foudroyé ; il passait son temps la tête appuyée dans ses mains. » Lettres du capitaine du Paty.

4. Rue Vieille-du-Temple, le général Perrot, après avoir enlevé deux barricades à la baïonnette, allait en attaquer une troisième et s'en emparer quand une légion de la garde nationale déboucha en avant de la barricade pour traverser la rue, barra le passage, et, priée de s'arrêter, continua son chemin, conseillée par son officier qui, à la demande du général Perrot, pour toute réponse, fit signe à ses tambours de persévérer. « Toute la colonne défila, forçant ainsi la troupe à s'arrêter; lorsque le dernier peloton fut passé, la barricade avait plus de cinq mètres d'élévation et un feu nourri s'ouvrit sur la troupe. » L'animosité envers les troupes régulières ne fit alors que s'accroître. Le soir, on arracha ses épaulettes au capitaine d'état-major de La Barre; on renversa de son cheval le capitaine Lepic; le major de Montfort, portant des vivres, à pied, fut presque écharpé. Les soldats ne trouvaient pas de capsules dans leurs caissons de cartouches et criaient à la trahi-

cas, à l'insurrection en lui permettant de se développer à son aise. Enfin le sang coule sérieusement, vers sept heures et demie, près de la barrière Monceaux : le peuple tire le premier (1), les troupes répondent et quatre insurgés tombent. — Cet incident n'enlève rien à l'optimisme du roi ni à celui de son préfet. Vers minuit et demi, « la physionomie du préfet annonce la sécurité, la satisfaction même... ; d'après son agent et dans son opinion, tout allait pour le mieux (2). » Cette sérénité demeurait indéracinable, malgré de nombreux avertissements ; le 20, on lui avait répété sans succès : « Vous vous trompez et vous trompez le roi ; » Gabriel Delessert n'avait rien voulu entendre (3).

Le lendemain, au cœur de Paris, entre les boulevards, les quais, la rue Montmartre, la rue Vieille-du-Temple, la révolution commence à s'organiser, réquisitionne les armes, dépave les rues, dresse de nouvelles barricades ; la fusillade crépite. Dans la rue des Filles-du-Calvaire, on tire deux coups de canon. Un peloton de cuirassiers, chargé de refouler un attroupement, voit la garde nationale croiser la baïon-

son. « Etait-ce incurie ou trahison de la part des personnes chargées de veiller aux différents services, Dieu seul le sait; mais dans tous les cas, il y avait défaut de surveillance de la part des chefs supérieurs. » — Lettres du capitaine du Paty. — Maxime Du Camp raconte qu'un soldat laissait fouiller dans son sac à cartouches par un gamin et s'écriait, devant l'étonnement d'un curieux: « Oui, mon bourgeois, c'est comme cela puisqu'on nous lâche. » *Souvenirs*, déjà cités.

1. « Il est certain que les premiers coups de fusil partirent du peuple, mais le premier sang fut versé par les soldats. » Garnier-Pagès, déjà cité, t. I, p. 305.

2. *Idem*.

3. Maxime Du Camp critique ainsi le préfet, ce qui est assez piquant. « Ses agents, dit-il, en nombre insuffisant, ne lui apportaient que des informations incomplètes et le préfet avait pour le roi un dévouement excessif qui ne lui permettait pas de croire à une chute possible. » Les membres du conseil municipal, venus l'avertir, furent sèchement éconduits. *Souvenirs*, déjà cités.

nette devant lui. Une colonne importante marche sur la Chambre.

Au milieu du mensonge ou du silence, M. de Montalivet, comprenant le danger, vient dire la vérité au souverain. Louis-Philippe ouvre les yeux — sans voir. Au lieu d'admettre la situation et d'y faire face, il s'épuise « à comprendre un si prodigieux changement dont les conséquences le troublent. Roi de la bourgeoisie, que devenait la royauté si la bourgeoisie retirait son concours ? Cette royauté serait-elle assez forte pour résister seule à la réaction double et simultanée des classes aristocratiques et de la multitude (1) ? »

Le roi ne sait plus agir ; s'y résoudre nécessite de sa part un effort trop douloureux. Il revient à l'arme habituelle, qu'il a trouvée dans son berceau, à la ruse ; il l'a vue si souvent victorieuse qu'il la croit invincible ; « plus confiant dans son habileté que dans sa fortune, il s'abandonne au temps (2). ». — La ruse n'est pas toujours une conseillère suffisante et il y a des cas où elle apparaît la pire ; elle fait sacrifier au roi le meilleur de ses ministres, malgré ses côtés étroits, voulus d'ailleurs, malgré cet amour de l'impopularité si légitime parfois, si fièrement honorable pour l'orgueil, et qui devient une faute, érigé en système. Cependant, Guizot retient dans cette mêlée d'intérêts étroits, dans cette atmosphère pesante, au milieu de ces hommes où seul, peut-être, à la rigueur, Ledru-Rollin possède un souvenir du véritable frisson révolutionnaire. A part Lamartine, le pur, Girardin, lucide et calculateur, le front beau, barré

1. Garnier-Pagès, déjà cité.
2. *Idem*. Le soir, même confiance. Le roi écrit à dix heures au maréchal Gérard que tout va le mieux du monde. Castille, déjà cité, t. I, p. 147.

d'une mèche qu'il n'oublie pas de rêver napoléonienne, à part Bugeaud, ce bon brave homme, je ne remarque guère que Morny, réservé, attendant son tour sans impatience derrière son allure d'amateur, car il arrive d'ordinaire à la Chambre la cravache et les gants blancs à la main, les éperons aux bottes, et le « cigarre » à la bouche (1) ; le reste ne mérite pas de porter un nom (2) ; le reste, quelques inconnus et quelques oubliés exceptés encore, tient du troupeau, presque du cirque ; c'est le parlementarisme moderne où tout avorte, où glissent les meilleures consciences, et dont la bourgeoisie a fait l'instrument de sa fortune. Par delà cette armée molle du verbe sans foi et de la rhétorique ampoulée, il n'y a rien. « Louis-Philippe, trop jaloux de son autorité, trop confiant dans son propre génie, reste à découvert derrière cet appareil mensonger d'un gouvernement dont la France ne respecte plus rien, ni le caractère moral, ni les actes politiques et dont, tout à l'heure, elle va secouer avec indignation le poids inerte (3). »

Guizot a-t-il conscience, cette fois, de ce qu'il en est ? Sans doute. Le dégoût a commencé. Il évite de lever la tête vers la galerie où il sait que sont ses deux filles. Dans la débâcle de son système et de tout, devant l'inconnu, tant qu'il est en fonctions, le fils de Genève — d'un protestantisme si catholique — se maintient, bien que devenu impossible, « clair de lune de lui-même (4) », magnifique à force de dédain.

1. *La Chambre des députés actuelle daguerréotypée par un sténographe*. Paris, Lesique, s. d. Législature de 1847 à 1851.

2. « De tous côtés, de tous les rangs, en haut et en bas, à droite et à gauche, dans cette Chambre souveraine, que de scepticisme, d'hypocrisie ! Quelle confusion morale ! Triste spectacle qu'une telle réunion d'hommes chargés des destinées d'une telle nation ! » Daniel Stern, déjà cité, t. I.

3. D. Stern, t. I, p. 113.

4. Castille, t. I, p. 147.

Quand il annonce à la tribune son successeur et que les bravos éclatent, il ne bouge pas sous l'insulte; aucun pli de ce fin visage ne laisse voir le drame intime. « L'interruption qui vient de s'élever, dit-il simplement, ne me fera rien ajouter ni retrancher à mes paroles ;... tant que le cabinet actuel sera chargé des affaires, il maintiendra ou rétablira l'ordre, fera respecter les lois, suivant sa conscience, comme il l'a fait jusqu'à présent. » Pas de plus belle apparence. Mais, pour la soutenir, il faudrait un hardi coup de main et, dans des cas si graves, le conciliateur radical ne sait plus de quelle manière concilier; comme son roi, le doctrinaire ne peut plus agir; il est prisonnier des formules, des circonstances, des lois, de cette machine parlementaire qui ne fonctionne déjà plus; il compte aussi sur une revanche; enfin il en veut peut-être plus encore au monarque qui l'abandonne et à la chute duquel, dans une certaine mesure, il a contribué par son intransigeance, qu'à l'opposition injurieuse dans son triomphe. La dernière fois du règne et de sa vie, il possédait cette tribune; la Chambre des députés de Louis-Philippe ne devait plus se réunir et elle était morte avant d'avoir senti, même obscurément, qu'elle ne vivait point. La Chambre des Pairs quitta la scène avec la même inconscience; elle renvoyait la discussion au lendemain, sans se douter que ce lendemain n'existerait jamais pour elle. Trois heures et demie sonnèrent à ce moment : c'était un glas (1); la pairie avait déjà cessé. Ainsi tombent

1. Pour la majorité du pays, elle avait préparé sa condamnation en montrant à nu l'esprit dont elle était animée le jour où Montalembert, au sujet des affaires suisses, s'empara de la tribune. Saisi d'une sorte de fureur, l'orateur catholique, après un tableau effrayant du radicalisme, dépeignit à l'Assemblée ses droits méconnus, « son sanctuaire bientôt violé, peut-être, par de nouveaux barbares qui la contraindraient à payer, au prix de son patrimoine, la rançon de ses votes et de ses arrêts. Puis, remontant à la cause

naturellement, sans secousses, par un temps sans brise, légèrement orageux, des fruits trop mûrs.

Le roi reste seul. Sa défense, réduite à peu de chose, est celle de l'agonie. L'action réelle se concentre au dehors, dans les rues de la capitale, et fait dépendre d'elle le vaudeville dramatique qui se joue dans l'intérieur du palais. Le drame n'est plus là, la bourgeoisie n'ayant pas encore compris qu'elle se livrait en ne défendant pas son prince, n'ayant rien distingué du fait considérable qui était en train de se passer. Devant l'homme des faubourgs traversant en maître le boulevard des Italiens et des Capucines, elle s'était raillée et avait fermé ses volets, — pour mieux persévérer dans son aveuglement. Il y avait ici une sorte de symbole. « Pour la première fois, le peuple brisait les mailles du réseau d'argent que la classe moyenne tendait depuis soixante ans sur la nation : le cens électoral. Par ce seul fait, il mettait le pied dans le plat parlementaire. Il disait à la classe régnante : Part à deux ! Part à tous ! Audace inouïe ! Phénomène politique inconnu dans les fastes historiques du peuple français (1). » Un tableau plus grave aurait dû éclairer, tout au moins, le gouvernement : place du Panthéon, la garde nationale, l'armée républicaine et le peuple, s'étant trouvés en face les uns des autres, fraternisèrent, et le colonel de la garde nationale fut forcé de se retirer tandis que ses officiers et ceux de la ligne se serraient la main ; tout le monde, sur ce point, se trouvait « en harmonie contre le pouvoir (2). » Devant une mêlée aussi confuse où tous

première de ses maux, de ses désastres, de ses catastrophes imminentes, il lançait l'anathème au dix-huitième siècle, à la Révolution française, à Voltaire, à la Convention; il maudissait le génie même des temps modernes. » Stern, déjà cité.

1. Castille, déjà cité, t. I, p. 145.

2. Castille, t. I, p. 162.

participaient au débat dans un même sens, avec des sentiments différents, on arrive à se persuader que la révolution s'est bien faite seule. L'indécision se rencontrait partout, chez les révolutionnaires comme chez les gouvernants, à la suite du malaise profond entretenu par un pouvoir dont la sagesse avait consisté en une série de retraites. Par-dessus l'ensemble, quelque chose de vague domine. Est-ce une action secrète nettement poursuivie ? Est-ce l'élan qui soulève le peuple à certaines heures où toutes les autres classes de la nation ne savent plus que se terrer dans une défensive avant tout égoïste ?... L'expérience autorise cette affirmation : si les classes dites dirigeantes se tenaient au courant, si la compréhension réelle, et pas seulement apparente, allait de pair avec le pouvoir et la fortune, il n'y aurait jamais de révolutions, le désastre d'une guerre étrangère excepté.

Il manquait à la crise de 1848 un événement assez tragique pour la justifier aux yeux des masses, — ce qui semble prouver qu'elle ne possédait pas en elle-même une raison suffisante d'aboutir ; l'illuminisme d'un inconnu ou, simplement, sa fureur momentanée, ou encore, peut-être, l'exploitation de sa foi naïve et la fougue naturelle d'un soldat corse allaient le créer. Telles sont, à moins de révélations (1), les deux pierres à feu d'où jaillit l'étincelle ; s'il y eut un préparateur de la rencontre, ce mystérieux demeure inconnu et il n'est pas possible d'accuser les sociétés secrètes plus que la réaction ; ce qu'on a le droit de dire, étant donnés certains faits et certaines mises en

1. On songe ici malgré tout, malgré soi, au mot de Disraëli, placé mieux que personne pour savoir bien des choses : « Le monde est, en réalité, gouverné par des gens et des forces qu'on ne soupçonne guère. »

scène, c'est que la balance penche imperceptiblement vers la première hypothèse (1).

1. Je ne connais aucune preuve formelle permettant d'établir que les sociétés secrètes soient responsables du massacre. Lagrange doit être écarté, nous verrons pourquoi plus loin. Lamartine n'a pas osé conclure bien qu'à plusieurs reprises il paraisse croire à une organisation occulte. Étant donné, d'ailleurs, Lamartine, étant donné l'esprit conservateur dans lequel il fut révolutionnaire et la tournure que prit avec lui, — malgré lui, peut-être, — le gouvernement, son opinion ne peut rien trancher. Les livres qui traitent des sociétés secrètes sont, d'autre part, déplorables, conçus dans un esprit de haine et de politique combative évident. Une trop grande part de leur argumentation reste dénuée de preuves suffisantes. De Saint-Albin à Rosen, à Léo Taxil, à Diana Vaughan et aux modernes niaiseries parues en si grand nombre sur la question, ils sont les mêmes ; tous demeurent suspects. Voir, entre autres : *Souvenirs d'un trente-troisième ; Adriano Lemmi*, etc., par Domenico Margiotta, Delhomme. Paris et Lyon, s. d. — Abbé Cyr, *La franc-maçonnerie dans sa véritable signification*, etc., 2 vol. Liège, 1854. — *La franc-maçonnerie, en elle-même et dans ses rapports avec les autres sociétés secrètes de l'Europe notamment avec la Carbonarie italienne.* — Mgr de Ketteler, *Freiheit, Auckoritoet und Kirche*, 1865, et *Kann Ein Christ Freimaurersein*, 1869. — Deschamps, *La franc-maçonnerie, son caractère*, etc., Tournai, 1863. — Deschamps, *Des sociétés secrètes et la société, ou philosophie de l'histoire contemporaine.* Avignon et Paris, 1880, 3 vol. — Mgr Dupanloup, *Etude sur la franc-maçonnerie.* Douniol, 1875. — Crétineau-Joly, *L'Eglise romaine en face de la Révolution.* — Pachtler, *Der Gotze der Humanitoet oder das positive der Freimaurerei*, Fribourg, 1865. — Les livres d'Armand Neut, d'Eckert, etc., etc. d'un autre côté, les livres des maçons mêmes, de Clavel, de Bédarride, de Rébold, etc., etc., et dont il serait trop long de donner la liste ici, sont également doctrinaires, se montrent souvent puérils, ne disent rien ou ne veulent rien dire, et ne traitent jamais que du passé. Il faut ajouter que certaines sociétés secrètes de 1848, les plus avancées, n'avaient pas toujours des rapports avec le Grand-Orient, qui aidait souvent la police, d'ailleurs, dans ses recherches, et vivaient à part. Sur ces questions, l'*Histoire de la Révolution de 1848*, de Victor Pierre, est intéressante, mais il est fâcheux d'ignorer les documents qui permirent à l'auteur les lignes suivantes : « En résumé, un club neutralisant toutes les forces révolutionnaires, organisant les élections et ne soutenant le gouvernement qu'à condition que celui-ci se conforme à la tradition et aux sentiments du club, autrement déserter sa cause et le combattre comme on avait combattu la monarchie, tel était le programme du Club de la Révolution et celui du Club des Clubs. Tout s'y trouve annoncé, l'organisation, les manifestations, la bataille. » (T. I, p. 116.) Sous la Restauration et la moitié du règne de Louis-Philippe, on reconnait le mouvement ; ici, on ne fait guère que le deviner. Que l'action existe, je le pense, mais

La bourgeoisie illumine, croyant tout sauvé par un changement de ministère. Un homme au visage nerveux, la voix ardente, va de barricade en barricade et, à la lueur des torches, entraîne le peuple. C'est Sobrier. Des bandes s'alignent, rythmant le pas. L'une d'elles passe à neuf heures sous les fenêtres du *National*. A dix, une autre, qui vient de la Bastille, débouche sur les boulevards. Tout en chantant : « Mourir pour la patrie ! » elle gagne à son tour l'ancien journal de Carrel. Marrast la harangue. Ses paroles, qu'il accompagne de gestes véhéments, ne présentent pas un sens bien précis, mais n'en déchaînent que mieux l'enthousiasme ; un passage vaut d'être retenu : « Enfin n'oublions pas que cette victoire n'est pas seulement une victoire pour la France ; c'en est une aussi pour la Suisse et pour l'Italie ! » Les applaudissements redoublent. Un homme de haute taille, le visage maigre et pointu entouré de cheveux noirs, prend la tête de la colonne et la lance dans la direction de la Madeleine. Un drapeau rouge flotte au vent. La colonne ne rencontre pas de résistance ; on la regarde même sans crainte. Dans cette foule indifférente ou

que la révolution de 1848 et le massacre du boulevard soient le résultat d'une trame maçonnique, voilà ce que je ne crois point, ce dont je doute, en tout cas, jusqu'à nouvel ordre, car, actuellement, on ne peut le prouver. Il y eut là quelque chose qui dépassa tous les cadres, toutes les tentatives, toutes les prévisions. (Voir la note suivante à propos de Lagrange.) C'est le 21 seulement que Caussidière indique une réunion importante à la *Réforme* et, malgré les espérances, rien de formel n'est décidé. « On convint, dit-il, de se rendre le lendemain, isolément, et les mains dans les poches, sur la place de la Madeleine pour observer les choses et entraîner l'opinion publique contre la royauté. On devait au cas où la lutte s'engagerait, se rallier immédiatement au bureau de la *Réforme*, afin de coordonner le mouvement avec vigueur et de lui donner le caractère républicain. » (*Mémoires*, t. I, p. 37.) Sur le drame du boulevard des Capucines, Caussidière est fort silencieux : « Le hasard avait relevé la révolution. » (T. I, p. 46.) Au cas que quelque chose ait été concerté, il semble que ce fut à la *Réforme*.

gouailleuse, trois jeunes gens qui devaient devenir célèbres partageaient le sentiment général, Flaubert, Bouilhet, Maxime Du Camp. Ce dernier, longtemps après, se rappelait toujours l'homme qui précédait la colonne, « et semblait la guider. C'était un grand garçon d'une quarantaine d'années, coiffé d'un chapeau mou d'où s'échappait une belle chevelure bouclée qui tombait jusque sur le collet d'une vareuse bleuâtre ; sa longue barbe brune flottait sur sa poitrine (1) ; je

1. Ce détail, si les souvenirs de Maxime Du Camp sont exacts, suffirait à prouver que ce n'était pas Lagrange : Lagrange portait une barbiche en pointe, assez courte. D'autres choses le prouvent également. Lagrange était, à ce moment même, au Gros Caillou où il cherchait à soulever les ouvriers de la Manufacture des Tabacs. Louis Blanc parle de même, mais si son témoignage semble suspect, celui de Maxime Du Camp n'a aucune raison de l'être. Lagrange avait bien été au *National*, mais il en était sorti seulement après le passage de l'émeute. Enfin, mieux que tout autre, un fait démontre que l'homme au paletot jaune n'était pas Lagrange, c'est que l'homme fut tué ; et Lagrange mourut à La Haye en 1857. Thureau-Dangin, dans son *Histoire de la Monarchie de Juillet*, s'est arrêté au récit de Du Camp. Delahodde, qui a beaucoup contribué à la légende de Lagrange conduisant la manifestation, sans rappeler même ici les raisons qui permettent le doute devant plusieurs de ses témoignages, n'affirme même pas. Il écrit, sans plus : « Ce signalement s'applique assez exactement à M. Lagrange. » Lamartine se contente d'avancer que l'on crut reconnaître Lagrange. Chambaron, secrétaire d'Odilon Barrot, dit aussi qu'il a cru reconnaître Lagrange. Seul, à ma connaissance, le capitaine Amédée du Paty risque une accusation formelle ; mais sa lettre, écrite en 1849, est celle d'un officier exaspéré de tout ce qu'il a vu et qui, sur ce point, ne s'est pas rendu minutieusement compte de la question ; il n'était pas sur le lieu de la scène et raconte, selon toute vraisemblance, ce qu'il a entendu dire. Furieuse d'avoir passé pour vaincue, l'armée exècre tous les révolutionnaires par principe, quels qu'ils soient, et accueille tous les bruits qui les accusent. Pour ma part, je crois que *le National*, *la Réforme* ainsi que le parti révolutionnaire étaient navrés de voir mourir la révolution et de penser, devant la joie générale qui éclatait ce soir-là sur les boulevards, que Louis-Philippe allait continuer son règne ; mais si je crois qu'ils activèrent par leurs discours le courant ralenti, je ne vois personne parmi eux d'une trempe assez exceptionnelle, encore que monstrueuse, pour assumer la responsabilité de faire couler le sang. L'homme qui déchaîna la catastrophe agit de lui-même, à mon sens, par suite d'une exaltation facile à comprendre, surtout s'il était ivre, et sans savoir ce qui en résulterait. Ayant injurié le colonel grossièrement, la foule excitant à la fois

l'avais regardé avec soin, croyant reconnaître en lui un modèle qui posait le Christ dans les ateliers ; il paraissait fort exalté : sa voix avait des intonations éraillées par la fatigue et peut-être aussi par l'eau-de-vie : il brandissait une torche qu'il secouait avec une sorte d'énergie sauvage (1). » Les jeunes gens rentraient pour entendre Bouilhet lire sa dernière œuvre, un poème, *Mélœnis*, « conte romain ». En soulevant le marteau de sa porte, Du Camp répond à Flaubert, qui lui dit entendre un feu de peloton, qu'il est fou et

la colonne insurrectionnelle et les soldats, — car la foule a aussi sa part de responsabilité dans l'affaire, — le meneur, devenu un chef en quelque sorte, jugea qu'il ne pouvait plus reculer. — Voici le passage du capitaine du Paty : « Vers neuf heures du soir on vint me dire à l'état-major que tout était terminé, le ministère se retirant : ce fut une joie générale : on illumina. Ce n'était pas le compte de MM. du *National*. Un M. Lagrange partit avec trois ou quatre gardes nationaux armés de torches, criant qu'ils allaient brûler l'hôtel des Capucines. Une foule de curieux les suivit. Les réverbères étaient éteints. Une compagnie d'infanterie, stationnée à la Madeleine, à la vue de cette foule, partit au pas de course à sa rencontre ; les torches étaient éteintes ; Lagrange tira un coup de pistolet sur la troupe stationnée à l'intérieur du ministère et se jeta à plat ventre. Le poste du ministère, se sentant attaqué, riposta par une décharge qui porta en plein sur le premier plan de la compagnie arrivée de la Madeleine, celle-ci riposta et tua plusieurs chevaux et dragons arrivant par la rue Neuve-du-Luxembourg. On s'aperçut alors trop tard de la méprise. Le chef d'état-major de Lavaux-Coupet fit ramasser les morts, les fit placer le long du jardin, recommandant à une compagnie d'infanterie de les garder ; il revint tout pâle raconter cette catastrophe à M. le duc de Nemours. Un moment après, le capitaine de Gaujal vint annoncer que la compagnie placée devant le jardin des Affaires étrangères venait d'être déplacée par ordre supérieur (de qui ?) et que les cadavres, saisis aussitôt par des gens postés là à dessein, étaient colportés nus dans Paris. » Une petite brochure parue à l'époque, qui se vendait cinq centimes dans les rues, établit aussi dans le massacre du boulevard des Capucines, non sans se montrer tendancieuse, le fait d'une conspiration : *Révolution de 1848. Véritables causes du massacre qui a eu lieu sur le boulevard des Capucines, en face de l'hôtel de M. Guizot, dans la soirée du 23 février 1848, racontée par un témoin oculaire. Conspiration de cent cinquante républicains et condamnés politiques dans les bureaux du journal La Réforme.* Se vend au bureau de l'Association, rue Rambuteau, 15.

1. M. Du Camp, *Souvenirs*, déjà cités, p. 54, 55.

que le bruit a été causé par des enfants jouant avec des pétards.

Flaubert a deviné juste. Devant l'hôtel Guizot, le peuple s'est vu le chemin barré par un détachement du 14e de ligne. Appuyé par un officier de la garde nationale, M. Blot (1), le peuple a revendiqué ses droits et prétendu qu'on devait lui livrer passage. Vainement les officiers, avec douceur, lui ont fait connaître les ordres formels dont ils sont contraints d'assurer l'exécution ; vainement, tandis que l'insurrection continuait d'avancer, ils ont maintenu leurs hommes ; ils vont être forcés de rentrer sous le porche du ministère des Affaires étrangères. Le colonel Courand réussit une dernière fois à convaincre de son mandat ; on crie même : « Vive la ligne ! (2) » — « Je suis très touché, dit le colonel, de votre sympathie, mais je dois faire exécuter des ordres supérieurs ; je ne puis vous laisser passer ! » L'homme à la vareuse bleuâtre fait un pas : « Vous n'êtes que de la canaille ; je vous dis que nous passerons ; c'est notre droit. » Les soldats commencent à murmurer. Courand lève la main pour les faire taire et répond encore : « J'ignore quel est votre droit, mais je sais quel est notre devoir et je n'y faillirai pas. — Toi, réplique le meneur, tu n'es qu'un blanc bec et je vais te griller la moustache (3). » Il porte sa torche au visage de l'officier qui

1. Ch. Robin, déjà cité, p. 246. Le récit de ce narrateur est assez tendancieux. D'après lui, les troupes tirèrent par ordre. L'officier du nom de Blot aurait été tué. Robin fut un des combattants de 48.

2, 3. M. Du Camp, déjà cité. *Le National* donnait la mesure de sa mauvaise foi en racontant simplement : « Ce soir, à dix heures un quart, un rassemblement s'est porté au ministère des Affaires étrangères en chantant la *Marseillaise* et *Mourir pour la patrie*. Tout à coup, sans aucune sommation, sans la moindre formalité légale, une décharge à bout portant a été dirigée contre cette masse désarmée. Cinquante-deux personnes sont tombées par terre, mortes ou blessées ; un cri d'horreur et de vengance est parti

rejette vivement la tête en arrière. Un sergent de grenadiers, corse d'origine, Giacomoni, très dévoué à son colonel et que ce qui précède avait déjà outré, couche en joue l'insolent. Le capitaine de Ventimy l'arrête en lui signifiant de rester tranquille. « Trois ou quatre fois de suite, la même scène se renouvelle (1). » La foule, massée sur les trottoirs, n'a pas pris une part directe au mouvement, aussi crie-t-elle : « Ils passeront ! ils ne passeront pas ! » L'inconnu se rapproche du lieutenant-colonel : « Une dernière fois, veux-tu nous laisser passer? » Sur la réponse négative de Courand, il essaie à nouveau de lui brûler le visage en le frappant avec sa torche. Le colonel crie : « Croisez la baïonnette ! » Giacomoni ajuste l'agitateur et fait feu. L'individu tombe, brûlé à bout portant (2). Les soldats, exaspérés, tirent aussitôt, presque en même temps, affolés, avec une précipitation telle qu'ils s'atteignent les uns les autres. Une cinquantaine d'hommes s'abattent, peut-être un peu plus (3) ; le reste se jette à plat ventre ou s'enfuit. Le colonel Courand, dressé sur ses étriers, crie à son régiment : « 14e de ligne, vous vous déshonorez ! (4) »

L'émeute possédait maintenant les morts nécessaires et pouvait appeler à la vengeance. Elle le fit avec raffinement. Un chariot qui se trouvait là, par hasard, servit de théâtre. Seize cadavres y furent entassés, de la façon la plus propre à exciter l'horreur. Faut-il penser encore ici, avec Lamartine, à une action préméditée (5)? Le peuple a très naturellement l'instinct

aussitôt du sein de ce peuple victime d'un abominable guet-apens... »

1, 2. Du Camp, *idem*. Du Camp dit que Giacomoni ne parlait jamais de la soirée du 23 février.

3. Castille parle d'une centaine d'hommes.

4. Du Camp, p. 68.

5. Faut-il croire même que des tombereaux avaient été préparés à l'avance, qu'ils étaient tenus en réserve dans la colonne des

de la mise en scène ; il est comédien de bonne foi, dans des circonstances de ce genre principalement ; et lui aussi, à cette époque, possède son côté de romantisme ; il n'a pas été entendre sans résultat les drames d'Alexandre Dumas ou de Bouchardy. Lamartine est dangereux à croire. Par l'effet de ce même romantisme qui poussait le peuple à créer un décor, il se laissait aller à évoquer, un peu partout, quand l'action dépassait ses calculs, le mystère plus ou moins profond des sociétés secrètes. « Un plan invisible, dit-il, combinait évidemment ces mouvements. Le souffle unanime d'une révolution soulève des masses. Des conjurés seuls peuvent en gouverner avec tant de précision les hasards et en diriger ainsi les évolutions (1). » Quoi qu'il en soit, le tombereau roule dans Paris comme une apothéose funèbre. Les conducteurs s'arrêtent, prennent un ou deux cadavres et les montrent à la foule pour lui apprendre comme on assassine le peuple (2). Ce chantage macabre réussit. On

insurgés? En dehors de toute question de parti, il n'est pas mauvais de remarquer que ceux qui montrèrent une certaine incapacité gouvernementale en face de la révolution sont justement ceux qui penchent vers cette opinion, sans doute pour expliquer leurs tendances et légitimer les exécutions de juin. Du Camp, qui me semble plutôt conservateur, dit pourtant que le chariot avait été rencontré par hasard et qu'il « transportait une famille d'émigrants à la gare de l'Ouest ». Castille écrit : « Tandis qu'on transportait les moins grièvement blessés dans les hôpitaux, on amène un tombereau qui passait par hasard rue Neuve-des-Augustins et dans lequel la malveillance a voulu voir l'instrument d'une mise en scène préméditée. » Sur le coup de feu, sauf dans le récit de Du Camp, ce ne sont toujours que des on-dit : « La cause réelle n'en est pas encore suffisamment expliquée ; en effet, suivant une autre version, un coup de feu parti sans qu'on connût l'auteur et qui paraissait dirigé sur la troupe, aurait occasionné cette catastrophe qui motiva la reprise des hostilités au moment où elle semblait suspendue. » *Journées de la Révolution de 1848*, par un garde national, Paris, Veuve Jouet, 1848.

1. Lamartine, déjà cité, t. I.

2. « Le charretier Junioux conduit par la bride ce char funèbre qui laisse derrière lui une pluie de sang. Deux prolétaires sont

[illegible] Il y [illegible] se voulait [illegible] franc-maçon. [illegible] *Histoire de la* [illegible] Il aspirait à dépas- [illegible] ordinaire. De Doullens, [illegible] à ses adeptes de [illegible] et de se perdre en vou- [illegible] « Laissons là le bonnet [illegible] le barage fantasmagori- [illegible] *Les* [illegible] *Peuple*, journal mensuel de [illegible] Une autre phrase devait déplaire au *Grand Orient* : « [illegible] que le protestantisme est notre contre-pied [illegible] que nous devons nous garder de tout con- [illegible] religion de l'égoïsme et de l'individualité. La liberté [illegible] l'égoïsme et l'avarice... » Proudhon, qui, pourtant, était franc-maçon, se plaint aussi que l'on demeure enlisé dans les routines révolutionnaires et réclame des hommes jeunes. Voir : A. Darimon, *A travers une Révolution*, Dentu, 1884. Le Grand Orient eut, en 1848, un rôle excessivement prudent, très calculé. Il est même assez difficile de connaître son action. On la saisit ici

eut le triste courage d'appeler une bonne aubaine (1). » On sonne le tocsin, on pille les boutiques d'armuriers, on complète les barricades.

Le tombereau, pendant sa promenade, a repassé devant *le National*. Armand Marrast est remplacé par Garnier-Pagès, la camomille après le thé au cognac. Le ton a naturellement changé ; *le National*, tout à l'heure menaçant, ses menaces ayant maintenant porté leur fruit, épouvanté du résultat obtenu, est devenu tout à fait partisan du calme, et son nouvel orateur prêche l'apaisement : « Le malheur qui nous frappe ne peut être attribué qu'à un malentendu. De grâce, rentrez chez vous, ne troublez pas l'ordre. Il y a un coupable ; justice sera faite. Nous obtiendrons que le gouvernement prenne soin des familles des victimes. Mais renoncez à cette démonstration qui peut amener des malheurs plus grands. » Le peuple se fâche en entendant ces étranges paroles ; il ne comprend plus rien à ses premiers meneurs et, logi-

et là, puis elle échappe. Sur les médailles frappées du 22 février au 20 décembre, on en relève environ cent neuf où apparaissent les signes maçonniques. Voir: *Souvenirs numismatiques de la Révolution de 1848*, Paris, Rousseau s. d. Des médailles à signes maçonniques glorifient à la fois les martyrs de juin et Cavaignac; on remarque également le triangle sur une médaille de Louis-Napoléon. Les insignes pour la boutonnière furent nombreux ; les soldats de la garde mobile en portaient un au commencement de mai, un bonnet phrygien au-dessus d'un écusson aux couleurs nationales où pendait un petit triangle. Beaucoup de brochures arborent aussi l'équerre avec le fil à plomb ou le compas : *L'Almanach du Peuple*, le *Projet de constitution* présenté à l'Assemblée Nationale par A. Billiard, *La vérité aux paysans, aux ouvriers, aux soldats*, par Th. Muret, *Le mot d'ordre*, *L'organisation du travail* par Ramon de la Sagra, etc., etc.

1. M. Du Camp, déjà cite, p. 70. — Delahodde, malgré la haine probable qu'il porte à ceux qu'il a trahis et par lesquels il a été, ensuite, démasqué, dit catégoriquement : « Tous les prétendus chefs, les Caussidière, Albert, Flocon, Sobrier, Marrast, étaient plus que jamais des individualités perdues dans les événements; la révolution glissait et s'avançait d'elle-même dans la mare du boulevard. » L. de La Hodde, *La naissance de la République en février 1848*. Paris, 1850.

que, se détourne d'eux, comptant bien en découvrir d'autres. Il les trouve à *la Réforme*. A la fenêtre, apparaît la figure bilieuse de Flocon. « La satisfaction sera terrible, s'écrie-t-il. Faites voir à toutes les familles l'épouvantable ouvrage qui vient d'être fait, et que l'exécration publique anéantisse la tyrannie ! » Le tombereau s'arrête enfin à la colonne de Juillet. 1848 communie avec 1830 par le baptême du sang. Cent mille hommes travaillent dans l'ombre à fortifier la révolution en marche. Le roi des barricades accepte la retraite de M. Molé que la grandeur des circonstances effraye, charge Odilon Barrot et Thiers de former un ministère nouveau, — livre ainsi, en ne faisant que du parlementarisme, la ville au désordre ; et ses troupes se replient sur le Palais Royal et la place de la Concorde. Les nouveaux ministres, surenchérissant sur leur maître, donnent l'ordre de cesser le feu ; ils annoncent qu'ils vont dissoudre la Chambre. Aux Tuileries, le grand mot a déjà été prononcé : « Il est trop tard ! » Il n'y avait qu'à décréter l'état de siège. Mais la capitulation continue. Bugeaud a beau prévenir le roi qu'il est perdu s'il n'agit au plus vite (1) ; la population des faubourgs se fâchant de ce que

1. Bugeaud, au retour de la reconnaissance qu'il avait faite dans Paris, vint avertir le roi : « Sire, lui dit-il, c'est une insurrection organisée qui a saisi un prétexte pour éclater, la garde nationale est dupe, elle refuse de s'opposer au désordre, il faut concentrer l'émeute dans les quartiers populeux ; pour cela, il faut, depuis le Louvre jusqu'à la Bastille et les boulevards, depuis la Bastille jusqu'à la Madeleine, se ménager une ou deux grandes communications intermédiaires par les rues Richelieu, Montmartre, Saint-Denis et du Temple, bloquer l'émeute dans ces différents pâtés ; les gardes nationaux, fatigués, l'anéantiront eux-mêmes. — Je défends de tirer sur le peuple, dit le roi. — Eh bien alors, Votre Majesté est f..., reprend le maréchal. — Le maréchal rentra à l'état-major, pâle de colère, et raconta cette scène. Je revenais de porter un ordre au centre de Paris, nous étions une vingtaine d'officiers autour de trois ou quatre tables... » Lettre du capitaine Amédée du Paty. — Coll. A. L.

Bugeaud soit généralissime, Thiers le renvoie, ne prévoyant pas que son tour va venir. Odilon Barrot partage cette insouciance. Rempli de lui-même et sûr de son pouvoir, ravi de jouer un rôle qu'il imagine d'avance prépondérant, il sort pour calmer l'émeute, accompagné d'Horace Vernet en colonel de la garde nationale, chamarré de plaques et de cordons. A cheval tous deux, ils présentent un spectacle assez déplaisant (1). Ils parlent, ils exhortent sans obtenir grand succès. Acclamé un peu, Odilon Barrot est bientôt arrêté. On crie : « A bas Louis-Philippe ! » A l'extrémité du boulevard Bonne-Nouvelle « une volée de pierres et d'injures (2) » l'avertit qu'il a déjà fait son temps. Il revient à travers un silence hostile. Horace Vernet partage sa disgrâce. Ainsi, pendant quinze ans, ce centre gauche n'a cessé d'aboyer avec harmonie contre le gouvernement pour arriver à être, d'abord, le ministre d'une nuit et d'une courte matinée. D'un coup, de libéral, il devient réactionnaire. Et il rentre apprendre au roi, devenu son ami forcé, qu'au moment où il vient d'en recevoir un portefeuille, le peuple le lui a interdit.

Sur le boulevard, une sorte de troupe passe devant le magasin du confiseur Boissier. Les insurgés y ont une allure toute militaire; plusieurs portent le costume des équipages de la flotte. Ils défilent en bon ordre vers la rue de la Paix. En tête, un tambour de la garde nationale roule la charge. Arrivée place Vendôme, la colonne s'arrête ; les tambours battent au champ ; on présente les armes ; on agite les casquettes et une immense acclamation monte vers la statue de bronze :

1. M. Du Camp, p. 81. « On ne répondait guère ; quelques-uns riaient, d'autres haussaient les épaules ; l'impression générale était sévère. »
2. Du Camp, *idem* et p. 83.

« Vive l'Empereur (1) ! » A-t-elle été préparée ? Nullement. Elle est toute naturelle, toute véridique. A cette heure, il n'y a pas encore de parti bonapartiste constitué ; disséminé ici et là, en la personne de rares représentants, il n'a pas eu le temps de s'entendre ; s'il agissait, il ne le ferait que partiellement. Le peuple seul, de lui-même, songe à Napoléon ; l'âme des foules, instinctive, l'invoque ; inconsciemment, naïvement, elle essaie un hymne de foi ; elle appelle déjà une promesse de gloire, de révolution réalisée et d'ordre. Une des premières notes joyeuses de 1848 s'élève ainsi, comme de l'espoir, vers un dictateur. Et cet aveu involontaire est significatif. Jeté par les soldats de Waterloo, les demi-soldes de la Restauration, les combattants de Juillet et quelques soutiens du prochain Napoléon III, ce cri est encore celui des conspirations polonaises et italiennes, celui des conjurés de l'Epingle noire, celui de Didier, de Nantil, de Pailhès et de tant d'autres, celui des quatre sergents, celui qu'a retenu Carrel, noble enfant napoléonien (2), celui qu'a développé, malgré lui, Berryer, devant la Chambre des Pairs ; c'est le rythme du colossal ouragan qui salue le retour des Cendres. Il

1. Du Camp, *idem*.

2. Son ami Martin Maillefer l'en glorifiait dans le discours qu'il prononça sur sa tombe au cimetière de Saint-Mandé : « Il y a du génie napoléonien dans la manière dont le rédacteur du *National* a conçu et pratiqué le journalisme. » *Le National* du 26 juillet 1836. — Carrel, en Espagne, sert dans un régiment de volontaires, dit régiment de Napoléon II. Ainsi, onze ans après 1812, les amis des libertés espagnoles se présentaient avec le nom de Napoléon sous les mêmes couleurs tricolores et sous les aigles. Ce fait explique les cours de Quinet au Collège de France. Carrel dit lui-même de l'Empereur qu'il fut « le plus merveilleux génie que la politique et la guerre aient vu se développer dans les temps modernes... Quel autre eût su comme lui consigner, dans la législation dictatoriale, avec cette première nécessité d'un pouvoir fort, l'esprit de la Révolution?... » Il manqua peut-être surtout à Carrel le sentiment d'une certaine discipline intérieure.

vibre partout, il emplit l'Europe ; il enseigne le Nouveau Monde. C'est le cri même du siècle, du grand siècle individualiste et politique. Il exprime, à sa manière, formelle, la recherche de l'autorité qui réclame sa solution chaque jour plus impérieuse. Ce siècle veut construire ; il s'y efforce éperdument. La Montagne, Napoléon, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe sont des essais ; Louis-Bonaparte va en présenter un autre. Ce cri vers l'homme supérieur — ou simplement intelligent — naît, par deux fois, d'une révolution où les citoyens, peu à peu devenus des instruments dans la grande machine d'un État abstrait et tyrannique qui ne sait pas arrêter le désordre ni créer les conditions de la vie nouvelle promise par lui, réclament un maître vivant qui, par le développement auquel il s'efforcera lui-même, saura permettre au principe d'individualité de ne point périr. Ici, cet appel s'élevait dès le début, avant l'échéance, protestation anticipée.

*
* *

De tous les points de Paris, sans entente préalable (1), spontanément, les cohortes insurrectionnelles marchent sur les Tuileries ; elles en règlent le drame de plus près et vont hâter son dernier acte. Le palais, sans être encore ouvert, laisse du moins passer plus

1. « On se tromperait étrangement en supposant que les cohortes insurrectionnelles... aient obéi à une impulsion dirigeante. Paris était à peu près livré à lui-même. Le parti républicain se donnait à la vérité beaucoup de mouvement, mais ce mouvement était individuel. L'action des journaux et des chefs de parti, si faible, si hésitante le 21, le 22 et jusqu'au 28 au soir, s'était complètement noyée dans l'action générale. L'instinct tint lieu de mot d'ordre. Quant à la république, elle devait, pour ainsi dire, éclore spontanément sur un terrain si bien préparé. Il suffit aux républicains d'articuler son nom aux dernières heures du conflit, quand elle seule, à peu près, était devenue possible. » Castille, t. I, p. 228.

d'un hôte nouveau ; des gens inconnus y entrent avec autorité ; d'autres le quittent sans grand courage ; bientôt, on y entendra Girardin s'écrier : « Faute d'une presse, la monarchie va périr ! » Sous peu, Guizot, repoussé de tous, même par la reine, laissera le roi se débrouiller, perdu qu'il est sur le terrain de l'action directe. Lui qui, à dix-sept ans de là, dans les salons d'un ministère impérial, arborera, non sans ostentation, la cravate rouge où pend le bijou de la Toison d'Or (1), rase les murs jusqu'au 27 de la rue Vanneau puis, ne s'y trouvant pas en sûreté, dissimule ses traits sévères sous une ample coiffe, se déguise en femme et, la conscience légère, se cache chez une amie, Mme de Mirbel. — Les ministres survivent presque toujours aux princes, aux gouvernements ou aux thèses qu'ils ont servis, et même avec désinvolture ; ce sont, comme tant de grands hommes au XIXe siècle, des avocats.

Louis-Philippe sait de moins en moins quel parti prendre. Habitué à un seul champ de bataille, celui de l'opinion, — opinion déjà diminuée par celle du parlement, filtrée elle-même, à son tour, par le ministère, — il oscille en se trouvant cette fois face à face avec l'opinion seule, revendicatrice, soutenue par le nombre et par la force ; sur ce terrain nouveau, imprévu, où la besogne lui avait été servie préparée en 1830, il ne parvient pas à réaliser de manœuvres. Il continue toujours à ne point soupçonner sa chute imminente ; il ne demeure sensible qu'au danger ; et c'est le danger qu'il flaire, enfin, après son déjeuner pris à dix heures dans la galerie de Diane. « Mes voitures pour Vincennes ! » s'écrie-t-il. Aussitôt, il se ravise, il doute toujours que la partie soit perdue et,

1. Marquis de Belleval, *Souvenirs contemporains*. Paris, Vivien, 1900.

brave naturellement, énergique même quelquefois, il veut se rendre compte par lui-même. « Sire, on vous trompe ! » lui a dit le duc d'Elchingen. Cette parole le décide. Il endosse son uniforme et descend. Il monte à cheval, suivi d'un cortège assez déconcertant où les ducs de Nemours et de Montpensier se coudoient avec Thiers et Rémusat, où le général Lamoricière, affublé d'une capote de garde national, et le maréchal Bugeaud, sont mêlés à des civils, à de vagues officiers. Il passe les troupes en revue. On crie d'abord : « Vive le roi ! » Puis un autre cri domine implacable, insultant, étant données les circonstances : « Vive la réforme !... A bas le système !... » Le vieux roi comprend : « Ah ! je le vois bien, dit-il à Thiers, tout est fini ! » Il ne dissimule plus son abattement et rentre. Il monte dans son cabinet. On chuchote autour de lui. La fusillade du Château d'Eau scande sa méditation. A quoi songe-t-il ? Il lui reste à mourir debout puisqu'il a été le maître ; mais cette résolution ne fait pas partie de son « système ». Il y pensa, une seconde : « Allons aux barricades ! (1) » Malheureux roi ! Le mot n'éveilla que la crainte chez ces serviteurs de l'intérêt. Toutes les personnalités présentes ont je ne sais quoi d'épuisé ou de restreint ; comme le mécanisme constitutionnel, elles vont tomber d'elles-mêmes, mollement, platement. Il n'y a que des bavards autour du roi des Français (2), rien que des timides subordonnant tout aux paroles, aux théories, pas un homme

1. Pour tout ceci : Castille, Stern, Garnier-Pagès, Blanc, Robin, Delvau, Lamartine, etc.

2. «.... Nous trouvâmes une centaine de personnes discutant vivement, entre autres, M. de Lasteyrie (celui qui a des lunettes vertes), M. Emile de Girardin, et les uns proposaient l'abdication, d'autres voulaient que le roi restât avec la réforme électorale, d'autres voulaient la régence de la duchesse d'Orléans, d'autres, celle du duc de Nemours, c'était à ne pas s'entendre... » Lettre du capitaine du Paty.

d'action. — Louis-Philippe achève de se perdre. Il ne sait plus. Il est trop près de la tombe pour jouer sa vie. Peut-être aussi, combattu comme il l'a été, dégoûté des convoitises qu'il sait autour de lui, ressent-il une certaine indifférence. Son bon sens lui fait juger que la révolution est inévitable et que le peuple français, peu corrigible, a besoin de cette nouvelle expérimentation. Il est las de lutter contre ce qu'il sent venir depuis longtemps et que sa politique avait ajourné (1). — A deux pas du palais, dans la foule, un cri, qu'il n'entend pas, monte encore, poussé par plus de cent poitrines, sur le passage d'un vieux brave : « Vive la Grande Armée ! Vive l'Empereur ! » C'est le maréchal Gérard qui se rend aux Tuileries, accompagné de l'homme le plus laid de France, Crémieux (2).

Midi finit à peine de sonner que le duc de Montpensier introduit Crémieux chez son père. Ce monstre veut donner aussi un conseil. Étrange comédie !

1. Louis-Philippe disait à la cour, dans un cercle intime, prévoyant tout : «.. Usurpation pour usurpation, j'aime mieux voir mon petit-fils détrôné par Nemours que par une Convention... Méfiez-vous des philanthropes de toute couleur. Ce mot veut dire : égoïstes. Ils cherchent des places ; ils s'en font donner ; tout est là. » Manuscrits de M. Legrand. Communiqués par Pierre Louys.

2. J. Hercé, *Un Anglais à Paris ;* notes et souvenirs, Paris, Plon 1893, 2 vol., t. I, p. 293. « Il me parut ensuite que ces acclamations avaient quelque chose de prophétique, bien que, cependant, aucun de ceux qui les poussaient ne pût alors conserver le plus léger espoir, ni même, j'oserais presque le dire, le moindre désir d'une restauration napoléonienne ; en tout cas, ce n'était qu'une faible minorité. Une chose, toutefois, n'a pu manquer de frapper un observateur impartial de ces vingt dernières années. J'ai été témoin d'un grand nombre d'émeutes, légères ou sérieuses, sous la deuxième république et le Second Empire ; j'ai entendu bien des cris séditieux : personne n'a jamais crié « Vive les d'Orléans ! » ni « Vive les Bourbon ! » tandis que le prestige de la légende napoléonienne était demeuré tout-puissant. » p.294. Voir aussi un autre ouvrage anglais, mais qui trace un tableau peu flatteur de Louis-Philippe comme de ses fils : *Paris en 1848*, lettres de Mme la baronne de Bonde, née Robinson, Londres, Murray, 1903.

Nemours entre en scène pour faire comprendre au roi la possibilité de l'abdication. Girardin arrive à la rescousse ; il ne voit pas d'autre moyen de sauver le trône. Louis-Philippe tressaille. La reine s'indigne ; son long visage se revêt d'une certaine majesté. A l'heure suprême, son ambition, ensevelie depuis si longtemps sous des cendres pieuses, se réveille. Girardin persévère : « L'abdication, Sire, avec la régence de Mme la duchesse d'Orléans ! » Et une voix perçante vient blesser au cœur le vieux prince accablé : « Abdiquez, Sire ! » crie-t-elle sans pudeur. C'est Montpensier qui appuie le vœu de son frère. Marie-Amélie se redresse sous l'outrage, infligé par ses propres enfants chez lesquels son rêve dominateur, joint à la ruse maritale, réalise une telle cruauté : « N'abdiquez pas, Sire ! Mieux vaut se défendre ici jusqu'à la mort. » — La même voix perçante, obstinée, répète à plusieurs reprises ce qui, dans un pareil instant, est un ordre. Deux seulement des serviteurs du royaume, et dont ce sera l'honneur parmi la lâcheté générale, appuient la souveraine, le maréchal Bugeaud et M. Piscatory. Celui-ci démontre que l'abdication n'amènera pas la paix, comme on le prétend, ni la régence en faveur de qui que ce soit, comme on le fait espérer : « Votre abdication, c'est la république dans une heure ! » Girardin trouve que tout traîne ; il sort et, bien qu'aucune décision ne soit prise, crie à tue-tête : « Messieurs, le roi a abdiqué ! Mme la duchesse d'Orléans est régente ! Annoncez-le partout ! »

Le duc de Montpensier se tient près du fauteuil paternel ; et Girardin, revenu, répète : « Abdiquez, Sire, abdiquez ! » Montpensier place devant son père une feuille de papier, se fait caressant, lui glisse une plume. Louis-Philippe lève un regard triste vers les

siens et, d'une voix faible : « Vous le voulez ?... Soit! » Il songe qu'il évitera l'effusion du sang et, d'une voix forte, cette fois, noble même, il annonce son abdication. « Vous l'avez, jette la reine ; vous vous en repentirez ! » La duchesse d'Orléans verse des larmes et, aidée du petit comte de Paris, supplie le roi de revenir sur sa décision. Montpensier prise peu la scène ; les paroles ne suffisent pas ; il presse son père d'écrire. « Hâtez-vous, Sire, hâtez-vous ! » murmure Crémieux. — Marie-Amélie n'a pas quitté sa bru du regard. Incapable de se contenir davantage, elle dit, très haut : « Il y a ici des traîtres, Sire, n'abdiquez pas (1) ! » Il était encore trop tard. — A cet instant, peut-être, Louis-Philippe se souvient-il d'une soirée à la cour de Charles X où, derrière le souverain, vieux aussi, de plus en plus impopulaire, il attendait son tour (2) ; peut-être même, remontant plus haut, songe-t-il à son père conspirant contre le roi de France et

1. Castille, p. 233, t. I. « Le grand mot était prononcé. Il y avait en effet des traîtres. La trahison était partout, au dedans et au dehors. La situation les faisait naître. Il n'est pourtant pas probable que la duchesse d'Orléans ait conspiré de longue main. L'intérêt qui s'attache à une jeune princesse veuve, les souvenirs que son époux avait laissés, l'impopularité du duc de Nemours, tout contribuait à fixer les regards des ambitieux sur la duchesse d'Orléans. Dans un moment où la révolution remettait tout en question, qu'était-ce que la loi de régence ? De son côté, la duchesse, stimulée à la fois par les sourdes mésintelligences qui régnaient entre elle et la catholique Marie-Amélie, la duchesse prise, elle aussi, du désir de gouverner un peuple, oubliait en cet instant la défense formelle... inscrite au testament du duc d'Orléans. Quant au duc de Montpensier, un double motif lui inspirait une étrange conduite : l'espoir de prendre part avec sa belle-sœur à la direction des affaires et d'échapper du même coup aux rigueurs de la domination paternelle. Tel est le sens réel de cette triste scène de famille. » On peut assurer aujourd'hui que, sans conspirer, la duchesse d'Orléans favorisa toute l'opposition. Les conversations de famille atteignaient le diapason le plus pointu. La duchesse évoquait 1830 et la manière dont le pouvoir était venu aux mains du roi.

2. *Souvenirs du prince de Joinville*, Calmann Lévy. Un dessin du prince représente même la scène.

votant sa mort ; il peut alors admirer l'esprit de famille et constater qu'il n'est pas perdu... Il écrit lentement, de cette grande et haute écriture assez belle, connue de tout le royaume. On le presse de nouveau : « Signez donc, Sire ! » Alors, le roi de la bourgeoisie se retrouve, dans un mot révélateur ; il se retourne, surtout vers les députés de l'opposition pour lesquels il n'est plus qu'un embarras, et laisse tomber cet aveu : « Je n'ai jamais écrit plus vite (1). » Debout, derrière lui, Crémieux suit les mouvements de sa main « comme le chat guette la souris (2) ». Dès que le dernier point est placé, l'israélite se saisit de la feuille et, la brandissant au-dessus de sa tête, disparaît (3). Tout est consommé.

La foule envahit le Palais-Royal. Les révolutionnaires occupent la barricade de la rue de Valois. Les soldats du 14e de ligne, débordés, après une fusillade meurtrière, se replient vers le poste du Château d'Eau. Sur ce combat, la nouvelle de l'abdication ne produit aucun effet. Le mot significatif, déjà dit aux Tuileries, l'émeute le répète : « Il est trop tard. » On réclame la république. Lamoricière essaie vainement d'arrêter le feu. On tire sur lui, son cheval tombe, un coup de baïonnette lui traverse le bras ; un fusil s'appuie sur sa poitrine ; le coup rate. Charles Lagrange sauve l'officier et l'emmène (4). Le maréchal Gérard essaie de parler ; on l'applaudit toujours, mais on se refuse à l'entendre. De nouveaux insurgés arrivent, chantant *La Marseillaise ;* d'autres encore, qui viennent

1. Ou « Je ne puis aller plus vite. » On rapporte l'une et l'autre phrases.
2. Castille, déjà cité, p. 234.
3. *Idem,* etc.
4. *Idem.*

de la rive gauche, commandés par le capitaine Dunoyer. Les gardes nationaux, dont l'inquiétude s'éveille, essaient de les arrêter en certifiant l'abdication royale. Dunoyer réplique : « Nous avons été trop souvent trompés ; nous ne déposerons les armes que quand Paris sera délivré des troupes. Aux Tuileries ! » « Aux Tuileries ! » tel est le mot d'ordre général. Le 57e de ligne fraternise avec l'insurrection. Dunoyer lance ses hommes vers le guichet de l'Orangerie (1). Trois coups de canon retentissent et vont lourdement résonner dans le cœur du vieux souverain : c'est le signal convenu pour la fuite.

Crémieux renouvelle ses exhortations. Louis-Philippe enlève son uniforme, aidé par sa femme, tremblante de colère. Elle regarde le juif, elle regarde Thiers, immobile, et lui dit : « Vous avez été bien ingrat ! » Quelques-uns pleurent. On apprend qu'il ne faut plus compter sur les onze voitures préparées dès le matin. Un seul parti reste à prendre, aller à pied, par le jardin, place de la Concorde où vont stationner deux voitures basses, des broughams, et un cabriolet. On se décide enfin. Le roi, cependant, au moment de partir, réclame des objets inutiles, les cherche, voudrait en emporter beaucoup. La duchesse d'Orléans recommence ses scènes et ses larmes ; elle se jette dans les bras de son beau-père : « Ne me laissez pas ! Que vais-je devenir ? Moi, une faible femme ! » Louis-Philippe, sans un mot de reproche, lui répond : « Restez, ma chère Hélène, vous vous devez à vos enfants et au pays. » La reine, les yeux

1. L'action de la colonne de Dunoyer semble importante. Elle est à retenir pour l'historien qui étudiera ces questions ; nous n'en avons pas la place ici. C'est elle qui entra la première aux Tuileries et paraît avoir donné l'impulsion décisive.

hautains, lui jette sèchement, durement : « Allez à vos affaires, ma mie (1). »

Dans le vestibule du pavillon de l'horloge, au bas du grand escalier, le roi tourne la tête vers le Carrousel qu'on envahit. Il se trouble : « Voici la garde nationale et le peuple ensemble ! Mes amis, je suis perdu. Partons ! » (2). Le cortège passe dans le jardin, entre les deux rangs de gardes nationaux fidèles envoyés par le général Dumas. Il traverse la grande avenue. Le roi murmure : « Comme Charles X ! Comme Charles X ! » Marie-Amélie, qui ne sait pas désespérer, s'écrie encore : « Sire, votre place est à la tête de vos troupes ; vous devez conserver le trône à votre petit-fils. » Sans répondre (3), le roi gagne la place de la Concorde où la multitude commence à tourbillonner contre les soldats en petit nombre qui la repoussent encore. Et il monte dans un brougham, au pied même de l'obélisque inauguré par lui comme un monument favorable à son règne pour sceller l'alliance avec le parti qui l'avait aidé à conquérir le trône et le lui avait préparé dans le passé en coupant la tête au roi légitime. « Hâtez-vous ! » dit toujours Crémieux. Les enfants et la suite se casent. Louis-Philippe se penche à la portière, visiblement éperdu devant la foule qui se rapproche, menaçante : « Mes amis, la France est à vous ! » Dernier mot de conspirateur. Les voitures partent (4). Le peuple tire ; deux

1. Lamartine ne croit pas non plus à une action préméditée de la duchesse, t. I, p. 156.

2. Alfred Delvau, *Histoire de la Révolution de Février*, Paris, 1850, 1 vol., p. 180. Voir dans Garnier-Pagès les détails de l'émotion royale.

3. Lettre du capitaine du Paty.

4. Voici le récit du capitaine du Paty : « Sur la place de la Concorde, deux petits coupés bas stationnaient. La reine monta dans l'un ; on y fit monter le roi presque de force ; un des enfants fut placé entre eux deux ; un gardien des Tuileries monta à côté du cocher et la voiture partit au milieu d'une haie de cuirassiers de

cavaliers tombent (1). L'escorte repousse une agression en face du pont des Invalides et file, au grand galop, vers la barrière de Passy (2). Cette dynastie allait ajouter, si l'on peut dire, à son suicide en croyant se concilier la faveur publique par un mensonge intéressé : en mars, les deux autres fils du roi, d'Aumale et Joinville, reconnaîtront les droits légitimes de la nouvelle révolution et le droit à la révolution, en général (3).

Déchaîné, le peuple s'apprête à griller les soldats qui défendent le poste du Château d'Eau. Ecœurés du spectacle, Flaubert, Du Camp et Bouilhet veulent

la brigade de Versailles, le général Regnault de Saint-Jean d'Angély escortant à une portière et le capitaine Durand de Villers, son aide de camp, à l'autre. Le chef d'escadron d'état major de Lavaux-Coupet marchait en tête de la colonne avec un piquet de gardes nationaux à cheval. »

1. Castille avance le fait. Il a été mis en doute, mais le plaidoyer à ce sujet semble intéressé. Voir : *Notice circonstanciée et rectificative des faits avancés par M. de Lamartine dans son histoire de la Révolution de 1848 sur le départ du roi*, par un ex-officier supérieur de l'état major de la garde nationale de Paris, Paris, 1850, Crabiot, rue de la Monnaie.

2. Delvau, Garnier-Pagès, etc., etc. A la barrière de Passy, le poste présenta les armes, ce fut le dernier hommage à la monarchie orléaniste. « Louis-Philippe est chassé par le peuple à 74 ans, à l'âge où le roi Charles X son parent et son bienfaiteur est envoyé par lui dans l'exil. Le changement du ministère Guizot a été inutilement offert, comme l'avait été en 1830 le changement du ministère Polignac ; l'abdication de Louis-Philippe comme roi, celle du duc de Nemours comme régent, ont été inutilement signées, comme l'avaient été en 1830, celle du roi Charles X et celle de de M. le duc d'Angoulême, la régence inutilement proposée en 1848 comme elle l'avait été en 1830, et la royauté d'un enfant, M. le comte de Paris, inutilement proclamée en 1848, comme l'avait été en 1830, celle de Henri V, alors âgé de dix ans comme l'est aujourd'hui le comte de Paris. Chacune des concessions que fait Louis-Philippe, il ne la souscrit que lorsqu'il n'est plus temps. » A. Nettement, *La Révolution de Février*, Paris, 1848.

3. C'était peu sincère, ou d'une sincérité toute récente si la nouvelle suivante, du 28 février, restait vraie : « Il est arrivé ce matin au ministère de la guerre une lettre de M. le duc d'Aumale, ex-gouverneur de l'Algérie, dans laquelle M. Guizot est vivement félicité de l'attitude énergique qu'il a prise dans l'affaire du banquet. » *Démocratie pacifique*.

s'en aller quand un capitaine de la garde nationale, aimable et souriant, s'approche d'eux : « La victoire est complète ; elle appartient tout entière à la garde nationale qui ne la laissera pas échapper et qui gouvernera... Oui, messieurs, pardon, oui, citoyens, notre victoire est complète et la tyrannie est renversée... Les Tuileries sont libres, le château ouvert et chacun peut y entrer (1). » Les troupes de Dunoyer y pénètrent les premières. Prié de protéger la duchesse d'Orléans, le capitaine répond : « Nous ne sommes pas ici pour la cause des princes, mais pour celle du peuple ; mon devoir est de rester à la tête de ma colonne. » Rien n'arrête cette poussée décisive. Une fois à la salle du trône, Dunoyer s'élance, monte sur le fauteuil royal et arrache un des drapeaux qui le surmonte. Un officier de la 5e légion pénètre rapidement parmi les insurgés, gagne aussi les degrés du trône, et « commence un discours chaleureux en faveur de Louis-Napoléon (2) ». L'heure n'est pas encore venue ; il est trop tôt pour préciser le sentiment de la masse qui, à constater sa victoire et à la tenir encore, ne peut, ne veut admettre qu'elle-même. On proteste longuement. On crie : « Vive la République ! » Dunoyer, avec la pointe de son sabre, écrit sur les marches qui surmontent le fauteuil : « Le peuple de Paris à l'Europe entière : Liberté, Egalité, Fraternité. 24 février 1848 (3). » Le peuple, à son tour, entre dans le palais ; il amène à sa tête un lieutenant général au service du grand duc de Tos-

1. M. Du Camp. *Souvenirs*, etc., déjà cité.

2. *Episodes de la Révolution du 24 février 1848. Prise des Tuileries. Invasion de la Chambre des députés*, etc., Notice historique avec pièces justificatives dédiée à la 10e légion par le citoyen Vayne, Paris, 1848, 56, rue Jacob et 40, rue du Faubourg-Saint-Germain.

3. *Episodes de la Révolution*, etc., déjà cités.

cane, le comte de la Roche-Pouchin (1). Ce peuple, au début, se tient à merveille (2) ; il est presque déférent, il se montre spirituel. Un homme s'assied sur le trône, reçoit gravement les saluts qu'on lui adresse et parodie le fugitif : « Messieurs, c'est toujours avec un nouveau plaisir que je me trouve au milieu de vous (3). » Puis chacun, comme un enfant, va s'asseoir sur le velours rouge. Dans la chambre de la reine, sur le piano de Marie-Amélie, un jeune Italien pâle, la physionomie altérée, joue *la Marseillaise* ; un de ses compatriotes la chante (4), le geste large, la voix trop sonore. Une femme — une fille — coiffée du bonnet rouge, symbolise la République ; elle se tient debout, au sommet d'un

1. « M. le comte de la Roche-Pouchin, lieutenant général au service du grand duc de Toscane, se trouvant là comme curieux, se mit à la tête de la colonne envahissante, engageant quelques personnes notables à en faire autant, aussi la foule parcourut-elle tous les appartements pendant deux heures sans toucher à rien ; le pillage ne commença que lorsque des échappés du bagne arrivèrent, chassèrent les curieux au nom du peuple et s'installèrent... » Lettre du capitaine du Paty.

2. « L'idée qu'une sorte d'auréole divine entoure la royauté était assez absurde, j'en conviens, en pareille occurrence ; cependant, je ne pus m'empêcher d'être frappé de sa vérité relative au premier moment où le Palais fut envahi par la populace. Je dis bien la populace et je le maintiens, car s'il y avait là bon nombre de gens attirés par pure curiosité ou entraînés par le courant sans qu'ils l'eussent voulu, ou que ce serait une injure de ranger sous ce titre, ils ne comptaient pas. Les portes se trouvèrent trop étroites pour le flot humain qui s'y précipitait ; beaucoup entrèrent par les fenêtres. Toute la racaille mâle et femelle au grand complet, qui logeait dans les rues adjacentes — et quelles rues ! — semblait s'être donné rendez-vous. Et, pourtant, pendant les dix premières minutes, ils restèrent immobiles comme stupéfiés, n'osant toucher à rien. Ce n'était pas, certes, la crainte d'être pris en flagrant délit de pillage qui les arrêtait, non ce n'était ni la honte ni la crainte qui liait les mains à ces misérables, c'était un sentiment qu'aucun mot n'est capable d'exprimer. C'était la conscience que ces objets avaient appartenu au roi, à la famille royale qui les faisait considérer avec une espèce d'admiration superstitieuse. » *Un Anglais à Paris*, t. I, p. 297.

3. Du Camp, déjà cité.

4. A. Delvau, déjà cité, p. 217.

tas de vêtements, appuyée sur une pique, absolument immobile (1), « les yeux grands ouverts, effrayante (2) ». — La retenue disparaît. Familiarisée avec le décor, la foule s'écoute ; une poussée nouvelle, puis une autre, et c'est le pillage. La valetaille, tout à coup honteuse de ses anciens maîtres, désireuse de plaire aux nouveaux, jette sa livrée par les fenêtres en criant : « A bas Louis-Philippe! (3) » Elle est huée (4). — Parmi les envahisseurs, des légitimistes goûtent le spectacle, ravis de voir exécuter par d'autres une revanche qu'ils n'auraient jamais osée eux-mêmes, car le sentiment patriotique cède presque toujours la place, en France, au sentiment politique. Il s'y trouve aussi le plus grand romancier du temps (5). Le hasard mena Balzac dans l'appartement du comte de Paris. Au milieu du désordre de la chambre où le petit prince travaillait, il vit une feuille de papier, sur la table, et la prit ; c'était un devoir. Rencontrant ensuite Léon Gozlan au coin de la rue Saint-Florentin, il le lui montra (6). Il était triste de cette révolution et ne croyait pas à l'avenir, malgré ses opinions indépendantes, progressistes, libérales et mêmes humanitaires (7).

1. Castille, déjà cité, p. 253, t. I.
2. G. Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, p. 355. Ici encore, sur plusieurs points, Castille et Flaubert se rencontrent. Je crois bien qu'il y a dans ces deux auteurs une vision sincère. Ils semblent aussi s'accorder pour juger le peuple. Le principal héros du romancier, Frédéric, qui a beaucoup de Flaubert lui-même à cette époque, répond à Hussonet que « le peuple dégoûte » : « N'importe ! moi, je trouve le peuple sublime », p. 356. — Flaubert avait été renseigné par Pierre Leroux dont George Sand lui fit faire la connaissance.
3. M. Du Camp, déjà cité.
4. Castille.
5. Léon Gozlan, *Balzac intime*, et Castille, *idem*, t. I.
6. Léon Gozlan, *Balzac intime*.
7. *Revue hebdomadaire*, 9 juillet 1898. G. Ferry, Balzac après le 24 février 1848.

Il faut de l'ordre, du repos, du silence pour mener à bien un travail et Balzac jugeait que le règne de la pensée réelle allait commencer de s'obscurcir ; au point de vue affaires et résultat matériel, il noircissait encore le tableau. Par désespoir, dans peu de temps, il allait songer à se mêler à la politique militante, proposé d'office par le *club de la fraternité universelle*. En avril, il faisait paraître une lettre dans les journaux et, comme si souvent, il y voyait clair : « Depuis 1789, disait-il, entre autres choses, jusqu'en 1848, la France, ou Paris, si vous voulez, a changé tous les quinze ans la constitution de son gouvernement ; n'est-il pas temps, pour l'honneur de notre pays, de fonder une forme, *un empire*, une domination durable, afin que notre prospérité, notre commerce, nos arts, qui sont la vie de notre commerce, le crédit, la gloire, enfin toutes les formes fortunées de la France, ne soient pas mises périodiquement en question ? En vérité, notre histoire, depuis soixante ans, expliquerait le problème de la disparition des trente Paris dont il ne reste plus que les débris sur quelques points du globe où vont les découvrir les voyageurs pour orner les musées, et qui sont les aînés du Paris actuel. Que la nouvelle République soit puissante et sage, car il nous faut un gouvernement qui signe un bail plus long que quinze ou dix-huit ans, au seul gré du bailleur (1). » Ce langage fut trouvé réactionnaire. — Le soir, un poète qui, deux ans auparavant, avait avoué son mépris pour le parti républicain, saisi par la contagion, se tenait au carrefour de Buci, devant la boutique d'un armurier qu'il avait aidé à dévaliser. Il brandissait un magnifique fusil de chasse et criait avec animation : « Je viens de faire le coup de feu ! » Son

1. *Revue hebdomadaire*, 9 juillet 1898.

fusil, qu'il avait volé à l'instant, était intact. Il proposait les mesures les plus radicales : « Il faut aller fusiller le général Aupick (1). »C'était Baudelaire. Plus tard, il écrira : « Mon ivresse de 1848. De quelle nature était cette ivresse ? Goût de la vengeance ; plaisir naturel de la démolition. Ivresse littéraire, souvenir des lectures. » Et encore : « Etre un homme utile m'a toujours paru quelque chose de bien hideux. 1848 ne fut charmant que par l'excès même du ridicule (2). »

L'élément littéraire de cette révolution est à noter (3). Nous avons déjà signalé les philosophes plus ou moins sociaux qui la préparèrent dans les esprits ; nous allons voir le directoire de journalistes qui la conduira. En passant, retenons les hommes de lettres qui, en plus de ceux déjà nommés, se mêleront à elle. Les éditeurs Pagnerre et Poulet-Malassis en sont. Alexandre Dumas, Arsène Houssaye (4),

1. 2. Ch. Baudelaire, *Œuvres posthumes et correspondance inédite*, etc., Paris, Quentin, 1887. Baudelaire, en 1848, professa les idées humanitaires.

3. « Parmi les adresses et félicitations qui affluaient de toutes parts à l'Hôtel de Ville et où l'exagération de l'expression le dispute au vague de la pensée, nous en avons remarqué une, celle des étudiants à M. de Lamartine, qui caractérise bien cette espèce d'ivresse des esprits. « Lorsque votre nom parut dans le gouvernement, disaient ces jeunes gens à M. de Lamartine, des sceptiques s'écrièrent : « C'est un poète ! » Vous leur avez montré que la poésie c'est tout ce qu'il y a de plus grand et de plus généreux. » Et M. de Lamartine de leur répondre : « Eh ! que faisons-nous donc, que fait aujourd'hui notre pays, si ce n'est la plus sublime de toutes les poésies ? »... Aussi, que de déclamations retentissantes et souvent contradictoires ! Quel besoin de fêtes, de démonstrations théâtrales ! Chaque jour, ce sont des processions continuelles de tous les états, de tous les âges, de tous les sexes qui se rendent à l'Hôtel de Ville avec des bannières. » *Mémoires d'Odilon Barrot*, t. II, p. 73.

4. Arsène Houssaye publia, comme tout le monde, sa brochure : *Au peuple des campagnes*, avril 1848, typ. de Plon. La brochure commençait : « Amis et frères, j'ai vécu parmi vous du même travail et du même pain, etc. » Le prochain directeur de la Comédie Française annonçait : « On va réviser le Code civil. La nation ne veut plus de l'œuvre de Napoléon, elle veut l'œuvre de Jésus-Christ. Il y a un code à faire, le code évangélique. Les apôtres l'ont écrit

Eugène Süe, Alphonse Karr, d'autres encore, vont se présenter à la députation. Est-il nécessaire d'indiquer Mme Sand (1)? Victor Hugo indécis, regrette son habit de pair de France, tout en rêvant celui de tribun, conservateur avancé qui deviendra révolutionnaire par scrupule, par entêtement, par jalousie, sans doute, de Lamartine, et parce qu'on ne l'aura pas mis dans les honneurs assez tôt. Imaginons aussi Mérimée en garde national (2). Cet élément littéraire

sur le vent et les flots... Les temps sont venus d'arracher les voiles impies et d'ouvrir les yeux là où Dieu voulut que la lumière éclatât. Il faut traduire l'évangile avec le sentiment élevé de la poésie moderne comme l'a déjà fait Esquiros. Dans l'Evangile nous trouverons les tables sacrées de la loi républicaine. Et nous ne dirons plus seulement de Jésus-Christ *l'Homme-Dieu*, nous dirons aussi le *Dieu-Peuple*. Dieu, par la Révolution de 1848, nous a rouvert la forêt primitive où Jean-Jacques Rousseau aspirait si ardemment. Retrempons nos âmes à cette verte et vigoureuse saveur du chêne et du buisson. » Arsène Houssaye disait encore : « Ma vie passée est visible : mes livres sont là. Un mot seulement: Né parmi vous, j'ai commencé la vie en honorant mes mains par le travail. Je dirai comme le philosophe ancien : Et moi aussi, j'ai labouré la terre ! L'étude et la rêverie ont fait ensuite de moi un ouvrier de la pensée... J'imprimerai désormais ces deux mots dans mes livres et dans mes actions : Vivre et mourir pour la République ! »

1. *Lettres au peuple*. s. d. Ses *Souvenirs de 48* ne parlent pas des premières journées de la Révolution.

2. Augustin Filon, *Mérimée et ses amis*, Hachette. Dans cette littérature, Mérimée apportait une certaine clairvoyance : « Vous ne sauriez croire combien je souffre au milieu du désordre où ce pauvre pays est livré. J'aimerais, je crois, à me cacher pour quelques années dans un cloître, ne fut-ce que pour échapper à cette continuelle tension d'esprit sur le même sujet. Qu'arrivera-t-il demain ? Voilà ce que chacun se demande toute la journée, bien sûr de n'avoir pas de réponse, car, pour en faire une, il faudrait être prophète. « Tout est possible, même le bien », disait l'autre jour un de mes amis. Voilà notre situation : d'un côté, il y a des gens étonnés de leur victoire et ne sachant trop qu'en faire ; de l'autre, une masse immense de poltrons, tantôt se rassurant, tantôt s'abandonnant au plus abject découragement, prêts à tout céder, peut-être jusqu'à leurs têtes qu'on ne leur demande pas. » Mérimée fut appelé ensuite par « le citoyen Saint-Amant, gouverneur supérieur du Palais, au nom du Gouvernement provisoire » pour enlever des Tuileries les tableaux les plus précieux et les faire porter au Louvre. Mérimée indiqua ceux qu'il considérait comme les meilleurs, en compagnie de Léon de Laborde. *Le Dra-*

n'ajouterait-il point au gâchis ? Son envahissement naturel, irrésistible, logique même, presque fatal sur le terrain politique, fournit, en tout cas, un indice. La diminution du principe gouvernemental, l'absence d'hommes gouvernementaux capables de conduire le pays n'en sont-elles pas les raisons ? Un courant très caractéristique s'affirme. La politique envahit tout, absorbe tout, fauche mille promesses particulières, faute d'être à sa place et de n'être que là ; elle tue le pays, elle le perd, aussi certainement que le fait le pouvoir quand il avorte aux mains d'une assemblée médiocre, d'une aristocratie indigne, ou d'un maître incapable ; elle devient une religion tyrannique, une divinité dévastatrice, et, au fur et à mesure de son extension irréfléchie, faute d'être contenue, elle se détruit, éparpillée, au lieu que, condensée dans l'enceinte de son domaine, préparée sérieusement, en dehors de toute considération sentimentale, puissante, elle disciplinerait son armée vers le but et l'atteindrait. Devant des bouleversements si dangereux pour la patrie, malgré leur apparence passagère et l'illusion qui porte à les croire peu graves, faute de découvrir un logicien subtil et qui sut jouer de penchants implacables, le désespoir suscite le souhait d'un prophète, et l'homme de gouvernement, en 1848, ne se laisse pas facilement découvrir. La patrie est une réalité qui semble si forte à tous les Français d'alors qu'ils n'y songent pas ou ne pensent qu'à en faire le moyen de leur idéal ; pour réaliser celui-ci, tous se croient prêts, tous se jugent merveilleux. Chacun, dans le secret de son appréciation, se trouve un petit dicta-

me des Tuileries, etc., par le citoyen Saint-Amant, Paris, Prévet, mai 1848. Cette plaquette de 46 pages contient des détails intéressants.

teur excellent (1). Le cri de « Vive la République! » a pour traduction exacte celui-ci : « Vive moi ! (2) » A travers cette mêlée, plus on cherche, plus on n'y découvre qu'un élément sincère, le peuple (3) ; son manque de calcul le prouve, malgré la part d'égoïsme, d'intérêt et de névrose qui le pousse inévitablement. Le peuple ne cessera pas d'apparaître désormais (4), en dépit du gouvernement provisoire, culbutant un moment ceux qui l'ont déchaîné, revendiquant sa place avec maladresse et brutalité, faute d'avoir su se donner un chef, faute de l'avoir trouvé en lui. Nous allons le voir chercher sans relâche, jusqu'aux journées de juin, ce chef inconnu vers lequel, du fond des poitrines prolétariennes, monte un appel à la dictature.

Malgré l'horreur du tableau sombre, malgré le sang,

1. Philarète Chasles, *Mémoires*, 2 vol., Paris ; Charpentier, 1877, t. II.

2. Castille, déjà cité.

3. Au début, le peuple fit même preuve d'une certaine timidité. « J'ai assisté à tous ces faits qui ont amené la chute de la dynastie et je n'ai pas éprouvé cette émotion qu'on ressent quand on est en présence d'un de ces grands événements qui font date dans l'histoire d'un peuple. Quand, rentré chez moi, fatigué et ahuri, je me remémore tout ce que j'ai vu, l'impression qui m'en reste, c'est que cette révolution ressemble tout simplement à une émeute réussie. Il n'y avait point d'enthousiasme dans cette foule. Les meneurs avaient l'air de gens qui font du bruit pour se donner du courage. » A. Darimon, *A travers une Révolution*, Dentu, 1884, p. 20.

4. Castille. « N'est-ce pas un fait étrange et tout à fait conforme au génie des temps modernes que la République, dont le seul nom envoie à l'esprit toutes les splendeurs de la gloire, de l'abondance et de la justice, soit sortie d'un bouge qu'environnent des boues éternelles ?... Ce ne furent ni l'artiste, ni l'insurgé taché de sang, ni même le délire du truand aviné qui amoindrirent, dès son origine, cette pâle et souffrante figure de la seconde république française. C'est le dépècement du pouvoir livré aux mains d'une poignée de scribes et de rhéteurs, parmi lesquels il ne se trouva pas un seul homme capable de rassembler dans sa main nerveuse les courroies qui attellent un peuple à l'idée qui l'entraîne. » t. I, p. 257, 58.

la destruction stupide et l'incendie, malgré tout ce qui va suivre, en dépit de ce ridicule dont parle le poète, on ne peut s'empêcher de reconnaître que, par suite de ces revendications populaires, malgré, encore souvent, l'absurdité de celles-ci, la France fit un pas, — et aurait pu en faire un, peut-être, bien plus considérable. L'époque est passée de certains enthousiasmes ; trop de rhétorique les gâte aujourd'hui que la flamme momentanée dont ils profitèrent s'est éteinte, et la méfiance est un devoir impérieux en face des idéalismes faciles ; mais il y a des résultats qui légitiment certaines exaltations et, par-delà toutes les prudences, qui ne rêverait devant les lignes suivantes, écrites par un contemporain de cette guerre civile ? « La puissance de l'idée surgit alors dans toute sa grandeur car, à côté de la multitude des intérêts individuels qui s'agitent dans les ténèbres du cœur humain, plane une pensée, au nom de laquelle, de bonne ou de mauvaise foi, en vue d'un calcul personnel ou général, par enthousiasme ou par la rigueur de la discipline, un peuple va risquer la paix de ses foyers, sa fortune, sa vie — et s'entre-déchirer implacablement. » (1). Afin de saisir, autant que possible, cette idée, il convient de considérer les circonstances qui lui permettent d'éclore, dont elle n'est peut-être que le résultat, et qu'elle vivifie dans leurs développements ; il faut étudier ses serviteurs les plus obscurs comme les individualités célèbres qui ont paru la résumer, chez celles-ci, ensuite, l'œuf qui l'a contenue, les différents mobiles qui l'alimentent, la règlent ou la font dévier, ou encore la tuent, — car l'étude d'une idée pure, dégagée des hommes, est impossible, surtout quand cette idée dépend de

1. Castille, déjà cité.

l'action au point d'exister pour elle, et pour elle seule.

L'élan qui porte à voir dans une révolution le gage d'un avenir meilleur étant dangereux, en face du passage cité plus haut, inscrivons ces pensées d'un Anglais qui vivait alors chez nous, malgré leur dédain trop visible, malgré même leur part d'erreur, — le scepticisme exagéré, dépourvu de preuves formelles, étant la plus sotte des duperies : « A partir de cette époque (1848), je n'ai jamais ouvert aucun livre d'histoire moderne traitant des causes politiques et des résultats des divers soulèvements qui ont troublé la France pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Peut-être ces ouvrages méritent-ils d'être lus, je ne prétends pas soutenir le contraire ; mais, pour ma part, j'ai toujours préféré étudier les hommes qui ont été les instigateurs de ces désordres, et j'en suis arrivé à cette conclusion que si chacun d'eux était né avec un patrimoine de cinq ou dix mille francs de rente, leurs noms n'auraient jamais figuré dans ces pages d'histoire contemporaine. Cela ne veut pas dire que les troubles eussent été évités, mais seulement que d'autres, dépourvus du susdit revenu, auraient pris la tête du commandement (1). » Le tort de cet étranger est de tout juger selon l'âme générale de sa race, — qui a présenté quelques belles exceptions ; il existe des causes morales ; il y a des raisons, surtout en France, étrangères à l'intérêt, à la gloire même, cet intérêt idéal, et qui décident. Barbès est un riche propriétaire, Blanqui est pauvre : tous deux sont enfermés depuis neuf ans dans une cellule du Mont-Saint-Michel ; Ledru-Rollin est millionnaire. — Même par-dessus l'ambition qui a jeté, au début, certains êtres vers certaines luttes, une fois la réalité des indi-

1. *Un Anglais à Paris*, déjà cité, t. I, p. 280.

vidus bien examinée, il y a encore autre chose. Alexandre Dumas, qui avait connu les révolutionnaires de 1830, disait d'eux : « Je pourrais les nommer tous et l'on verrait qu'aucun n'agissait dans un but égoïste, qu'aucun d'eux n'avait besoin de faire une révolution pour s'enrichir et que tous, au contraire, ont perdu aux révolutions qu'ils ont faites, les uns leur fortune, les autres leur liberté, quelques uns la vie (1). » — Les hommes de 1848, trois ou quatre exceptés, n'avaient pas l'enthousiasme profond, sincèrement généreux et pur, de leurs aînés ; aucun ne fait souvenir de Godefroy Cavaignac ; la pente, au bout de laquelle nous roulons aujourd'hui, commençait déjà son inclinaison. Quant à leur valeur gouvernementale, la suite permettra d'en juger. A ce sujet, il est permis de regretter Armand Carrel ; mûri, décidé, tout à fait homme d'action et de pensée à la fois, lui, peut-être, aurait su conduire la République, — par une voie consulaire (2). — Place de Grève, les ouvriers crient à la fois : « Vive la République ! » et : « Vive Napoléon (3) ».

1. *Mémoires d'A. Dumas*, t. VII, p. 235.

2. Dès le début de la révolution, la mémoire si pure de Carrel fut exploitée par ses amis, par son successeur et par son meurtrier. Marrast et Girardin conduisirent à Saint-Mandé une sorte de pèlerinage civique. Le discours de Marrast montre bien ce que représentait pour lui le cadavre de Carrel ; Girardin fut plus ému ; il le devait. Les deux compères se serrèrent la main, pas pour longtemps. Marrast disait, et non, probablement, sans un peu de sincérité : « Citoyens, comme nous, Armand Carrel comprenait la république : comme nous, il disait que le gouvernement républicain n'admet ni ostracisme ni exclusion. » Girardin terminait : « Dire que le citoyen Carrel manque à ces événements, c'est rendre à sa mémoire l'hommage le plus flatteur. Je me trompe, il est un hommage plus digne d'elle que nous pouvons lui rendre, c'est de demander au gouvernement provisoire, qui vient de se glorifier en abolissant le peine de mort, qu'il complète son œuvre en proscrivant le duel. » *Le Mois*, avril 1848, p. 53, t. I.

3. Odilon Barrot, *Mémoires*, t. II, p. 76. L'ancien centre gauche explique ainsi le cri napoléonien : « Chose étrange, et qui s'explique parfaitement pour tout esprit observateur, le sentiment

*
* *

La bourgeoisie, « cette médaille sans effigie (1) » ou qui, du moins, était devenue telle à force d'user son relief, avait eu de grandes et belles heures et, elle aussi, joué son rôle, considérable, dans le mouvement social ; il semblait qu'elle n'eût même plus conscience d'elle-même ; elle regrettait dès maintenant ce roi qu'elle venait de jeter à terre pour satisfaire ses instincts de domination médiocre, avant tout intéressée, sa jalousie, son ignorance grandissante et cette étroitesse de cœur qui commençait de devenir son apanage. Elle pensa vite à arrêter le peuple, comme elle l'avait déjà fait dans le passé, car c'est la triste condition des États républicains, dit Guizot, « que, chargés de réprimer les désordres, on les veut complaisants et flatteurs pour les causes du désordre ; on leur demande d'arrêter le mal quand il éclate

bonapartiste s'alliait fort bien à la passion démagogique qui animait alors les masses ; ces ouvriers qui sur la place de Grève criaient tout à la fois : « Vive la République ! » et : « Vive Napoléon ! » ne paraissaient pas se douter qu'ils étaient tout aussi conséquents avec eux-mêmes que s'ils eussent crié en même temps : « Vive la liberté et Vive le despotime ! » Proudhon y a vu plus juste et parle ici comme parleront plus tard Troplong et Duruy, comme Louis-Napoléon avait parlé lui-même dans ses *Idées napoléoniennes :* « Il était merveilleusement inspiré le neveu du grand homme, en juin 1848, quand il faisait appuyer sa rentrée en France par des républicains de la veille et des socialistes, comme aussi lorsqu'il chercha à se rapprocher de la Montagne et n'en fut empêché que par la rivalité de sa candidature avec celles de Raspail et de Ledru-Rollin. Il savait que le Jacobinisme est essentiellement dictatorial : or la dictature, c'est l'empire, témoin Jules César, proclamé du même coup par la plèbe dictator et impérator, témoin Napoléon lui-même, renégat du Jacobinisme, et que Mme de Staël appelait Robespierre à cheval. L'affinité entre Louis-Bonaparte et la Montagne était si vraie que, ne pouvant s'exprimer par une alliance, elle se résolut en un antagonisme : la cause première du 13 juin est là. » *Napoléon III*, manuscrits inédits publiés par Clément Rochel, I vol., Ollendorf, 1900, p. 196.

1. Delvau, déjà cité.

et on leur commande de l'encenser tant qu'il couve (1) ». A cette campagne, la presse de l'opposition qu'elle avait souvent encouragée fournissait un moyen excellent. — Déjà, la bourgeoisie voudrait un homme — le sien. Elle redoutait le journal *la Réforme* campé en plein centre, dans une vieille petite maison, étroite et sombre, l'hôtel Bullion ; elle mit son espoir dans *le National*, qui préconisait la régence. Ce mot de régence évoquait pour elle des idées de bel-air, absurdes, et qui lui plaisaient ; et, parmi les rédacteurs, un l'attirait, principalement, Armand Marrast. Elle aurait souhaité que *le National* amenât à lui toute la couverture, mais le moment nécessitait une entente et non pas une discussion (2) ; il pressait même que l'entente fût immédiate, afin que la victoire ne risquât pas d'échapper (3). Rien ne lie les hommes comme l'intérêt ; l'entente eut donc lieu, par suite du même calcul qui poussait les deux feuilles à bénéficier des circonstances afin d'établir un gouvernement de leur choix ; on remarque, en effet, et cette constatation a son prix, que ce n'est nullement le peuple qui va choisir ce qu'il veut, les deux factions rivales qui le servent et qui proclament sa souveraineté tombant d'un commun accord tacite pour l'en reconnaître incapable (4), mais ces deux factions

1. Guizot, *De la Révolution en France*, 1859, Masson, Paris.

2. Au lendemain même de la révolution, Béranger disait à Marrast : « Je crains moins la différence de vos opinions que la ressemblance de vos ambitions. » Daniel Stern, déjà cité, t. I, p. 41.

3. Proud'hon le distingua nettement et, de suite, il accusa le gouvernement, dans *Le Représentant du peuple*, de marcher, sous le nom de république, à une restauration bourgeoise au prix de quelques faveurs accordées aux idées sociales. Caussidière, dans la préface de ses *Mémoires* (t. I, p. 3), parus en 1849, dit de la révolution qu'elle est « déjà presque effacée ».

4. La théorie du gouvernement provisoire est la théorie même de la société *Aide-toi le ciel t'aidera*. Elle disait : « Un gouvernement provisoire s'établira par la force de la nécessité comme cela

mêmes, d'un côté l'opposition libérale, dite, injustement, dorée, de l'autre, l'opposition dite, injustement aussi, populaire, toutes deux issues de la bourgeoisie, sauf deux de ses membres, un ouvrier et un poète, la première employant pour agir dehors des gardes nationaux et des délégués, la seconde ses sections et les sociétés secrètes. Contrainte à une suspension d'armes, leur rivalité ne cède que momentanément (1) ; à peine le gouvernement que l'une et l'autre reconnaissent provisoire (2), afin de mieux s'entendre, établi, leur désaccord recommencera, et elles entreront en lutte immédiatement pour la possession du pouvoir définitif qui émanera d'elles. Le peuple sera mis une fois de plus de côté. A cause de cet éloignement systématique, faute d'avoir trouvé, dans quelque parti que ce fût, l'homme qu'il cherchait, il acceptera le principe nouveau, dominateur de tous les autres, qui recueillera de lui-même, plus tard, les suffrages désorientés ; en nommant un Napoléon, il aura le sentiment de se valoir une revanche contre les politiciens.

Parmi tous les apprentis, quelques-uns éternels, élus dans l'officine de *la Réforme*, aucun ne possède une valeur exécutive. Vainement on interroge ces noms rapides : Dupont de l'Eure, François Arago, Ledru-Rollin, Flocon, Marie, Marrast, Crémieux, Gar-

se fait tous les jours, et sauf la ratification du peuple. C'est comme si mille personnes tombaient tout à coup dans une île isolée ; quelques-unes prendraient le commandement provisoire, sauf à faire ensuite approuver leur pouvoir et leurs actes par tous les naufragés. » *Les trois dialogues de Maître Pierre*, Paulin, 1833.

1. L'entente ne fut même jamais complète. Les hommes mis en avant par les deux partis n'arrivèrent pas à créer une autorité efficace. Parce qu'ils ne parvenaient pas à s'entendre, ils se partagèrent le pouvoir.

2. Ce sera le perpétuel mot de Thiers à partir de 1871 jusqu'à l'établissement définitif de la république.

nier-Pagès, Louis Blanc (1). Cet aréopage trop littéraire est applaudi par la fraction du peuple massée dans la cour humide et boueuse du journal, mais, les jours suivants, le peuple ne cesse de reconnaître son erreur, ou plutôt, l'erreur qui lui a été imposée par des hommes nommés sur leur propre mandat (2). De quel droit ? Ce directoire se constituait tout seul, avant d'avoir interrogé la France, ce qui était admissible dans un cas grave, sans l'interroger davantage par la suite, ce qui le paraissait moins. De quel droit, enfin, proclamait-il la liberté ? Il allait peser sur le suffrage universel, sous prétexte de le régler ; il allait en détruire sa base la plus logique, arrêter son développement, inévitable un jour ou l'autre, au moins comme essai : le droit, pour la nation, de nommer un chef exécutif, après avoir nommé les chefs législatifs. Le droit du peuple, c'est-à-dire, en somme, le droit de la majorité, est nié, aussitôt que proclamé, par ceux qui s'en prétendent les dépositaires. Le droit de ce gouvernement même existe-t-il davantage ? On le cherche en vain. Comment s'étonner,

1. Tous sont principalement des hommes d'opposition et l'homme d'opposition, malgré que le résultat de la balance politique soit généralement de le faire aboutir par la suite, un jour ou l'autre, au pouvoir, n'est pas de ce fait, un homme de gouvernement ni ne le devient à volonté. — Marrast avait trouvé la formule même de l'opposition : « Quand l'État est jeté dans le chaos par les chefs eux-mêmes, chaque citoyen rentre dans le droit de son individualité et la guerre civile est déclarée par le pouvoir lui-même. Qui l'empêchera, ainsi que le peuple, de se lever par masse ? Envahir la place publique est la sauvegarde la plus précieuse du droit d'association : « Quand le droit est violé dans la légalité, c'est dans « les faits qu'il faut en puiser de nouveau la source. » *La Tribune*, t. II.

2. Le gouvernement provisoire sentait sa situation. Sa première proclamation, insérée au *Moniteur*, est ainsi formulée : « Un gouvernement provisoire, sorti d'acclamations et d'urgence par la voix du peuple et des députés des départements dans la séance du 24 février, est investi *momentanément* du soin d'exercer et d'organiser la position du peuple. » Paris n'apprit pas alors la nouvelle sans surprise.

cela étant, que Paris demeure en armes (1) ? De plus, « l'impéritie gouvernementale devait résulter de cette impuissante mixture de noms si diversement nuancés. Cela ressemblait trop à un dépècement du pouvoir par des ambitions secondaires. On ne sentait là personne qui eût le nerf d'un Cromwell ou d'un Robespierre, qui dût absorber les individualités extérieures et imprimer au gouvernement de la République une forte impulsion (2). » Dès le début, le peuple eut le vague instinct qu'il n'était guère de cet amalgame singulier et voulut y avoir un représentant. Il fit ajouter Albert. La rédaction ratifia. Elle savait l'insignifiance du contre-maître, ses facultés restreintes, sa loyauté courageuse et sans élans personnels. Le peuple les ignorait ; il croyait à la valeur de son élu ; il ne possédait pas mieux sous la main. Les francs-maçonneries diverses, — qui ont été si souvent un des moyens dont se servit la bourgeoisie pour exploiter la masse (3), utilisant au profit de leur église invi-

1. « Alors le peuple, interrogeant le passé de ces hommes qui s'étaient faits ses chefs et éclairant leurs résistances et leurs scrupules de la triste lueur de leurs antécédents, remarquait avec effroi que pour quatre voix amies qu'il comptait dans ce conseil, il en trouvait huit ennemies et suspectes... La victoire allait-elle donc s'évanouir comme en 1830 ?... Le prolétariat devait-il enfin trouver une patrie sur ce sol fécondé par ses sueurs ?... A ces questions palpitantes, le sentiment populaire s'exhalait des groupes en gestes menaçants et en formidables murmures : « Si nous ne voulons pas tomber dans de nouvelles déceptions, veillons sur ce gouvernement et veillons en armes ! » *Les Veillées du peuple*, etc., nov. 1849, Paris, rue Mazarine. Article : *Les premiers pas de la réaction*.

2. Castille, t. I, p. 261.

3. La maçonnerie, nécessaire et souvent admirable sous Louis XVIII et Charles X, commença de se perdre vers 1836 ; elle fut, sinon à la solde des banquiers, du moins, un moyen de ceux-ci et du gouvernement. Tout ce qu'il y avait en elle de grand, de juste, de généreux, tout ce qui en avait fait au moment de la première révolution une sorte de religion nouvelle de l'humanité, sombra petit à petit. L'argent, si justement recherché, avilit en général, dans les conditions modernes de la civilisation, sauf certaines natures d'élite qui savent l'employer. — La maçonnerie avorta

sible leurs exaltés et leur martyrs comme l'Église romaine s'est servie des siens pour le plus grand bien de sa domination, — et les sociétés secrètes qui se ralliaient à la doctrine officielle de la bourgeoisie, avaient prôné le mérite de cet Albert, brus-

de même sous la seconde république ; elle revécut au moment des affaires italiennes, puis perdit de vue son principe. Au lieu d'aider à réformer le Second Empire et d'éclairer l'empereur, malgré son entourage, au lieu de soutenir Duruy, elle espéra dans des hommes comme Thiers qui, à partir de 1871, cependant, montrèrent bien l'erreur commise à leur sujet. Elle n'écouta pas les avertissements que lui envoyait à partir de 1865 la franc-maçonnerie allemande ; elle ne voulut pas comprendre que la Prusse, en prenant le pas sur l'Allemagne, y implantait un militarisme rétrograde et que l'Allemagne, par essence, ainsi domestiquée, redevenait le Saint-Empire qu'avait abattu Napoléon Ier. Qu'en résulta-t-il ? Au lieu du pouvoir révolutionnaire et pourtant stable qui avait affranchi l'Italie, éveillé la Roumanie et continué d'entretenir en Europe, malgré les cours, le principe des nationalités, elle eut la république essentiellement réactionnaire de Thiers et de Mac-Mahon. De nos jours, la maçonnerie semble en pleine décadence. Le Grand Orient de Paris est excommunié dans plusieurs pays, notamment en Amérique. Beaucoup de syndicats ne s'en réclament que pour la forme et s'en émancipent de plus en plus. La franc-maçonnerie française sait-elle elle-même où elle va ? Si, au nom de la politique, elle continue de renier les principes qui l'ont faite si grande dans le passé, elle est perdue ; et un puissant moyen d'action, mis au service d'une des plus généreuses idées qui ait soulevé le monde, disparaîtra. Elle a d'ailleurs souvent déçu ses meilleurs fils, et même au moment où elle semblait fortement organisée. Voir : *Les idées de Mirabeau sur la Franc-Maçonnerie*, rééd. chez Charavay. — Un de ceux qui a le plus fait pour elle et qui en a le plus souffert a été Mazzini. Cette âme incomparable a tout essayé pour élever le niveau maçonnique et faire comprendre à ses frères le véritable but de leur mission. Que dirait-il aujourd'hui ! Il eut la tristesse d'assister sur la fin de sa vie à l'avortement de son œuvre. L'Internationale, désertant les idées du maître, perdit la tradition. Voir : *Lettres à Daniel Stern.* — Il y aurait, de nos jours, à reconstituer une nouvelle Charbonnerie Française et Européenne. L'Eglise et la maçonnerie — ce fait est très significatif — ont baissé en même temps, à peu près, exploitées l'une et l'autre par des intérêts comme par des intelligences à courte vue, et les deux rivales ont été d'autant plus profondément séparées. Qui sait si elles ne pourraient parvenir à s'entendre ? L'Eglise, à moins d'une réfection sérieuse, est destinée à l'émiettement. La maçonnerie, de son côté, périclite. D'une commune entente entre les éléments jeunes qui veulent réaliser, qu'ils se réclament de religions diverses, mais réelles et efficaces, une force considérable pourrait résulter.

quement célèbre désormais en plein jour ; le peuple, encore si neuf dans l'art de revendiquer ses droits, avait fini par les croire, ne comprenant pas que l'ouvrier des sociétés maçonniques, et qui y intrigue ou permet, par sottise, par incompréhension ou par intérêt, qu'on se serve de lui pour intriguer, appartient bien plus à la politique qu'au travail et, souvent, ne reste plus apte à défendre, comme il le faudrait, celui-ci. « Pour que cette élection eût pris le caractère que les hommes du parti avancé cherchèrent à lui donner, il eût fallu, au lieu d'Albert, voir surgir quelque ouvrier connu de tous, désigné par l'acclamation des légions du travail, ou, plutôt, par une sorte de sentiment public. Il n'en existait pas de tel (1). »

Dans ce cri spontané monté vers les bureaux noirs où quelques gens de lettres se disputent la direction de la France, sans même faire abstraction de leurs haines et de leurs castes, de leurs ambitions personnelles et de leurs intérêts, on reconnaît l'espoir du prolétariat ; dans cette acclamation, comme dans celle qui salue la grandeur napoléonienne place Vendôme ou dans la personne du maréchal Gérard, on sent, voilé, mais certain, l'appel du peuple vers un homme qui le guide, qui le sauve, qui le délivre aussi bien de ses faux amis que des contradictions dans lesquelles il se débat, on retrouve un besoin instinctif, profond, immense de dictature ; la logique populaire, simplificatrice, veut bouleverser les combinaisons bourgeoises, dépasser les menées révolutionnaires intéressées, s'évader hors du réseau tendu par les maçonneries, elle aussi avoir son homme ; — et Bonaparte, de nos jours, serait peut-être ouvrier. L'avortement

1. Castille, t. I, p. 263.

de 1848 viendra, en partie, de ce que le peuple se trompe encore. Conduit dans la cour de l'hôtel Bullion par la franc-maçonnerie même, il croit la tourner et s'en servir alors qu'elle lui impose un des siens ; il pense avancer d'un pas, et il consacre un des personnages qui semble montrer l'équivoque maçonnique, — car, dans cette étrange armée du jésuitisme laïque, opposant son pape rouge au pape noir de la congrégation, il s'élève une sorte de muraille mouvante, elle-même incertaine, au delà de laquelle on ne voit plus. — A la police, ce cénacle de rhéteurs mit deux autres maçons, Caussidière, ancien commis-voyageur énergique, volontiers prétentieux, et Sobrier âme singulière, composite, assez maladroitement exaltée, faible, soutenue par une raison flottante, et que ces luttes brisèrent à jamais.

En résumé, la grande majorité de cette foule révolutionnaire, que ses meneurs décrétèrent républicaine, ignorait sa propre opinion, dans ce qu'elle n'avait pas d'égoïste, et où elle allait (1). La Chambre ne le savait pas davantage. Le gouvernement nouveau a été préparé en dehors d'elle et c'est dans une seule séance, progressivement, qu'en utilisant toujours le peuple pour emporter la victoire, ce gouvernement, dictatorial lui aussi, s'imposera encore à elle (2). Les

1. Un révolutionnaire l'avoue, un de ceux qui aidaient à la conduire, le secrétaire intime de Ledru-Rollin : « La soirée s'avançait. Paris tout entier s'agitait, se remuait, masse vivante, flot vivant, allant d'une irrésolution à une incertitude, balloté par des bruits contraires, mais allant, allant toujours, obéissant à l'impulsion donnée, comme la vague et, comme elle, allant à la mer, c'est-à-dire à l'inconnu. Car, à part ceux qui gardaient bravement leurs barricades reconquises, qui, parmi cette foule en proie à toutes les émotions, savait qu'on allait à la république ? Beaucoup pouvaient la deviner mais peu la voyaient. » Delvau, *Histoire de la Révolution de Février*, p. 181.

2. Dès le 6 mars, George Sand eut l'instinct que le gouvernement ne réaliserait pas la Révolution. En parlant de Michel de Bourges, elle écrivait : « Peut-être croit-il désormais travailler

députés commencent par acclamer la duchesse d'Orléans et le petit roi d'une heure qui lui donne la main, mais le parlement ne soupçonne pas, dans son ensemble, ce qui s'est élaboré ; seuls, ceux qui ont leur part dans le complot sont au courant. Voilà pourquoi Lamartine, soutenu par Ledru-Rollin et par Crémieux, qui semble jouer à ses collègues un tour qui les étonne, s'oppose à ce que le comte de Paris soit immédiatement nommé. Il n'ose d'abord se prononcer d'une manière catégorique, mais il demande que la discussion cesse jusqu'à ce que la duchesse et son fils se soient retirés (1). Rien ne prouve la complicité, qui eût été naturelle, de cette grande figure, et il est admissible qu'il aida le jeu de ses futurs adversaires par question de principe, par loyauté, de même que, plus tard, surtout pour les mêmes motifs, il fera celui de Louis-Napoléon. Sa tactique d'attente devait être reprise par Marrast, puis par Ledru-Rollin, chacun ouvrant la porte à une nouvelle vague populaire, la seconde plus avancée que la première, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le peuple se présentât de lui-même dans toute sa colère, car, à la Chambre, comme précédemment aux Tuileries, — comme en 1789,

pour une république aristocratique où le droit des pauvres sera refoulé et méconnu. S'il agit ainsi, il brisera l'alliance qui s'est cimentée d'une manière sublime sur les barricades, entre le riche et le pauvre. Il perdra la République et la livrera aux intrigants; et le peuple, qui sent sa force, ne les supportera plus. Le peuple tombera dans des excès condamnables si on le trahit... » *Correspondance*, t. III, p. 8, 9. — Le 9 mars, elle écrivait encore : « Le Gouvernement est composé d'hommes excellents pour la plupart, tous un peu incomplets et insuffisants à une tâche qui demanderait le génie de Napoléon et le cœur de Jésus. » p. 10. Et le 17 avril : « J'ai bien dans l'idée que la République a été tuée dans son principe et dans son prochain avenir. » p. 38.

1. Castille, Stern, Victor Pierre, etc. « La phrase de l'orateur, ordinairement vague, était devenue louche. M. de Lamartine annonçait sa pensée sans la dire, comme s'il en avait peur ou honte. » Cassagnac, déjà cité, t. I, p. 239. — Voir aussi : *24 février et 15 mai 1848*, etc., chez l'éditeur, place du Louvre, 18 ; — 1848.

— le peuple joue le rôle définitif, menace, entre en scène, règle le drame intérieur et décide de lui. Il évoque un peu le chœur du théâtre antique ; il crée aussi un chœur nouveau, bien moderne, qui est, en quelque sorte, l'acteur principal, quoique escamoté sur la fin, celui qui tranche la situation en survenant avec brusquerie au milieu des personnages pour déterminer leur conduite.

Mal remis de son impopularité, navrant et navré, Odilon Barrot, vers lequel se fixent tous les regards, après s'être fait attendre, ne sait pas prononcer les paroles que les partisans de la régence réclament de lui. Marie, Crémieux, si sournoisement habile à se faufiler dans toutes les éventualités favorables, profitent de la tribune. Enfin, après eux, il se décide, et tout le monde espère. Il ne dit rien ; il ne peut pas parvenir à exprimer le nécessaire en dépit des applaudissements prodigués afin de lui valoir un peu de courage. Désespérée, la Chambre se tourne vers la duchesse même. Cette fois, Barrot prend la parole, avec quelque apparence d'autorité, — et interrompt l'infortunée princesse. « L'œil évidé, la joue blême, pendante (1)», il énonce gravement — Odilon Barrot a toujours été grave — de vagues lieux communs. Ce résumé-type du néant parlementaire qui avait si longtemps préparé son heure, pontife n'ayant cessé de croire à l'excellence de ses opinions et qu'il était un chef, ce destructeur du pouvoir, qui s'en prétendait le meilleur appui méconnu, maintenant que le pouvoir, par un miracle, arrivait entre ses mains, ne savait rien en faire. Il semblait avoir été mis au monde pour protester noblement, et rien que pour cela ; du moment où il fallait agir, il se perdait. — Une indécision d'un autre genre, moins solennelle, le même

1. Castille, t. I, p. 279.

jeu d'écureuil en cage, quand les circonstances exigent la nécessité immédiate d'une décision, apparaît chez son collègue Thiers (1). L'historien va de l'un à l'autre, éperdu, les bras levés, en criant : « La marée monte, monte... monte ! » Aurait-elle dû, déjà, l'emporter ?... Thiers, dans la tête de qui se sont livrées d'innombrables et terribles batailles, avait peur. — Parmi l'aveuglement général, Crémieux a suivi le but et l'a dévoilé. Avant de laisser parler Barrot, pour le démonter davantage, il a demandé le gouvernement provisoire. Un seul s'est alors levé afin de réclamer le plébiscite et, par ricochet, malgré ses tendances, l'application d'un principe populaire, M. de Genoude, légitimiste schismatique. Il reprend la thèse de *la Gazette de France ;* il exige l'appel au peuple. — Cet appel n'intéresse personne et ne peut, d'ailleurs, qu'inquiéter. Il n'est nullement question du peuple dans cette enceinte ; il ne s'agit pas du peuple, mais du parti républicain, ce qui est bien différent, et un mot le fait comprendre. Comme Genoude proteste quant à la pureté de ses intentions, affirmant qu'il n'a pas d'autres intérêts que ceux du pays, « laissez vos intérêts de côté (2) », lui réplique-t-on. Il s'agit, pour le moment, de Ledru-Rollin. Si du côté du peuple monte la recherche de dictature que nous verrons de mieux en mieux se préciser, dans la bourgeoisie conservatrice comme dans la bourgeoisie révolutionnaire, tous, de plus en plus nettement aussi, apparaissent de petits tyrans minuscules qui rêvent de prendre une place prépondérante (3).

1. Voir tout ce qu'en raconte Tocqueville.
2. Castille, t. I, p. 279.
3. *Idem*, p. 294. — « Depuis le noble de race jusqu'à M. Guizot, depuis M. Guizot jusqu'à mon huissier, depuis l'huissier, léger et talon rouge, jusqu'à mon portier et mon coiffeur, chacun méditait la dictature. De même que sous Cromwell l'idée terrible de Dieu avait inspiré aux hommes du XVIIe siècle une humilité et un

Ledru-Rollin avait interrompu les périodes filandreuses d'Odilon Barrot par un sonore : « Je demande la parole », puis s'était rassis. Il la réclamait pour gagner du temps, afin que le peuple enrégimenté par *la Réforme*, arrivât à point. Ce faux général civil dépourvu de grenadiers comptait sur ses bandes insurrectionnelles. Ne les voyant pas venir, il ranima la discussion. Elle dura. Un autre légitimiste, tout joyeux du gâchis, la Rochejacquelein, dit la vérité à cette Chambre misérable : « Aujourd'hui, messieurs, vous n'êtes rien ici, vous n'êtes plus rien ! » (1). L'armée attendue lui donne raison presque aussitôt en heurtant lourdement à la porte de gauche, puis en se précipitant dans la salle ; et cette colonne d'avant-garde, toujours audacieuse, c'est encore celle du capitaine Dunoyer. Elle vient des Tuileries. Ayant abattu le protecteur du parlement, elle veut se débarrasser des parlementaires, mais elle ne pourra pas aller au bout de sa tâche parce qu'une partie de ceux qui la conduisent sont d'accord afin de tout empêcher. Que dit un homme du peuple au général Gourgaud qui s'oppose à l'invasion ? « Les anciens y sont venus du temps de la Convention, pourquoi n'entrerions-nous pas chez vous autres qui n'êtes que des corrompus ? » Les députés s'indignent et deviennent conservateurs. Un M. de Mornay s'écrie : « Il n'y a plus de liberté ! » Il traite les envahisseurs de brigands. Sauzet agite la sonnette présidentielle. Cet instrument aspergeant un son aigre dans le tumulte, au bout d'un bras désespéré, est tout à fait ridicule. « Pâle, au pied de la tribune, Odilon Barrot semble frappé d'une mélancolie extatique (2). » Sauzet, las de

abaissement excessif, au XIXe, l'idée de la grandeur de l'humanité s'emparait de la masse. » Ph. Chasles, *Mémoires*, t. II, p. 137.

1 et 2. Castille, déjà cité, t. I, p. 281 et 282.

la sonnette, risque un geste qu'il estime noble et grand, il se couvre. Dunoyer s'écrie de toutes ses forces : « Il n'y a plus ici d'autre autorité que celle de la garde nationale et du peuple représenté par quarante mille hommes ! » Un ancien officier d'ordonnance de Napoléon, le colonel Dumoulin, saisit le drapeau du trône et le dresse sur la tribune, « paraissant attendre qu'un orateur le suive pour y proclamer la révolution (1) ». Sous les plis tricolores, près de Barrot, un vieillard de figure calme et douce s'appuie sur un long sabre nu. Un garçon boucher, son couteau à la main, couvert de sang, marche avec des allures d'ogre vers les députés du centre qui s'enfuient.

La satisfaction de La Rochejacquelein ne garde plus de mesure : « Tant pis pour eux, dit-il, nous allons droit à la république ! » Les députés, peu sensibles au ridicule de leur situation, protestent. Marrast se montre : « Ce n'est pas le vrai peuple, s'écrie-t-il, je vais chercher le vrai ! » Chaque parti possède naturellement le sien, qui est le seul bon (2). Ledru-Rollin sent l'heure venue. Suivi de Crémieux et de Lamartine — les trois compères de la journée — il prend possession de la tribune. A son tour, il se démasque ; « presque obscure, impossible la veille (3) », sa personnalité prend en ce moment des proportions considérables ; et il conclut d'une voix de tonnerre : « Au nom du peuple partout en armes, au nom du peuple, maître de Paris, quoi qu'on fasse... (4) » Son discours démontre que la régence est inadmissible.

1. Lamartine, t. I, p. 196.

2. « Le grand inconnu, ce facile compère, ce commode anonyme, cet associé pour tout faire, je veux dire le peuple ; car c'est ainsi qu'on appelle le parti qu'on veut avoir quand on n'a pas de parti. » Cuvillier-Fleury, *Portraits politiques et révolutionnaires*, t. I. déjà cité.

3, 4. Castille, p. 285.

Les centres protestent avec mollesse ; seul, un député se démène. Le garçon boucher le menace, décrète d'un air féroce, obstiné, que tout cela doit finir, et le député se calme (1). Ledru-Rollin continue sa péroraison. Il veut un gouvernement provisoire. Sa motion applaudie, il déclare aussitôt la volonté populaire exprimée et cet escamotage recueille, lui aussi, une majorité approbative ; du reste de la France, il n'est toujours pas question. Lamartine lui succède. La dictature à laquelle il songe est spéciale, fort honorable, prophétique, divine même et, ne voulant pas perdre sa chance, certain de pouvoir être utile, il vient s'offrir, à son tour, à la Révolution. Il ne va pas de main morte ; il « arrache son cœur de sa poitrine (2) » pour « n'écouter que sa raison (3) » et parle « d'une voix sourde comme l'abîme de la destinée qu'il allait sonder (4) ». En réalité, au début, incertain de ce qu'il fallait dire (5) comme de ce

1. Lamartine, déjà cité, p. 204. Ce garçon boucher se serait approché, notamment, du député Casabianca et l'aurait interpellé en ces termes : « Où est Napoléon-Bonaparte ? Je veux le voir. » Le député corse répondit : « Il n'est pas ici. » Le garçon boucher insistant et une affirmation réitérée lui étant opposée encore, il aurait dit : « C'est là sa place ; on me l'a dit. Est-ce qu'il aurait peur de nous ? Nous sommes tous prêts à le défendre. » Renseignements fournis par le comte Lucien Biadelli, petit-fils du comte de Casabianca, d'après les mémoires inédits de ce dernier. « Ce langage, racontent ces mémoires, était tenu par une espèce de garçon boucher en veste, taillé en hercule ; il me prouvait que même dans cette tourbe révolutionnaire où fermentaient les plus mauvaises passions, le souvenir de Napoléon Ier conservait tout son prestige et que ce nom immortel sortirait de nouveau des urnes populaires aussitôt que le suffrage universel aurait été appelé à donner un chef à la France, quelle que fût la forme du gouvernement, républicaine ou monarchique. »

2, 3, 4. Lamartine, t. I, p. 204-206. Lamartine, se destinant à sa mission depuis longtemps déjà et l'ayant annoncée à plusieurs personnes, aurait écrit l'histoire des Girondins pour la préparer. J. d'Estourmel, *Derniers souvenirs*, déjà cités, p. 108 et suiv.

5. Si l'on en croit Tocqueville, il aurait été décidé à la république, et à la république seule. Voir ses *Souvenirs*, p. 70. Toutes ces pages-là de Tocqueville sont passionnantes.

qu'il pensait, soucieux, peut-être, de concilier son cœur et cette raison qu'il invoque, il n'a plu que médiocrement ; un reste de générosité le poussait à défendre la duchesse d'Orléans ; mais un tribun doit faire sa cour à la multitude en paraissant de son avis. Il s'y résigne. Ses cadences montent, vagues, nuageuses, sublimes ; il peut se croire un nouvel Orphée. Le vieillard, sous le drapeau, s'imagine au théâtre pour de bon, joue son rôle en acteur convaincu, applaudit et remet son sabre au fourreau. Lamartine, après avoir appuyé le gouvernement provisoire de Ledru-Rollin, reprend haleine et continue ses périodes éloquentes quand un nouveau « flot populaire (1) » envahit la Chambre. « Plus de députés ! » ordonne cette foule autoritaire. Sauzet, réinstallé dans le fauteuil de la présidence, perd la tête. Ne sachant quelle nouvelle contenance adopter, il se couvre encore. On n'accepte plus son chapeau. « Respect au peuple ! » hurle une voix sans mansuétude. Sauzet n'y comprend rien (2). Un huissier charitable le débarrasse du haute forme malencontreux. Il est trop tard. « Président des corrompus, signifie un des assaillants, va-t-en ! » Sauzet part volontiers. Lamartine a gardé la tribune. Un révolutionnaire mal renseigné, qui le prend pour Guizot, l'ajuste avec soin du second étage. On prévient l'ouvrier qu'il va tuer Lamartine et le sergent Duvillard relève à temps le fusil ; Dunoyer s'est jeté auparavant sur le poète pour le protéger en lui donnant le conseil de s'effacer. « Je vois le fusil sur ma poitrine, répond Lamartine en souriant — et raconte-t-il dans son histoire où il parle de lui à la troisième personne — mais il me vise mal, il ne me touchera

1. et 2. Lamartine, t. I, p. 216.

pas. D'ailleurs, qu'importe qu'on me tue ? Si je meurs à la tribune en ce moment, je meurs à mon poste (1). » Nouveaux tumultes. Le peuple réclame la duchesse d'Orléans, sans doute comme otage. La duchesse parvient à s'enfuir. Le duc de Nemours, séparé d'elle, se réfugie dans un bureau et se déguise. Le comte de Paris, tombé aux mains d'un exalté indécis qui fait à plusieurs reprises le geste de lui tordre le cou sans s'y résoudre, est sauvé par un garde national. Le petit duc de Chartres crie sous une banquette d'où vient le tirer un M. Lipmann.

Entré dans l'Assemblée, le peuple aspire à prendre part aux débats et à nommer les chefs du gouvernement provisoire. Lamartine cède la tribune au vieux Dupont de l'Eure, réclamé par tous. Celui-ci nomme les élus, parmi lesquels il se comprend, Lamartine, Ledru-Rollin, Arago. Le peuple voudrait insister ; il souhaite enfin, — la première fois ! — faire entendre sa volonté ; mais il ne se l'est toujours pas bien définie. Des voix habiles (2) dominent ses réclamations ; « Vive la République ! » proclament-elles ; et l'une, plus adroite encore, propose : « A l'Hôtel de Ville, Lamartine en tête ! » L'acteur Bocage en a ainsi décidé. Lamartine, suivi par une grande partie des assistants, part pour la place de Grève. Ledru-Rollin demeure ; heureux de se trouver seul, il va reprendre l'élection. Aux noms admis déjà, qu'il soumet derechef au verdict, et qui sont agréés de nouveau, il ajoute Crémieux, Marie, Garnier-Pagès. Particularité à retenir et qui renseigne sur le manque d'entente, personne à la Chambre des députés, ni

1. Voir son livre : *La Chambre des Députés et la Révolution de Février*, Périsse frères, Paris et Lyon, 1851.

2. Il est évident qu'un débat plus long eût modifié, et peut-être beaucoup, les listes primitives, — la liste des journaux, notamment, intacte jusqu'alors.

Ledru-Rollin, ni quelqu'autre, ni qui que ce soit, ne propose, ou même ne nomme, Flocon, Albert et Louis Blanc. L'abstention au sujet de Marrast est plus naturelle ; sa jalousie contre Ledru-Rollin l'explique également. — Ledru-Rollin, le chemin une fois préparé par Lamartine, gagne aussi les quais. Alors, le gâchis est complet. Tout le monde crie à la fois. Un tableau représentant le roi, la main étendue sur la Charte, concentre la haine générale. « Attendez, dit un insurgé, je vais tirer sur Louis-Philippe ! » Deux coups de feu trouent la toile. Un ouvrier tapissier, Théodore Fix (1), ordonne : « Respect aux monuments ! » Et il se fait écouter. La foule se retire. A quatre heures, la Chambre est vide. Le drame se concentre place de Grève. L'Hôtel de Ville va remplacer les Tuileries.

On criait : « Vive la République ! » en longeant la Seine et place de Grève ; semblable en apparence, ce cri, de chaque côté, présentait un sens bien différent ; de la part du gouvernement provisoire, il voulait dire : « Vive l'aristocratie bourgeoise et sa prédominance ! » Dans la foule, il exprimait un essor vers la vie nouvelle, un acte de foi révolutionnaire en l'inconnu bien plus qu'une acclamation : la République n'existait pas encore. L'ensemble du tableau commençait peu à peu de prendre un aspect triste. Le peuple savait de moins en moins préciser son désir. Le gouvernement provisoire, qui ne connaissait pas ce qu'il pourrait réaliser du sien, demeurait indécis. Quant à la bourgeoisie qui avait créé le désordre, elle se terrait chez elle, épouvantée. La défiance était partout ; elle apparaissait dans chaque regard ; elle trépignait en grondant sur la place de Grève ; elle murmurait dans

1. Auteur d'un intéressant travail : *Observations sur l'état des classes ouvrières*, 1 vol., Paris, Guillaumin, 1854.

l'Hôtel de Ville ; elle sonnait aux beffrois voisins qui répandaient lourdement par-dessus les clameurs et les coups de fusils le balancement sombre de leurs cloches. En débouchant sur la place, Lamartine fut à même de voir que le peuple établi là depuis le matin en groupes tumultueux n'était pas d'accord avec ses nouveaux dictateurs.

Ce peuple ne se montre pas disposé à laisser passer les parlementaires de l'opposition. Leur arrivée retardée suffisamment, qui sait s'il ne se fût pas élu un comité, avec pleins pouvoirs ? Son ouvrage n'aurait pu durer, le peuple — redisons-le — ne possédant pas les éléments ni la science d'un pareil travail politique ; la leçon qui ressort du fait est toutefois importante. Le gouvernement provisoire pénétra presque par fraude, contre l'assentiment général, dans son premier domicile. « La vieillesse de Dupont de l'Eure, son nom vénérable, servirent beaucoup à désarmer la malveillance des groupes. La multitude s'ouvrit en grommelant, engloutit la petite colonne et se referma sur elle. Les périls et les fatigues des dictateurs n'étaient pas finis. Ils n'avaient plus même la ressource de fuir. Le trajet fut long, pénible. Il fallait monter à travers une forêt d'armes. Chemin faisant, plus d'une parole menaçante vibra à leurs oreilles (1). » Le gouvernement provisoire donnait, dès le début, la mesure de son imprudence en venant se constituer prisonnier de l'émeute (2) ; à sa décharge, il faut dire que se retirer d'elle en l'abandonnant à son effervescence, comme fit Thiers en 1870 (3), était peut-être aggraver

1. Castille, déjà cité, t. I.
2. Cassagnac, t. I.
3. Le soir du 18 mars, Thiers se tenait au ministère des Affaires étrangères et ne savait à quoi se résoudre. Voir : *La Libre Parole* du 1er mai 1896, art. de Drumont. Se replier sur Versailles était la tactique instinctive de l'historien. Il y songea en 1848. Aux Tuile-

la division et préparer de nouveaux dangers pour l'avenir : ces dangers ne furent, en tout cas, que reculés, — en juin. La crainte de céder la place et de la perdre décida : une autre raison fut l'instinct naturel et puissant qui poussait tout le monde vers la maison municipale. Il convient enfin de remarquer que les hommes de 1848, — Marrast, Marie et peut-être Arago, exceptés — croient réellement au peuple, à travers même leurs réticences, et jusqu'à présent tout au moins : dans la débâcle générale, le peuple devient un principe de salut, de foi et d'espérance, auréolé d'idéalisme littéraire. Ce sentiment est presque unanime : tout ce qui pense, ou croit penser, s'y rallie : de même que l'idée de dictature, et soutenant celle-ci qui la couronne alors, la croyance au peuple est celle du siècle, la seule, peut-être, qui demeure, désespérée chez beaucoup, celle qui perce à travers l'ensemble et prépare l'avenir. Presque à son milieu, le siècle n'est pas encore « scientifique (1) » ; il n'est pas non plus seulement « philosophe (2) » ; comme le XVIIIe, il réunit les deux tendances, essaie de les mêler ; il en résulte quelque chose de trouble. Des gens de lettres, peu habitués à l'action réelle et immédiate, prenant la tête des affaires, le mouvement, au lieu de se préciser et de mûrir, stationne, hésite ; il paraît bientôt même s'arrêter en refoulant ceux qui l'avaient

ries, tandis que Louis-Philippe discutait sur ce qu'il fallait faire, s'il convenait de défendre le palais ou de se retirer dans une place forte, Thiers, appuyé par Bugeaud, conseillait d'aller à Saint-Cloud, d'y rassembler des troupes et de faire un retour offensif sur Paris. — Stern, t. I, p. 227.

1, 2. L'auteur emploie ces termes parce qu'ils indiquent un état de compréhension, bien qu'ils ne signifient pas grand'chose en eux-mêmes ; il les emploie comme antérieurement, dans l'ouvrage sur Louis-Napoléon qui a précédé celui-ci, le mot romantisme. Ce sont des étiquettes passagères qui, en attendant mieux, facilitent le classement.

servi par leur instinct. On demande la liberté, on cherche l'autorité, mais, de part et d'autre, on ne les admet pas ; on a peur d'elles, on n'en tolère que l'apparence ; le duel entre ces deux amies, toujours séparées par les passions humaines, ne fait que s'accentuer sans que personne découvre la solution qui les mette d'accord, sans que personne veuille convenir que s'il faut subordonner la première à la seconde pour qu'elle soit possible, il faut aussi que la seconde comprenne les besoins généraux et protège les forces de la vie, où qu'elles se trouvent, ces forces agissantes paraîtraient-elles, au premier abord, dangereuses ; un gouvernement solidement constitué peut se permettre leur coopération, parce qu'il les domine sans cesse. D'autre part, seul, peut-être, un pouvoir issu d'une majorité électorale, admettra que l'ordre social résulte en dehors de sa nécessité, d'une convention susceptible d'être modifiée, selon les nécessités nouvelles, selon les hommes nouveaux. S'il faut, de toute évidence, et sans qu'elle soit discutable, gouverner avec le présent, il faut aussi le faire avec du passé et avec de l'avenir ; ces trois éléments s'aident, se complètent, s'équilibrent, et la dose à utiliser de chacun varie selon l'époque ; mais, pour que l'amalgame soit possible, le présent ayant une tendance constante à absorber tout, il est indispensable de posséder une autorité qui empêche les intérêts divers dont se compose un pays de se dévorer. Faute de ce pouvoir-là, faute d'entente et d'admettre un certain nombre de réalités, les ambitions particulières achevant le désarroi, le Directoire de février, malgré des essais loyaux, quelquefois admirables, n'engendra que l'anarchie. De rares clairvoyants, désespérés de ne découvrir nulle part, sinon un principe, du moins un moyen de pouvoir, avaient prononcé à l'Hôtel de

Ville, comme précédemment aux Tuileries, le nom de Louis-Bonaparte ; on continuait pourtant, et avec enthousiasme, de croire la République possible sans lui. L'équivoque ne devait se dissiper que le jour où cette fausse république aurait dévoilé la physionomie niaisement et cruellement bourgeoise qu'elle masquait encore derrière Lamartine, qu'elle pensait plaquer de stoïcisme ensuite par Cavaignac.

⁂

La première séance du Gouvernement provisoire, pendant laquelle il se constitua, explique sa faiblesse. A peine Dupont de l'Eure, Arago, Marie, Crémieux, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès et Lamartine sont-ils parvenus péniblement à trouver un cabinet tranquille (1) que Louis Blanc, Marrast et Flocon, qui s'étaient mis à leur recherche, y arrivent. La rencontre est sèche. Les sept premiers dictateurs avouent leur surprise ; Crémieux manifeste le plus son étonnement. Marrast (2) et Blanc, bien qu'ils ne s'aiment guère, sentent la nécessité de faire cause commune. On finit par demander aux intrus ce qu'ils veulent. Ils ne le cachent pas : « Gouverner avec vous », disent-ils ; et Blanc, devant l'insuccès de cette proposition, parle de délibérer. Arago ne se tient plus de

1. Celui de M. Parent, secrétaire de la préfecture. Voir les notes de Parent dans Drevet, déjà cité. « Pendant que ces premiers chefs de la France cherchaient à s'installer convenablement, un second gouvernement provisoire se présenta à la grille d'entrée... », p. 25.

2. Marrast est en quelque sorte excusable, — si l'on admet qu'il a besoin de l'être — au cours de cette révolution, par suite de sa santé. Il venait d'être très malade et n'était pas entièrement remis; il allait mourir bientôt. Sa santé l'empêcha très certainement de donner sa mesure. Ne pourrait-on avancer, sans trop de paradoxe, que ce fut sa faiblesse physique qui l'entraîna si vite à devenir réactionnaire ? Voir : Philibert Audebrand, *Nos Révolutionnaires* Paris, Frinzine, 1886.

colère : son ton se fait blessant, il invite le socialiste à s'en aller. Le petit prophète aux belles dents blanches (1) ne sourit plus ; il se fâche à son tour et, devant le peu d'effet de sa révolte, emploie un argument plus décisif : il menace d'appeler le peuple. Les sept s'inquiètent. Appeler le peuple est gros de conséquences. Garnier-Pagès, puissamment aidé par l'angoisse générale, finit par amener une entente. La division des pouvoirs, l'absence de pouvoir central calme ces petits ambitieux. Ils nomment le plus timide président, Dupont de l'Eure ; sa vieillesse paraît une garantie de son inaction. Quand il passe sa présidence à Lamartine, les autres se consolent, aucun d'eux ne croyant au poète ; ils le jugent comme eux-mêmes, comme leur gouvernement, provisoire — toujours provisoire, mot qui arrange, apaise et laisse la porte ouverte à toutes les possibilités. En fin de compte, et parce qu'il n'y avait pas moyen de se débarrasser d'eux, Blanc, Marrast et Flocon, flanqués d'Albert, les portefeuilles une fois distribués, reçurent le qualificatif de secrétaires du Gouvernement. Caussidière, qui voulait jouer seul, aidé de Sobrier, — qui se tourna ensuite vers Lamartine, — s'était emparé de la préfecture sans demander rien à personne. La critique faite, il est impossible de ne pas convenir que la tâche de ce gouvernement, héritant de la situation financière et extérieure laissée par la monarchie de Juillet, était très difficile ; mais, dès maintenant, on distingue une fois encore pourquoi, vicié dans son principe, sans force, il demeurait condamné à l'impuissance. Il était si composite que La Rochejacquelein manqua d'en être (2). Le peuple, charmé par ses diatribes contre la dynastie orléaniste, le réclamait ;

1. Daniel Stern, déjà cité, t. I.
2. Daniel Stern, t. I.

il aurait fait partie du Directoire si celui-ci avait pu admettre l'élection populaire autrement qu'à son unique profit, dans la seule mesure où sa compréhension le décrétait juste ; en présence de ce candidat imprévu, il protesta et « tira le peuple de son erreur (1). » A peine est-il constitué de la sorte que la foule l'assiège ; elle envahit la petite salle où commençaient les délibérations, elle le force à signer des feuilles qu'il n'a pas le temps d'examiner ; elle lui impose des surveillants : « On nous a si souvent trompés ! » (2) dit-elle. La cohue augmente au point que la bonne de Dupont de l'Eure se tient derrière le fauteuil de son maître pour l'empêcher d'être écrasé. — Les adhésions arrivent assez vite. L'armée donne l'exemple. Duvivier, Soult et Bugeaud se rallient. Presque aussitôt, enchanté, le Gouvernement offre le portefeuille de la Guerre à Lamoricière et à Bedeau ; sans leur refus, on aurait eu le 24 février ce curieux spectacle d'un général qui, le matin même, défendait le trône royal, nommé le soir ministre républicain. — La Révolution se retournait contre le peuple qui l'avait payée de son sang ; et il est ici encore saisissable que sa perpétuelle révolte ne demeure pas sans de nombreuses excuses ; en théorie absolue, elle serait même légitime. Le peuple aurait pu tenter un coup de main — et ne l'a pas fait. Son indécision l'arrêta ; la méfiance générale acheva sa retenue ; il se contint aussi en pensant qu'il agirait, s'il en était besoin, plus tard ; il attendait que le pouvoir

1. A. Vermorel, *Les Hommes de 48*. Paris, Décembre-Alonnier, 1869.

2. « Il y a du vrai dans ce mot. Mais il n'en est pas moins certain que le peuple n'aura jamais ce qu'il souhaite et qu'en ce sens on le trompera toujours. La multitude veut le bonheur, c'est-à-dire l'idéal ; elle prétend à la justice absolue, c'est-à-dire à la perfection. Le tort de certains hommes est de lui promettre ce qu'ils ne sauraient lui donner, ce que ne comporte pas d'ailleurs la misérable condition humaine. » Castille, t. I, p. 307.

se déclarât nettement. Le Gouvernement, après avoir annoncé la République, s'était gardé de la proclamer ; il avait horreur de ce mot-là, et il ne s'y résolut que devant l'exigence de Ledru-Rollin (1). Constatons donc que la seconde République française fut établie à contre-cœur, par une majorité de réactionnaires déguisés en libéraux qui n'en voulait pas (2). Cette majorité régnait au nom du peuple, et disait ne pas le voir parmi les insurgés qui lui donnaient des ordres, mais avait admis ces mêmes insurgés quand ils faisaient disparaître l'orléanisme. « Messieurs, avait dit un jeune homme entré brusquement pendant la discussion, on a bien de la peine à vous trouver. Je viens au nom des écoles et du peuple. Si dans une demi-heure vous n'avez pas reconnu la souveraineté du peuple, le peuple sera ici. J'attends. » (3).

Lamartine jugeant, comme son collègue forcé, Armand Marrast, que ce n'est pas le vrai peuple qui parle de la sorte, décrète : « C'étaient de ces forcenés qui n'ont ni système politique dans l'esprit, ni chimère sociale dans le cœur, mais qui n'acceptent une révolution qu'à condition du désordre qu'elle perpétue, du sang qu'elle verse, de la terreur qu'elle inspire... C'était l'écoulement des bagnes et des cachots. » (4). Ce singulier libéral (5) devait

1. Delvau, Castille, etc.

2. « La majorité des dictateurs recula jusqu'à minuit la proclamation de la République ; alors seulement, sur l'injonction de la populace, elle se décida à lâcher le mot, non pas franchement et nettement, mais comme des gens qui ont la conscience forcée et qui biaisent. » De La Hodde, *La Naissance de la République*, déjà cité.

3. Lamartine, Garnier-Pagès, Castille, etc. Voir également : Ch. Merruau, *Souvenirs de l'Hôtel de Ville*, Plon, 1875, 1 vol., p. 45 et suiv. — Ch. de la Varenne, *Le Gouvernement provisoire et l'Hôtel de Ville*.

4. Lamartine, déjà cité, t. II.

5. Voir dans la *Correspondance de George Sand*, t. III, p. 19, la lettre à Lamartine.

convenir, pour se mettre d'accord, que le libéralisme est surtout un mot. Ce n'est pas le peuple qui vient donner des ordres c'est, selon lui, une tourbe innommable, — et il ne refuse pas son obéissance, oubliant que l'on cède rarement une fois sans avoir à céder une seconde, surtout quand la force manque et interdit l'arrêt. — Une bande nouvelle apparaît vite, et qui n'est pas le peuple davantage, si l'on en croit toujours le poète, expert à rejeter tout le peuple qui ne répond pas à la conception qu'il s'en fait, l'admettant comme principe idéal, le refusant en tant que réalité : « Ces masses se composaient surtout des anciens membres des sociétés secrètes, armée de conspirateurs de toutes les dates depuis 1815, des révolutionnaires sans repos trompés dans leurs espérances en 1830 par la révolution même qu'ils avaient faite et qui leur avait échappé, enfin des combattants des trois jours dirigés par les comités du journal *la Réforme* et qui avaient espéré que le gouvernement appartiendrait exclusivement à ceux à qui appartenait une si grande part du sang et de la victoire. A trois ou quatre mille hommes animés de ressentiments et d'ambitions politiques, se joignaient, mais en petit nombre encore, quelques adeptes socialistes et communistes qui voyaient dans l'explosion de la journée l'aurore d'une mine chargée sur les fondements mêmes de l'ancienne société et qui croyaient tenir dans leurs fusils le gage de leur système et la rénovation de l'humanité (1). » Ce peuple si mêlé se trouvait contenu par Charles Lagrange, autre petit dictateur qui s'était nommé lui-même gouverneur de l'Hôtel de Ville (2) ; l'air hagard, portant déjà sur

1. Lamartine, t. I, p. 288.

2. Lagrange avait été précédé dans ce rôle par un nommé Chateaurenaud, chanteur à l'Opéra national du boulevard du Temple. Le peuple se cherchait des maîtres. Il vit Chateaurenaud en uniforme à une des fenêtres du théâtre et, après s'être écrié

son visage comme un avertissement de la démence qui devait le terrasser sous peu, pendant quelques heures, il errait de côté et d'autre, « le sabre à la main, deux pistolets dans la ceinture » (1) ; avec Sobrier, Caussidière et leur armée de montagnards aux képis rouges retombant en bourse sur l'oreille, ils faisaient plus, néanmoins, pour maintenir l'ordre, que tout le gouvernement rassemblé. Ajoutons leur Louis Blanc, haranguant les groupes, suivi d'Albert, immobile derrière son maître, le visage extatique, Albert, dans lequel Lamartine voit encore l'ennemi : « Sa figure convaincue, dit-il, son visage pâle, ses gestes saccadés, ses lèvres palpitantes, exprimaient fortement le fanatisme obstiné pour l'inconnu. » (2). Comme fond à cela, les milliers de clubs qui vont bientôt éclore, sanctionnés par un décret du Gouvernement même et où, chaque jour, chaque soir, au nom de sentiments généreux, tout ce que l'humanité peut inventer de bête, de plat, de nul, souvent de carnassier, sera, en général, servi aux masses comme le meilleur de l'intelligence (3), véritables distributeurs de poison, à part une dizaine d'entre eux, où les côtés excellents de l'esprit révolutionnaire se perdront en phraséologies lamentables. Deux hommes y dominent, l'un fougueux, sincère et chimérique, noblement détraqué, d'un enthousiasme roulant dans son torrent glauque, ici et là, des paillettes lumineuses, l'autre curieux, profond, mais plein d'une haine que la société devait trop bien se charger d'entretenir, plus subtil aussi qu'il ne le conviendrait sans doute dans son cas, tous deux s'exé-

joyeusement : « Un général ! Un général ! » alla le chercher. — *Un Anglais à Paris*, t. I, p. 304.

1. 2. Lamartine, t. I, p. 290.

3. Voir l'*Education sentimentale* de Flaubert. En plus de ce qu'il constata par lui-même, le romancier se fit renseigner, comme nous l'avons dit déjà, par Pierre Leroux. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Révolution de 1848*, t. I, n° 2, 1904. Paris, Cornély.

crant d'ailleurs, Barbès et Blanqui (1). Au-dessus de l'ensemble, dominateur accidentel et momentané, aux fenêtres de l'Hôtel de Ville, la haute et fine silhouette de Lamartine appelé comme régulateur de la tempête. Son influence fut décisive ; sans sa parole cadencée qui, sept fois, sauva la république naissante, le Gouvernement était balayé. Il a pu écrire de lui-même, sans que cela soit ridicule : « Au nom de Lamartine, prestigieux alors sur le peuple, les imprécations se changent en acclamations de confiance et

1. Nous n'avons pas la place d'ouvrir ici, de nouveau, une vieille polémique ; rappelons donc seulement le document Taschereau, de la *Revue Rétrospective*. Blanqui avait-il réellement livré les renseignements en question ? Peut-être, mais on distingue mal le bénéfice qu'il en retira. On a avancé qu'il voulait de la sorte, après avoir perdu Barbès, demeurer le seul chef. Barbès, quant à lui, semble bien incapable même d'une pareille pensée. Une tache reste sur la mémoire de Blanqui. Au procès de Bourges, en avril 1849 (*Les Accusés du 15 mai*, Paris, chez les éditeurs associés, 1850), sommé de s'expliquer par Barbès même, il ne sut rien opposer de sérieux aux arguments qui l'accablaient et son attitude fut inquiétante. Mme d'Agoult, bien renseignée sur les hommes de cette époque, croit à sa culpabilité. En 1848 même, l'affiche rédigée par Blanqui pour répondre au document Taschereau est plutôt vide. — Le procès a été jugé, à mon sens, assez équitablement, par M. E. Biré dans : *Causeries historiques*, 2e série. Paris, Bloud et Barral, s. d. Le témoignage du baron Mounier est dur. *Souvenirs intimes et notes du baron Mounier*. — Blanqui se montrait, en somme, plus italien que français, mais sans une force suffisante pour la ruse dont il se servait. — C'était le fils d'un conventionnel devenu ensuite préfet de l'Empire. Sa tactique, comme celle de Babœuf, comme celle de Buonarotti, était dictatoriale. — Certaines des idées de Barbès, quant à la cause des nationalités, étaient celles de Louis-Napoléon. Voir : Barbès, *Deux jours de condamnation à mort*, la préface de M. L. Mickiewicz. — De même qu'à l'Hôtel de Ville la rivalité des directeurs au pouvoir empêcha tout, de même, dans les clubs, la rivalité des chefs révolutionnaires empêcha le coup d'Etat que la plupart d'entre eux méditait. Blanqui détestait aussi Caussidière. Voir : Chenu, *Les Montagnards de 1848*, etc. Paris, 1850. — Le Gouvernement provisoire accusa Blanqui de vouloir le renverser : « Non, répondit celui-ci, mais je veux vous barrer la route en arrière. » Darimon, *A travers une révolution*, déjà cité, p. 24. — Dans une autre sphère, Louis Blanc refusait d'admettre Proudhon. Une entente qui aurait dû porter quelques fruits était celle de Proudhon et de Girardin, mais elle ne put également pas s'établir : « Soyez révolutionnaire, dit Proudhon au journaliste, c'est là votre vocation, que vous vous obstinez à ne pas compren-

d'amour. » (1). A chaque irruption, le poète se refusait toujours à reconnaître le peuple : « C'étaient des conjurés, jeunes pour la plupart, pâlis dans les veilles des sociétés secrètes, exaltés par les conciliabules nocturnes, sans pudeur et sans responsabilité dans ces réunions où tout est fiévreux... des hommes aigris par l'isolement de leurs pensées... c'étaient les sophistes de l'échafaud, réchauffant à froid les colères éteintes pour motiver des attentats posthumes et pour faire des victimes au lieu de faire des citoyens. » (2). Où était donc le vrai peuple ? Il ne se trouvait peut-être pas là ; mais, malgré sa situation douteuse et à cause d'elle, le gouvernement réactionnaire, tenant son pouvoir bien plus de l'émeute que de la révolution, surtout, si je l'en crois, de la populace, ne voulait à aucun prix en convenir et ne le pouvait pas. Cette association de personnages disparates a-t-elle, au moins, fait quelque chose d'essentiel dans cette journée mémorable ? Non. Une haine de journalistes la divise et qui s'accentue de plus en plus ; l'entente n'arrive pas à s'établir entre l'Hôtel de Ville et la Préfecture, bien que celle-ci fasse les premiers pas, déférence d'autant plus aimable, qu'à cette heure, par son armée de montagnards, elle pouvait tout ; un homme décidé, avec elle, risquait de devenir le maître. L'aspect de Paris ne présentait rien de rassurant. « Aucune force constituée, aucun pouvoir régulièrement établi ne garantissait la société contre un coup de main. Les barricades et les hommes qui les gardaient étaient à

dre. » Girardin répondit : « Je fus, je suis encore révolutionnaire par en haut ; je n'ai jamais été, je ne serai jamais révolutionnaire par en bas. » — La théorie de l'Empire fut de concilier ces deux forces révolutionnaires sous une autorité réalisatrice de leurs promesses. C'est cette idée que le « juste milieu » du tiers a rarement voulu comprendre.

1. 2. Lamartine, t. I.

peu près la seule force publique qui veillât sur la capitale. L'armée se désorganisait avec une effrayante rapidité. La garde nationale, revenue d'un premier enivrement et comprenant enfin les conséquences d'un banquet, cachait sa honte et ses terreurs. Tout citoyen était devenu magistrat, selon l'expression du Gouvernement provisoire ; mais rien ne les reliait en groupe et, parmi les douze cent mille magistrats dont se composait la population de Paris, on pouvait bien compter trente mille voleurs, vagabonds et repris de justice. » (1). Cependant, le peuple n'incendie rien. En ce temps-là, il croyait en lui-même, en son avenir : il avait, jusqu'à un certain point, le sentiment de sa dignité. La religion de l'argent, bien que prêchée si fort sous Louis-Philippe, ne l'avait atteint que partiellement. Les hommes en blouse parlaient avec sérieux de vertu, de fraternité, de civisme. Le peuple espérait. Plus de trente années de parlementarisme dirigé surtout, à travers cent procès scandaleux, au profit d'un anonymat capitaliste et vraiment féodal (2) qui a peu à peu absorbé, en l'étouffant, dans les coffres-forts de ses banques, le principe à la fois nationaliste et européen de la révolution, — de même qu'en 1815 la Sainte-Alliance l'avait dévoyé en le perdant au seul bénéfice des Cours, — plus de trente années de mensonge stérile sous lequel les prolétariats du monde entier sont en train de se forger les plus redoutables chaînes s'ils ne se reprennent, ne lui avaient pas appris, comme de nos jours, à désespérer de tout et de lui-même.

1. Lamartine, t. I.

2. Le mot reste juste, malgré l'abus qui en a été fait. Son tort est d'être trop vieux. *La Démocratie pacifique* du 2 janvier 1848 notait justement la « domination de la féodalité industrielle sur les pouvoirs légitimes ».

Le lendemain, à leur réveil, les membres du Gouvernement provisoire virent sur la place de Grève la multitude toute bariolée de rouge. Les ceintures, les écharpes, les cravates, les cocardes, les bonnets, les drapeaux, tout était rouge ; un drapeau rouge flottait même au bras d'Henri IV, ce qui eût étonné, peut-être, moins qu'on ne croit, le Béarnais et risquait de réveiller, d'autre part, les Bonapartes de bronze que la statue recèle, selon la légende, dans les flancs de son cheval. La couleur souveraine, saluée par les acclamations et les coups de fusils, semblait naître de l'aube, en s'en dégageant, et la colorer. Au premier rayon de soleil, elle éclata. La foule paraissait n'être là que pour la rendre plus vivante. Et comme si cette foule n'était pas encore assez tumultueuse, précédée d'une clameur, une foule nouvelle débouche de toutes parts sur la place, une foule aussi considérable que celle qui s'y entasse déjà, mais plus déguenillée, plus atroce, — plus autoritaire. La canaille réclame son enthousiasme, son idéal. Perpétuellement refoulée, traquée, terrée, elle veut avoir son heure et, elle aussi, aider l'assaut contre ce gouvernement auquel elle ne comprend rien. Cette masse convulsive de cinquante mille hommes, vue du balcon par les dictateurs affolés, forme une sorte d'élément nouveau marbré de pourpre qui, tout à coup démonté, se rue contre le palais et s'y engouffre au chant de *La Marseillaise*. Le palais plein, il paraît en rester autant dehors et, faisant écho, pour pénétrer mieux les pierres municipales, immense sur la place, étouffée à l'intérieur, *La Marseillaise* gronde, implacable. Comme si cet élan ne suffisait toujours pas, comme si l'espoir et la menace qui se mêlent ici demeuraient au-dessous de la nécessité, l'invasion des cadavres appuie celle des vivants. Le peuple obéit-il à quel-

que mot d'ordre, à un plan prémédité, ou, plutôt, à un instinct qu'il ne se définit pas à lui-même (1) ? Les morts arrivent de tous les points à Paris (2). Les porteurs mystérieux les empilent dans les salles, remplies, ils les déposent dans la cour; la cour pleine, ils les allongent de chaque côté du porche, sur les marches des escaliers, partout. Une odeur infecte s'en dégage. Le sang coule, épais déjà, tache les pavés, le plan-

1. Ce passage d'un journal démocratique vaut d'être cité: « Le peuple, lui, restait le même; sa volonté, au lieu de s'affaiblir, ne faisait que s'exalter par la vue de ses martyrs dont on apportait de tous côtés les corps sanglants dans les salles basses de l'Hôtel de Ville, comme pour apprendre au nouveau pouvoir à quel prix avait été achetée la victoire dont la destinée était suspendue à sa volonté... La foule s'ouvrait devant eux, silencieuse et recueillie, tous les fronts se découvraient avec respect, mais à peine les convois étaient-ils passés que les cris suspendus par un douloureux saisissement s'élevaient plus énergiquement contre ces tribuns sans cœur qui chicanaient déjà à la société régénérée l'héritage de ces nobles trépas. Un homme du peuple qui était allé chercher une brassée de palmes dans un des jardins voisins s'était placé sur les marches de l'Hôtel de Ville où il arrêtait tous les cortèges pour déposer sur chaque mort un rameau vert avec des paroles de glorification et d'adieu... Ses traits, fortement accusés, semblaient s'éclairer d'une lueur d'inspiration à l'aspect des corps mutilés qui, parfois, se trouvaient réunis sous ses yeux ; alors, s'adressant à la foule : « Voilà, citoyens, disait-il, les conséquences de notre patience, de nos faiblesses, tranchons le mot, de nos lâchetés. Quand un pouvoir criminel trahit notre honneur, viole nos libertés, nous oublions trop souvent combien il faudra de sang pour laver ses hontes, par combien de morts nous devons racheter ses méfaits. Eh bien! comptez aujourd'hui ces cadavres... Mais apprenez enfin à résister à l'oppression en voyant par combien de victimes vous finissez par payer chaque atteinte portée à vos droits. » Le peuple s'associait à cette douleur indignée par des frémissements et des malédictions. Il était fréquemment arraché à ses émotions par des émotions plus graves; les députations venaient successivement lui rendre compte d'une voix morne et d'un air abattu des résultats négatifs de leurs missions; chaque fois qu'elles jetaient à la foule les réponses évasives de ce pouvoir suspect, il s'en élevait une longue et violente explosion de cris et de protestations d'abord et plus tard d'imprécations et de menaces. » *Les Veillées du Peuple*, déjà cité.

2. Il y avait, en tout cas, une raison première à cet envahissement, c'est que la Morgue était remplie et ne pouvait plus recevoir de cadavres. *Catalogue Noël Charavay*, n° 356. P. a. s. du greffier de la Morgue; — n° 56788.

cher et les murs ; il a l'air de répondre par le deuil, en noircissant, au rouge joyeux, au rouge plein de foi qui pare la place de Grève. Des enfants ont tiré, la corde au cou, des chevaux morts laissés depuis la veille non loin des canons qui menacent à la porte d'entrée, et les abandonnent sous le porche. — Effrayés, les docteurs Thierry et Samson demandent un ordre au Gouvernement : « Les morts nous submergent, qu'allons-nous devenir ? » L'envahissement funèbre continue, tel que les médecins se demandent quel mystérieux charnier l'alimente, quel dessein pareille exhibition signifie. La mise en scène du chariot fatal où le bonnet jacobin fut rebaptisé dans le sang populaire revient involontairement à l'esprit des dictateurs, dont le plus honnête n'osait cependant voir là encore, de façon formelle, bien qu'il y fût enclin, le signe d'une machination occulte. « Tous les moyens semblaient combinés habilement, soit par le hasard, soit par les instigateurs de la journée pour exciter jusqu'au vertige, par tous les sens, l'irritation du peuple et pour l'entraîner aux résolutions les plus désespérées... Rien ne semblait avoir été ou naturellement ou artificiellement omis pour produire ce triple effet sur les sens de la multitude. Cette foule en haillons, sans souliers, sans chapeaux, ou vêtue d'habits en lambeaux qui laissaient voir la nudité des membres, stationnait dans les cours et jonchait de têtes livides et de bras exténués par la misère les marches intermédiaires entre le perron et les cours du palais. Des hommes ivres d'eau-de-vie chancelaient çà et là sur les escaliers ; ils balbutiaient des vociférations inarticulées : ils se lançaient la tête en avant sur les attroupements ; ils faisaient gesticuler devant eux, avec la brutale et aveugle gaucherie de l'ivresse, des tronçons de sabres qu'on arrachait de leurs mains ; enfin, de

minute en minute, des hommes demi-nus, la chemise teinte de sang, fendaient quatre par quatre la multitude qui s'ouvrait respectueusement devant eux, et apportaient des corps morts. » (1). Lamartine et ses amis commençaient à regretter non seulement Louis-Philippe, mais encore leur ennemi plus particulier, M. Guizot.

Le peuple réclamait le drapeau rouge, — avec logique, ce drapeau n'ayant pas encore à cette époque le sens que des événements assez tristes et, surtout, le malentendu de la révolution exploitée par ses pires adversaires, lui ont ajouté depuis. Le peuple voulait voir aboutir son mouvement. Le drapeau tricolore symbolisait l'union de trois principes ; cette union, le peuple la souhaitait désormais totale, il réalisait ainsi l'unité par ce retour à l'ancien étendard gaulois ; et, dans sa décision brutale, qui sait si l'instinct de la masse n'avait pas, au bout du compte, raison ? Le

1. Lamartine, t. I. — Le rôle de Lamartine était d'ailleurs difficile au milieu des diverses sociétés secrètes. Le nombre des délégations qui venaient à l'Hôtel de Ville était assez considérable. Le 10 mars il avait reçu les francs-maçons de l'Obédience du Suprême-Conseil. Les frères, partis de la place de la Bourse avec un drapeau tricolore surmonté du triangle, au nombre d'environ trois cents, étaient conduits par MM. Vanderheym, du Planty et Jules Barbier. Lamartine répondit à leur discours par une allocution qui commençait ainsi : « Je n'ai pas l'honneur de savoir la langue particulière que vous parlez, je ne suis pas franc-maçon, je n'ai jamais eu dans ma vie l'occasion d'être affilié à une loge. Cependant, je sais assez l'histoire de la Fr.·.-Maç.·. pour être convaincu que c'est du fond de vos loges que sont émanées, d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789 et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde et, peut-être, la dernière représentation il y a peu de jours... » *Le Franc-maçon*, Paris, 58, quai des Orfèvres, p. 35. Cette petite revue nomme Horace Vernet et le général Courtois comme Fr.·.-Maç.·.. Un article porte cette épigraphe du frère Vanderheym : « Le serment d'un homme libre ne peut s'adresser qu'aux principes et jamais aux personnes. » J'ai entendu dire que Lamartine s'était cependant fait affilier. (Voir aussi note précédente, p. 36.) Peut-être fut-ce par la suite.

drapeau rouge est, sans doute, celui de l'avenir, celui des États-Unis d'Europe. Les raisons qui plaidaient contre se montraient si douteuses, si peu admissibles, que Louis Blanc, tout en les faisant valoir pour plaire à ses collègues et saisi par une sorte de crainte au dernier moment, lui ramena les esprits. Un seul, dans tout ce gouvernement, osa protester contre, et ce qu'il était suffit à prouver dans quel ordre d'idées il protesta, ce fut le banquier Goudchaux. Il mit à sa plaidoirie une ardeur particulière, tenace et persuasive, qui entraîna ses collègues ; son énergie désespérée eut raison de leur idéalisme. Quand un jeune ouvrier vint faire sonner son fusil devant les onze, il était trop tard pour sa cause. La forte coalition des intérêts, des scrupules et de certains sentiments nobles, excellents, pris en eux-mêmes, s'était formée. Ce jeune ignorant brutal posait en vain devant des journalistes superficiellement renseignés le grand problème du siècle, la revendication inquiète, désordonnée, formidable des masses ; mais ni lui, ni ceux qu'il interrogeait n'étaient à même de le résoudre. Presque aussitôt après son arrivée, l'ouvrier ne savait que faire, que dire, étonné de son audace ; les dictateurs, malgré la décision prise, l'écoutaient consternés ; le seul d'entre eux qui, maintenant, se réjouit, Blanc, n'avait plus le droit d'être satisfait, et par sa faute ; malgré ses intentions souvent parfaites, il envisageait l'histoire, celle du passé comme celle qu'il était occupé à vivre, sous un angle si exclusivement méthodique qu'il la déformait et ne la réalisait pas ; pape intransigeant, docteur absolu d'une scolastique nouvelle, gênante et vaine comme, sur la fin, celle du moyen âge, il oubliait que si l'individualisme poussé à bout, mal contenu, devient destructeur, sauf chez quelques natures exception-

nelles, l'absence d'individualisme, d'autre part, entraîne, dans un délai relativement court, l'affaissement puis la mort d'un pays ; épris de ses plans, qu'il ne raisonnait guère, plus que de la réalité, il confondait le communisme avec l'association. De plus, les deux classes sociales qui précisaient leur combat étaient incapables de mener à bien par elles-mêmes leurs revendications, l'état moral du prolétariat comme celui de la bourgeoisie ne se mettant pas à la hauteur de la tâche qu'il fallait assumer ; un conflit devait éclater par cela même ; d'un côté, la bourgeoisie, ayant perdu toute compréhension, ne céderait que vaincue, par la force ou par le nombre ; de l'autre, le prolétariat, voulant exécuter à tâton la besogne pour laquelle une moitié de siècle n'a pas encore suffi, ne savait admettre qu'on discutât son radicalisme ; l'intransigeance butait les deux classes ; plus instruite, plus noble de cœur, la bourgeoisie aurait pu tout mener à bien ; la peur la pétrifia dans la défensive et la conduisit insensiblement à la cruauté. Le manque de décision et le manque de foi créèrent une situation tiède, un compromis. Le problème qu'on voulait résoudre n'était pas encore posé ; il se dessinait seulement. Présenter des revendications à droite comme à gauche ne sert à rien quand ceux au nom desquels on les propose ne les méritent pas, quand l'heure n'est pas venue. Voilà ce qui permettra de dire plus tard à Louis-Napoléon, avec une certaine vérité : « Lorsqu'une révolution est dans le vrai, elle produit des grands hommes et de grandes choses, lorsqu'elle est dans le faux, elle ne produit que du bruit et des larmes (1). »

On sait par quelle phrase fameuse Lamartine réus-

1. Col. Charavay. Cité dans : Dayot, *Journées révolutionnaires*, 1830-1848.

sit à maintenir le drapeau tricolore. Appelé traître à la suite de cette éloquence, il fut ensuite applaudi. Son envolée extraordinaire eut le dernier mot. Sa voix était un chant. Il fut sublime. Il fut sincère. Ne l'était-il pas toujours ce grand cœur féminin ? Pourtant, avant l'intervention du banquier Goudchaux, le gouvernement provisoire avait fait préparer un drapeau rouge, — pour prévenir Blanqui, pour lui répondre au cas qu'il survînt. Blanqui songeait à envahir l'Hôtel de Ville : mais, faute d'audace, endolori par sa pénible captivité au Mont Saint-Michel, peu d'aplomb, maladroit au moment même d'agir, troublé devant des événements si brusques, il avait laissé passer l'heure. Il savait mal se décider ; il voulait toujours sublime et selon sa seule logique personnelle, — juste quelquefois, sous la Commune notamment, — l'action révolutionnaire ; devant le mélange douteux qu'elle comporte malheureusement presque toujours, il éprouvait de la tristesse, de la lassitude, et semblait pressentir qu'il allait tout payer en redevenant une fois encore victime du silence et de la réclusion. Cet homme au visage têtu qui décourage ses partisans réunis dans la salle du Prado où ils appelaient un chef et les dissipe avec un geste de sa main gantée de noir est le plus décevant comme le plus dogmatique des révoltés ; lui qui, après avoir appris si cruellement à mépriser le genre humain, proposera plus tard, faute d'être parvenu, la devise célèbre : *Ni Dieu, ni Maître*, est le plus dictatorial des maîtres offerts aux montagnards réunis ; pour n'avoir pas eu, d'ailleurs, la force de s'imposer, il devait vite déplaire à ses amis qu'il dominait, aux troupes révolutionnaires qu'il voulait organiser méthodiquement et sévèrement en vue de la victoire. D'instinct, la bourgeoisie en faisait un épouvantail. En 1871, quand elle aura

reconquis le pouvoir dans la personne de Thiers, elle criera par sa bouche : « Enfin, nous tenons le plus scélérat ! »

A partir du 26, le gouvernement ne pensera plus qu'à se défendre de la révolution. Lamartine avoue qu'il se contenta « d'avoir agité des âmes (1). » Il réunit également toutes les forces qu'il trouva pour arrêter cette agitation même ; il appelle Saint-Cyr, Polytechnique, l'Ecole Normale et la Garde Nationale. Les mêmes hommes qui ont déchaîné la tourmente veulent, à tout prix, désormais, l'enrayer ; et c'est en se défendant ainsi contre leurs premiers soldats que les onze s'apprêtent à gouverner. Aussitôt, les disputes renaissent. Aussitôt, ce qui reste encore ici de l'idée révolutionnaire apparaît bien nettement décortiqué en tranches distinctes, en castes rivales, subdivisées elles-mêmes, subordonnées aux intérêts particuliers. Derrière ces appétits, le peuple, qui n'a pas réussi à entraîner ses meneurs, se perd, malgré ses sursauts. Il ne sait plus ce qu'il veut, et il se préparera de lui-même au pire. Abandonné de tous, en réalité, quoique sollicité par tous, égaré, faussement conduit, il ne peut plus le savoir.

Le gouvernement commence ses ordonnances par l'abolition de la peine de mort. Cette mesure dangereuse, que la République allait à quatre mois de là mettre en pratique en faisant tuer environ dix mille

1. Il fut toujours sincère, en effet, dans son effort pour empêcher le déchirement total entre la gauche et la droite, entre le centre et la gauche et c'est cette sincérité — qu'il ne pouvait expliquer à tous — qui lui valut tant d'attaques. Il put se tromper souvent, mais ceux qui ont assuré que son rôle en 1848 l'avait diminué me semblent avoir commis une erreur et une injustice à la fois. Son livre sur la révolution lui a nui beaucoup ; il n'aurait dû l'écrire que plus tard, ou, du moins, tout en le préparant de suite, ne le rédiger que cinq ou six ans après ; il eût été tout autre. La France a été très injustement ingrate pour Lamartine.

hommes (1) enlevés par elle à leur travail puis laissés sans nourriture, lui procurait, du moins, un terrain d'entente. Ce fut le seul. Louis Blanc propose « un ministère indéfini du progrès », l'organisation du travail, une suite de mesures tendant à l'essai déguisé du communisme. Il a déclaré dans ses petits livres que l'on avait eu peur du mot socialisme ; ce reproche est certainement juste, mais celui qui peut lui être adressé le demeure aussi ; Blanc oubliait que si socialisme veut dire science sociale, cette science n'entraîne pas nécessairement — répétons-le — le communisme, despotisme fatal, théorie d'ailleurs mal définie par ses adeptes (2), dressée faussement au nom de la collectivité et dont l'aboutissant serait une tyrannie d'état sans précédent, impitoyable malentendu qui tendrait à prouver que l'instinct de l'homme le mène si invinciblement vers la servitude qu'il ne peut briser ses chaînes sans avoir le besoin de s'en forger d'autres ensuite, et souvent encore plus formidables. Ainsi, le principe d'association et de socialisme que, seul, il représentait dans ce gouvernement, au lieu de soutenir la révolution, mal servi, aidait le jeu de ses adversaires. Ses collègues retournèrent contre lui l'arme avec laquelle il

1. « Les chiffres officiels portèrent à 3.035 le nombre des tués et des blessés parmi les insurgés ; les évaluations les plus impartiales les font monter à douze mille. » Castille, t. III, p. 223.

2. Karl Marx ne décrit pas non plus nettement le détail de l'avenir qu'il préconise. Quant à Louis Blanc, ses petits livres montrent mieux que toute démonstration le côté surtout théoricien de son esprit. Il écrit, entre autres choses, que l'émulation suffirait aux ouvriers et s'appuie là-dessus pour imposer des salaires égaux. En admettant même qu'il ait raison dans l'avenir, il est facile d'avancer aujourd'hui qu'il se trompait entièrement pour 1848 et les années suivantes. Voir : *Plus de Girondins*. Paris, Joubert, 1851. — *Pages d'histoire de la Révolution de Juillet 1848*. Paris. — *Nouveau-Monde*, 1850. — *Organisation du travail*. Paris, 1848. — *Droit au travail*, réponse à M. Thiers, 1848. — *Appel aux honnêtes gens*, 1849, etc.

s'était présenté et, tout en paraissant faire droit à ses demandes, de telle sorte qu'il pût, à son tour, s'écrier avec logique : « Que ferai-je sans budget et sans moyens d'action ? Que sera cette orageuse école où je serai appelé à faire un cours sur la faim devant un peuple affamé ? (1) » Si Louis Blanc se trompe, il est juste, en effet, de reconnaître la loyauté de ses efforts, en dépit de leur maladresse, en dépit même de l'ambition un peu naïve qui l'y soutient aussi. Peut-être, quand tout fut perdu, se rappela-t-il avoir écrit en 1847 : « Les révolutions qui n'avortent pas sont celles dont le but est précis et a été défini d'avance (2). » Ce n'est d'ailleurs pas absolument vrai ; la grande Révolution marcha souvent à l'aventure ; mais elle possédait des hommes entiers, tout d'une pièce, et dans les périodes de crise, ceux-là fécondent, ceux-là seuls. — Le temps pressait déjà. Le peuple commençait la série de ses demandes : le droit au travail, le droit à la nourriture, le droit à la vie, etc. Ledru-Rollin répondit en faisant battre le rappel. Cette concession lui fut comptée. Les orléanistes devinrent les alliés précieux du gouvernement provisoire. La garde nationale, hésitante d'abord, accourut. Les départements suivirent l'impulsion. La France entière parlait enfin, et elle disait : « Nous admettrons beaucoup, tout peut-être, mais gouvernez ! » Les onze allaient-ils donc s'y résoudre ? A un moment aussi grave, que découvre-t-on parmi leurs ordonnances de février? Le 25, le gouvernement change l'ordre des couleurs du drapeau, met le blanc à la place du rouge et le rouge à la place du blanc ; il abolit les qualifications de Monsieur et de Madame pour leur substituer celles de Citoyen et de Citoyenne ; il délie les fonction-

1. Louis Blanc. *Histoire de la Révolution de 1848*, t. I, déjà cité.
2. *Idem. Organisation du travail.* Paris, 1848, p. 9.

naires de leur serment ; — le 26, il change le nom des rues et des places publiques ; il fait écrire sur tous les drapeaux et toutes les murailles la devise célèbre : Liberté, Egalité, Fraternité ; il met une rosette rouge à sa boutonnière en signe de reconnaissance pour cette révolution ; — le 27, il plante des arbres de liberté et ouvre officiellement les clubs ; — le 28, il change les titres des officiers généraux et les noms des collèges de Paris ; — le 29, il abolit les titres de noblesse et défend au nom de la liberté de les porter publiquement. Une de ses dernières occupations consiste à régler en détail le costume des représentants (1).

Le résultat ne se fit pas attendre. Plus audacieuses maintenant qu'elles avaient reçu la consécration officielle, les sociétés secrètes accentuèrent leurs intrigues. Les clubs furent innombrables, comme les journaux, comme les docteurs d'humanité. Tout le monde, par décret gouvernemental, était devenu magistrat, tout le monde devint orateur. Pas de clerc de notaire qui ne se crût philosophe, pas d'étudiant qui ne se comparât à Camille Desmoulins ; les poètes, frappés de vertige, pensaient, au seul chant de leurs strophes, comme dans le conte oriental, ouvrir les portes d'un nouveau paradis terrestre. Le bon Louis Ménard écrivait des articles flamboyants (2). Leconte de Lisle tonnait dans le porte-voix républicain des phrases redondantes et creuses, souvent belles, d'ailleurs, encore que monotones ; bientôt mis en contact avec l'action directe, peut-être ennuyé alors

1. Castille, etc. — Emile Carrey. *Recueil complet des actes du Gouvernement provisoire.* Paris, Durand, 1848.

2. Voir : Louis Ménard, *Prologue d'une révolution.* Paris, au bureau du *Peuple*, 1849, rééd. par les *Cahiers de la Quinzaine.* L'auteur mit en épigraphe cette phrase de Robespierre : « Une révolution qui n'a pas pour but d'améliorer profondément le sort du peuple n'est qu'un crime remplaçant un autre crime. »

d'avoir enfoui des milliers de vers dans des feuilles peu lues, comme *la Phalange*, et d'avoir jeté, sans qu'ils s'en fussent émus, un « avertissement terrible (1) » aux rois d'Europe, il se plaint, à peine a-t-il essayé de répandre ses doctrines, « de la stupide position dans laquelle l'ont jeté ces têtes vides du club révolutionnaire (2) » ; et il ajoute : « Bien fin qui me rattrapera à me faire le délégué de brutes semblables (3). » Ce démocrate farouche gronde contre « les sales populations de la province... leur état d'abrutissement (4) », car « le peuple est stupide... une éternelle race d'esclaves qui ne peut vivre sans bât et sans joug (5) » ; il avoue ne pas combattre pour lui, mais pour « un idéal sacré (6) »; quant à ce peuple déjà si veule, au nom duquel on bouleverse tout le pays, « qu'il crève de faim et de froid (7). » Le peuple se doutait-il des sentiments singuliers qui animaient ses récents amis ? Peut-être. A Lamartine, qui l'aimait du moins, à sa manière, il avait crié : « Assez joué de la lyre (8). » Il avait aussi appelé le poète : « bilboquet d'azur. » — Malgré sa popularité prodigieuse, Lamartine était dépassé, relégué presque dans l'oubli de sa première victoire, avant même d'avoir su profiter du temps pour utiliser sa puissance ; et Ledru-Rollin allait être abandonné bientôt également pour avoir dédaigné les avances de Blanqui. Le conspirateur traita comme un autre pouvoir avec celui qui semblait le méconnaître et récusa Ledru-Rollin en tant que collègue. C'était la guerre. Sobrier vint la déclarer officiellement : « Si vous ne voulez pas marcher avec nous, vous serez jetés par la fenêtre, dimanche, avec les autres ; nous sommes en mesure. » Un

1 à 7. M. A. Leblond, *Leconte de Lisle*. Paris. *Mercure de France*, 1905.
8. Castille, Daniel Stern, etc.

nouvel assaut se préparait, mais Blanqui n'était pas Robespierre, son club ne rappelait pas celui des Jacobins. 1848 ne valait pas 1789.

Ne serait-ce pas avant tout pour avoir compris cela que Ledru-Rollin déclina l'alliance offerte, pensant mal jouer en se solidarisant avec la révolte ? Ou bien, se sentant désormais rejeté par elle, estima-t-il qu'il était trop tard pour s'en servir? On a le droit de s'arrêter à cette seconde alternative en y ajoutant la peur qu'il eut de voir la révolution se perdre dans des excès. Ledru-Rollin était très naturellement bon. Face à face avec l'échafaud de Blanqui, le demi-communisme de Blanc et le jacobinisme hésitant, mais très armé, de Caussidière, il se retourna vers Lamartine en se promettant de l'entraîner avec lui sur le terrain révolutionnaire qu'il jugeait le meilleur et qui restait le sien propre. Il vint donc voir le poète et lui avoua tout ce qu'il avait entendu dire, tout ce qu'il pressentait du nouveau plan insurrectionnel. Contrairement à l'espoir de Ledru-Rollin, Lamartine demanda Blanqui, s'efforça de le faire parler, s'entendit avec, le calma même, si on l'en croit (1) ; au bout du compte, il ne s'en servit point et demeura dans la même position sans pouvoir utiliser le conspirateur, comme il y avait peut-être songé. Au point de vue du gouvernement, le résultat fut appréciable puisque le mouvement projeté s'arrêta ; au point de vue de la politique, si les deux hommes avaient possédé une énergie plus militante et moins exclusivement intérieure, quelque chose aurait pu naître. On ne sait ce qu'ils se sont dit ; aucun ne l'a révélé. L'heure pesait, grave, et d'elle dépendait une partie de l'avenir. S'ils ne sentirent pas alors l'importance de leur rencontre, il est douteux que, par la suite, ils ne l'aient pas, trop

1. *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, déjà cité.

tard, rencontre : aussi leur silence sur cet entretien au ministère des Affaires Etrangères vient-il, peut-être, du regret dont ils ne purent se défendre en constatant, avec leur faute, leur manque de valeur exécutive.

Définitivement réduit à un rôle défensif (1), le Directoire était en quelque sorte déjà miné dans son principe, puisque le principe même de sa naissance, — et alors déjà falsifié, — lui faisait défaut : le peuple se retirait de lui. Il ne pouvait plus gouverner qu'avec le tiers, sous l'affiche mensongère du libéralisme, ce qui revenait, en somme, à ne pas gouverner, car, au point où en étaient les revendications montagnardes et la crise encore toute proche, il demeurait sous la menace d'un nouveau coup de main : d'autre part, à cause de cette crise même, il ne saurait devenir nettement le principe réactionnaire auquel le tiers se serait rallié avec ensemble et absolument ; quant à jouer le rôle d'un conciliateur entre les différents partis, il ne possédait ni assez de force, ni assez de cohésion pour le pouvoir. Le pays, dans sa masse, plutôt routinière, se méfiait du gouvernement, tout en l'aidant, faute de mieux, et cherchait autre chose. Les onze aussi, de leur côté, cherchaient une solution et, incapables de la découvrir eux-mêmes, faute d'entente, espérèrent la trouver dans l'assemblée prochaine, suivant en cela le sentiment général ; ils comptèrent, du moins, qu'elle en découlerait. C'était le retour aux débats, le retour au Parlement, — éternelle abdication du XIXe siècle. Cette assemblée incohérente et cause de désordres à laquelle on en appelait avec une inconcevable persévérance, cette machine à néant adoptée comme

1. M. Renard, dans sa récente *Histoire socialiste de la Révolution de 1848*, a fort justement dit : « Le point culminant est atteint dès le début. » Après, la révolution retombe. G. Renard, *La République de 1848*, Rouff, 1907.

une merveille par suite de la capitulation immédiate qui s'établit quand il s'agit de perpétuer une médiocrité rassurante pour l'orgueil de chacun, allait, comme par le passé, ajouter au gâchis (1); justement répudiée par les révolutionnaires logiques, garantie illusoire pour l'ordre, divisée en nuances rivales, elle devait donner le spectacle de toutes les incohérences. Elle constituait enfin un attentat au principe électif puisque, sans aucun droit, les élections avaient été ajournées. Il se trafiquait là un nouvel escamotage, la république parlementaire de la bourgeoisie ayant toujours établi non pas le gouvernement de tous, mais le sien propre, ainsi que nous l'avons déjà constaté, — comme la France, si elle consent à ouvrir les yeux, est à même de s'en persuader depuis 1875. Ici, elle affectait d'ignorer la province, rayait la majeure partie des habitants et, opérant une sélection au sein du tiers même, gouvernait au profit de la minorité riche.

L'ensemble de la société, désespérant de toutes les constitutions, se mit alors à espérer dans un homme (2), suivant le sentiment du peuple indiqué déjà, suivant l'instinct des nations qui, dans les cas graves, a

1. Elle était déjà vaincue. « Au bout de dix-huit ans, l'Hôtel de Ville a eu sa revanche contre le Palais Bourbon; une voix a crié : « Vive le peuple ! » et la chambre du monopole n'ayant pas répondu : « Je suis la nation ! » s'est dissipée comme la fumée. » Rien de plus juste, de même que le passage suivant : « Le gouvernement parlementaire n'était plus qu'un gigantesque tour de gobelet à l'aide duquel un roi élu, disait-on, par le vœu national, dirigeait toute la politique contre l'intérêt de la nation. » Le roi était remplacé maintenant par onze petits roitelets ennemis. — Nettement, *Révolution de février*, déjà cit.

2. On a vainement essayé de nier le caractère sincère et spontané de l'action républicaine entreprise sous la Monarchie de Juillet. Malgré les divergences d'opinions inévitables entre ceux qui la soutenaient, cette propagande républicaine, prise en son ensemble, et dans sa grande majorité, préparait le peuple à l'idée d'un homme providentiel, d'une autorité à la fois révolutionnaire et dictatoriale, permettant la révolution à la faveur de l'autorité.

toujours été de se rallier autour d'un chef. Le premier admis fut Lamartine. Mais la bourgeoisie ne savait même plus juger de la situation ; elle se choisissait un dictateur incapable de son rôle et déjà rejeté par la masse, la guerre emportant peut-être moins de généraux que la révolution ne consomme de tribuns. Lamartine ne tarda pas à se perdre devant ceux-là mêmes qui l'avaient appelé en ne les tranquillisant pas assez vite. La bourgeoisie ne transigeait ni sur sa situation, ni sur ses privilèges ; elle attendait sa revanche ; elle souhaitait, car rien ne rend implacable comme la peur, que cette revanche fût terrible et sommaire. Elle entrevoyait déjà un Cavaignac. — Les révolutionnaires, mal conduits, par deux journalistes eux aussi, justifiaient la coalition bourgeoise, dans une certaine mesure, à cause de leurs désordres et de l'arrêt qu'ils apportaient sur tant de points de la vie nationale ; les changements possibles, les réalisations nécessaires menaçaient ainsi, dès le début, d'avorter. Barbès, Cabet, l'intègre Raspail et leurs pareils contribuèrent, sans s'en rendre compte, à perdre la révolution, en dispersèrent les graines et foulèrent celles qui, malgré eux, réussirent à germer. Une partie des revendications était fausse et l'intransigeance bourgeoise ne voulant voir que cette partie-là, l'ivraie étouffa la bonne semence, d'autant plus fortement que les révolutionnaires s'entendirent, par crainte de la réaction, pour tout exagérer. Des plans proposés, innombrables, beaucoup étaient trop uniquement chimériques. Le régime de Louis-Philippe, malgré ses fautes, n'entraînait pas, peut-être, une révolution complète comme les précédentes ; en dépit de ce que 1848 contient de sincère, à travers tant de mensonges intéressés, on n'y sent pas le « souffle unanime » de 89. 1848 figure bien la révolution du prolé-

tariat, mais, à côté, et sans cesse, c'est une révolution politique, ou, plus justement, politicienne ; d'un côté le peuple, seul ; de l'autre, des politiciens ; tels sont les deux courants révolutionnaires. Autour d'eux, des scrupules, de la crainte, — et de l'incompréhension. Des deux côtés, l'intérêt : intérêt d'ambition chez les hommes politiques, intérêt pur et immédiat du côté du peuple ; le dévouement à la patrie et aux idées vient un peu en second plan, et souvent par surcroît. Odilon Barrot, cette fois, y voit plus clair et parle avec l'autorité de l'expérience personnelle lorsqu'il dit : « Il y avait entre les deux révolutions de 1793 et celle de 1848 cette différence que, dans la première, on combattait pour des idées et, dans la seconde, pour des intérêts (1). »

Sous peu, les nouveaux apôtres déclarent tout à coup que la terre nourrit trop de créatures humaines ; ils exigent la guerre comme « exutoire », comme « écoulement de la population exubérante. » — D'abord ceci semble absurde ; après réflexion, on reconnaît que la guerre était le seul moyen de sauver la révolution acculée par toutes les coalitions de l'intérêt, de la peur et de la médiocrité ; la guerre apparaît la suite même de la révolution, son résultat, une de ses nécessités. Etrange enseignement que celui de la sagesse ainsi offerte sous l'aspect de la folie, par le désordre même et de la manière la plus apte à la faire rejeter. Mais, sur ce point encore, la faute, si l'on s'en tient à la logique absolue, ne venait-elle pas du gouvernement ? Son excuse est présentée par sa prudence et cette prudence peut être légitimée, en

1. Odilon Barrot, *Mémoires*, déjà cité., t. II, p. 97. — La bourgeoisie combattait aussi pour des intérêts — les siens — dans la première révolution ; mais en 1848, elle ne voyait plus dans la révolution de 89 qu'un idéal — parce que ses intérêts avaient été, en majeure partie, réalisés.

partie, par les faits : le directoire se demanda s'il existait au fond de la révolution la matière du mouvement qu'elle réclamait — et qu'on réclamait d'elle. L'effort nécessité pour cette guerre universelle était effectivement colossal et il demeurait à craindre que les peuples de l'étranger ne voulussent point le soutenir ; néanmoins, tout à fait au début, ils se seraient sans doute laissés entraîner ; tous nous attendaient et il y a des circonstances où l'audace est le meilleur calcul. Nous n'avons pas à trancher la question ; notre rôle consiste à la poser ; nous y reviendrons à la fin du livre pour constater les résultats de l'abstention gouvernementale et la tâche qu'elle laissait, ensuite, par cela même (1). — Quant au peuple, il continuait de se montrer logique terriblement. Etonné de voir toujours debout l'assemblée parlementaire, il l'envahit de nouveau. Son mandataire, Barbès, déchaîné, réclame la lutte indispensable, déclare qu'il la veut même immédiate, contre tous les despotes européens. Il décrète un impôt d'un milliard. Il fulmine, sans méthode, avec une fureur qui révélait son impuissance, contre l'ordre social entier. Craignant d'être évincé, Blanqui, oublieux des paroles si sages, — trop sages au gré de ses fidèles — qu'il a fait entendre salle du Prado, lutte en violence avec son rival, secondé par Raspail. Les trois agitateurs ne crient pas en vain. Ils sont

1. Voir chapitre VI, t. II. — En dehors même des autres raisons, celle-ci se trouvait au début de tout : il n'y avait pas entente dans la majorité nationale, comme en 1789 ; la révolution était née d'un divorce et non pas d'une union de la majorité contre des privilégiés ne justifiant plus leurs privilèges ; 48 s'accomplissait contre ceux qui avaient créé le mouvement de 1789. — Voir le rapport de Lamartine sur la politique étrangère dans le *Moniteur* ou dans la *Démocratie pacifique* du 9 et du 10 mai. Ce rapport, sur plus d'un point, est fort instructif, notamment sur la politique étrangère suivie par la Monarchie de Juillet vis-à-vis de la presse. — Notre défaite de 1870 remonte plus loin qu'on ne pense.

bientôt débordés. Les clubistes veulent élever la voix ; ils ne peuvent plus retenir leurs bandes. Pourquoi s'arrêteraient-elles ? La révolution a le sentiment obscur de donner un de ses derniers assauts. Le vote devient impossible. Tout le monde braille à la fois. On empêche le président de faire battre le rappel et Buchez n'a pas la trempe de Boissy d'Anglas dont il a, d'ailleurs, raconté la vie. Une voix formidable parvient enfin à dominer le tumulte : » On ne veut pas prendre de décision, clame-t-elle ; eh bien moi, au nom du peuple trompé par ses représentants, je déclare que l'assemblée nationale est dissoute (1) ! » C'est un nommé Huber qui a parlé de la sorte et sa simplicité assomme avec justesse cette meute retombée de bavards. Mais le parlement, mis sur ses gardes par les agressions précédentes et aidé du directoire, a préparé sa défense ; il ne peut admettre que le bonnet rouge — création, cependant, de la Gironde et non de la Montagne — soit planté sur la tribune où ses orateurs parlent, prétendent-ils, au nom de la révolution. La garde mobile survient ; elle débarrasse de ce peuple bon seulement pour un suffrage universel réduit et surveillé.

A partir de cette seconde phase, le gouvernement conservateur et réactionnaire, incapable de faire face aux dangers de la République, l'étrangle dans l'ombre, à peine l'a-t-il proclamée, et cherche, à son tour, comme tout le monde, quelqu'un pour le sauver ; mais, à l'inverse du peuple, n'ayant pas assez de générosité dans l'esprit pour admettre un dictateur, étant trop petit pour l'obéissance, craintif, à la façon de la caste qu'il représente et sournois comme elle, il va

1. Robin. Garnier-Pagès, Stern, Castille, Victor Pierre, La Gorce, etc. — *Rapport de la Commission d'Enquête.*

se mettre à la découverte d'un exécuteur ; il le choisira, il le portera aux nues parce que l'exécution qu'il lui fera faire constituera pour ce malheureux une raison certaine d'insuccès futur, l'impossibilité absolue, une fois le danger loin, d'une action quelconque. Tel est le secret de l'élévation de Cavaignac. Le coup accompli, — coup d'État pire que les autres, celui-là, le véritable crime de cette époque tâtonnante, — les ouvriers, un peu tard, comprennent le mensonge conscient et morne auquel, jusqu'à nouvel ordre, aboutit la République, faute, peut-être, d'une sorte d'aristocratie enfin intelligente ; « ils peuvent lire au fond de son cœur et voir ce qu'il contient d'amour pour le peuple et de pitié pour ses souffrances (1). » La faiblesse du gouvernement parlementaire mène toujours, dans un temps plus ou moins long, aux extrêmes (2). Ce gouvernement, déjà peu républicain, n'a, de plus, rien de révolutionnaire ; la révolution, pour lui, devient uniquement une matière électorale qu'il exploite de son mieux afin de se maintenir ; comme la monarchie orléaniste dont il est le fils, et même beaucoup plus qu'elle, il vit au hasard ; la nécessité qui le condamne à un jeu de bascule l'empêche de

1. Cassagnac, t. I, déj. cit.

2. Malgré les soupapes nombreuses qui le sauvent quand il est pourvu d'un président purement décoratif. — Il y a deux théories gouvernementales principalement, l'une qui consiste à réunir toutes les effervescences pour les mêler aux forces régulières afin de faire avancer la nation et d'en réaliser la plus forte expression possible, l'autre qui consiste à laisser ces effervescences s'échapper en se perdant ; la première est dangereuse — surtout chez un peuple qui ne veut pas obéir, habitué qu'il est à l'indiscipline par une suite de gouvernements désertant, au bout d'un certain temps, leur mandat, par paresse ou par incompréhension ; la seconde est plus prudente, mais ne réalise qu'à moitié jusqu'au jour où, laissant perdre peu à peu par ce système les forces elles-mêmes, elle ne réalise rien et mine le pays à force d'immobilité. Là aussi, comme partout, existe une juste mesure.

gouverner ; et comme il ne gouverne, quand il en a le loisir, qu'à son seul profit, on ne distingue plus ni sa raison d'être, ni son excuse. Ce gouvernement qu'une tourmente prochaine balayera est, de par son essence même, toute bourgeoise, nécessairement conservateur, et peu lui importe que ce qu'il conserve soit exécrable ; il accorde quelquefois les réformes les plus pressantes, mais à regret, à la dernière limite et quand il est trop tard ; il ne les réalise presque jamais complètement, se contentant, en général, de les tourner. — Les vrais amis de l'homme et de ses droits, ceux qui, dans l'universelle débâcle qui se prépare à cette heure, oublieux de tout intérêt personnel et de tout sentiment particulier, prêts au pire, au malheur, à la mort et à l'injustice, bien entendu, même posthume, oublieux absolument de la gloire, mais profondément dévoués à la chose publique, ont frappé dans leur souvenir certaines leçons de la Constituante et de la Convention Nationale, ceux-là méditent ces paroles, déjà anciennes : « La démagogie si connue en France depuis soixante ans sous le nom de jacobinisme est le juste milieu déguisé sous un masque de violence et d'affectation révolutionnaire. » Qui parle ainsi ? Proudhon. Et il ajoute : « Le Jacobinisme en veut aux places, non aux institutions. La démagogie est l'hypocrisie du progrès. » Elle ne se réclame que de lui et lui ment toujours.

Voilà le tableau sombre devant qui se tient, d'abord toute petite, l'idée napoléonienne, au sein duquel elle possède déjà des gages cachés, contre et dans lequel elle va grandir en le couvrant peu à peu de ses ailes. Il nous fallait y insister, même aussi

légèrement, pour comprendre ce qui va suivre 1848 vaut à Louis-Napoléon un tremplin définitif. Au moment où toutes les forces contraires de la révolution, accumulées, se condensent, menaçantes, vers l'inéluctable nécessité d'un résultat, le prince s'insinue; il patiente, avance et recule; bientôt, tout en régularisant les forces à son profit, aidé par un mouvement extraordinaire et spontané de la nation, il s'empare du milieu de la scène qui, tout naturellement, le soulève vers la couronne. 1848 lui est ce que fut 1789 pour son oncle avec cette différence que Bonaparte naît de 1789 et que Louis-Napoléon, né lui aussi un peu de cette dernière date, trouve une matière pour laquelle son industrie personnelle précédente, le nom qu'il porte et son adresse, — sans noter encore les circonstances favorables, — ont préparé une chance, une donnée napoléonienne; cette donnée napoléonienne, dont 1789 forme le berceau, exploitera les heures et les jours, s'imposera dans 1848 au point d'y devenir presque le seul aboutissant. Il y a, sur ce dernier point, un peu de la tactique de Louis-Philippe, mais sous un tout autre angle moral, avec un côté personnel bien supérieur. — car il est rare que l'on combatte longtemps un ennemi sans finir par apprendre certaines de ses méthodes. 1848 convenait à Louis Bonaparte, s'adaptait à lui, répondait à son caractère et à ses idées. Comme lui, cette révolution est l'enfant du siècle, comme son prochain dictateur, l'enfant du romantisme politique; mais le fils d'Hortense avait mâté depuis quelque temps une partie de son romantisme en y ajoutant le sens exact de plusieurs réalités.

Ecoutons cette révolution dans un de ses fidèles les plus purs et nous verrons, de suite, l'illusion dont elle s'alimente; ce généreux, entré un des premiers aux

Tuileries, pense qu'il suffit de posséder des sentiments nobles et de les faire voir : « Mon cher ami et concitoyen, écrit Quinet en annonçant la bonne nouvelle, la République est fondée et elle sera inébranlable, l'ordre renaît déjà : c'est la paix dans la force. La France ne craint rien... Les moments sont précieux ; en trois jours nous avons marché d'un siècle ; chacun a travaillé à l'œuvre. J'ai eu l'insigne joie d'entrer un des premiers en armes aux Tuileries... mais le peuple a été notre maître à tous. Gardons-lui bien ses conquêtes. Pas de régence, autant vaudrait Louis-Philippe. *Vive la République!* Proclamez-la. Elle est irrévocablement assise... (1). » La République une fois proclamée de la sorte, Quinet croit la posséder et juge la bataille finie. George Sand, de son côté, doctoresse ès sciences féminines, rédigera, non sans le plus grand sérieux, cette phrase réjouissante, d'ailleurs pleine de vérité : « Il faut que la femme conserve son sexe et ne supprime de ses habitudes et de ses occupations rien de ce qui peut le manifester (2). » Elle, si intuitive quelquefois en politique, aura encore cette affirmation que l'avenir s'est chargé de démentir si tristement : « Nous avons espoir en la République, en cette forme qui est impossible à garder si la probité politique n'en est pas la base (3). » Quinet, sans ménagement pour lui-même, devait reconnaître ses illusions et dire : « S'il m'est permis de m'autoriser de ce que j'ai vu moi-même de mon temps, je regarde comme certain que les révolutions religieuses ou politiques tentées par des gens de lettres manquent de solidité et de profondeur parce que les hommes de cette condition s'imaginent trop fré-

1. Lettre du 27 février 1848 au représentant Charassin ; — Coll. A. L.
2. 3. George Sand, *Souvenirs et Idées*, Calmann Lévy, s. d.

quemment que l'on fait les révolutions humaines avec le même procédé qui sert à faire un livre. Ils y appliquent la même méthode et sont dupes de leur propre logique. Ils se figurent le plus souvent qu'il suffit d'écrire éloquemment certaines choses pour qu'elles existent. Ont-ils réfuté l'erreur, ils se persuadent qu'elle a cessé d'être. Ont-ils exprimé la vérité, ils tiennent pour sûr qu'elle a commencé de régner (1). »

Le doute n'est pas possible. Conduite par des professeurs, des gens de lettres et des journalistes, pleins de bonne volonté d'ailleurs, quelques-uns remarquables, mais, en général, sans équilibre, 1848 finit par devenir la révolution des bavards, des exaltés, avocats de l'idée pure, servants de la parole seule, contempteurs des réalités moins faciles, mais plus fécondes, des chiffres sur l'évaluation desquels tout un avenir repose. La brouille entre les principes révolutionnaires fut immense. Chacun ne poursuivait que le triomphe de ses idées personnelles. Chacun songait à jouer un rôle, voulait imiter « les grands ancêtres » au lieu d'agir selon la nécessité du temps présent ; quelques-uns même ont un côté saltimbanque. La révolte, enfin, n'est pas bonne pour tout le monde ; le fort devrait seul y avoir droit ; lui seul sait restreindre son enthousiasme quand il le faut et ne pas perdre l'heure présente à force d'exagération ; la révolte du fort est féconde, elle aide, elle ordonne, elle aboutit ; celle du faible est surtout dévastatrice et sans résultat, le faible ne faisant que se révolter et ne sachant que cela ; son sursaut lui suffit ; le fort, au contraire, aurait honte de son action s'il ne parvenait pas ensuite à en obtenir une valeur nouvelle pour le monde. Sur le moment, ils sont confondus, et généralement l'un est pris pour l'autre car la majorité des hommes ne juge

1. Quinet. *Les révolutions d'Italie*, t. II, Paris, Chamerot, 1852.

que sur l'apparence; c'est ainsi qu'avant le 18 brumaire beaucoup croyaient à Bernadotte, à cause de sa carrure, plus qu'à Bonaparte(1). Un grand tort de presque tous les révolutionnaires est, en outre, de n'admettre la vie nationale qu'exactement modelée sur leurs propres théories, alors qu'elle comporte beaucoup d'autres horizons ; ces théories seraient-elles sublimes, celui qui veut gouverner et qui, par ce fait, ne peut pas seulement figurer un apôtre, est bien contraint, par sa situation, de laisser toutes les forces se développer, ainsi que de compter avec ceux qui pensent différemment. Pour que les idées nouvelles se fassent jour d'une façon véritable, pour que ceux qui s'y montraient d'abord les plus réfractaires finissent par les adopter, il faut, et le plus vite possible, la besogne de déblaiement une fois parachevée, assurer un repos, un équilibre. L'existence d'un peuple, arrêtée brusquement et laissée telle, par des essais irréalisables, est un crime. L'idée présente ses droits, mais la réalité possède les siens, et d'autant plus tyranniques, d'autant plus évidents que l'idée même, pour qu'elle s'élève, nécessite une réalité supportable. Imposer, entre autre chose, une anarchie contre laquelle la majorité proteste, sans avoir cependant en elle les moyens d'une révolte, équivaut à annihiler la nation ; la nation disparue sur une aussi grande échelle, sa mort doit s'en suivre.

En 1848, tous reconnurent trop tard qu'une révolution n'entraîne pas nécessairement le bonheur de l'humanité et qu'il ne suffit pas de s'insurger contre l'ordre pour créer un système meilleur. Malgré les pièces nouvelles que fera examiner l'étude de plus en plus approfondie de 1848, cette révolution,

1. Voir Albert Vandal. *L'avènement de Bonaparte*, t. I, Paris, Plon, 1903.

je le crois bien, continuera d'être jugée comme une faillite révolutionnaire. Taine déclare que la révolution est une « translation de la propriété. » Une classe ne sachant plus se servir ni de l'argent ni de la situation qu'elle possède, une autre survient, qui s'en empare. Il me semble que le mot modification serait plus juste, — ou tout au moins devrait l'être pour l'avenir. Ici, il n'y eut ni translation ni modification ; tout reste encore à la bourgeoisie ; et, au lieu d'utiliser la leçon à son avantage, elle recule dans le passé, dans l'illusion, dans le privilège, dans la puérilité même. Le peuple, quant à lui, trahi par ses chefs, mérita bien des critiques ; et il y avait un bon sens un peu cinglant, un peu trop ironique, mais justifié, chez cet homme d'esprit — qualificatif abominable en de pareilles circonstances et dont on voudrait n'avoir pas à se servir — qui, devant la cohue braillant *La Marseillaise* sur les boulevards, s'écria : « Ça n'est pas vrai, on n'égorge pas vos compagnes ; les soldats ne sont pas féroces ; ils ne mugissent pas ; vous n'avez pas de sillons, d'abord vous ne savez pas ce que c'est ; il n'y a pas de jour de gloire, il n'y a pas de tyrannie, il n'y a pas d'étendard sanglant, il y a les campagnes, allez-y brouter ; vous êtes tous des imbéciles ! (1) » Répétons-le, ceux-là mêmes qui avaient entrepris la révolution la condamnaient. Pour qu'elle réalisât les promesses que tous découvraient néanmoins en elle, il aurait fallu je ne sais quel principe supérieur, une troisième classe, peut-être une théocratie nouvelle, qui mît le prolétariat et la bourgeoisie d'accord afin d'empêcher à jamais cette exécrable conception d'une différenciation sociale uniquement basée sur l'argent qui allait recommencer d'accaparer tout. 1848 fut un avortement ;

1. Maxime Du Camp. *Souvenirs*, déjà. cité.

l'idée révolutionnaire s'infiltra par bribes magnifiques, rapidement absurdes, d'ailleurs, et perdues, faute de lucidité, d'exposition nette, faute de positivisme. Elle fut passion, presque jamais raison, et il fallait qu'elle fut les deux, d'abord l'une, puis l'autre. Elle frayait ainsi la route à celui qui, dans le désarroi général, montrerait la meilleure compréhension puis saurait réunir sur lui le plus de raisons sociales. C'est en agglomérant toutes ces raisons sociales, selon les procédés les plus équitables, que la révolution de demain aura chance d'être féconde et d'aboutir ; le prolétariat qui l'accomplira perdra le pays et commencera lui-même son suicide s'il l'exécute à son profit exclusif. Cela ressort nettement de 93 et de 48 ; au degré où en sont de nos jours les revendications, dans l'imbroglio que plus de trente années d'atermoiement ont établi, la plupart des classes, quoique inégalement, ont à imposer des demandes. Le capital humain, représenté par l'immense majorité des hommes, et le capital financier, représenté par le rouage des banques internationales, doivent arriver à s'entendre ; si les banques demeurent sur leurs positions et refusent de comprendre la force effroyable qui s'amasse contre elles, si, d'autre part, les hommes qu'elles numérotent uniquement comme valeurs spéculatives se contentent de les détruire, un cataclysme sans précédent (1) résultera de la rencon-

1. « Si les jacqueries religieuses ne sont pas de notre époque, les jacqueries industrielles peuvent les remplacer. Que l'on parvienne à rallier les masses à ces utopies du communisme qui se répandent de proche en proche, la société se trouvera ébranlée jusque dans ses fondements parce qu'alors on aura trouvé ce qui manque depuis quinze ans, un lien commun, une pensée commune, une nouvelle question révolutionnaire pour remplacer celle qui commence à vieillir. Et combien ne serait-elle pas à redouter cette passion révolutionnaire, non plus née dans la sphère des idées, mais dans les régions basses et violentes du sensualisme populaire qui viendrait ainsi se heurter contre le sensualisme de l'aristocratie

tre et la loi, comme toujours, restera au plus fort. Ce maître deviendra sans pitié, et l'on sait qu'il se révèle déjà féroce. Or le prolétariat, qui marchera toujours divisé, n'est pas le plus fort ; il se doit de le reconnaître lui-même. — Les révolutions apparaissent la bataille de plusieurs forces combattant pour la suprématie sociale, et leur éternel enjeu, c'est l'autorité (1) ; elles mènent nécessairement à la dictature.

Une époque comme la nôtre aide à comprendre la genèse des révolutions qui sont surtout, au bout du compte, des malentendus. Le manque d'équilibre qui leur permet d'éclater vient beaucoup de la négligence, de la sottise et de l'obstination ; et dans le passé, — comme probablement dans l'avenir, — les classes dites dirigeantes s'affirment souvent les plus obstinées et les plus sottes (2) ; elles apprennent aux autres à deve-

d'argent, dans des batailles impies, livrées au sein de ténèbres sanglantes qu'aucun astre n'éclairerait de ses rayons ; car, dans les rangs des deux armées, les idées morales seraient éteintes et ce seraient les appétits du corps qui, avec une brutalité furieuse, se livreraient une lutte désespérée. » A. Nettement. *Etudes critiques sur le feuilleton-roman*, t. II, Lagny, 1846.

1. « La force invoque et produit l'anarchie pour briser le règne de ses ennemis ; mais ce qu'elle veut pour son propre compte, c'est le pouvoir. » Guizot, *Moyens d'opposition*. Que le peuple enflammé pour l'expérience collectiviste-communiste la réalise demain à la suite d'une révolution, l'essai ne saurait guère durer plus de huit mois au bout desquels surviendraient de nouveaux acquéreurs de biens nationaux. Les nouveaux acquéreurs sont ceux qui auraient le plus de fortune, naturellement, et le plus de fortune mobile placée dans des banques. Le peuple ne retombera donc que plus lourdement et la majeure partie de la fortune étant aux mains d'Israël, on peut voir déjà, par ce qui existe, sous quel genre de domination.

2. Le peuple disait fort justement à la bourgeoisie dans un de ses journaux : « On vous a tant et de si différentes façons gouverné, depuis cinquante ans, que vous ne savez plus auquel entendre ; la faute en est à vous, toujours à vous, dignes bourgeois ; vous avez abdiqué l'initiative nationale ; il faut qu'elle passe en d'autres mains ; elle y est déjà passée ; la France cherche la France ; elle la rencontrera. » *Les Veillées du peuple*, etc., déjà cité, novembre 1849. — M. Gaston Boissier disait très justement en 1868 dans la *Revue des Deux-Mondes* : « Sans être un grand politique, il est facile de

LOUIS-NAPOLÉON EN 1848

Lithographie de S.-C. Cornu

LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON A LONDRES

Gravure anglaise d'après une lith. de Ducotes, *éd. chez Longmans*, 1840.

nir farouches et, les privant de tout appui, de toute aide efficaces, leur permettent de développer la tyrannie de l'ignorance, car le peuple, replié dans sa misère et sa rancune, livré à ses seuls instincts, aiguillonné par la nécessité et par l'exemple de ses maîtres vers l'unique souci de l'intérêt, ne se montre ni philanthrope ni généreux ; il risque, un jour, de tout détruire, à commencer par lui-même. — Nécessairement, en vertu d'une loi sans doute inévitable qui conduit à la décadence ce qui a conquis sa plénitude, un moment arrive où ces classes manquent à leur mandat ; elles oublient que tout est lutte et qu'une situation supérieure ne peut être maintenue par une supériorité seulement nominative. Elles ne méritent plus alors la prépondérance qu'elles s'étaient value ; elles n'en possèdent que le décor et les moyens ; cette supériorité, même imparfaite, ayant réuni ses éléments ailleurs, ou ses germes tout au moins, veut se faire jour, n'importe comment : son tour est venu. Rien de plus naturel que cette fatalité ; elle est implacable. Faute de la comprendre, faute de l'admettre, un certain ordre social périt ou, plutôt, se renouvelle (1). L'erreur du gouvernement

voir que nos révolutions ont été plus souvent l'œuvre des conservateurs que des révolutionnaires. Elles sont presque toutes devenues inévitables parce que le parti qui était le maître ne voulait pas convenir que le parti qui avait le bonheur d'être gouverné par lui pouvait avoir quelque chose à souhaiter. A ces résistances systématiques, il est naturel qu'on réponde par des emportements furieux. Cette répugnance à faire des concessions utiles, en temps opportun, a été cause que les changements les plus simples, les progrès les plus naturels, n'ont pu être obtenus que par la violence, à peu près comme dans certains climats il est impossible d'avoir de la pluie sans orage. » *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1868. — Benjamin Constant avait parlé à peu près de même en 1813, Guernon Ranville en 1829, Guizot en 1831, 1836 et 1840. — Voir aussi cette intéressante étude du duc Decazes, *La Liberté et les Conservateurs*, Paris, 1868, Schiller.

1. « Il faut qu'on comprenne, disait Proudhon, que la révolution n'est pas autre chose qu'une question de comptoir. » Darim

en cours au milieu des conflits sociaux fait le reste (1). Un pareil langage semble brutal, il n'est que véridique. Cette manière de voir répond à celle même de l'homme qui viendra bientôt tout régulariser. Dès sa jeunesse, pendant ses veillées méditatives d'Arenenberg, il écrivait : « Il est vrai que la stabilité fait seule le bonheur d'un peuple ; sans confiance dans l'avenir, point d'esprit vital dans la société, point de commerce, point d'entreprises bienfaisantes ; les masses souffrent de la stagnation de tous les éléments de prospérité qui sont arrêtés par la crainte d'un bouleversement prochain. Mais quel est le moyen d'acquérir cette stabilité ? Est-ce de s'attacher au passé comme à une base immuable et d'enchaîner l'avenir comme s'il était déjà en notre possession ? N'est-il pas tout aussi faux de regarder le présent comme supérieur à tout ce qui a existé, que de le croire au-dessus de tout ce qui arrivera par la suite ? On ne peut pas dire à une nation : ton bonheur est là, il est fixé par des bornes insurmontables ; tout progrès serait un défaut, tout retour au passé un crime. — La nature n'est pas stationnaire. Les institutions vieillissent tandis que le

déjà cité, p. 28. — Proudhon disait encore : « Il faut changer la méthode : la science sociale ne peut être, après tout, qu'une branche de la science, une division de l'anthropologie, une section de l'histoire naturelle. Traitons-la donc en historiens naturalistes ; nous y gagnerons de nous débarrasser de tous les vieux fatras. » *Théorie du mouvement constitutionnel*, 1870.

1. « La responsabilité d'une grande révolution quelconque, disait Gœthe, ne saurait être imputée au peuple, mais au gouvernement. Les révolutions sont radicalement impossibles dès que les gouvernements veulent être toujours justes, toujours attentifs à les prévenir par des améliorations conformes aux circonstances, et à ne pas résister si longtemps que ce qui est indispensable doive être emporté d'assaut par la plèbe. La marche du temps est celle d'un éternel progrès, et les choses humaines prennent, tous les cinquante ans, une nouvelle forme, — en sorte qu'une institution, parfaite en 1800, est bien, peut-être, en 1850, une anomalie ». Dit en 1824. *Entretiens de Gœthe et d'Eckermann*, Paris, Hetzel, s. d.

genre humain se rajeunit sans cesse. L'un est l'ouvrage fragile des hommes, l'autre celui de la divinité. La corruption peut s'introduire dans le premier, le second est incorruptible. C'est l'esprit céleste, l'esprit de perfectionnement qui nous entraîne. Le principe de chaque institution est ordinairement bon parce qu'il se fonde sur les besoins du moment ; il dégénère dès que ces besoins sont changés, dès que l'effet qu'il devait produire est accompli. Il existe, dans des moments de transition d'un progrès à un autre, des nécessités de changement pour détruire les abus et pour remettre les lois en rapport avec les exigences du jour. Si des bornes immuables empêchent la civilisation de s'étendre, le progrès est retardé ; mais la transition, au lieu d'être douce et facile, sera marquée par une explosion qui bouleversera l'édifice social et sera d'autant plus forte qu'il lui aura fallu plus de temps et d'efforts pour se faire jour (1). » Ce langage explicite précède juste de quinze ans la révolution de 1848 ; par plus d'un côté, il la domine. A la fin du règne de Louis-Philippe, le sentiment était confondu avec la sentimentalité ; on ne comprenait pas — et nous ne le comprenons pas davantage — que l'affectation littéraire, humanitaire et révolutionnaire a quelque chose de niais, de criminel même ; l'entente de l'humanité et l'évolution ne sont pas là, car il serait temps, jusqu'à nouvel ordre, de préférer ce terme d'évolution à celui de révolution, déshonoré, à moins d'une consécration nouvelle, au point que la révolution est devenue une carrière, à la fois sans danger et rémunératrice. Il est peut-être trop tard, cependant.

1. *Considérations politiques et militaires sur la Suisse*, par Napoléon-Louis C. Bonaparte, Paris, Levavasseur, Bousquet, 1833. — Napoléon III dira : « Le plus grand ennemi de son pays est celui qui rend une révolution nécessaire. »

Il se présente des circonstances par trop pénibles, sans issue, vite tragiques, où les grands mots galvaudés, en se retrempant dans un air plus salubre, mortel à la fraude, reprennent leurs droits et leur lumière. Que l'orage gronde, malgré tous les appétits déchaînés, des hommes surviennent qui, sentant profondément la nécessité de ce qu'ils vont accomplir, ne découvrant rien de mieux pour y voir clair dans le chaos général que certaines lois de justice, de raison et de forte probité, les revendiquent puis, s'il le faut, en font un glaive. Ils gagnent la bataille, même abattus, parce que seuls ils ont suivi le véritable chemin. Une injustice apparente et meurtrière qui donne à la patrie et à l'humanité une existence plus grande, qui permet à une partie de la vie refoulée d'apparaître, cette injustice n'en reste pas une ; elle est un acte de foi infini, le dernier, peut-être, qui demeure quand tout paraît perdu, qui permette l'ordre nouveau, équitable et réel ; au contraire, une série d'injustices absurdes, mesquines et stériles qui frappent sans cesse et sans pitié au nom d'une loi vermoulue, au nom d'une idée morte et tronquée, voilà ce qui, même en se réclamant de l'ordre, ne sera jamais admissible. Des deux côtés, des hommes se lèvent, grands les uns et les autres, à une certaine hauteur où les esprits sincères se retrouvent, où Turgot et Condorcet sont alliés (1). Ceux qui parviennent à conduire la nef à travers de pareilles tempêtes méritent toutes les excuses. Ce sont, avec un retour mêlé, quoique véridique, sur la fin de sa vie, Mirabeau, avec quelques excès, mais légitimés, malgré un ou deux points noirs, d'ailleurs douteux, Danton, dans le vent de folie de

1. Voir : *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot*, 1770-1779, publiée par Charles Henry. — Charavay frères.

la Terreur, avec une intelligence souvent fausse et courte, mais un sens d'homme d'Etat, Robespierre puis, au-dessus de celui-ci, peut-être, en dépit de lui-même, car il n'eut pas le temps de se réaliser, Saint-Just (1). Il en est d'autres qui essaient de réconcilier et y réussissent, au moins pour un temps ; c'est, magnifiquement, Bonaparte ; c'était, tout à l'heure, modestement, Louis-Philippe ; ce sera Louis-Napoléon.

*
* *

« Plus de légitimisme, plus de bonapartisme, plus de régence ! » avait dit le faux directoire de février (2). Il ne possédait pas ce pouvoir simplificateur.

Si nous voulons résumer notre aperçu, nous obtenons ceci, principalement : parce que la bourgeoisie, incapable, ne s'est résolue qu'à des mesures purement défensives, sans même les justifier par la suite, et parce que le peuple n'a pas justifié non plus ses revendications en se laissant entraîner sur des routes au delà de toute possibilité sociale, au moins quant à l'époque où il évoluait, enfin, parce que ni l'une ni l'autre de ces deux classes n'ont su se réaliser soit dans un gouvernement, soit dans un homme, nous allons voir apparaître peu à peu le principe médiateur que nous évoquions précédemment, d'apparence providentielle. Par la balance où

1. Beaucoup mieux que Taine, bien avant lui, Nodier me paraît avoir compris Saint-Just, et dans un langage parfait. Voir : *Fragments sur les institutions républicaines*, ouvrage posthume de Saint-Just, précédé d'une notice par Ch. Nodier.

2. Il ajoutait même avec confiance : « Le gouvernement provisoire a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre impossible le retour de l'ancienne dynastie et l'avènement d'une dynastie nouvelle. »

il règlera les droits de la droite et de la gauche, par la force qu'il aura su concentrer autour de lui, par la justesse d'une combinaison où la majorité trouvera des garanties diverses, ce principe, servi par son ouvrier naturel, réalisera l'entente générale au profit d'une autorité qui permettra de faire avancer toutes les forces françaises, réunies côte à côte, conservatrices, révolutionnaires (1), et même légitimistes, sur une seule route, large et belle, la route nationale.

Le parti de cette concentration future, qui donc, à cette heure, le représente, qui le défend, qui le proclame au milieu de tant de cris divers? Un exilé constitue son point central ; quelques parents et quelques amis, encore isolés pour la plupart, vont le soutenir ; un seul club s'en occupe, mais qui semble prédestiné, le *Club de l'Avenir*, Cour des Miracles (2).

1. Parmi les orateurs de clubs de cette époque et leurs présidents, on trouve beaucoup de noms d'hommes qui se rallièrent ensuite à l'Empire. Tchernoff, *Associations et sociétés secrètes sous la deuxième république*, p. 209 et 210.
2. Garnier-Pagès, déj. cit., t. IV, p. 102.

CHAPITRE II

LA PREMIÈRE ÉLECTION

La situation crée dès le début par le gouvernement provisoire et celle de Louis-Napoléon. — Rapports et entente avec le duc de Brunswick. — Aristide Ferrère, banquier, ses conseils, ses plans, ses actes. — Le prétendant, la révolution et la république. — Le prétendant et les directeurs de l'Hôtel de Ville au début de la crise. — Orsi. — Le départ pour Paris, le voyage ; rencontres à Amiens et en chemin de fer ; les deux narrations ; l'arrivée. — Armand Marrast. — Le portrait du neveu de l'Empereur aux devantures, sur le boulevard, et son effet sur la foule. — Lettre portée par Persigny ; réponse du gouvernement ; réponse du prince ; attitude de celui-ci en face de ses partisans ; le retour. — Vit-il Lamartine ? — La propagande active de Ferrère et de Persigny. — Les premières affiches. — Tactique de Louis-Napoléon. — Sa lettre à Vieillard, sa lettre au Parlement. — Premières batailles avec l'Assemblée. — La candidature et son succès croissant. — L'état-major du Passage des Panoramas. — La victoire. — La presse. — La position de Lamartine. — Cavaignac et la Commission exécutive. — Autour du Palais-Bourbon. — Le mouvement bonapartiste. — Le 12 juin. — La journée suprême du 13. — Les journaux ; le peuple. — La lettre du 15 juin. — Voyage immédiat de Ferrère à Londres ; le prince, renseigné, écrit une nouvelle lettre. — Résultat général de la première élection et du premier combat.

Lamartine avait appelé le gouvernement provisoire « la dictature de la nécessité », concluant, à son profit et sous une autre forme, comme le peuple concluait lui-même et conclura toujours en temps de crise, après avoir dépensé sa fièvre, par la nécessité d'un pouvoir. L'institution de ce pouvoir est le but le plus évident de la dictature ; si celle-ci ne le crée point, elle n'a aucune raison d'exister ; d'elle-même,

elle prépare autre chose. — Les pasteurs de février n'établirent que leurs personnes : ils ne constituaient ni une dictature, ni un pouvoir, ni un gouvernement; ils figuraient une sorte de convention oligarchique, ni nationale, ni parlementaire, et la multiplicité des dictateurs dont elle se composait empêchait encore la dictature définitive. Peut-être eut-il mieux valu qu'une autorité totale ne devint pas nécessaire, mais quand la réalité commande, l'heure des souhaits n'est plus, et cette dictature a été trop universellement réclamée dans le pays, puis admise, pour n'avoir pas été indispensable.

Dés le début du spectacle, malgré les diverses façons dont il lui fut dépeint, Louis-Napoléon sentit, selon toute vraisemblance, que le moment était arrivé. Ne l'attendait-il pas depuis son adolescence ? Ne l'avait-il pas prévu dès Strasbourg ? N'avait-il pas deviné cette révolution et voulu en préserver la France par deux coups d'état risqués pour permettre au pays de se prononcer, pour le guider, de plusieurs manières, dans son choix, par jeunesse et par intérêt personnel sans doute, par passion politique certainement, néanmoins aussi afin de faire renaître le principe de la souveraineté nationale capté comme un oiseau dangereux dans les mailles d'or du filet orléaniste? 1848, d'un coup, l'avait déchiré, puis, à peine l'oiseau essayait-il ses ailes qu'un régime semblable reprenait le même procédé et, le rétiaire principal en moins, jetait sur la victime un filet moins perfectionné, peut-être, mais enduit de rouge. La situation demeurait pareille, sous une autre couleur. La révolution, à peine entreprise, blessée, presque morte, se trouvait à refaire, ce à quoi une partie des clubs s'employait sans relâche. Devant la crise nouvelle, redoutable, et que tout le pays craignait, Louis-Napoléon pouvait

revendiquer son langage de 1836 et de 1840 ; rappelé à la date qui le justifie, il prend une nouvelle valeur : « Si j'ai voulu faire la révolution par l'armée, c'était pour empêcher les troubles indispensables d'un mouvement populaire. Par un coup de main, je réalisais en un jour l'ouvrage de dix ans ; car, s'il me réussissait, j'épargnais à la France les luttes, les troubles, les désordres d'un bouleversement qui, dans ma conviction, doit arriver tôt ou tard. L'esprit des révolutions, dit M. Thiers, se compose de passions, quant au but que l'on se propose, et de haine, quant à ceux qui lui font obstacle. Si nous avions pu entraîner le peuple au moyen de l'armée, nous aurions eu pour nous les nobles passions sans la haine, car la haine ne naît que de la lutte entre la force physique et la force morale. » Louis-Napoléon ne fut pas étonné par les événements. Sans le paraître, il préparait son rôle, de toutes manières, et avec plus de justesse que dans son adolescence. La vie mondaine fournissait à sa dissimulation une matière facile ainsi que ses travaux sur le canal de Nicaragua auxquels il affectait de s'intéresser uniquement (1). La plupart des gens qui le rencontraient, tantôt à cheval, à côté de Miss Howard, splendide amazone aux épaules parfaites, tantôt dans les grands dîners, tantôt au théâtre de la Reine, où il possédait sa loge, ne le devinaient guère ; ses amis savaient-ils tout le travail lent et sûr qui se passait sous son front calme ? Plus d'un, parmi les lords de la Chambre, et nous l'avons déjà constaté en 1838, distinguait en lui la seule solution possible pour la France (2). Peut-être la soudaineté de la crise révo-

1. Ce fut Orsi qui traduisit l'ouvrage en anglais. — *Recollections of the Last alf Century*, by count Orsy, London, Longmans, Green and C° 1881.
2. Voir *Strasbourg et Boulogne* (libr. Perrin, 1906).

lutionnaire ne le surprit-elle point autant qu'on l'a dit. En 1847, dans un bal donné le soir du mariage de la comtesse de Civry, le colonel de Montauban, qui venait lui-même d'épouser une riche anglaise, dit à la jeune mariée avec laquelle il dansait que les amis du prince et lui comptaient être au pouvoir dans un an (1). Une partie de cette confiance, la plus hasardeuse, venait du duc de Brunswick, mais l'autre était alimentée par l'ancien conjuré de Forli.

A Londres, devant l'hôtel de King-Street, Saint-James (2), les curieux voyaient souvent attendre un cabriolet bien attelé dont le cheval piaffait aux mains d'un groom microscopique (3). Louis-Napoléon y montait, et sa promenade habituelle se terminait à Brunswick-House où son ancien prêteur de Ham « l'attendait avec des plans minutieusement annotés (4). » A cette époque, Charles II « était tout feu pour sa nouvelle alliance napoléonienne (5) » et il s'occupait sans cesse avec son secrétaire, M. Smith — un des derniers confidents de Napoléon III à Chislehurst — à étudier « les combinaisons qui lui étaient soumises pour hâter l'exécution des plans brunswicko-bonapartistes (6). » Passée la cour froide et nue qui

1. Dans un bal donné à Londres à la nouvelle comtesse de Civry à l'occasion d'un mariage, on lui présente le colonel de Montauban qui avait partagé la captivité du prince Louis et qui venait d'épouser une riche anglaise. En dansant avec la jeune mariée, le colonel lui dit, à propos d'une personne à laquelle ils s'intéressaient tous deux : « Oh ! quand nous allons être au pouvoir, nous « le nommerons secrétaire d'ambassade, en attendant que votre « père l'emmène à Brunswick. — Et quand comptez-vous être au « pouvoir demanda la jeune comtesse en riant. — Nous comptons « encore sur une année d'attente. » — L'année suivante, en effet, le prince Louis était président de la république et le colonel était receveur des finances à Paris. » *Le duc de Brunswick*. Paris, Sartorius, 1875.

2. Orsi indique que le prince habitait à l'hôtel de King Street.

3, 4, 5, 6. *Le duc de Brunswick*, déjà cité.

menait à l'hôtel, derrière les lourdes tentures des murs et des portes, dans cette étrange demeure qui devait se transformer en couvent, plus d'un plan se trama entre les deux hommes. On ne les connaît point. Sans doute, Louis-Napoléon, assez gêné, devint-il davantage le débiteur du duc en se jugeant à même de lui garantir de mieux en mieux, autant que les circonstances le permettaient, l'exécution du traité écrit sur soie par lequel les prétendants se juraient assistance mutuelle (1). Toutefois, si les services de Brunswick furent principalement pécuniaires, il ne faut pas oublier qu'il apporta, au début de 48 tout au moins et en 47, l'appui du *National* (2). L'importance du discours d'Armand Marrast à la colonne insurrectionnelle décisive serait à ce sujet d'autant plus intéressante que Marrast ne se montra pas défavora-

1. En voici les premiers articles : « Art. I. Nous promettons et jurons sur notre honneur et sur le Saint Evangile : d'une part, de rétablir le duc de Brunswick dans son duché et, si cela est possible, de faire une Allemagne nationale unie et de lui donner une institution répondant aux progrès et aux besoins de l'esprit du temps ; d'autre part, d'assister le prince Napoléon dans son dessein de rendre à la France l'exercice de sa souveraineté nationale telle qu'elle a été reconnue en 1830, afin que le pays puisse, en toute liberté, décider sur la forme de gouvernement qui répond le mieux à ses intérêts. — Art. II. Celui de nous qui arrivera le premier au pouvoir suprême, sous quel titre que ce soit, s'engage à fournir à l'autre les subsides nécessaires en argent et en armes pour atteindre son but, et non seulement à autoriser l'emploi d'un nombre voulu de volontaires, mais à en faciliter l'enrôlement de toutes manières. — Art. III. Tant que l'exil pèsera sur nous, nous nous engageons à nous prêter assistance dans chaque occasion quand il s'agira de rentrer dans la possession des droits politiques qui nous ont été violemment enlevés. Si l'un de nous réussit à rentrer dans son pays, il s'engage à soutenir par tous les moyens la cause de son allié. — Art. IV. Nous nous engageons, en outre, à ne jamais signer ni promettre une abdication, ni un renoncement, au détriment de nos droits politiques. Chacun de nous doit à l'autre conseil et appui dans toutes les circonstances de la vie... » *Le duc de Brunswick*, p. 296, 297.

2. Brunswick s'était affirmé, en effet, un de ses principaux actionnaires lorsque Orsi était venu le voir à Londres. Voir *Recollections*, etc., et *Strasbourg et Boulogne*.

ble, d'abord, au prince, s'inquiéta de lui et chercha plus d'une fois à savoir ce qu'il ferait au cas qu'il fût sollicité d'agir. Il n'y eut pas partie liée, mais on est autorisé à penser que Charles d'Este et Louis Bonaparte virent dans *Le National* une arme de combat (1), avant la révolution, puis espérèrent l'utiliser, au moment même où elle éclata.

Quoique jugé incapable d'aucun avenir par les politiques cotés à Paris, le prince recevait de nombreuses visites, les classiques visites de ceux qui se souviennent et espèrent, de ceux qui cherchent et pensent avoir trouvé, de ceux enfin qui veulent se renseigner sur les horizons nouveaux. Presque tous ces curieux demeuraient assez obscurs ; ils comprenaient des enthousiastes, des sceptiques, des besogneux, des hommes à systèmes, des aventuriers principalement ; c'étaient encore les politiciens rejetés momentanément et continuant de ne pas croire au prince, mais en se demandant s'il ne représentait pas quand même quelque chose ; ceux-là se tenaient prêts aux plus diverses éventualités ; constitutionnels sous Louis-Philippe, républicains en février, ils ne demandaient qu'une bonne raison de devenir bonapartistes. Tout a été rendu incertain, tout reste tel malgré tant d'efforts, malgré tant de sang, et, d'ailleurs, tout ne l'a-t-il pas été toujours, plus ou moins ? Les hommes en sont réduits à ne juger que selon les circonstances et la politique devient une mer vague où les pilotes dirigent tant bien que mal une nef hâtivement

1. Deux ans avant la révolution, le prince Jérôme avait été fort bien accueilli au *National* par Marrast. Il avait dit qu'il regrettait de voir *la Réforme* constamment opposée à son cousin Louis. *Mémoires de Caussidière*, p. 240. On peut se demander toutefois, bien que Caussidière indique cette date, si ce n'était pas plutôt en 847, au printemps. Voir : Ph. de Massa, *Souvenirs et impressions*, p. 23, Calmann Lévy, 1897.

construite par des ouvriers souvent peu triés, puis décrètent la manœuvre selon le temps qu'il fait, selon la latitude et la longitude, sans grand principe défini, incertains du port où il vaut mieux aborder, beaucoup au hasard.

Parmi ces visiteurs, il en parut un qui, dans la suite, ne se jugeant pas assez récompensé de services qu'il jugeait considérables et qui eurent, effectivement, leur importance, écrivit un livre pour les raconter ; il s'appelait Aristide Ferrère et fit éditer l'ouvrage à Turin (1). Ce clairvoyant, banquier de son état, venu à Londres dès l'année 1846, aussitôt après l'évasion, y avait vu le prince, chaque matin, pendant deux semaines. Ils critiquaient ensemble la politique de Guizot et de Louis-Philippe, étudiaient l'agriculture, le commerce, l'industrie, les finances et tous les moyens d'augmenter le bien-être du peuple ainsi que la fortune publique en donnant par le crédit la vie et le mouvement à d'immenses recherches improductives. « Toutes ces questions, ajoute l'auteur, étaient traitées par le prince avec concision et clarté et avec une connaissance des matières qui firent impression sur moi et m'attachè-

1. *Révélations sur la propagande napoléonienne faite en 1848 et 1849 pour servir à l'histoire secrète des élections du prince Napoléon-Louis Bonaparte*, par Aristide Ferrère, Turin, 1863, imprimerie Falleti, rue de la Basilique. Sur la couverture, en épigraphe : « Mon cher Monsieur Ferrère, je viendrai vous prendre ce soir à 7 h. 1/2 pour vous mener dîner chez Lady Blessington qui désire vous avoir pour nous féliciter ensemble du résultat des élections. Recevez de nouveau l'assurance de ma sincère amitié. Napoléon-Louis Bonaparte. » L'ouvrage est émaillé de fautes d'orthographe si singulières qu'elles semblent voulues. Mais elles peuvent venir aussi de la typographie turinoise. Au cours de son ouvrage, l'auteur parle de la maison Jacques Laffite et de l'exemple qu'elle avait donné en 1830. D'autre part, dans le Bottin de 1848, à la rubrique des banquiers, on trouve : « Ferrère Laffite, 1, rue Laffite. » Il y a donc quelques chances pour que Ferrère, loin d'être un pseudonyme, comme il semble d'abord, soit peut-être le nom véritable de l'auteur.

[illegible] avantage à lui. En politique, le prince [illegible] que l'Empereur avait froissé les idées [illegible] méconnu des vérités et retardé la liberté : [illegible] certains actes de violence... (1). » Louis-Napoléon [illegible] ses *Idées Napoléoniennes*, car il [illegible] presque tout entier dans ce petit volume. Son [illegible] lui répondait : « Je vois maintenant où [illegible] le mal, je vois ce qui vous sépare de la France, [illegible] qui vous ferme les cœurs. vous n'êtes pas connu [illegible] plutôt, vous l'êtes sous un jour défavorable : on [illegible] juge mal, et on se trompe : à mon sentiment, la première chose à tenter, c'est de vous faire connaître tel que vous êtes, et non pas tel qu'on vous a montré. Il est donc indispensable de préparer favorablement les esprits avant votre retour en France, par un acte qui attire l'attention générale et vous concilie les sympathies du peuple et des commerçants (2). » Homme de bourse, Ferrère proposait de créer une banque dont « l'organisation ostensible concilierait au prince le commerce et dont l'organisation occulte, aux résultats préparés à l'avance, dans le cabinet, viendraient en temps opportun seconder ses vues (3). » Sous le patronage de Louis-Napoléon, se serait installé en France un comptoir d'escompte de billets à une signature pour le petit commerce de détail, afin de faciliter aux employés, aux artistes, aux chefs d'ateliers, aux artisans, aux anciens militaires, le paiement de leur loyer. Rien de semblable ne fut essayé. Huit mois après, en septembre 1847, Ferrère, repassant le détroit, trouve le prétendant découragé. Il renouvelle l'analyse de son projet sans mieux réussir. En octobre, Louis-Napoléon prêche la patience. Il désire attendre les événements. « Nous

1, 2, 3. *Révélations*, déjà cité.

avons le temps (1) », dit-il. Il recevait de nombreuses propositions nouvelles, souvent puériles, et, à la longue, forcé qu'il était de presque toujours répondre, il devait en ressentir une certaine lassitude. Il voulait aussi révéler le moins possible de ses intentions et de lui-même, juste ce qui convenait à chaque interlocuteur ; il ne pouvait non plus parler, incapable de se renseigner exactement sur ses nouveaux amis ; trahi comme il l'avait été (2), en dehors même de sa circonspection naturelle, sa méfiance était fatale ; il savait ne pas la laisser paraître et plaire, ce qui la lui permettait d'autant mieux ; il se montrait « le plus séduisant des hommes (3). » En l'écoutant expliquer ce qu'il tenterait pour la prospérité française, le banquier « ne pouvait s'empêcher, en prenant congé de lui, de se sentir le cœur pris et l'imagination exaltée (4). » De retour à Paris, il commençait sa propagande de côté et d'autre, dans les salons notamment, et tenait ce langage : « Notre drapeau est dans ses plis et nous ne le déploierons que lorsque nous serons les plus forts ; cela ne tardera pas ; hâtez-vous de vous ranger près du prince Louis-Napoléon qui est à Londres (5). » D'après Ferrère, tous les partis faisaient leurs préparatifs en vue de la révolution qu'ils sen-

1. *Révélations*.

2. Nous avons acquis aujourd'hui la presque certitude que Montholon avait trahi le prince dans l'affaire de Boulogne. Au fur et à mesure que l'on étudie l'histoire de Louis-Napoléon, on remarque qu'il fut assez mal secondé et que, sauf deux ou trois, dans le genre de Persigny, ceux qui composaient sa petite armée ne le comprenaient ni ne l'aidaient beaucoup. L'intérêt, là encore, jouait un rôle important. Sans aller jusqu'à la trahison, Quérelles, tandis que le prince s'enfuyait de Ham, écrivait au duc de Nemours des lettres fort peu satisfaisantes quant à la manière dont il y appréciait son passé et l'évasion du prince. Ces lettres nous ont été obligeamment communiquées par M. Frédéric Masson.

3, 4, 5. — *Révélations*, etc.

taient approcher, mais, à cause de sa rapidité, tous furent devancés par elle.

Les conjurés de Boulogne se montrèrent les plus agréablement surpris ; elle leur ouvrit les portes de la prison, se rendant ainsi, dès le début, pourrait-on dire, napoléonienne. Revenus à la vie nationale, les bonapartistes épièrent et suivirent le mouvement. Cette tactique, la plus constamment adoptée par le XIXe siècle, est celle de toutes les époques dispersées en face des révolutions, la seule possible au début de la crise ; renouvelée des républiques italiennes, de l'antiquité romaine comme de l'antiquité grecque (1), elle fut conseillée à la Cour par Mirabeau (2) qui l'avait devinée car, à son époque, en France, elle apparaissait neuve, mais le roi, la reine et les gentilshommes n'avaient pas su écouter le tribun ; il y avait encore, malgré la dissimulation, trop de franchise dans les cœurs. Louis-Napoléon fit comme son avant-garde, sachant par l'exemple de son oncle, que, pour agir d'une manière efficace, il vaut mieux déjà posséder une partie du gouvernement, sinon son total ; le gouvernement, de plus, ne se reconnaissait-il pas provisoire ? On peut ajouter que le prince avait un côté de sincérité presque certain en se ralliant aux hommes de l'Hôtel de Ville. D'abord ils allaient, dans sa pensée, lui permettre de revoir la France et de l'habiter ; ensuite, il était forcé de s'adresser à eux puisqu'ils représentaient, bon gré, mal gré, la patrie ; enfin, il se devait de reconnaître, comme tous les esprits réfléchis, même sans scepticisme, que chaque système

1. Voir, par exemple, l'*Histoire d'Alcibiade* de M. Henri Houssaye.
2. *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, publiée par A. de Bacourt. Paris, Le Normant, 10, rue de Seine, 1851, 3 vol. — Cet ouvrage remarquable est le meilleur à consulter pour reconnaître la tactique politique des révolutions. C'était le livre de chevet de Gambetta.

nouveau possède une raison d'exister ; il y constatait un effort, une étape, une expérience, un essai ; celui-ci terminé, le pays s'emploierait une fois encore à sortir du malentendu qui ne cesse de s'accentuer entre la masse et ce qui représente, plus ou moins, la loi. On ne saurait trop le répéter, sans le moindre espoir de les prévenir, les révolutions sont la recherche désespérée d'une forme nouvelle d'autorité. — Louis-Napoléon songeait que la république, vite difficile en 1793, escamotée en 1830 par Louis-Philippe et la complicité sentimentale de La Fayette, devenait peut-être possible désormais ; il ne voulait pas, d'emblée, se refuser à croire que les esprits ne fussent point plus virils, plus justes, plus raisonnables, mieux pénétrés de certaines lois morales. La république figurait un idéal généreux, magnifique, une grandeur, une nouvelle phase de l'humanité. Le meilleur moyen de voir si le peuple, en consentant à se perfectionner, rendrait son avènement inévitable, était de la laisser faire (1). Dans des périodes de troubles, de ce fait passagères et expérimentales, ce n'est pas avec des principes seuls, ou du moins, leur application immédiate, que l'on agit ; nécessairement, il faut interpréter ; des éléments divers et contradictoires servent ou soutiennent ; la recherche, l'attente, l'assaut et le recul se succèdent ou se mêlent ; il n'est pas possible d'établir une ligne de conduite et de la suivre à la lettre, malgré les schémas les plus ingénieux et quelques plans particuliers. D'ailleurs, le peut-on jamais ? Le

1. Il pouvait d'autant mieux attendre qu' « à la grande majorité du peuple la forme de gouvernement républicain était odieuse ». Elle ne l'était pas à cause de ses principes mêmes, que la plupart acceptaient, mais à cause de la suite de meurtres dont fut alourdie la révolution de 1789. Si l'on en croyait Orsi, le peuple se demandait même si ce serait la république ou l'empire. *Recollections of the last half Century*, déjà cité, p. 224, 225.

prince avait admis cet atermoiement ; sa foi en lui-même et en sa cause le lui rendait supportable, même aisé : « Si je serai l'homme de la Fatalité ou l'homme de la Providence, je l'ignore, avait-il écrit, de Ham, à une amie, mais peu importe ! Je vivrai et je mourrai pour ma mission. (1) » Il se tenait devant l'événement ; il devait l'accepter, puisque c'était un fait, l'étudier, le comprendre et, ayant saisi sa signification, mais alors seulement, agir ; sinon, il risquait de tout perdre et d'aller contre le pays, ce qu'il prit toujours garde, avec un scrupule continu, de ne jamais faire. A Ham, encore, ses explications aux républicains de diverses nuances donnent la clef de son attitude : « La république serait mon idéal, mais j'ignore si la France est républicaine (2). Je vois dans l'histoire les deux éléments monarchiques et républicains exister, se développer simultanément. Si le pays m'appelle un jour, je lui obéirai ; je réunirai autour de moi tous ceux qui veulent la liberté et la gloire ; j'aiderai le peuple à entrer dans ses droits, à trouver la formule gouvernementale des principes de la révolution. (3) » Cette dernière phrase montre de quelle manière il comprit le problème, ce qu'il y eut de loyal dans ce grand politique, un des plus attachants du siècle (4). Je ne vois pas ici le mensonge que divers historiens se sont plu à découvrir. Je crois bien que Louis-Napoléon fut sincère (5), — beaucoup plus

1. Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, p. 107.
2. Précédemment il avait dit : « La France n'est pas républicaine. — *Strasbourg et Boulogne.*
3. D. Stern, t. II, p. 311.
4. En disant cela, je considère, en effet, que Napoléon Ier appartient surtout au XVIIIe siècle par ses dépendances. Il ouvrit le siècle. Il le fit. Il n'est pas tout à fait du siècle même.
5. Sa conduite semble l'avoir prouvé. Il fit l'impossible pour donner à la France une autorité durable et qui lui convînt, et son raisonnement politique était d'une grande justesse. Un livre, entre

que ses amis, dont certains ne l'étaient pas, quelques-uns exceptés, tels que Laity ou Aladenize ; comme le peuple qui se ralliait à son nom, ils tendaient à l'empire. Peut-être, simplement, songea-t-il que l'heure de cette république si belle ne devait pas sonner encore ; peut-être aussi, au souvenir des expériences faites sous la grande Révolution et au spectacle de certaines scènes récentes, se dit-il que la république, malgré ses côtés bienfaisants, demeure mauvaise pour la France, ne répond pas à ses besoins et risque de l'annihiler sous un despotisme odieux, à force de la craindre et de la flatter tour à tour outre mesure, sans agir véritablement, sans réaliser. N'était-ce pas la constatation de cette impuissance qui avait mené plu sieurs à regretter que la Révolution de 1789 n'eût pas été conduite par un prince ? N'étaient-ce point les circonstances mêmes qui avaient fait éclore des dictatures successives jusqu'à celle de Bonaparte qui les résuma toutes en lui ? Cette dictature, Marat l'avait réclamée violemment, avec une férocité odieuse. mais aussi avec raison.

La spontanéité du prince à vouloir quitter Londres, le lendemain même du jour où tombe la monarchie, indique une décision nette. Dès la proclamation de la République, il avait reçu un nombre de lettres inaccoutumé, inouï, et venant de tous les côtés de la France (1). En Angleterre, où l'on s'occupait avec soin de la révolution, il se disait beaucoup que le fils du roi Louis était immanquablement désigné pour

autres, me paraît aider à le comprendre, *L'Ancien Régime*, de Tocqueville.

1. Count Orsi, *Recollections*, etc., déjà cité. On pressait le prince d'agir : « The most numerous contributors to thes correspondence were farmers, tradesmen, professionalmen, clergymen, workmen, and all such as live by constant mental or bodily toil. They implored him to step forward, to inue a proclamation, and to rely ou their support whenever required. » p. 225.

mettre les choses en ordre et qu'il possédait une p tion unique (1). Il partit « à la sollicitation de q ques républicains convaincus que son conc leur vaudrait l'armée (2). » Dès le début du gou nement, en effet, avant même qu'il ne se fût co tué, le nom du prince avait été prononcé à l'H de Ville (3). Le clan du *National*, réuni tantôt Marie, tantôt chez Goudchaux, redoutait un pe mot république, surtout à cause de l'élément r taire : on craignait que celui-ci ne se ralliât poin nettement hostile, ne préparât une sorte de rébe organisée. Qui sait même si, plus tard, cette cr ne joua aucun rôle dans l'élévation de Cavaigna pouvoir ? Personne, dans ce parti, ne voulai rétablissement de l'Empire, mais ne pas le vo était déjà y songer et même en sentir la men tous s'accordaient sur la nécessité de renverse dynastie régnante et, ce premier point admis, était utile d'avoir sous la main un en-cas propre à monter les obstacles qu'on pouvait rencontre côté de l'armée (4). » Au plus préparatoire d crise, le 24 février, le roi Jérôme s'était présenté Odilon Barrot, tandis que celui-ci parcourait le l levard, et pria instamment Mme Barrot de lui p la voiture de son mari afin d'aller se montre

1. *Recollections*, etc.
2. Emile Ollivier. *L'Empire libéral*, t. II, p. 89.
3. A. Delvau. *Histoire*, etc., déjà cité, Paris, 1850, p. 243. « Parmi ces noms, les uns étaient étranges, les autres burles car tout événement a deux faces... Après les noms plus ou r républicains que l'on avait admis, on en proposait qui, de p de loin, n'appartenaient point à la démocratie, M. O. Barro exemple, Lamoricière, Louis-Napoléon... » — Mérimée allait bientôt : « On cherche partout quelque nom à mettre en a Vous savez que les Français s'attachent plus volontiers homme qu'à une idée. Mais cet homme, où est-il ? » A. Filon. *mée et ses amis*, p. 188.
4. Sarrans jeune. *Histoire de la révolution de février*.

peuple, prétendant qu'un Bonaparte pouvait seul seul dompter et désarmer l'insurrection (1). — Pour le gouvernement provisoire, la question était de savoir « auquel des membres de la famille Bonaparte il fallait recourir (2). » Selon le même auteur, la nécessité de se munir d'un en-cas décida certains à s'attacher, au moins momentanément, l'appui de Louis-Napoléon (3). Le 21, prévenu d'avoir à se tenir prêt, le 23 ou le 24, il fut invité à venir, en se soustrayant de son mieux aux regards de la police. Ainsi la conspiration était dans le pouvoir même et le directoire républicain se serait fait le premier introducteur en France du prétendant. Rien là n'étonne quand on se rend compte. Depuis le retour des Cendres, et Mme d'Agoult qui le rapporte ne peut être suspecte, « il se formait de bien des sympathies diverses, de bien des courants d'opinion autour du nom de Bonaparte, une force considérable... Dans cet état de choses, beaucoup d'hommes de tous les partis se rattachaient au prince. Le mouvement des esprits était alors très marqué dans ce sens, surtout en province ; et, à Paris, il s'accusait parmi les députés. On en comptait une trentaine qui confessaient volontiers leurs dispositions à cet égard. Toute l'ancienne extrême-gauche était là en masse ; la gauche Barrot était très entourée et le mouvement arrivait presque jusqu'à son chef, très indécis... Le parti bonapartiste poussait des

1, 2. Sarrans jeune, *Histoire*, etc.

3. On avait même songé auparavant à s'attacher le fils du roi Jérôme. Odilon Barrot lui avait dit deux ans avant la Révolution : « La dynastie d'Orléans n'est point aimée ; elle peut succomber à la mort du roi. Votre cousin a fait des fautes ; mais vous, dont le nom est vierge, vous pourriez être un en-cas, dans la circonstance. » *Mémoires de Caussidière*, t. II, p. 241. Je ne crois pas que le fait soit inventé.

rameaux jusque dans le parti conservateur. (1) » Un adversaire disait dans une lettre, avec humeur : « C'est un parti qui se fait avec les déclassés de tous les côtés et les déclassés abondent au point que le nombre et la force sont avec eux désormais (2). » — Les déclassés abondent quand le pays n'est pas organisé ; ils représentent alors souvent la partie la plus agissante, la plus prête de la nation ; malgré tout le déchet de leur mélange, ils détiennent une force, et qui peut être utilisée à de bonnes tâches ; dans l'ordre politique, plusieurs de ces déclassés sont ceux qui, las des mots et des routines devenues périmées, veulent agir ; ils sont écartés parce que la promesse d'action dont ils se trouvent pourvus effraye leurs collègues déjà établis (3). Enfin, déclassé ne signifie pas grand'chose ; pour l'homme orné d'un titre, c'est le roturier, pour le roturier riche, le roturier pauvre, pour le bourgeois sans profession, celui qui travaille, et ainsi de suite ; aujourd'hui, notamment, le mot ne signifie rien, et il ne peut rien signifier puisqu'il n'y a plus de société (4).

1, 2. Daniel Stern, *Histoire de la révolution de 1848*, t. II, p. 34.

3. « Le parti bonapartiste trouvait, dans les désordres de la révolution du 24 février, un terrain tout préparé en sa faveur ; plus l'anarchie devenait violente, plus il se fortifiait, de la baisse des uns, de la peur des autres. Il se recrutait ainsi dans les deux camps. Les démagogues portaient bravement Louis-Napoléon sur les mêmes listes que Barbès, tandis que les conservateurs, se souvenant que l'Empire avait déjà une fois délivré la France de l'anarchie, tournaient naturellement les yeux vers Louis-Napoléon et après l'avoir longtemps méprisé, comme un ambitieux maniaque commençaient à entrevoir en lui un sauveur. » *Mémoires d'Odilon Barrot*, t. II, p. 77.

4. Mme d'Agoult notait qu'il n'y en aurait plus, en effet, lorsque le monde du second Empire, déjà si mêlé, si imparfait quelquefois, aurait cessé : « Quand un tel monde prendra fin, et il ne saurait durer si la décadence de l'esprit français n'est pas chose fatale, on sera stupéfait du néant qu'il laissera après lui. » Daniel Stern, *Mes Souvenirs*, Cal. Lévy, 1880, 1 vol.

Paraissant devoir s'installer d'elle-même, la République, jugée au début, avec justesse, comme la meilleure solution possible, la seule même, ouvrit un champ illimité à toutes les espérances individuelles et, grâce à la fièvre momentanée qu'elle favorisait, circonscrivit la pensée napoléonienne qui n'avait fait que grandir, avec des intermittences, depuis 1815, à ses seuls servants bonapartistes. Les convoitises se jugeant les unes après les autres, petit à petit, moins réalisables et, bientôt, se reconnaissant atteintes, la pensée napoléonienne se renouvellera, augmentée d'une vitalité intense. — Au moment où le prince arrive, la première phase s'épanouit. La seconde, commencée vers la fin d'avril, recevra son impulsion décisive le 15 mai.

*
* *

Orsi, l'ancien compagnon de Boulogne, négociateur auprès du duc de Brunswick pendant la captivité de Ham, après avoir travaillé pour le prince toute la journée du 26, s'était retiré et s'apprêtait à dormir quand Charles Thélin vint le trouver. Le valet de chambre lui apprenait que Louis-Napoléon avait reçu des nouvelles de Paris très importantes et qu'il eût à accourir. Orsi ne se fit pas attendre ; « l'horloge, dit-il, sonnait juste minuit lorsque j'arrivai à la porte du prince ». Ici encore, le romantisme ne perd pas ses droits. — Le prince dit à Orsi qu'il avait demandé à deux ou trois personnes de l'accompagner mais qu'elles avaient mis tant de conditions dans leurs réponses qu'il avait dû comprendre leur refus déguisé. Orsi serait-il comme elles ? Il répliqua que non, avec enthousiasme. Le départ fut décidé pour le lendemain, dans la nuit. « Je me suis procuré un passeport

anglais, dit Louis-Napoléon. Vous serez ici demain matin de bonne heure, ou, sans cela, nous manquerons le train. N'emportez pas de bagages ; la ligne est brisée entre Amiens et Paris ; une petite valise suffira. Maintenant rentrez chez vous et prenez du repos ; nous n'en aurons pas, ou presque pas, de l'autre côté du détroit. » Orsi jugea l'heure trop tardive pour dormir, craignant de ne pas se réveiller à temps ; il but du café, fuma de « bons cigares (1) » et revint à la maison de King-Street. Louis-Napoléon, Orsi, Thélin et probablement Persigny arrivèrent juste pour le train de Douvres. Orsi avait fait le nécessaire afin que personne ne montât dans le wagon (2).

Deux récits nous racontent ce voyage, semblables par quelques côtés, différents par d'autres ; l'un aurait été rapporté par Persigny, l'autre est celui d'Orsi (3). Persigny et Orsi ne mentionnent chacun que leur présence personnelle et il est assez difficile de choisir entre les dires de l'un ou de l'autre, faute d'un troisième témoignage, qui n'existe pas à ma connaissance, mais qui surviendra peut-être, et qui ferait connaître l'exacte vérité. D'après Persigny, le prince vint par Boulogne et, après une traversée fort rude, débarqua exténué ; en ce cas, il revit la côte où il avait tenté son deuxième essai, la colonne impériale, les dunes, la petite baie d'Ambleteuse, la Pointe aux Oies, Wimereux (4). D'après Orsi, il s'embarqua à destination de Calais. A bord du steamer, les voyageurs usèrent de prudence ; le prince, risquant d'être

1. *Recollections*, etc., déjà cité.
2, 3. *Recollections* etc., déjà cité. Le récit de Persigny se trouve dans : *Un Anglais à Paris*, déjà cité.
4. La petite guérite du douanier qui se trouve à droite de la Pointe aux Oies existe encore.

reconnu et signalé au débarquement, demeura dans sa cabine, couché. Orsi se tint sur le pont, avec la plus grande partie des voyageurs, car le temps était beau. La conversation générale touchait à la nouvelle révolution, discutait l'établissement de la République, les chances de sa durée. Personne ne se doutait de la présence de Louis-Napoléon à bord, et tout le monde parlait de lui ; plus d'un déclarait le moment favorable, qu'il devait se mettre en avant, montrer « de quoi il était fait (1). » Un Français affirmait que la république était la forme de gouvernement préférée par la totalité de ses concitoyens et que les prétendants seraient exclus. Un troisième avançait qu'à son avis le prince ferait encore bien d'attendre pour ne pas compromettre par un coup de force la chance « splendide (2) » qu'il avait de devenir le chef de l'Etat. Un jeune graveur dit : « Tous les ouvriers sont pour lui, et si son nom était jamais inscrit au scrutin, il se verrait élire avec une immense majorité (3). » Un homme à lunettes traita, non sans colère, ces appréciations de bêtises et donna les raisons suivantes, succinctes, de sa manière de voir : « Il a manqué deux fois son coup, à Strasbourg et à Boulogne ; il n'a aucune chance. Nous ne voulons plus de maîtres, nous en avons assez (4). » Quelqu'un l'interrogeant sur ce qu'il comptait faire si la nation proclamait empereur, par un vote écrasant, le condamné de la Cour des pairs ou s'il était élu Président de la République, il répondit qu'il combattrait en ce cas la république, car son idéal particulier la comprenait différemment. — Quand le stewart vint annoncer au fils d'Hortense qu'on était arrivé, il dormait « profondé-

1, 2, 3, 4. *Recollections*, etc.

ment (1). » Il monta sur le pont, un épais foulard serré haut autour du cou par-dessus le menton afin de dissimuler ses moustaches et, pendant le débarquement, se tint derrière Orsi. Les autorités lui demandèrent s'il était sujet anglais ; il répondit que oui et donna le nom marqué sur son passeport, mais sans montrer celui-ci ; on ne le lui réclama qu'ensuite. Tout se passa bien, d'autant plus rapidement qu'il n'y avait aucun bagage à prendre à la douane. Aussitôt à la gare, Louis-Napoléon et ses amis occupèrent un compartiment de première classe et attendirent le départ en mangeant des sandwichs et de la viande froide que Thélin avait été chercher au buffet. Arrosé de deux bouteilles de vin, le déjeuner fut tranquille, comme l'état d'esprit de ceux qui y faisaient honneur. « Le train quitta Calais à onze heures et demie (2). » — Dans le récit de Persigny, une fois à Boulogne, le prince, malgré sa fatigue, n'admit pas de perdre une minute et partit à pied ; un accident, en effet, étant arrivé aux rails, il fallut marcher pendant cinq kilomètres, jusqu'à Neufchâtel. Là, entrés dans le premier wagon venu, ils y virent deux voyageurs (3).

Selon Orsi, le prince, à deux heures trente atteignit Amiens. Le train de Paris ne s'en allant qu'à quatre heures, les voyageurs visitèrent la cathédrale. Revenus à la gare, ils étaient assis dans leur compartiment — où ne se trouvait encore personne — quand « un grand nombre d'hommes, pour la plupart excentriquement habillés et conduits par l'un d'entre eux auquel ils avaient l'air d'obéir comme à un chef, firent irruption sur les quais, les uns criant « Vive la République ! », d'autres « Vive l'Empereur ! », et

1, 2. *Recollections*, etc.
3. J. Hercé. *Un Anglais à Paris*, t. II.

tous courant le plus vite qu'ils pouvaient pour arriver à temps. La plupart d'entre eux portaient des sabots et le reste de leur vêtement « était dans le même ordre d'idée. Le grand bruit causé par ces hommes chaussés de sabots, courant sur les pavés de la station, attira l'attention du chef de gare qui, pensant qu'ils venaient pour faire du tort au matériel de la compagnie, ordonna de fermer les portes. La bousculade et la confusion qui suivirent cet ordre, augmentées par les vociférations et les imprécations de ces hommes, tambourinant des coups de poings dans la porte principale, étaient indescriptibles. Leur menace de brûler les bâtiments, si on ne les laissait pas entrer sur le quai, engagea le chef de gare à se conformer à leur demande, dans l'espérance de les ramener au bon sens en les raisonnant (1). » Orsi voulut mieux se rendre compte de la scène et, à sa vue, tous se turent : il les connaissait tous. C'étaient les prisonniers politiques avec lesquels il avait passé cinq ans dans la citadelle de Doullens ; mis en liberté par ordre du ministre de l'Intérieur, ils venaient, dans leur costume de prisonnier, prendre le premier train ; Aladenize les conduisait. En apercevant Orsi, il se jeta dans ses bras et les autres félicitèrent ensuite leur ancien camarade « comme s'ils avaient été les membres d'une même famille (2). » Le danger était écarté quant à la station ; il restait pressant quant au prince qui, une fois découvert, « eût été forcé de se mettre à la tête de la bande pour fomenter une insurrection locale. Dans cette impasse difficile, continue de raconter Orsi, je pris Aladenize à part et je lui confiai la vérité. Aussitôt qu'il connut la présence de Louis-Napoléon, il voulut aller le

1, 2. *Recollections*, etc.

voir. Je résistai ; je fis appel à son bon sens, à son cœur, à son propre intérêt, et le suppliai de conjurer ses hommes de laisser partir le train, lui promettant qu'ils en auraient un autre immédiatement après (1). » Il dit ensuite aux prisonniers que l'express qu'ils voulaient prendre n'allait pas jusqu'à Paris, mais à Creil. Tout le monde se laissa convaincre : le chef de gare aussi, qui promit, à son tour, ce qu'on voulut. Orsi, de peur que l'effet produit par ses déclarations ne cessât, sauta là-dessus dans le wagon et le chef de gare porta le sifflet du départ à ses lèvres. Il était quatre heures vingt.

L'une des deux voies entre Amiens et Paris avait effectivement été coupée; la compagnie se montrait à la fois affolée et négligente, et la révolution avait achevé son désarroi. Néanmoins, tout alla bien jusqu'à Breteuil où « un voyageur de bonne mine et dont les bagages annonçaient un homme d'une classe supérieure (2) » entra dans le compartiment, puis s'y assit sans parler. « Cette intrusion inopinée rendit le prince maussade dans ses manières d'être ; par les quelques mots qu'il me dit, je vis son désappointement. Il s'était parié à lui-même qu'il serait seul et tranquille durant tout le trajet, et voilà qu'un homme tout à fait inconnu de lui, assis confortablement... écoutait notre conversation. Il y avait même un contraste frappant entre la figure courroucée du prince et celle du voyageur, souriant et béat, et qui semblait dire tout le temps : « Je ne vois pas « vraiment pourquoi vous seriez effrayé par ma pré- « sence... Je vais vous mettre à l'aise dans un instant. » Il était facile de remarquer qu'il cherchait un prétexte pour entrer en conversation et pour être agréa-

1, 2. *Recollections*, etc.

ble à Louis-Napoléon en faisant disparaître son anxiété. » Le train passant devant un château très éclairé et le prince demandant à Orsi s'il savait le nom du propriétaire, le voyageur s'empara de l'occasion qui lui était offerte : « Ce château, Monseigneur, appartient au marquis de ***. » Louis-Napoléon tressaillit un peu, mais, se reprenant aussitôt, et tourné tranquillement vers l'inconnu : « Je n'ai pas le plaisir de vous connaître, Monsieur, aurai-je l'indiscrétion de m'enquérir de votre nom ? » Le voyageur répondit: « Je m'appelle B*** et vous êtes le prince Napoléon que j'ai eu l'honneur de voir plusieurs fois à Londres. Un de mes amis devait me présenter à vous, mais il quitta Londres avant d'avoir pu le faire. Je suis un grand propriétaire d'usine dans le voisinage et j'ai sous mes ordres quinze cents ouvriers. » Le prince dit: « Je crois me rappeler avoir vu votre nom mentionné dans les débats qui eurent lieu à la Chambre des députés, il y a quelque temps, concernant les tarifs de douane sur les marchandises partant de France en Angleterre. Si je ne me trompe pas, vous avez écrit un ouvrage très intéressant, très documenté sur « le commerce et l'industrie en France » et qui est considéré comme le mieux renseigné à ce sujet. Puis-je vous demander si vous allez à Paris ? » Le dialogue suivant s'engagea : « Oui, j'y vais, et Monseigneur sera très étonné quand je lui exprimerai quelle est la raison qui m'y oblige. — Je suppose, avança le prince, que c'est une question se rattachant à la récente révolution. — Justement. Quand la révolution éclata à Paris, je fis mon devoir et je tentai tout mon possible pour offrir quelque assistance aux membres de la famille royale qui n'avaient pas pu quitter la capitale. Le duc de Nemours, ayant manifesté le désir de gagner l'Angleterre, je lui

offris de l'accompagner ; je le fis. Aussitôt qu'il fut en sûreté, je m'embarquai pour revenir... Il me semble que c'est une curieuse coïncidence d'avoir été de Paris à Londres avec le duc de Nemours et de retourner à Paris avec le prince Louis-Napoléon. » Son interlocuteur ayant souri, il ajouta : « Est-ce que Votre Altesse ne craint pas d'être reconnue et d'avoir des ennuis ? — Je vais seulement à Paris pour juger par moi-même de l'état des choses. Je compte n'y rester que quelques jours et je ne tiens pas à faire quoique ce soit qui puisse attirer l'attention sur ma personne (1). »

Le récit de Persigny montre ici une concordance : la rencontre y est mentionnée, bien que différemment. Des deux voyageurs que nous avons installés déjà dans le wagon de Neufchâtel, l'un est M. Biesta ; l'autre — qu'Orsi ne vit point, ou dont il ne parle pas, — est le marquis d'Aragon « qui mourut dans la même année (2). » Biesta se serait adressé au prince en le nommant aussitôt le départ. Il aurait connu Louis-Napoléon pour avoir été le visiter à Ham. Le voyage se serait bien effectué d'abord, sauf un arrêt considérable en gare d'Amiens parce que le train qui devait correspondre venait de partir pour Paris. Par extraordinaire, le prétendant, toujours si calme, s'en serait irrité. « Lui qui, dit Persigny, la veille du coup d'Etat, sut garder au moins les apparences d'une parfaite impassibilité, ne pouvait dissimuler la contrariété que lui causait ce retard. Il semblait vraiment que tout Paris l'attendît à la gare du Nord pour lui faire un accueil triomphal et, sans coup férir, le proclamer empereur (3). » Des wagons vinrent enfin

1. *Recollections*, etc.
2, 3. *Un Anglais à Paris*.

les prendre, mais pour s'arrêter de nouveau à Persan. Les employés expliquèrent qu'un accident était survenu au train d'Amiens, manqué de quelques minutes, par suite des rails brisés à Pontoise par les insurgés ; on signalait « trente morts et grand nombre de blessés ». Si le prince avait pris ce train, il aurait donc couru les plus sérieuses chances d'être tué (1). — Dans la narration d'Orsi, les voyageurs parvinrent à Creil très tard et, quand ils apprirent que la communication avec Paris était interrompue, ils passèrent la nuit dans le compartiment. Le lendemain matin, ils se procurèrent la meilleure voiture un peu forte qu'ils purent découvrir, attelée de bons chevaux, et arrivèrent dans la capitale à onze heures du matin. N'ayant qu'une petite valise, ils laissèrent la voiture à la porte Saint-Denis. A la barrière de Paris, ils se heurtèrent à une énorme barricade tenant toute la largeur de la chaussée, haute de quatre mètres cinquante environ et surveillée à chaque extrémité par trois gardes nationaux armés dont la consigne était de faire enlever un pavé de la barricade à toute personne qui passerait là pour le placer près des ouvriers qui travaillaient à refaire la rue. Une femme du peuple renchérit, paraît-il, sur l'ordre donné et dit au prince : « Allons, jeune homme, aidez-nous à remettre les pavés en place », et Louis-Napoléon aurait répondu : « Ma brave femme, je suis justement venu à Paris pour cela (2). » Craignant d'être retardés sur d'autres points par la répétition de cet exercice, les voyageurs hélèrent une voiture qui passait, traînée de deux chevaux poussifs, et demandèrent au cocher s'il pouvait les conduire boulevard des Italiens. « Certainement, mon bourgeois,

1. *Un Anglais à Paris*. « Ne suis-je pas en droit, dit Fialin, de dire que le prince avait quelque raison de croire à son étoile ? »
2. *Recollections*, etc.

seulement vous savez que c'est le temps de la révolution et nous pouvons exiger ce que nous voulons comme prix. — Ça va bien, dit Orsi, ne vous inquiétez pas du prix ; la seule chose que je veuille savoir c'est si vous saurez nous conduire en sûreté aux boulevards sans que nous soyons obligés tout le temps à sortir de la voiture pour placer des pavés dans la rue... — Laissez-moi faire, dit le cocher, je suis un vieux malin et ces propres-à-rien ne m'en remontreront pas. » Le vieux cocher tint parole et à midi quarante-cinq nous étions à l'hôtel des Princes. La grande entrée de l'hôtel est rue de Richelieu, mais la plupart des jolis appartements donnent sur le boulevard. Louis-Napoléon choisit un de ceux-ci (1). » — D'après une autre version, plus admise jusqu'à présent, il serait descendu rue du Sentier, chez son ancien précepteur, Vieillard (2).

Aussitôt arrivé, il faisait secrètement prévenir « le seul des membres du Gouvernement provisoire qui fût au fait de ce qui se passait (3). » C'était Armand Marrast. « Pourquoi ne pas l'avoir amené ? dit-il ; j'aurais été bien aise de le voir avant d'entretenir le conseil de cet incident. Il faut qu'il nous écrive pour nous offrir ses services (4). » Louis-Napoléon eut peut-être l'idée de se rendre à l'Hôtel de Ville, mais il risquait trop, ainsi, pour un premier essai, et même de ne pas être reçu du tout. Il vit ses anciens amis, sans doute Mme Gordon, et le roi Jérôme Le fils de celui-ci s'était promené dans la foule le 23 et le 24 février et, malgré sa ressemblance avec l'Empereur qui le faisait facilement reconnaître, n'avait

1. *Recollections*, etc.
2. Em. Ollivier, déjà cité, p. 89, t. II.
3, 4. Sarrans jeune, *Histoire de la Révolution de Février.*

pas produit une grande impression (1). Il avait été, ensuite, solliciter sans succès plusieurs députés et cherchait à se faire présenter au Gouvernement provisoire ; à la fin, un ancien opposant de la gauche lui accorda son parrainage ; à l'Hôtel de Ville, on refusa son concours (2). Pierre Bonaparte allait être plus heureux ; la République accepta l'épée qu'il lui offrait et le nomma chef de bataillon dans la légion étrangère (3). Il n'y avait rien à craindre de lui ; ce n'était pas un prétendant. Jérôme lui-même, toujours actif, sommait, en quelque sorte, par lettre, le pouvoir nouveau de déclarer que son exil avait constitué une injure pour la France : « La nation vient de déchirer les traités de 1815. Le vieux soldat de Waterloo, le dernier frère de Napoléon rentre dès ce moment au sein de la grande famille. — Le temps des dynasties est passé pour la France ! La loi de proscription qui me frappait est tombée avec le dernier des Bourbons. Je demande que le gouvernement de la République prenne un arrêté qui déclare que ma proscription était une injure à la France et a disparu avec tout ce qui nous a été imposé par l'étranger (4). »

1. Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*, déjà cité, t. I.

2. Le prince avait connu, en outre, quelques jours avant, Emile Ollivier pendant une réunion donnée par Jean Reynaud dans son petit hôtel des Champs-Elysées et où Pierre Leroux exposa son système sur la *Triade* et le *Circulus*. Le député qui protégea le prince est peut-être Leroux. « Parmi les invités qui, la plupart, devaient avoir une participation importante à l'événement prochain, se trouvait le prince Napoléon, comte de Montfort. On se pressait autour du neveu du grand homme, on admirait la beauté de son masque napoléonien, l'éclat de son esprit et sa verve éloquente. » E. Ollivier, t. II, p. 88.

3. « Par un arrêté du ministre de la Guerre du 19 avril, Pierre-Napoléon Bonaparte, ancien chef d'escadron au service de la Colombie, avait été nommé chef de bataillon dans la légion étrangère. » *Journal de Castellane*, t. IV, p. 63.

4. Gallix et Guy, Lespès, etc. Castille, Pierre, La Gorce, etc.

A peine la nouvelle de l'arrivée du prince fut-elle connue, qu'elle « se répandit comme un feu rapide et puissant (1). » Orsi ajoute que, quelques heures même après l'arrivée, le portrait du prétendant apparut « comme par magie (2) » dans toutes les boutiques et dans tous les kiosques du boulevard ; « il n'y avait pas d'indication sous le portrait ; le seul nom que murmurèrent quelques-uns, au premier abord, et qui fut deviné par la multitude fut : *Lui !* comme si cela voulait dire : « C'est lui que nous voulons (3). » Une foule nombreuse s'assembla entre le coin de la rue Richelieu et de la rue Lafitte « évidemment en ayant la pensée d'apercevoir le prince qu'on soupçonnait d'être descendu dans un des hôtels du voisinage. La multitude s'épaississait de plus en plus, mais restait silencieuse et réservée. La police était là, regardant et écoutant ce qui se passait dans la foule, si compacte qu'elle interrompait la circulation. Les seuls mots prononcés d'une façon très courtoise par la police étaient : « Circulez Messieurs (4) ! » Ainsi, le 28, déjà, une partie de la population parisienne, ayant connu la présence du prétendant, paraissait disposée en sa faveur, en tout cas, fort intéressée par lui. Il semblait que le premier cri napoléonien jeté à travers le bouleversement de février rencontrât ainsi de suite la preuve de son à propos et sa justification (5).

Ce même jour, le 28 (6), Louis-Napoléon écrivit au gouvernement et Persigny porta la lettre à l'Hôtel de Ville, entre minuit et une heure. « Messieurs, disait-

1. 2, 3, 4. — *Recollections*, etc.

5. Voir chapitre précédent. — Le journal d'Alexandre Dumas, *Le Mois*, note que la nouvelle de l'arrivée du prince se répandit vite. t. I, p. 45. — Alexandre Dumas avait été reçu chez la reine Hortense à Arenenberg et à Rome.

6. *La Démocratie Pacifique* ne parle du prince que le 29 : « Louis-Napoléon, dit-elle, est parti de Londres pour rentrer en France. »

elle, le peuple de Paris ayant détruit par son héroïsme les derniers vestiges de l'invasion étrangère, j'accours pour me ranger sous le drapeau de la République qu'on vient de proclamer. Sans autre ambition que celle de servir mon pays, je viens annoncer mon arrivée aux membres du gouvernement provisoire et les assurer de mon dévouement à la cause qu'ils représentent comme de ma sympathie pour leur personne. — Recevez, Messieurs, l'assurance de ces sentiments (1). » — Quelques instants avant la remise de cette lettre, ce qui tendrait à prouver qu'une sorte d'entente existait bien, et que cette lettre même « n'était pas inattendue pour tout le monde (2) », la nouvelle de la venue du prince ayant été jetée dans la conversation, le Conseil avait décidé de le renvoyer en Angleterre (3). — Le Conseil persévéra dans sa décision et fit répondre au voyageur qu'il eût à partir immédiatement (4). — Louis Bonaparte ne commit pas la faute de se fâcher. La partie commençait ; elle aurait une suite ; ce n'était pas le premier acte, mais le prologue. « Un des principaux traits du caractère de ce personnage prédestiné qui devait reconstituer l'Empire, dira plus tard, après avoir eu le loisir de le connaître, Odilon Barrot, est de

1. Lespès, Castille, etc., etc.

2. Sarrans jeune, *Histoire de la Révolution de Février*, déjà cité.

3. « Dans toutes les circonstances de sa vie gouvernementale, le parti des démocrates politiques avait manifesté ses craintes et ses répulsions contre l'opinion napoléonienne. Il est rare que les partis, comme les individus, n'aient le sentiment de ce qui les fera vivre et de ce qui les fera mourir, et les puissances issues de la révolution savaient bien où étaient les causes de leur décadence. Aussi, dès les premiers jours du triomphe de février, le prince Louis-Napoléon, accouru à Paris dans la pensée de voir tomber les sombres barrières de l'exil, reçut un accueil froid, compassé, des membres du gouvernement provisoire ; on lui fit entendre qu'il serait la cause première d'un grand embarras et le prince, avec une extrême convenance, s'exila. » Capefigue, *La société et les gouvernements de l'Europe*, etc., t. IV, p. 243, 244. Amyot, 1849.

4. Daniel Stern, Robin, Castille, Ollivier, etc.

savoir céder ; c'est ce qui le distingue essentiellement du premier Napoléon, et c'est ce qui fait surtout sa force. Posséder une volonté aussi inflexible que la fatalité même, ne redouter aucune initiative, quelque téméraire qu'elle soit, mais, en même temps, savoir s'arrêter, ajourner, reculer, sans aucun embarras de vanité personnelle ni d'orgueil, ce sont là des qualités contraires qui, lorsqu'elles se combinent dans une personne, en font un être à part. Ces qualités étaient merveilleusement appropriées à la situation de Louis-Napoléon qui, n'ayant ni le génie du premier Napoléon, ni son prestige victorieux, était condamné à obtenir par la ruse et la patience ce que l'autre avait cru pouvoir emporter de haute lutte (1). »

Le voyageur reprit la plume : « Paris, 29 février 1848. — Messieurs, — Après trente années d'exil et de persécutions, je croyais avoir acquis le droit de retrouver un foyer sur le sol de la patrie. Vous pensez que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras, je m'éloigne donc momentanément. Vous verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et de mon patriotisme. Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de sympathie (2). » Il remettait les choses au point et ne semblait pas congédié. Le « momentanément » sauvait tout, donnait une leçon discrète au pouvoir, avertissait au dehors si la lettre était publiée. Le nouvel exil ne pouvait que le servir et désignait son importance ; il lui permettait de se conserver intact à ce moment dangereux où il eût été prématuré de s'offrir à la critique. Aussi, malgré la hâte de son arrivée, le prince recula-t-il sans ennui, en conservant le meilleur de son espoir. Il réfléchit à cela

1. *Mémoires d'Odilon Barrot*, t. II, p. 77.
2. Ferrère, *Le Mois*, etc.

plutôt en route que sur le moment même du départ car l'ordre de l'Hôtel de Ville aurait été formel : à quatre heures du matin, un convoi spécial le ramenait à Boulogne « en compagnie d'un ancien aide de camp du roi Murat qui se trouvait là par hasard » (1). Il prenait le steamer *Lord Warden* et débarquait à Folkestone (2).

D'après l'Anglais qui nous a rapporté le récit de Persigny, le prince ne se serait pas éloigné si vite, mais vers le 3 mars, après une entrevue secrète, le 2, avec Lamartine qui conseilla aussi, mais sans ordre, le départ pour l'Angleterre (3). — Le récit de Persigny paraît douteux. Celui d'Orsi est un peu mélodramatique. Les deux narrateurs sont bien encore les anciens conjurés de Strasbourg et de Boulogne ; la réalité, leur énergie, leur foi et leur imagination se mêlent naturellement dans leur esprit ; même quand ils enjolivent, même quand ils se trompent, ils restent sincères ; il est donc assez difficile d'établir une exacte balance entre tant d'éléments divers qu'ils étaient les premiers à embrouiller. En tout cas, la venue du prince, à la rigueur sa demi-entente avec un ou deux des membres du gouvernement provisoire, sa lettre à ceux-ci et son départ semblent sûrs ; le récit de Persigny, incertain à cause du tiers qui le transmet, fournit, néanmoins, quelques indications ; celui d'Orsi, bien qu'il détruise une partie du précédent, le confirme à peu près sur d'autres points et, dans ce qu'il a de particulier, procure de précieux témoignages. En nous y repor-

1. Sarrans jeune, *Histoire de la révolution de Février*.
2. *L'Express de Londres*, du 2 mars 1848. Cité par Thirria, déjà cité.
3. *Un Anglais à Paris*. — Il est à remarquer que la *Démocratie pacifique* n'indique le départ que le 5 mars : « Louis-Napoléon est retourné en Angleterre sur la prière du gouvernement de la République française. »

tant, nous voyons que le 29, avant son départ, le prince aurait été averti le matin qu'un assez grand nombre d'hommes politiques lui ferait visite ; quelques-uns laissèrent leurs cartes ; quelques autres furent reçus (1). « L'agitation grandissait dans une formidable proportion et le moindre petit incident pouvait devenir la cause d'une soudaine et dangereuse explosion dont personne n'était à même de prédire l'issue (2). » Le portrait du prince avec le mot *Lui !* n'apparaissait plus seulement aux vitrines, il circulait dans beaucoup de mains (3). — Arrivée là, la narration d'Orsi garde tout à fait l'allure de la vérité ; elle révèle un Montholon bizarre, qui ne surprend point, étant donné son rôle à Boulogne et, par l'aspect véridique qu'elle présente, semble devoir primer celle qu'aurait développée Persigny. « Le gouvernement provisoire s'alarma, ses membres étant naturellement les premiers intéressés dans cette affaire ; les uns étaient d'avis que le prince devait être reconduit à la frontière sous escorte. Cette façon de résoudre la difficulté souleva les objections de la plus sage partie du gouvernement qui craignait les effets d'une arrivée foudroyante au pouvoir, éventualité à redouter étant donnée la sympathie du peuple... qui faisait au prince une sorte de piédestal ; et la force de l'armée, en admettant qu'on l'employât, ne pouvait guère agir efficacement contre. Dans cette alternative, le gouvernement eut recours à la seule solution propre à ne pas amener de conflit grave. Il écrivit au prince en lui demandant d'agir selon ses paroles, par lesquelles il s'affirmait dévoué au pays, et de quitter Paris pour un moment afin de ne pas augmenter par sa présence les difficultés déjà si nom-

1, 2, 3. *Recollections*, etc.

breuses qu'il y avait à résoudre sans cesse à l'Hôtel de Ville. En même temps, le général Montholon, ami intime du prince, était envoyé vers lui pour peser de toute son influence en faveur de la prière gouvernementale et même le décider à retourner en Angleterre sans un moment de délai. Louis-Napoléon reçut cet ordre avec un calme parfait, mêlé d'un léger mouvement de désappointement. Persigny, dont la répugnance pour les demi-mesures était bien connue, pressa son maître de se révolter contre la demande du gouvernement provisoire qu'il considérait comme un ordre de quitter la France ; ses prières furent secondées. Les partisans de cette thèse avançaient que la meilleure tactique à employer afin de propager l'idée napoléonienne et sa réussite serait encore l'expulsion forcée du prince par cette bande d'hommes, décorée du nom de gouvernement, qui avait usurpé le pouvoir sans l'assentiment du peuple ; et la majorité conseillait la résistance. Le prince, après avoir entendu le pour et le contre des deux partis, ne sembla pas ému le moins du monde par aucun de leurs arguments ; il se leva brusquement et tint ce langage : « Messieurs, j'ai résolu de partir cette nuit. Je vous suis reconnaissant pour tout ce que vous m'avez dit dans l'espoir de répandre la cause que je représente, mais, dans le cas qui nous occupe, je ne pense pas que mon devoir me conseille de suivre votre avis. Le gouvernement provisoire est, pour l'instant, la seule sauvegarde de la France. De ma part, il serait criminel de l'ébranler ou de le renverser. Je ne souhaite pas mettre d'obstacles sur son chemin. Je suis venu à Paris pour offrir mes services au gouvernement, je ne veux pas parjurer ma parole ; les élections pour une assemblée nationale vont bientôt avoir lieu, elles montreront les tendan-

ces du pays. Ce serait un mauvais début pour moi que de susciter une révolte au moment où chacun fait son possible afin de respecter le pouvoir existant. » Ces quelques mots furent prononcés d'une voix ferme et déterminée, qui empêcha quiconque de risquer une contradiction. Le prince quitta Paris le 2 mars. (1) » Plus on l'examine, plus ce passage semble vrai. En ce cas, Louis-Napoléon, le 2, jour de son départ, ou la veille, aurait-il rencontré Lamartine? Orsi ne le dit pas. Lamartine n'a pas parlé davantage et, à ma connaissance, à part le passage indiqué plus haut, rien ne mentionne cette entrevue. Ici encore, le mieux est de s'abstenir (2).

*
* *

Le lendemain du jour où, par suite de l'envahissement de l'Assemblée nationale, trois vaincus étaient résultés de la lutte révolutionnaire, les clubs, le gouvernement et l'Assemblée, tous trois s'étant entrechoqués sans résultat, le 16 mars, avait lieu la manifestation dite des bonnets à poils. — La question s'agitait de retirer cette coiffure, peu pratique, à la garde nationale et de lui en substituer une plus facile (3).

1. *Recollections*, etc. On relève dans les *Derniers Souvenirs* du Cte J. d'Estourmel, à la date du 5 mars : « Enfin nous avions à notre soirée un empereur en expectative et un dieu renversé, M. Napoléon Bonaparte et M. Enfantin... » Cette soirée était chez M. et Mme de Girardin. L'auteur désigne ici le fils de Jérôme, selon toute vraisemblance. Le prince ne dut certainement pas avoir le temps de voir Girardin à ce premier voyage, — ceci au cas d'une erreur de date dans le journal, — en second lieu, tous les autres témoignages prouvent que ce ne pouvait être lui, p. 31. — Dentu, 1860.

2. Les journaux ne sont pas plus explicites.

3. En réalité, la coiffure était un prétexte. Il s'agissait — on le sait — de la suppression des compagnies d'élite. En les rayant d'un trait de sa plume ministérielle, Ledru-Rollin enlevait, en quelque sorte, à la bourgeoisie la direction de la garde nationale, c'est-à-dire le moyen pour elle de dénouer la révolution, comme

Ceux qui faisaient passer leur souvenir, et surtout l'intérêt de leur classe, avant leur commodité se dirigèrent, formés en légion, sur l'Hôtel de Ville. Les vieux soldats, ayant à leur tête un nommé Lecomte, endossèrent de nouveau leurs anciens uniformes, conseillés toujours par Persigny (1), et prirent le même chemin. Partout, sur leur passage, éclate l'acclamation : « Vive la Garde ! » Les deux troupes, réunies autour de la place, trouvent les approches de l'Hôtel de Ville barrées. Vainement, ils demandent le passage. Le tambour bat (2). En face des Vieux de la Vieille se tiennent les Montagnards républicains, les uns et les autres différemment fiers de leurs costumes. Une lutte serait impossible, honteuse et criminelle. A la fin, les bonnets à poils passent, aux applaudissements de la foule massée là et où l'on jette d'enthousiastes « Vive l'Empereur ! » Ce cri est entretenu grâce à des agents bonapartistes (3).

par le passé, à son profit. — Le rôle de Girardin est à remarquer dans la circonstance. Voir *La Presse* du 16 mars 1848.

1, 2, 3. Aristide Ferrère, *Révélations*, etc. — Si l'on en croit Ferrère, le plan du Comité Bonapartiste aurait été arrêté dans son cabinet, 134, rue du faubourg Saint-Honoré, le 16 mars 1848, dix-huit jours après la proclamation de la République. Le total des bonapartistes militants était mince. Dans les départements, on ne possédait presque personne ; Ferrère n'y avait que des correspondants ; à Paris, au contraire, marié qu'il était depuis vingt ans et d'une famille qui y habitait depuis cinquante années, il se sentait plus solide. On choisit donc parmi les départements ceux qui permettaient le mieux la propagande et dix-sept auraient été indiqués ainsi. La liste des bonapartistes de la capitale, établie par Fialin, comportait juste vingt-quatre personnes, en réalité vingt-deux, puisque deux sont des Bonaparte. Parmi leurs noms, certains nous sont déjà connus : « Paussez, 14, rue de l'Ecluse, à Batignolles ; — Tremblaire, 36, rue Notre-Dame des Petits-Champs ; — Bésuchet de Saunois, 14, rue Grange-Batelière ; — le général Sourd, 14, rue d'Alger ; — le colonel Laborde, 4, rue Ventimille ; — Mme Gordon, 57, rue de Provence ; — le général Montholon, 12, rue Castellane ; — Piétri, 319, rue Saint-Honoré ; — Pierre Bonaparte, 9, rue de Verneuil ; — Napoléon Bonaparte, rue d'Alger ; — Chalot, 76, rue Saint-Antoine ; — Dupont, marchand de tabac, faubourg Saint-Honoré ; — Thélin, débit de tabac, rue Geoffroy-Marie ; —

Persigny, par prudence, est demeuré à l'écart ; Ferrère, moins désigné, est venu. — Selon ses dires, les acclamations populaires furent infinies, surtout de la part des femmes. Il constata que la garde nationale était fort mécontente de son chef, le général Courtais, ainsi que du gouvernement. Il parla aux uns et aux autres, tâchant de persuader que, seul, un Napoléon pouvait sauver la France, rétablir l'ordre, donner la paix et le travail. « Jusque-là, raconte-t-il, on écoutait mes discours, et l'on y répondait par ces mots : Oui, c'est vrai, mais il n'y a plus de Napoléon. — Et son neveu ? disais-je. — Lequel ? demandait-on. — Le prince Louis qui est à Londres... Je confesse qu'arrivée à ce point, la conversation finissait souvent brusquement ; d'autres fois, elle se poursuivait avec avantage, et il me suffisait d'avoir quelques auditeurs attentionnés pour exprimer hautement mon opinion sur les facul-

Clapier, tapissier, 59, rue d'Hauteville ; — Forestier, 52, rue Louis-le-Grand ; — Ornano, 37, rue Truffaud, aux Batignolles ; — Labrugal, charbonnier, 14, rue Braque ; — Archambaud, 12, Rond Point de l'Etoile ; — Broulle, tailleur de pierres, 96, avenue des Champs-Elysées ; — Holtier, marchand de bois à Montmartre, près le cimetière ; — Levaux, bottier, passage des Panoramas ; — Coffier, fabricant de pianos, 86, rue Saint-Antoine ; — Le Comte, commandant des Vieux de la Vieille, rue Michaudière ;*** marchand de bois à Belleville. » Ferrère raconte que Persigny disait : « On ne doit attendre aucun concours de quelques autres personnes qui, comme le duc de Padoue, tiennent leurs portes fermées de peur de se compromettre en ce moment. » Le banquier mettant en avant les noms du prince de la Moskowa et de Morny, Fialin le dissuade de les aller voir : « Gardez-vous en bien, vous déplairiez au prince. » Louis-Napoléon veut que tout demeure secret, et pour ses amis eux-mêmes. Ferrère, pour être plus libre, loua une maison à Chantilly où il envoya sa femme et ses enfants ; les deux autres locataires de l'immeuble de la rue du faubourg Saint-Honoré étaient partis, l'un, le comte Pambrocke, en Angleterre, l'autre, M. Blunt, à Saint-Germain. — Au Comité Napoléonien, il amenait bientôt un courtier en fonds publics, M. Renou, un autre homme de bourse, M. Dumoulin, un capitaine de la Garde Nationale, M. Barrère, un lieutenant de la même arme, M. Caumont, un acteur au Théâtre-Français, M. Ligier ; dans la société mondaine, il recrutait M. Langlois d'Amilly, lié avec M. Molé, M. Franchessin, M. Lemblin et le marquis de Las Marismas.

tés et les vœux du prince qu'on dénigrait parce qu'on ne le connaissait pas. On écoutait en silence ; je m'éloignais ; la semence était jetée dans un fonds excellent qui ne pouvait produire que de bons résultats (1). » Les conversations publiques étaient « l'occupation principale... On vivait dans les rues, dans les cafés, sur les places ; le soir, on délirait dans les clubs ; la parole était donnée à tout le monde, et comme tous les rangs étaient confondus, comme il n'y avait qu'une seule classe de citoyens et frères, chacun émettait son opinion et était écouté (2). » Il semble niais, aujourd'hui, d'avancer que le suffrage universel a pu être sincère, il l'était pourtant alors, au moins dans sa majorité ; il existait ; neuf pour beaucoup, en dehors même de cette nouveauté, il représentait une sorte de rite civil ; et c'est pourquoi le parti napoléonien espéra dans les récents électeurs. Il lui fallait le nombre, de préférence à la qualité ; devant les urnes, l'égalité fait loi, et son calcul tabla sur les classes les plus humbles. La propagande y allait vite ; on n'avait osé, d'abord, escompter pareil succès. Tout eût été plus rapide encore sans le manque d'argent car, à chaque époque, la sincérité gagne à être entretenue. Aux réclamations de Ferrère, Persigny répondait que de fortes sommes devaient venir ou, même, que, de Londres, on annonçait l'envoi d'un million. Le million n'arrivait jamais. Le lieutenant excusait son chef en expliquant que les opérations entreprises ne pouvaient encore se terminer. Etait-ce vrai ? Peut-être. Le banquier voulait croire à de si bonnes paroles. A la longue, il écouta sa méfiance davantage et, les excuses continuant de remplacer la vérité, il reprit l'idée de son comptoir d'escompte.

1. *Révélations*, etc.
2. *Idem.*

Il le rêvait au capital de neuf millions, dont six seraient versés par le prince et trois par le gouvernement provisoire, ce qui semble encore permettre de supposer une alliance avec celui-ci. — Louis-Napoléon n'ayant pas d'argent, décidément, Ferrère conseillait de s'adresser à Saint-Pétersbourg ; il n'était pas très loin de penser que le tsar, l'avenir des idées napoléoniennes lui ayant été démontré, consentirait au prêt (1). Le prince, dans le plan du banquier, accepterait cette somme en rente de 5 o/o au cours de 114 francs, prix auquel la Banque de France les aurait vendus. Mis au courant du projet, Louis-Napoléon l'approuva, mais ne le crut pas réalisable. — Ferrère déclare que s'il s'était conclu en mars les journées de Juin eussent été évitées (2). L'appréciation est délicate à justifier absolument, et, nonobstant les côtés séduisants qu'elle présente, je ne la crois pas exacte, pour ma part. Le plus significatif devant de pareilles combinaisons, c'est l'audace qu'elles révèlent, c'est la confiance qui les permet, et de voir comme pour ces hommes la vie ne cessait jamais de promettre un espoir, puis une bataille.

Possédant la fortune nécessaire, le prince ne s'en serait peut-être pas encore servi. Je doute qu'à ce moment il eût recommencé le combat ; il tenait à demeurer sur la réserve. Il hésitait. Il lassait même Persigny, toujours ardent. « Il ne veut rien faire, disait celui-ci, il ne croit ni à l'armée, ni au suffrage universel et défend de poser sa candidature (3). »

1, 2, 3 *Révélations*, etc. — D'après le docteur Véron : « Louis-Napoléon revenu à Londres, y resta complètement étranger à toutes les menées qui purent se faire en son nom. Lors des premières élections, quelques-uns de ses amis l'exhortaient à se présenter candidat. Poussant le patriotisme jusqu'à l'abnégation, il répondit qu'il voulait obtempérer au désir du gouvernement provisoire et tenir la promesse qu'il avait faite de garder le silence et de rester éloigné jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale. » *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. VI, p. 76. — En réalité, il attendit parce

Fialin résolut d'agir seul (1). D'accord avec Vaudrey, il rendit sa foi politique républicaine, et se présenta dans la Loire. « J'ai voulu toute ma vie, démontrait-il à ses électeurs, marier les principes de la Révolution française aux idées de la grandeur et de la puis-

qu'il pensait que pour le moment il n'y avait rien à tenter. Voir: Odilon Barrot, *Mémoires*.

1. Persigny était une nature non seulement généreuse, mais fine, qui avait besoin d'agir justement à cause de sa finesse même, par suite du cœur vibrant qu'il possédait ; l'action était pour lui une délivrance. Il disait à une jeune femme, amie de George Sand, à laquelle il écrivait assez souvent de Doullens : « Vraiment, je rougis des expressions d'estime que vous me prodiguez. Vous me croyez un homme d'un de ces caractères fermes et inébranlables qui, aux prises avec l'adversité, sont plus forts encore que la fortune. Eh bien, je ne suis rien de tout cela et je dois vous l'avouer, dussiez-vous me retirer votre estime. Je ne suis qu'une de ces natures ardentes qui ont besoin d'activité et de mouvement pour se développer et qui, privées de ces ressorts, retombent dans la plus désolante médiocrité. Le courage que vous pensez que je développe dans mon malheur, n'est malheureusement qu'une véritable insouciance, une légèreté de caractère... J'ai sacrifié à une seule passion, à l'ambition, à une grande ambition, il est vrai, toutes les plus belles années de ma jeunesse, et j'ai étouffé ou comprimé dans mon âme toutes les autres passions plus naturelles à la jeunesse ; et il est arrivé ce qui devait arriver, qu'une fois l'ambition trompée, les autres passions ont pris leur revanche, mais trop tard, ce qui ne laisse plus que des regrets. » Sorti de prison, Persigny voulait agir à tout prix. D'où sa précipitation. Par la République, il comptait préparer l'idée napoléonienne, et il s'en servait. Il avait cru, de plus, un certain temps, à Doullens, que l'avenir politique lui était désormais fermé : « Je crois sérieusement, à moins d'événements bien extraordinaires, que la cause que j'ai embrassée est perdue. » Il avait pour la France et pour lui-même les plus vastes ambitions. « A tort ou à raison, disait-il, j'ai fait mon éducation politique dans l'histoire de Rome. Dès ma plus tendre enfance, je me suis passionné pour cette grande histoire et, une fois qu'un esprit persévérant a passé par là, il se trouve forcément l'ennemi d'une petite société bourgeoise, mesquine, sans ambition, sans grandeur. J'ai fait peut-être une seconde faute, j'ai étudié l'histoire de notre pays pendant la courte période de la domination d'un homme tout romain par le cœur et par la tête et c'est peut-être cela qui l'a perdu. Mais je me suis imaginé qu'une nation qui avait pu faire ce qu'elle a fait, qui avait pu avoir un instant une grande ambition, devait l'avoir encore; et j'ai pensé qu'une nation comme la France devait être la première du monde ou ne pas exister du tout. » Persigny n'avait pas évoqué en vain l'histoire d'Auguste dans ses *Lettres de Londres* et ce

sance du pays. Dès ma plus extrême jeunesse, depuis dix-sept ans, j'ai lutté sans trêve, sans repos, contre une dynastie impopulaire, frauduleusement substituée à la souveraineté nationale, et qui ne pouvait se maintenir que par la corruption, la bassesse et la dégradation des consciences. Pour affranchir mon pays d'une telle honte, deux fois, j'ai jeté ma tête au devant de l'échafaud politique. L'exil, l'adversité, les persécutions de tous genres ont été les durs enseignements de ma jeunesse, et c'est au peuple de Paris que j'ai dû ma délivrance, après huit ans de captivité. Quant à mes opinions, je vais vous les exposer avec franchise. Hier, je croyais sincèrement que, entre des habitudes monarchiques de huit siècles et la forme républicaine, but naturel de tous les perfectionnements politiques, il fallait encore une phase intermédiaire ; et je pensais que le sang de Napoléon, inoculé aux veines de la France, pouvait, mieux que tout autre, la préparer au régime des libertés publi-

que nous avions avancé à leur sujet se trouve justifié par cette correspondance qui nous a été communiquée depuis, fort obligeamment, par M. Carteret, que nous remercions ici de nouveau. Nous la publierons en entier prochainement. A côté du romantisme politique qu'elle montre quelquefois, elle indique un sens du réalisme souvent très judicieux : « J'ai encore moins la prétention d'être sûr d'avoir raison. La vérité, qui la connaît dans ce monde ? Nous ne pouvons que nous donner des chances par le calcul, et chacun en choisit à son gré les éléments. Seulement, comme il n'y a de vérité absolue que les vérités mathématiques, plus les mathématiques peuvent prouver les vérités abstraites, plus nous pouvons y croire. Aussi, en soumettant au calcul des probabilités les chances de l'avenir, c'est-à-dire cette grande question de savoir si les sociétés suivront une marche analogue à celle qu'elles ont suivie déjà, ou entreront dans des voies nouvelles, les mathématiques repoussent toute idée raisonnable du changement radical que promettent les socialistes de notre époque. » Ailleurs, il disait encore : « Il est très commode de bâtir une société d'une seule pièce, de faire table rase du présent ; mais le vrai, le grand, le difficile, le réellement utile, c'est de faire faire un pas, ne fût-ce qu'un tout petit, aux sociétés présentes. » Il voyait l'occasion de l'essayer et, incapable d'attendre plus longtemps, décidé à servir le prince malgré lui, il se lançait en avant.

ques, mais, après les grands événements qui viennent de s'accomplir, je déclare que la République régulièrement constituée pourra compter sur mon dévouement le plus absolu. Je serai donc loyalement et franchement républicain. Mais, comme vous le voulez sans doute, je veux une république sage, modérée, puissante, magnanime, où l'ordre soit aussi garanti que la liberté, la liberté aussi assurée que l'ordre ; où, sans vaines récriminations, tous les services, tous les talents, tous les dévouements soient acceptés, où tous les citoyens sans distinction, le riche et le pauvre, le maître et l'ouvrier, s'unissent dans les liens d'une pure et sainte fraternité ; où, enfin, la religion du Christ, qui a proclamé l'égalité sur la terre, reste honorée, respectée dans son culte et dans ses ministres. Je termine par une solennelle et dernière déclaration. Délivré par le peuple, je dois ma vie au service du peuple ; tout ce que Dieu voudra m'accorder de courage, d'intelligence et de résolution, sera désormais consacré à l'affranchissement de la seule servitude qui pèse encore sur lui, celle de la misère. » Dans son adresse aux comités électoraux, il disait, notamment au sujet de l'Assemblée nationale : « Elle doit, avant tout, se composer d'hommes d'ordre, mais, vous le savez, l'expérience des grandes assemblées politiques a démontré que les hommes d'ordre sont, en général, des hommes faibles qui, quoique bien intentionnés, n'ont jamais la fermeté nécessaire pour triompher des mauvaises passions ; dans des temps de crise, de tels hommes sont toujours fatals à leur pays. Incapables d'imposer aux minorités violentes, ils en subissent et en sanctionnent tous les excès. Gardez-vous donc de ces hommes que, en temps ordinaires, on appelle modérés. Nommez des représentants aussi énergiques,

aussi résolus pour maintenir la tranquillité publique que les hommes violents peuvent l'être pour semer la discorde et l'anarchie. Je vous parle beaucoup d'ordre et vous devez me comprendre. La liberté précieuse et sacrée, nous ne pouvons la conserver intacte que par le bon ordre. » Il ajoutait : « J'espère que personne ne s'opposera à ma candidature des préventions basées sur l'amitié dont m'honore le prince Louis-Napoléon. Ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à M. de Lamartine lorsque j'ai été chargé d'annoncer au gouvernement provisoire l'arrivée du prince à Paris, le neveu de l'Empereur, ayant reconnu le gouvernement provisoire de la république, n'est plus qu'un humble citoyen... » Vaudrey, dans la Côte d'Or, était plus audacieux : « Vous connaissez mes convictions démocratiques ; un gouvernement républicain pour la France a été le rêve et l'espérance de toute ma vie... Il faut, pour affermir à jamais son établissement, n'envoyer à l'Assemblée que des hommes aux convictions républicaines déjà éprouvées. » Ils en furent tous deux pour leurs avances. On ne crut pas Vaudrey. On ne comprit pas le langage de Persigny. Peut-être, après tout, pensa-t-il réellement la majeure partie de son affiche. Un homme devient si rapidement convaincu, sinon sincère, quand il suit la mêlée politique ! Une révolution qui semble réussir transforme les esprits. Il s'aliéna momentanément les hommes d'ordre par la critique judicieuse qu'il s'en permettait, tout en proclamant leur nécessité, ces hommes-là ayant presque toujours, comme les révolutionnaires sans raisonnement, ou sans possibilité de force, l'intransigeance de la faiblesse. Il faut une certaine réserve, une certaine dose de puissance pour comprendre une observation et savoir en profiter. — D'autres, plus heureux,

compensaient cet échec. Piétri, Bonjean, Casabianca entraient à l'Assemblée. La Corse, spontanément, avait offert la candidature au prince et à ses deux cousins. Un mouvement extraordinaire s'y révélait. *La Liberté* du 21 avril racontait qu'on lui avait écrit d'Ajaccio, le 13 du même mois, que les Bonaparte ayant été annoncés pour la fin de la semaine, la ville entière faisait de magnifiques préparatifs pour les recevoir (1). Pierre et le fils de Jérôme acceptaient; Lucien Murat, qui se présentait dans le Lot, allait être élu à une majorité considérable.

Ferrère, qui s'était absenté afin de tenter des emprunts en Espagne et pour ses affaires personnelles, constatait à son retour que la propagande avançait à merveille ; il ne douta même plus, désormais, prétend-il, que l'élection ne fût assurée. « Tout le monde souhaitait un terme au long désordre qui régnait ; la bourgeoisie commençait à prêter l'oreille à nos paroles et se trouvait disposée à se rallier au prince, non par sympathie, mais par ordre et raison. Nous promettions en son nom stabilité, ordre, paix et liberté ; c'était tout ce que l'on voulait. (2) » Dressant le plan des voix qu'il lui paraissait possible d'obtenir, il arrivait à ce résultat : « Dix à douze mille voix des anciens militaires et des militaires ayant servi dans l'armée d'Afrique (opinion impérialiste) ; — dix-huit à vingt mille voix de domestiques sans places, tous mécontents du gouvernement (opinion monarchique) ; — douze à quinze mille voix des petits marchands prêts à fermer boutique et, par suite, mécontents de la

1. *La Liberté* : « Depuis le débarquement du général en chef de l'armée d'Egypte, on n'a encore rien vu qui approche de l'enthousiasme, de la joie bruyante de la population et de l'aspect riant et animé de la ville. »

2. Ferrère. *Révélations*, etc.

république (opinion monarchique); — quinze à vingt mille voix des ouvriers sans travail ou ne travaillant qu'à la demi-journée ; — douze à quinze mille voix des opposants à l'établissement de la république par suite de la perte de leurs emplois (opinion monarchique); — dix à quinze mille voix des boutiquiers, artisans, négociants (bonapartistes libéraux) ; — en tout, soixante-quinze à quatre-vingt-quinze mille voix (1). » La pratique du suffrage universel est une science, devenue fatalement corruptive. La troisième république ne l'ignore pas. On le savait aussi à Rome et on en avait pris son parti (2). — Dans toute la France, l'agitation grandissait. A Lyon, à Marseille, à Bayonne, à Bordeaux, la majorité de la population se montrait hostile au gouvernement. Beaucoup ne comprenaient pas la réserve du prince et la blâmaient (3). Le moment approchait de rentrer en scène (4). Aussi, à peine les murs portèrent-ils l'affiche jaune du prince de Joinville, vite lacérée sur l'ordre du Directoire (5), que la première affiche napo-

1. Ferrère, *Révélations*, etc.

2. Voir, entre autres, l'intéressant volume de M. Boissier sur la *Conjuration de Catilina*, Hachette, 1906.

3. Ferrère, *Idem*.

4. « La prodigieuse influence que le souvenir de l'Empereur exerçait encore sur le peuple des villes et des campagnes rendait la tâche facile. Aussi eut-elle un succès aussi rapide que considérable. Dès les premiers jours de mai jusqu'aux journées de Juin, le cri de « Vive Napoléon » fut le cri dominant des agitations populaires. » Eug. Ténot, *Paris en décembre 1851*, Paris, Lechevalier, 1868.

5. « Le 11 juin, toutes les affiches du prince de Joinville étaient arrachées par ordre de l'autorité et, au même instant, les murs se couvraient en un clin d'œil de celles du prince Louis-Napoléon Bonaparte. Il semblait, en effet, que le décret de proscription contre la famille d'Orléans n'eût été préparé et rendu que pour faire place au prince Louis. » C'est le lendemain que Piétri déposait sa proposition d'abrogation formelle de l'article 4 de la loi du 10 avril 1832, — dont nous parlons plus loin, — proposition qui fut immédiatement déclarée d'urgence. On remarquait parmi les signataires les noms de Louis Blanc, Conti, Casabianca, Abattucci,

léonienne (1) apparut à côté. Il ne semble pas que le prince ait donné des ordres. Laity (2), de son plein chef, marcha ainsi de l'avant ; il fut imité ensuite, mais, cette fois, sur le conseil de Louis Bonaparte, notamment par le général Montholon, chargé des bulletins de vote (3). — Que pense donc à cette heure et où en est le candidat malgré lui (4) ?

Boulay (de la Meurthe), Laurent (de l'Ardèche), Germain Sarrut. Il y a dans cette coïncidence un tout petit côté qui permet de se rappeler les avances probables du gouvernement avant la venue du prince à Paris. — Victor Pierre, t. I, p. 330. — Le jour de la discussion, le 2 juin, la délibération est tumultueuse et courte. Le seul ministre présent se trouve être Crémieux; il parle au nom du Gouvernement et abonde dans le sens de la proposition.

1. La voici : « Candidature de Louis-Napoléon Bonaparte — Aux électeurs de Paris, — Citoyens, — La réaction ne se cache plus, elle vous propose de nommer à l'Assemblée le prince de Joinville, le fils de Louis-Philippe, chassé par vous il y a trois mois. — Deux fois ramenés par les baïonnettes étrangères, les Bourbons ont été quatre fois expulsés de la France. La nation n'en veut plus. — Il est un autre nom qui fut toujours associé à nos triomphes et à nos malheurs. Quand nos drapeaux victorieux flottaient à Vienne, à Berlin, à Moscou, l'Empereur était à notre tête; les Bourbons maudissaient nos victoires. Quand les gardes étrangères inondaient notre territoire, les Bourbons triomphaient; l'Empereur allait mourir à Sainte-Hélène ! — Prononcez et jugez. — Nous vous proposons de nommer à l'Assemblée notre concitoyen Napoléon-Louis Bonaparte, enfant de Paris. Il s'est formé à la rude école de l'exil et de la captivité. Soldat de l'indépendance italienne en 1831, il voulut plus tard, à Strasbourg et à Boulogne, arracher la France au joug de la honte en proclamant la souveraineté du peuple. Il a payé de sept ans de captivité l'honneur d'avoir précédé l'héroïque population de Paris. — On l'a rangé parmi les prétendants. Il repousse loin de lui cette qualification ; car il sait que le général Bonaparte était le plus grand citoyen de la France avant d'en être le premier magistrat et qu'aujourd'hui comme alors, le pouvoir doit être au plus digne. — Envoyez Napoléon-Louis à l'Assemblée, c'est un des nobles enfants de la France. Nous vous en répondons. — Vive la République! — Un vieux républicain de 1792, soldat de Zurich et de Waterloo, un ouvrier combattant des barricades de février. »

2. « Laity porte la candidature du prince Louis-Napoléon sans son consentement, je dis plus, malgré sa défense. » Ferrère, *Révélations*, etc. — Laity serait allé ensuite à Londres, sans doute pour expliquer sa conduite. A la fin de mai, il y trouva Persigny et revint en juin. — Voir Garnier-Pagès, t. VII.

3. *Papiers et Correspondance de la famille impériale*, 1871.

4. Mot de M. Vieillard à l'Assemblée.

Si Louis-Napoléon ne s'est pas présenté en avril, il en a eu l'idée précédemment. Le 12 mars, il a envoyé Persigny vers Odilon Barrot, — avec lequel il avait, sans doute, continué d'entretenir quelques rapports depuis Ham, — pour lui demander son avis sur les événements et s'il devait essayer de la députation (1). Sur un conseil vraisemblablement négatif, il s'abstint. Inquiété par l'ardeur quelquefois trop impatiente de ses partisans, mais sûr, par cela même, qu'ils agissaient, il préféra demeurer neutre ; de la sorte, il les désapprouverait mieux et publiquement, s'il était contraint d'en arriver là. Il restait libre, sans engagement, maître du lendemain, indemne. Au début d'une bataille comme celle qu'il allait livrer, il est difficile de croire à son apathie ; elle fut volontaire. Fialin ne la mettait peut-être en avant lui-même que dans un but intéressé, par prudence, afin de connaître mieux l'opinion de son interlocuteur et de réserver le chef, ou encore sur l'ordre de celui-ci ; en ce cas, comme pendant l'entreprise de Boulogne, il existait une consigne. Il fallait laisser une possibilité à toute opinion et que chacun pût voir, à son gré, dans le prétendant un citoyen, un président, un consul, un empereur. — Louis-Napoléon évitait d'apparaître avant l'instant propice, il se contentait de le préparer ; il sentait si bien la nécessité de déblayer le terrain qu'il envoya une lettre à Vieillard en lui disant de la faire reproduire par les journaux. Il y explique ainsi sa conduite : « ...Je n'ai pas voulu me présenter comme candidat aux élections parce que je suis convaincu que ma position à l'Assemblée eût été extrêmement embarrassante. Mon nom, mes antécédents ont fait de moi, bon gré, mal gré, non un chef de parti, mais un homme sur lequel

1. Odilon Barrot, *Mémoires*, t. III.

s'attachent tous les regards des mécontents. Tant que la société française ne sera pas rassise, tant que la constitution ne sera pas fixée, je sens que ma position en France sera très difficile, très ennuyeuse et même très dangereuse pour moi. J'ai donc pris la résolution de me tenir à l'écart et de résister à toutes les séductions que peut avoir, pour moi, le séjour de mon pays. Si la France avait besoin de moi, si enfin je croyais pouvoir être utile à mon pays, je n'hésiterais pas à passer sur toutes ces considérations secondaires pour remplir mon devoir, mais, dans les circonstances actuelles, je ne puis être bon à rien ; je ne serais tout au plus qu'un embarras. D'un autre côté, j'ai des intérêts personnels graves à surveiller en Angleterre. J'attendrai donc encore quelques mois ici que les affaires prennent une tournure plus calme et plus dessinée. — J'ignore si vous me blâmez de cette résolution, mais si vous saviez combien de propositions ridicules me surviennent, même ici, vous comprendriez combien davantage à Paris je serais en butte à toutes les intrigues. — Je ne veux me mêler de rien. Je désire voir la République se fortifier en sagesse et en droits et, en attendant, l'exil volontaire m'est très doux, parce que je sais qu'il est volontaire. (1) » Cette lettre permettait beaucoup dans l'avenir, promettait l'avenir même. Chaque ligne portait. Etant donné le mouvement croissant en sa faveur, elle le sauvait à l'avance au cas d'un échec ; elle le grandissait, pour les gens attentifs, en cas d'insuccès. L'affiche avait posé un premier jalon. Sans avoir une grande influence, elle ne passa pas inaperçue ; elle fit peu de plaisir au gouvernement provisoire.

Au milieu de mai, tandis qu'on discutait dans les

1. Les journaux. — Lespès, Castille, Robin, etc.

bureaux de l'Assemblée un décret de bannissement de la famille d'Orléans, le bruit se répandit assez vite qu'on voulait éloigner aussi la famille Bonaparte ou, tout au moins, dans celle-ci, Louis-Napoléon. Le prince n'hésita pas. C'était une occasion nouvelle de se rappeler à tous. Il écrivit à l'Assemblée : « Londres, le 24 mai 1848. Citoyens représentants, — J'apprends par les journaux du 22 qu'on a proposé dans les bureaux de l'Assemblée de maintenir contre moi seul la loi d'exil qui frappe ma famille depuis 1816. Je viens demander aux représentants du peuple pourquoi je mériterais une semblable peine. Serait-ce pour avoir toujours publiquement déclaré que, dans mon opinion, la France n'était l'apanage ni d'un homme, ni d'une famille, ni d'un parti ? Serait-ce parce que, désirant faire triompher le principe de la souveraineté nationale qui, seule, pouvait mettre un terme à nos dissensions, j'ai deux fois été victime de mon hostilité contre le gouvernement que nous avons renversé ? Serait-ce pour avoir consenti, par déférence pour le gouvernement provisoire, à retourner à l'étranger, après être accouru à Paris au premier bruit de la révolution ? Serait-ce enfin pour avoir refusé par désintéressement les candidatures à l'Assemblée qui m'étaient proposées, résolu de ne retourner en France que lorsque la nouvelle constitution serait établie et la République affermie ? Les mêmes raisons qui m'ont fait prendre les armes contre le gouvernement de Louis-Philippe me porteraient, si on réclamait mes services, à me dévouer à la défense de l'Assemblée, résultat du suffrage universel. En présence d'un roi, élu par deux cents députés, je pouvais me rappeler être l'héritier d'un empire fondé sur l'assentiment de quatre millions de Français ; en présence de la souveraineté nationale, je ne peux et ne veux revendiquer

que mes droits de citoyen français ; mais ceux-là, je les réclamerai sans cesse, avec l'énergie que donne à un cœur honnête le sentiment de n'avoir jamais démérité de la patrie (1). » Cette lettre fut réservée ; elle ne devait être lue à l'Assemblée que le 13 juin. Le vendredi 26 mai, elle ne put donc être efficace quand le décret de bannissement de la famille d'Orléans vint en discussion. « Quant à la famille de Napoléon, dit le député Vignerte, nous l'admettons provisoirement parce qu'elle n'est pas dangereuse. » Le fils de Jérôme demanda la parole : « Il y a un mot contre lequel je réclame avec toute l'énergie de mes sentiments froissés, c'est le mot de situation provisoire. » On applaudit. Le député Ducoux intervint pour combattre l'assimilation établie entre la famille Bonaparte et la famille d'Orléans : « La famille Bonaparte n'a plus aujourd'hui que la signification d'une valeur historique, elle n'est plus que la tradition d'une glorieuse époque que nous pouvons admirer sans doute, mais que nous ne pouvons avoir la folie de tenter de recommencer. »

La discussion ayant continué sans donner de résultats sérieux, le 2 juin, Piétri dépose la proposition suivante : « La République ne saurait maintenir la proscription prononcée par la légitimité et la quasi-légitimité contre la famille Bonaparte qui a expié pendant trente-trois années d'exil la gloire et les malheurs de la France. La révolution de Février a donné raison à la prophétie de Napoléon, et tous les membres de sa famille ont salué avec enthousiasme l'ère nouvelle de la République. Pour eux, comme pour nous, la grande époque impériale ne rappelle plus un trône, mais la puissance et la grandeur de la France... » Le

1. Lespès, Castille, Delord, etc.

ministre de la Justice, Crémieux, déclare qu'il n'est plus besoin de revenir sur la loi d'exil de 1832 et qu'elle se trouve abolie par le fait comme par le droit : « La gloire de Napoléon appartient à la France... Tout ce qu'il y a de populaire dans cette gloire, nous l'acceptons avec empressement ; la proscription de sa famille serait pour la France actuelle une honte (*Oui ! bis*). Déclarer que la loi de 1832 a pu survivre une heure au triomphe de nos barricades de Février, ce serait presque commettre un crime ; je demande donc qu'on déclare par un ordre du jour motivé qu'il n'y a pas lieu d'anéantir la loi de 1832. » Après quelques sentences du général Clément Thomas, le Parlement, par un vote presque unanime, accepte la proposition Piétri, ainsi conçue : « L'article 6 de la loi du 10 avril de 1832 relatif au banissement de la famille Bonaparte est abrogé (1). » Il était naturel, d'après la thèse admise, que les Bourbon et les d'Orléans, représentants d'une dynastie royale, deux fois jugée mauvaise, fussent proscrits : aucun n'avait admis tout le vote populaire ; chacun restait un gouvernement oligarchique. Les Bonaparte constituaient une dynastie démocratique ou encore, si l'on veut, une famille plus ou moins prédestinée qui, aux moments de crise, s'offrait aux suffrages de la nation ; à la nation de décider si elle en avait besoin. Il fallait même que, dans les circonstances présentes, la venue de ces divers Bonaparte éveillât parmi l'Assemblée, à côté de la question des principes, certaines espérances, ou, du moins, l'éventualité de certaines garanties, pour qu'elle eût décidé l'admission. Elle ne pouvait guère ignorer que le prince Louis fut candidat dans le département de la Seine ; en ce cas, ou bien elle ne voyait dans ce fait

1. *Le Moniteur*, le *Journal des Débats*, etc.

que des velléités irréalisables, ou bien elle se disait, comme le gouvernement de l'Hôtel de Ville au début, qu'il existait là un moyen de sécurité en cas de nouvelles collisions. Le sentiment qui domina au Palais Bourbon fut sans doute l'indifférence mais, à côté de ce penchant chez quelques-uns, il y en eut un autre ; parmi les députés, en dehors même de ceux qui se trouvaient acquis déjà, certains, dont quelques-uns avaient été à Ham ou à Londres, ou avaient eu des rapports avec les bonapartistes, sans être encore décidés, songèrent qu'il serait bon de compter dans l'avenir avec le prétendant, par raison et par sentiment, par logique et par flair, par intérêt ; d'autres portaient en eux, sans s'en douter tout à fait, et sous les étiquettes les plus variées, aussi bien dans la droite que dans la gauche, une graine napoléonienne. Les deux extrêmes se touchent, en politique comme ailleurs. Le centre conservait un Armand Marrast de plus en plus républicain, mais que son penchant vers l'autorité pouvait reconduire, au cas qu'il la reconnût impossible pour lui ou pour les siens, dans une circonstance pressante, à Louis-Napoléon. — Toutefois, le Gouvernement, renseigné, se demandait s'il n'y avait pas lieu de persévérer dans son inquiétude. Il avait donné l'ordre à ses commissaires de combattre dans le Lot la candidature de Lucien Murat par tous les moyens (1). Il sentait, à ne s'y plus méprendre, qu'il n'avait jamais été populaire et qu'il le devenait moins chaque jour. Ses indécisions perpétuelles, ses dissentiments, sa lenteur à prendre les mesures les plus indispensables achevaient de le déconsidérer auprès de tout le monde. Ni le peuple, ni la bourgeoisie ne l'avaient créé ; s'étant installé de lui-même, il

1. Lespès, t. I, déjà cité.

fallait qu'il justifiât d'autant plus sa position. Absorbé par le seul souci de se maintenir et, pour cela, de résister d'abord aux luttes intestines qui le divisaient, il ne voyait plus, comme Louis-Philippe, le véritable aspect de la France; il l'imaginait d'après sa théorie personnelle et lui imposait sa façon de voir, sans que cette façon fût même le résultat d'expériences ou de connaissances positives. Il y avait là, principalement, du journalisme. Et, malgré la proclamation de principes généreux, suivant le penchant habituel de tout ce qui gouverne quand l'importance des autorités locales de la province n'est pas admise à côté de la centralisation de Paris, le gouvernement poursuivait sa route en s'isolant de plus en plus ; sa force, déjà restreinte, mal employée, mal répartie, lui devenait, en se perdant, une raison nouvelle de faiblesse. Accablé de réclamations et de pétitions, ne possédant ni le temps ni le moyen d'en faire le triage, désespéré, il tendait à nier tout; il ne voyait que lui-même ou ses salariés, se croyait, cependant, l'expression la plus intelligente du pays, et, sans s'en douter, par suite de son incapacité à marcher en avant, était amené à retourner en arrière sur les positions de la monarchie qu'il venait de renverser. La république conduisait ainsi la révolution à rebours de ses vœux ; elle devenait une restauration constitutionnelle, provisoirement sans monarque, ou, par la logique même des choses, elle allait mettre ce morne opérateur, qui, en quelques mois de dictature, et de par la nécessité parlementaire, armant une partie de la nation contre une autre, ferait exécuter plusieurs milliers d'hommes dont son incapacité à comprendre les faits réels avait entretenu la situation désespérée. Pourtant, aucun ennemi ne menaçait la frontière et, malgré plusieurs effervescences, l'ensemble de la France était calme.

L'élection du 4 juin montre combien la puissance de la presse, contrairement à l'opinion la plus courante, est restreinte. A part *l'Organisation des Travailleurs* et *La Liberté* — acquise en sous-main à la cause — pas un journal ne parle de Louis-Napoléon, pas un ne mentionne sa candidature. Tous les ennemis de la donnée napoléonienne une fois récapitulés, on a le droit de rester stupéfait. « Nous avions contre nous le gouvernement provisoire, la majorité de l'Assemblée Constituante, toute la presse, la police, le commandant de la garde nationale, le commandement militaire, les chefs de la garde mobile, les socialistes du Luxembourg, les chefs des ateliers nationaux, une partie des orléanistes et tous les employés dans les administrations (1). » Les seules armes furent des affiches, de toutes petites affiches bien modestes (2), des bulletins de vote et des médailles de cuivre jaune ou nickelé. Les soldats qui surent s'en servir méritent d'être connus ; ce sont : Defronda, graveur, décoré de juillet, Damerval, ouvrier vannier, Adolphe, ouvrier bottier, Hubert, ouvrier argenteur, Labrugal, charbonnier, Cremière, charbonnier, Thélin,

1. Ferrère, *Révélations*, etc.

2. Certaines de ces affiches, toutes petites, sont plutôt des prospectus. Il serait trop long de les donner toutes. Celle-ci peut servir de modèle : « Candidature de Louis-Napoléon Bonaparte. — Aux citoyens électeurs de la Seine. — Citoyens, nous avons encore un membre de la famille Napoléon, éloigné de France. Souvenez-vous, citoyens, que ce ne sont pas les Français qui ont exilé le glorieux martyr de Sainte-Hélène, mais les baïonnettes étrangères qui sont venues nous imposer une famille odieuse qui a constamment travaillé à la ruine de notre patrie.—Rappelons-nous tous les bienfaits de Napoléon et sa grandeur infinie. — Rappelons-nous aussi les bienfaits et la grandeur d'âme de Joséphine la bien-aimée de la France. — Nommons tous Napoléon-Louis Bonaparte, petit-fils de Joséphine, neveu du grand Napoléon ; il est digne de son oncle par son courage et par ses idées démocratiques. — Lisez l'*Extinction du Paupérisme* qu'il a écrit à la prison de Ham. Je suis sûr que vous saurez apprécier son cœur, ses talents et son amour du

marchand de tabac (1), et Archambault ; un tapissie Clapier, les dirigeait. « Chacun avait son quartie à faire (2). » — L'état-major (3) central campait che le bottier Devaux, passage des Panoramas, galeri des Variétés. Persigny et Laity, retournés à Londre et revenus ensemble le 2 juin, aidés de Ferrère veillaient à ce que les affiches fussent bien placées o recollées immédiatement quand on les arrachait ; « il traversaient Paris en tout sens depuis l'aube d jour jusqu'à la nuit (4). » Ils s'efforçaient que le nor du candidat fut en évidence à tous les coins des rue qui aboutissaient sur les boulevards ; partout où manquait, ils en prenaient note, et, le jour même réparaient l'oubli. « La foule était grande devar ces affiches qu'on lisait avec avidité. M. de Persign et moi approchions des groupes : nous écoutions le conversations... et nous nous rendions ainsi comp de l'impression qu'exerçait cette candidature inatte due. Dans beaucoup d'endroits, des agents de polic et des révolutionnaires arrachaient des affiches... N disposant d'aucun journal, nous fîmes aussi impr mer de petites affiches sur papier in-12 que l'o répandait sur les boulevards, dans les rues, dans le cafés, chez les marchands de tabac, etc. » Ils réglaier également la distribution des portraits.

Ces diverses manœuvres ne se passaient pas san incidents. Les modestes ouvriers du papier électora et du pinceau à la colle de pâte eurent plus de cou rage qu'on ne serait amené à le penser aujourd'hui oi la lutte en arrive rarement à la passion chez ceux qu

peuple. — Vive la République ! Salut et fraternité. — Damerval ancien militaire, aujourd'hui ouvrier vannier, 17, à la Halle au blés. »

1. Sans doute un parent du valet de chambre du prince.

2, 3, 4. Ferrère, *Révélations*, etc.

la servent le long des murs. A la place Maubert, il y eut une petite émeute ; on maltraita le colleur ; à trois reprises, on déchira coup sur coup les affiches ; à trois reprises, Clapier les fit remettre ; à la fin, il dut se réfugier dans une maison voisine. L'appui vint des femmes. Elles se réunirent contre les révolutionnaires en disant : « Si vous ne le voulez pas, nous le voulons, nous » ; et la dernière affiche demeura (1). Route d'Allemagne (2), dès la première pose, on crie : « Vive l'Empereur ! » Toutes les feuilles qui capitonnent le cabriolet de Clapier sont enlevées et placées par le peuple même à l'extérieur des maisons. Clapier remet celles qu'il possède encore aux conducteurs des diligences partant pour les départements. A Belleville, une femme vient demander une affiche ; après avoir vérifié qu'il n'en reste plus, comme on le lui affirme, elle enlève la dernière posée et l'emporte en disant : « Mon mari est malade ; de savoir qu'on vote pour Napoléon, cela le guérira (3). » Place de l'Hôtel-de-Ville, Clapier et son aide sont attaqués ; les passants, indignés, interviennent, mais sans succès, et protègent seulement la retraite des deux hommes.

A Saint-Denis, Clapier n'arrive que le dimanche matin, tandis qu'on a déjà commencé de voter. A peine a-t-il collé un placard que de nombreux groupes se forment : « Vive l'Empereur ! » A ce cri, répété par de nouveaux arrivants, les électeurs qui se bousculaient dans la salle et dans les cabarets se réunissent sur la place publique. Indécis en face du suffrage universel, ils retrouvent leur volonté par le nom de Bonaparte. La manifestation est instantanée, si vive

1. Ferrière, *Révélations*, etc.
2, 3. *Id.*

même que le tapissier, craignant l'intervention de la police, se dégage en laissant prendre les bulletins de vote qu'il tient à la main, et saute dans son cabriolet. Le cocher n'a pas le temps de saisir les rênes ; la voiture est assiégée par la foule qui prie le tapissier de descendre, monte dedans, s'empare de tous les papiers qu'elle contient et emporte Clapier sur ses épaules jusque à la mairie afin qu'il puisse juger par lui-même de l'enthousiasme et de l'ensemble avec lesquels on veut nommer le prince. On renverse l'urne dans laquelle avaient été placés déjà pas mal de bulletins et le bureau recommence l'élection aux cris de « Vive Napoléon ! (1) » — Le mouvement électoral et le mouvement de propagande précédent, mêlés, s'accroissent avec une rapidité inouïe. Aux Buttes-Chaumont, à Belleville, aux Batignolles, des rapports de police signalent que le nom glorieux est accueilli avec une faveur extrême (2). Les uns proposent de nommer le prince colonel de la deuxième légion de la banlieue ; les autres prédisent son arrivée au pouvoir. Sur plusieurs chantiers nationaux, les mêmes sympathies se manifestent. Le 11 juin, on annonce qu'il se fait rue d'Hauteville des enrôlements (3). On affirme que le 48e de ligne est gagné à sa cause ; on parle d'une « proclamation tumultuaire » en sa faveur. Le mouvement est tel, déjà si fort, si révélateur que, dans la soirée, le prince Jérôme se rend à la présidence de l'Assemblée, au ministère de l'Intérieur et à la préfecture de Police pour se porter garant des intentions loyales de son neveu (4). — Persigny, non content d'agir sur les masses, essaie

1. *Révélations*, etc.
2. *Enquête parlementaire*, t. II, p. 198-205.
3. C'était chez le tapissier Clapier.
4. *Le Moniteur*.

d'endoctriner Falloux, fait intriguer auprès de Carlier qui, depuis la fin d'avril, commence à prendre de l'importance (1). En dehors du groupe bonapartiste et dans celui-ci, des napoléoniens peu connus agissent individuellement, tel Dumoulin qui lance une affiche à ses frais (2). Louis-Napoléon, renseigné sur eux par le Comité central qui se mettait aussitôt à leur recherche, leur envoyait de courtes lettres stimulatrices. Ceux qui n'en reçurent pas et d'autres, intrigués, curieux ou collectionneurs, réclamèrent. Ce devint toute une correspondance. D'autres encore — dans un but différent — inventèrent une « Lettre de Londres » qu'ils firent imprimer et placarder. Loin de nuire, la manœuvre servit. Persigny fit insérer une rectification dans les journaux, notamment dans *La Presse*, dans *L'Assemblée Nationale*, dans *Les Débats* (3) et profita de la polémique pour l'étendre autant qu'il put. Mais Girardin, qui devait si vite changer d'avis, et M. de Lavalette sourirent du néophyte; le directeur de *La Presse* attribuait au prince tout juste dix mille voix, Lavalette, vingt mille. Bertin, des *Débats*, déclara que trente-cinq à quarante mille voix constitueraient un succès magnifique et qu'en ce cas il ne serait pas défendu d'espérer mieux ensuite. « L'opinion émise par ces trois célébrités de la presse étaient celle de la bourgeoisie, de la magistrature, du Palais, des généraux, des propriétaires, du clergé et, dans cette classe de la société, je n'étais pas pris au

1. Victor Pierre, *Histoire de la République de 1848*, déjà cité. — « On circonvenait M. Carlier. » D. Stern, t. II, p. 316.

2. *Révélations*, etc. Etait-ce l'ancien officier d'ordonnance de l'Empereur qui avait été aux Tuileries, en février, ou le financier?

3. En voici le texte : « Une affiche placardée sur les murs de Paris contient une lettre signée Louis-Napoléon Bonaparte. Cette lettre est l'œuvre d'un faussaire qui s'est proposé, sans doute, par cette indigne manœuvre, de faire échouer sa candidature. »

sérieux chaque fois que j'émettais une opinion sur le retour du prince en France (1). » — Après la publicité des trois journaux, les demandes d'autographes augmentèrent ; « on fut obligé de promettre des lettres comme on promettait des places, comme on promettait des décorations (2). »

La veille de l'élection, tout faillit avorter, faute d'argent (3). — Au cours de leurs rondes, Persigny et Ferrère avaient remarqué que les affiches déchirées n'étaient plus remises; ils avaient appris (4), en outre, que dans la banlieue elles manquaient complètement. Ils coururent passage des Panoramas où Devaux avoua la raison. Ferrère donna les huit cents francs qu'il avait sur lui et le bottier commanda séance tenante à un imprimeur qui habitait non loin de sa boutique, dans la même galerie des Variétés (5), les munitions nécessaires. L'imprimeur ne fit que trois mille bulletins et refusa d'en confectionner d'autres. Ferrère courut passage du Caire, chez Jules Juteau, et lui fit frapper trente mille bulletins. Le dimanche, à l'aube, à quatre heures, tandis que Persigny, Vaudrey, Laity, Piat, Mme Gordon et leurs amis tentaient, chacun de son côté, l'effort définitif, le charbonnier Labrugal venait en prendre dix mille chez Ferrère. Le reste fut distribué par les différents agents (6). Il n'y avait plus que la patience. N'avait-on pas tout essayé? Il paraîtrait même que des joueurs d'orgue étaient payés, ainsi que des somnambules, pour chanter et prédire le retour de Louis-Napoléon (7).

1, 2, 3, 4. *Révélations*, etc.

5. Sans doute l'Imprimerie d'Aubusson, galerie Montmartre, n° 16.

6. Ferrère, *Révélations*, etc.

7. Daniel Stern, déjà cité, t. II, p. 315. Et l'auteur ajoute : « Il y eut des harangueurs de carrefours qui le représentèrent comme une victime de Louis-Philippe et de la bourgeoisie. »

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE
Candidat à la présidence.

Prix : 5 centimes. N. 1.

AVIS. — Messieurs les Gérants devront s'adresser rue de Seine, 32. — DÉPOT GÉNÉRAL, rue des Grévilliers, 25

L'Aigle Républicaine

JOURNAL HEBDOMADAIRE

BIOGRAPHIE DE NAPOLÉON-LOUIS

BONAPARTE

EN-TÊTE DE PETIT JOURNAL BONAPARTISTE

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE
Candidat à la présidence.

EN-TÊTE DE PETIT JOURNAL BONAPARTISTE

Persigny et quelques fidèles attendaient le résultat dans l'appartement de la rue Saint-Georges. C'est là que le tapissier Clapier et le charbonnier Labrugal vinrent de l'Hôtel de Ville apporter la victoire : le prince était nommé par quatre-vingt-quatre mille quatre cent vingt voix, le cinquième et avant-dernier sur la liste, entre Victor Hugo et Pierre Leroux (1). On apprenait bientôt qu'il était élu aussi par l'Yonne, la Charente-Inférieure et la Corse ; on savait que dans l'Eure il avait réuni quatre mille sept cent soixante suffrages, dans la Sarthe dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix et que dans beaucoup d'autres départements, notamment celui de la Moselle, on avait trouvé des votes à son nom. — Tout aurait été entrepris, cependant, pour combattre sa candidature (2). Rien n'y avait fait. Dans l'Yonne, les élections avaient été particulièrement animées ; des villages entiers, le maire en tête, vinrent voter au son du tambour ; dans la Charente, les paysans allaient au scrutin en criant : « Vive l'Empereur ! (3) » et même : « A bas la République ! (4) » Ces cris mènent naturellement à penser

1. Furent aussi nommés : Goudchaux, Moreau, Lagrange, Boissel et Proudhon.

2. Il faut se méfier du bibliophile Jacob, en général, mais il n'est pas le seul à avancer le fait. Son témoignage, en tant que contemporain, bien que contemporain partial, doit être pris en considération. « La police, les clubs, les sociétés secrètes, la Commission exécutive tentèrent inutilement d'arrêter et de comprimer l'élan bonapartiste qui se manifestait tout à coup dans toutes les classes des électeurs : on eut beau faire disparaître les affiches du général Piat, distribuer des bulletins de vote frappés de nullité, tromper de toutes manières les électeurs ignorants et crédules, le prince fut élu à une immense majorité, malgré la perte d'un grand nombre de votes qui lui étaient acquis et qu'un simple défaut de forme fit annuler dans le dépouillement du scrutin. » *Histoire de Napoléon III*, déjà citée.

3. Léo Lespès, déjà cité. Les journaux.

4. *La Patrie :* « Des lettres particulières reçues du même point (de la Charente-Inférieure) nous apprennent que des milliers de paysans se sont rendus aux élections aux cris de : « Vive Napo-

que la propagande fut importante et que la majeure partie en reste inconnue. Nous sommes loin de supposer que nous l'avons donnée toute, ce qui serait, d'ailleurs, impossible, mais il est certain qu'elle ne fut pas considérable comme on l'imagine, ni telle que des résultats pareils l'auraient nécessitée pour tout autre nom ; malgré ce que les nouvelles découvertes historiques apprendront, il ressort clairement de cette élection imposante que l'instinct et la spontanéité populaires en furent les plus évidents, les moins discutables ouvriers. Les circulaires, les portraits, la réclame, les efforts individuels ou collectifs, tout ce qui fut mis en œuvre enfin aurait échoué si ces diverses semences étaient tombées dans un terrain ordinaire ; celui-ci, déjà prêt, fertile en travail, était labouré par le souvenir, par la foi, par l'espérance. Ferrère l'avoue, malgré tout le mal qu'il se donna : « Je le proclame bien vite et bien haut ; au peuple seul reste due la nomination du prince Louis-Napoléon, son rappel de l'exil ; nous n'avons fait que réveiller le sentiment du peuple (1). » Tout devient possible quand on a la foi, surtout ce qui ne le semble point à la masse des hommes ; c'est la routine qui ne réalise jamais rien. — Les voix orléanistes et légitimistes, ainsi que celles des républicains modérés, avaient été à Changarnier et à Thiers, celles des

léon ! » et qu'on pouvait lire sur plusieurs chapeaux cette double devise : « Vive Napoléon ! A bas la République ! » Et le journal ajoutait : « Nous apprenons au moment de mettre sous presse que la Commission du pouvoir exécutif et tous les membres des divers ministères se sont réunis ce matin au Luxembourg en séance extraordinaire ; il a été décidé que lundi il serait présenté à l'Assemblée nationale des mesures d'urgence contre l'élection du prince Louis-Napoléon. » *Le Messager* raconte qu'au Mans « de nombreux bulletins portaient : « Le prince Napoléon pour empereur », etc.

1. *Révélations*, etc.

révolutionnaires théoriques à Caussidière — incapable, malgré ses qualités d'organisateur, du rôle auquel on le destinait — celles des utopistes à Pierre Leroux. Les électeurs de Louis-Napoléon étaient amoureux d'ordre, de liberté et d'évolution ; ils voulaient, dans le conflit, un homme capable de réaliser l'autorité tout en maintenant la plus large tolérance ; mais alors que les gens dont les opinions paraissaient semblables dans les classes élevées, par horreur de l'Empire, par crainte du peuple, et doutant que la sincérité du fils d'Hortense fût réelle, élurent Antony Thouret, Thiers ou des candidats du même genre, le peuple des classes moyennes et pauvres, joint à celui des campagnes, sentant que jamais Thouret ni Thiers ne pourraient être ses hommes, nomma Louis-Napoléon ; dans ces mêmes classes moyennes, ceux qui possédaient le sentiment monarchique lui portèrent aussi leurs bulletins (1). Il y eut, sans doute, équivoque dans plus d'une compréhension, mais il y eut presque partout, principalement chez le peuple, sincérité. Le peuple se montre simpliste quand on lui laisse la possibilité d'être lui-même. Sa nature, en ce cas, s'accommode mal de la politique et, tendant à s'en débarrasser, le pousse à se définir dans un homme qui, plus ou moins, le résume et le conduit pour le mieux.

Louis-Napoléon n'avait pas encore d'adversaires ; du coup, il en brava mille. Ce fut un cri de rage. Cette élection que la France dite intelligente n'avait pas prévue semblait un acte de défi. Les négligents qui ne l'avaient pas redoutée, ou n'y avaient pas cru, avaient admis le suffrage universel comme chaque parti politique, à condition qu'il répondît à leurs vœux ; ils commencèrent dès lors à l'exécrer — et continuèrent,

1. Ferrère, *Révélations*, etc.

une fois l'Empire fait, tout en s'en servant. Le pouvoir fut consterné. Jusqu'à présent, la Commission de la constitution avait libéré le principe de la présidence par élection générale et directe : elle ne voulut plus, cette fois, en entendre parler. Ici se touche, à sa naissance même, le mensonge parlementaire, le subterfuge sur lequel s'élève sa théorie : on saisit le point central des multiples tentacules qu'il jette partout, moins en réalité pour tâter le pouls au mouvement national que pour l'interrompre. Il s'y emploie dans un bon motif, mais les politiques qui ont eu à s'en servir reconnaîtront qu'ils ont été les premiers à se trouver entravés par lui, car il est, de par son rouage même, au-dessus des réalités et des circonstances : de là vient son flottement victorieux en temps de paix et de demi-sommeil, de là découle son impuissance en temps de crise où le gouvernement doit devenir vigoureux, de toute nécessité, s'il ne consent pas à périr. Les rivalités, la peur générale, la haine de ce qui s'élève le maintiennent. L'homme qui voudra gouverner sérieusement, l'organisateur, ennemi né du théoricien pur, sera presque toujours amené à le démasquer puis, les circonstances pressant, à l'anéantir. — La Commission remania son travail et en changea les conclusions avec sérénité. Malheureusement pour elle, cet incident transpira dans le public où l'aveu d'une si grande frayeur grandit le prétendant ; de telle sorte que la candidature du prince à la première magistrature du pays fut, si l'on peut dire, posée en partie par le gouvernement même, — par ce gouvernement qui avait débuté en appelant, au moins dans la personne d'un de ses membres, son plus rude adversaire.

La presse enregistre l'élection sans commentaires fidèle à sa tactique de ne rien avancer qui puisse

contredire trop franchement l'opinion de ses lecteurs, bien que l'exemple des années précédentes lui ait presque constamment montré combien elle se trompait dans ce jeu pitoyable et rémunérateur. Peu à peu, se croyant renseignée par ce qui se disait dans les couloirs de la Chambre, dans les soirées politiques plus ou moins officielles et dans les bureaux de rédaction, elle commence à parler, — et elle ne constate l'élan populaire que pour ne pas l'admettre. Le 8 juin, les reporters ont examiné la foule quand on a proclamé à l'Hôtel de Ville les élus parisiens. Au nom de Louis Bonaparte, les chapeaux s'agitent, les acclamations les plus chaudes retentissent ; les gardes nationaux lèvent la crosse en l'air en signe de sympathie (1) ; les tambours battent au champ. Des groupes se forment, s'allongent dans les rues, sur les boulevards et parlent à haute voix de mettre le prince à la tête de la République. Des ouvriers de la Villette se réunissent et rédigent une pétition, qu'ils envoient à l'Assemblée, afin que Louis-Napoléon soit proclamé Consul ; dans la douzième légion de la garde nationale, on propose de le nommer colonel en remplacement de Barbès ; « l'émigration polonaise et quelques-uns des disciples de l'illuminé Towianski (2) agissent et parlent pour lui dans les clubs et les sociétés secrètes (3). » Tout Paris se réveille comme par enchantement ; ce mot banal, employé déjà par Orsi au sujet du portrait, en février, reste le plus juste. C'est ensuite la banlieue, puis la

1. « Lorsqu'on a proclamé le nom de Louis-Napoléon à l'Hôtel de Ville, il y a eu un hourra qui a ému les voûtes et est allé se perdre en échos retentissants dans la place publique. Peuple et soldats jetaient en l'air leurs chapeaux ; les tambours ont battu aux champs. » *L'Union.*

2. Voir : Tancrède Canonico, *André Towianski.*

3. Garnier-Pagès, déjà cité.

France entière. Le nom prestigieux vole de bouche en bouche. Il résume le salut, l'espoir qu'on ne savait plus où découvrir. Ainsi un Bonaparte existe et qui est nommé... « Vive l'Empereur ! » Telle est, dès cette heure, l'acclamation suprême. Un autre cri éclate à côté, bien significatif : « A bas la République ! » Il domine à Saintes, à Fécamp, à Chartres, à Nîmes et à Lisieux (1), appel brutal à la délivrance. — La première fièvre révolutionnaire était tombée ; la révolution avortait chaque jour, ne réalisait rien ; le bouleversement augmentait sans cesse ; on craignait le pire ; on était las, on était à bout. « Tous les esprits semblaient flotter à l'aventure, on s'attendait à des événements redoutables, on s'y résignait d'avance et on ne faisait rien pour les conjurer. On s'alanguissait dans une inertie coupable... Depuis cette époque, nous avons été noyés dans des flots d'amertume et nous avons reçu des blessures dont nous saignerons pendant de longues années encore; mais je n'ai jamais vu un affaiblissement égal à celui où sombraient les âmes pendant la période qui sépara le 15 mai de l'insurrection de juin (2). »

Dans l'universel désarroi, Louis-Napoléon devint une ancre de salut pour le peuple qui cherchait en vain à qui s'adresser. La révolution avait fourni à la masse des armes dont elle n'avait su que faire, parce qu'elles étaient encombrantes pour elle, difficiles à manier; se découvrant brusquement un sauveur, elle reprenait courage. La révolution de 1848 remettait en vigueur le principe de la souveraineté nationale en lui apportant une extension qu'il n'avait jamais connue. Elle décréta l'élection directe, tandis que la pre-

1. Daniel Stern, t. II. — Lespès, Mansfeld, etc.
2. Maxime du Camp, *Souvenirs de l'année 1848*. Hachette, 1876.

mière révolution ne l'avait établie qu'à deux degrés ; elle ne subordonna l'éligibilité à aucune condition de cens et d'indépendance. Ainsi, 1848 réalisait la cause même pour laquelle Louis-Napoléon avait deux fois combattu. Ouvrier obscur à Strasbourg et à Boulogne, il apparaissait tout à coup en évidence; les faits, irréfutables, prouvaient que le neveu de l'Empereur avait vu juste avant tous. La France effectuait ce que, seul, il n'avait pu qu'indiquer ; elle allait naturellement à lui comme à son meilleur et plus sûr soldat. L'accord existait entre eux ; au contraire, il n'y en avait pas avec le gouvernement provisoire. Voilà pourquoi « ce fut son nom qui, au lendemain de l'événement, sortit du long silence de la foule » (1). Le peuple s'était tu depuis Waterloo, sauf pendant les Trois Glorieuses ; il se préparait à parler encore. « C'est l'imagination qui mène le monde (2) », a dit l'exilé de Sainte-Hélène. Le peuple, ce grand fabricant de légendes, désirait un Empereur. — La presse n'entendit rien non plus à tout cela; fixée sur la sincérité populaire, forcée de l'admettre, sa stupeur fut extrême, mais ne se réfugia pas dans l'analyse. Comme le gouvernement, elle répondit à l'acclamation de la France par un long cri de colère, de moquerie sotte et d'opposition. Mise en face de cette immense poussée, elle la nia ; certaine de la place prépondérante dont le prince s'emparait en quelques heures, elle prétendit la récuser ; épouvantée de la force populaire tout à coup réapparue, elle essaya de l'ironie. Pourtant, de même que pour le général Bonaparte avant brumaire, aussi fort, plus peut-être, je crois sentir ici, dès maintenant, un peu du grand souffle unanime

1. Em. Ollivier, t. II, déjà cité.
2. *Mémorial de Sainte-Hélène.*

que Michelet n'avait pas retrouvé depuis 1789 ; il est très différent, à cause de la révolution même qu'il a derrière lui, mais il existe. Il s'éploie si bien que, sans lui, la suite n'eût pas été possible. Les adversaires les plus acharnés de Napoléon III et du plébiscite n'ont pu, malgré leurs efforts, parvenir à le nier ; forcés de l'admettre, soit incapacité de comprendre, ce qui est douteux, soit nécessité de mentir, ils se sont contentés de classer cette page d'histoire sous la rubrique : phénomène.

Les journaux donnent leur mesure par la façon dont ils attaquent ; dès le premier jour, ils parlent d'Empire. Le douloureux Lamennais agit comme eux : « Le nom de Louis Bonaparte est le drapeau d'une conspiration... l'Empire est mort avec l'Empereur, il était l'Empire tout entier ; mais l'ombre même de cette grande gloire peut réveiller au fond de certaines âmes souffrantes de nos hontes passées et de nos hontes présentes des sentiments dont la générosité même serait en ce moment dangereuse pour la République. » *Le Bien public* est inquiet : « M. Louis Bonaparte est l'homme des surprises. Il arrive on ne sait par quelle porte ni à quel moment ; ... à la stupéfaction générale, il sort trois fois du scrutin. Par quelle alchimie électorale, par quelles objurgations occultes trois départements se sont-ils entendus pour jeter ce défi à la République ?... Le nom de Louis Bonaparte vient à surnager sur la houle des partis... Paris fermente... Quel est le mystère de cette intrigue ? Est-ce que, par hasard, la famille Bonaparte se croirait appelée par deux fois en un siècle à escamoter la République ? Nous n'avons à ce sujet aucune inquiétude. » Il manquait que la question du Coup d'Etat se trouvât plus nettement posée. Elle le fut, par l'*Union*, le 10 juin :

« Tout le monde, en présence de l'élection du citoyen Louis Bonaparte, se fait aujourd'hui cette question : le nouveau Directoire évitera-t-il un nouveau, dix-huit brumaire ? » Et Proudhon, dans le *Peuple* : « Il y a huit jours, le citoyen Bonaparte n'était qu'un point noir dans un ciel en feu ; avant-hier, ce n'était qu'un ballon gonflé de fumée ; aujourd'hui, c'est un nuage qui porte dans ses flancs la foudre et la tempête. » La *Vraie République* voit dans cette élection un « secret qui sera divulgué avec le temps. » — Cet imaginaire secret, une affiche trouvée dans la nuit du 8 au 9 juin sur les murs de Charleville en donnait l'explication : « Français, après avoir de nouveau chassé la tyrannie qui nous avait trompés en juillet, nous nous sommes encore laissé tromper par une tyrannie plus hypocrite et plus infâme en ce qu'elle se cache sous le voile de la démocratie ; au lieu d'un roi qui nous dépouillait, nous en avons plusieurs qui s'engraissent à nos dépens. Ardennais, courons donc aux armes, brisons nos fers, montrons un exemple que la France se hâtera de suivre et plaçons à notre tête le seul homme qui en soit digne. Plaçons-y Louis-Napoléon. — Vive l'Empereur ! » Ce placard, bien que rédigé par un ami, répondait à l'instinct général. La France exigeait un pouvoir ; elle cherchait pour l'exercer l'homme qui en fut le plus digne, et cet homme-là, après l'avoir découvert, elle voulait le nommer elle-même. Elle savait l'ambition du prince, mais qu'une ambition pareille, déjà éprouvée par deux échecs pénibles, n'était pas médiocre, surtout en comparaison de celles que laissaient surprendre les contemporains. Elle voyait son candidat rejeté du gouvernement provisoire incapable, des classes dites dirigeantes, uniquement occupées de leurs intérêts, et des coteries exclusivement politiciennes. Elle se

rappelait l'union réalisée par l'Empereur. Elle mêlait à ce nom une vertu providentielle. Incapable de juger les hommes en évidence et n'en ayant pas le temps, ignorant ceux qui restaient obscurs, trompée par tous, quels qu'ils fussent, quelque fût leur parti, elle revenait à l'homme qui lui avait ouvert l'avenir et valu, avec la gloire, la possibilité d'une existence heureuse (1). Elle le considérait comme un principe de coordination. Elle sentait là une force, — et elle y courait, car le peuple va toujours, tôt ou tard, à la force (2). La leçon s'affirmait claire : le peuple récusait le gouvernement provisoire. Il craignait même la résolution que le gouvernement allait prendre contre le nouveau député.

*
* *

« Le génie fait pitié quand on le voit aux prises avec l'impossible » a écrit Lamartine. S'il ne se le dit point au cours de la lutte, il dut quelquefois se rappeler cette phrase quand il eût enseveli ses jours dans

1. « La vieille étoile impériale reparaît à l'horizon... En France, rien ne dure, mais rien ne finit. M. de Talleyrand disait : « Tout arrive. » Il faut ajouter : « Tout recommence. » Nous roulons dans un cercle plus ou moins étroit, plus ou moins vicieux. La République, l'Empire, la Restauration, l'usurpation... Le tour est fait ; nous recommençons... » J. d'Estourmel. *Derniers souvenirs*, déjà cité, p. 269.

2. Le peuple lisait avec émotion les lignes suivantes parues dans *La Patrie* du 5 mai : « Aujourd'hui à midi, a été célébré dans la Chapelle des Invalides le service funèbre pour l'anniversaire de la mort de Napoléon. On remarquait dans une tribune l'ex-roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte. Le maréchal Molitor, gouverneur des Invalides, et le général Petit assistaient à la cérémonie avec une grande partie des Invalides et des députations de l'armée, de la garde nationale, de la garde mobile et des différentes écoles militaires. Un grand nombre de vétérans de l'armée impériale étaient présents en uniforme. A une heure, les différentes députations, musique en tête, sont sorties de l'Hôtel des Invalides et se sont rendues à la colonne Vendôme, qu'elles ont entourée ; un discours a été prononcé par un ancien officier et a été suivi des cris de « Vive la République ! »

son triste petit appartement de la rue de la Ville-l'Evêque. — Par noblesse, il achevait de se perdre en croyant tout sauver. Il se voulait le conciliateur et espérait maintenir l'harmonie entre les membres du gouvernement provisoire ; il s'épuisait dans une tâche irréalisable, sans se rendre compte qu'il ne faisait qu'accélérer les divisions et ajouter à l'animosité de ses collègues contre lui. Sa grande âme, qui ne possédait pas sur tous les points le sens de la réalité (1), oubliait que la conciliation véritable, par l'amalgame des ambitions, doit être, presque toujours, imposée et entraîne même, dans les périodes de transition, l'emploi de la force, surtout s'il est nécessaire que l'œuvre dure. Une partie de l'illusion lamartinienne est excusable. Le poète tabla sur sa puissance. De bonne foi, il avait si souvent charmé, arrêté et trompé le peuple que ce peuple bienveillant, pensait-il, n'hésiterait pas entre le Washington de la démocratie et César. Il se persuada, au surplus, — et là fut sa vraie faute, — qu'il serait soutenu par l'Assemblée contre le nom redoutable dont il avait dénoncé le prestige un des premiers, huit ans auparavant. Le malheureux était exécré, sans rémission, parce qu'au-dessus des médiocres, sur lesquels il montrait la folie de compter, sa fine silhouette, sa belle tête, son regard et jusqu'à la noblesse de ses rides, ou rien n'était lourd ni bas, lui tissaient le triple laurier de l'allure, de l'honneur et du génie ; dans le monde politique, pas plus qu'ailleurs, de pareilles qualités n'apportent une aide, au contraire. Tout à son idée, il avait oublié de composer autour de lui une troupe défensive et d'en former un bloc compact. Il marchait seul, trop confiant, trop enthousiaste, trop pur et mal préparé. Tandis qu'il avançait toujours,

1. Il la possédait cependant sur certains, et il revendiquait cette qualité. Voir : Ph. Audebrand, *Nos révolutionnaires*, déjà cité.

de plus en plus vague et se croyant de plus en plus réel, il était déjà vaincu de loin par un nom, par une idée, — par celui qui les résumait. Cet adversaire invisible paraissait peu vivant et tenir de la chimère; ce mystérieux était « absent, muet, énigmatique (1) ». — Lamartine avait prouvé qu'il ne réussirait pas dès le jour où il avait laissé voir sa certitude de dominer Ledru-Rollin.

Il devenait clair que la Commission Exécutive devait prochainement succomber. Les hommes qui s'efforçaient de mener l'Assemblée le sentaient bien et plus d'une intrigue parlementaire réunissait sur des points différents ceux qui s'apprêtaient à recueillir la succession des cinq directeurs. Une sorte de conspiration, particulièrement, s'y employait, menée par Armand Marrast qui, devant le peu d'empressement du pouvoir à admettre Louis Bonaparte et le jugeant définitivement dangereux et inutile, les deux même, s'était tourné vers le ministre de la Guerre, le général Cavaignac (2). Celui-ci se retirait imperceptiblement des directeurs qui l'avaient appelé d'Algérie en pensant s'en servir, préparait sa prochaine sortie, voulait

1. Dan. Stern, t. II, p. 341.

2. A la date du 18 juin paraissaient les lignes suivantes dans un journal très répandu : « Par quels hommes seront remplacés les membres de la Commission Exécutive ? Toute la question est là, ou, plutôt, était là, car si depuis hier les dispositions de l'Assemblée n'ont pas changé, nous croyons positivement savoir que son choix a désigné M. Marrast et ses amis. Que l'on se garde bien de confondre ces desseins avec la coterie que nous avons vue, dès le 25 février, envahir les ministères et les administrations à la suite de l'ex-rédacteur en chef du *National*. Cette phalange insatiable est plus que jamais en appétit d'ambition, mais elle n'est plus au service de son ancien chef. Pour remplacer des amis si fidèles, M. Marrast a recherché les sympathies de quelques généraux populaires... Si ces sentiments n'ont pas variés, si ces projets sont résolument arrêtés, nous aurons donc un pouvoir militaire. » Et Marrast écrivit aux membres de la Commission exécutive : « Je vous prie de recevoir ma démission de maire de Paris. J'ai compris aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, combien j'ai besoin de mon indépendance comme représentant du peuple, et le

son indépendance. En face de cette combinaison entourée de quelques autres moins importantes, se tenait celle de Ledru-Rollin. Et le malaise, grossi de ces éléments orageux sans cesse accrus, faisait pressentir de nouvelles émeutes. — La Commission connaissait ces dangers. Les votes napoléoniens survenant en plus, elle acheva de perdre la tête. Au lieu de gouverner enfin, se donnant l'illusion d'agir parce qu'elle allait exécuter une simple manœuvre parlementaire, elle décida de ne pas ratifier l'élection. Celui qui en eut le premier l'idée fut Lamartine.

Il est à remarquer que les républicains, obsédés par la menace de la dictature, appelleront dictature, dans la suite, le résultat fortifié d'une élection populaire, et qu'après avoir décrété de leur seul gré, en somme, l'établissement d'un régime reposant sur le suffrage universel, ils essayent aussitôt d'entraver les élections qui ne répondent pas à leurs vues, puis les cassent quand leur opposition n'a pas réussi. Louis-Napoléon avait obtenu environ deux cent mille voix. Un pouvoir qui se disait la réalisation même de l'opi-

peu de liens qui me rattachent encore à la politique du gouvernement m'exposent à être tout à fait gêné et gênant ; ce qui est une situation intolérable pour les uns et pour les autres. —Vous me rendrez la justice de penser que je n'en resterai pas moins associé à tous ceux qui partagent mon opinion. Une liberté complète leur sera, je crois, plus utile que la fausse position où je serais désormais. Salut et Fraternité. » Le 18 juin, le général Changarnier, gouverneur général de l'Algérie, fait placarder l'affiche suivante : « Le gouverneur général a reçu la dépêche télégraphique suivante : La Commission du pouvoir exécutif, composée de MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin s'est retirée. — Cette commission est remplacée par une autre commission de trois membres qui sont MM. Armand Marrast, Berryer, Cavaignac. Alger, le 18 juin 1848. » — Or la Commission Exécutive ne tomba que le 23 juin et fut remplacée par le général Cavaignac, unique dictateur. M. Marrast devint président de l'Assemblée nationale. « La prétendue dépêche télégraphique, si légèrement accueillie par M. Changarnier, était partie trop tôt. » Léo Lespès, t. I, pp. 53, 54.

nion nationale rayait donc deux cent mille hommes du territoire. Les divers gouvernements ne seraient-ils pas tous, au bout du compte, absolus? Le peuple avait le droit de se le demander. S'il doit en être ainsi, l'expérience poursuivie et terminée, pourquoi tant de mensonges ? Le gouvernement, à cette heure, était tellement peu celui de la nation qu'il gouvernait contre elle ; le préfet de police, Trouvé-Chaumel, l'avait renseigné sur le napoléonisme grandissant des masses. Le sentiment et l'intérêt qui lui conseillaient la persévérance établissaient la négation des principes proclamés au dehors, la parodie de la république qui, par son nom même, prétend être la chose de tous, l'opposé de la révolution accomplie pour permettre à l'ensemble de la nation de formuler ses vœux. Le gouvernement ne s'arrêtait pas à ces scrupules ; il voulait qu'on augmentât son pouvoir dictatorial et il ne réclamait pas cette puissance au profit du pays, mais au sien propre. Il était bien une oligarchie, l'oligarchie bourgeoise. La République, si ce mot a un sens, — et il en a un — n'existait pas là (1). Elle s'y trouvait moins encore qu'on ne pense. L'Assemblée et la Commission Exécutive s'étaient arrangées pour rendre la révision de la constitution impossible. Dès maintenant, il ne s'agissait ainsi plus pour elle de savoir si elle serait violée, mais quand elle le serait. « M. Buffet, qui a toujours passé pour le type

1. « Si leur idéal républicain avait existé véritablement, ils auraient songé en premier lieu à le servir, en s'oubliant devant la nécessité de la tâche ; or les meilleurs firent passer leur cause personnelle avant la cause républicaine. A cause du jeu de leurs ambitions, ils n'avaient pu s'allier et, au lieu de s'efforcer de vaincre à tout prix une situation qui ne leur semblait une impossibilité que par leur faute, ils continuèrent leur lutte intérieure et comme, depuis 1815, toute lutte commençait par la conspiration, ils conspirèrent les uns contre les autres. Depuis le 9 avril, il y avait ainsi quatre conspirations...» Georges Sand, *Correspondance.*

achevé de la correction parlementaire, avouait lui-même, le 8 juillet 1875, étant président du conseil, que les constituants de 1848 avaient voulu prendre des précautions contre le pays » ; sachant que le pays avait pour eux un « attachement douteux... ils avaient rendu la révision à peu près impossible, on pouvait même dire, en fait, impossible (1) ».

L'accueil fait à la proclamation du scrutin avait donc indigné l'Assemblée et déchaîné la Commission Exécutive. La suite les affola. Le *Journal des Débats* constate qu'à la séance du 9, une « émotion extraordinaire règne sur tous les bancs ». Les représentants ne peuvent admettre une pareille manifestation populaire ; ils n'hésitent pas à déclarer qu'elle va contre le sentiment général et réel de la France. — Le 10, une foule immense, inaccoutumée, se presse aux abords de l'Assemblée pour voir Louis-Napoléon. Jusqu'à quatre heures, elle l'attend afin de l'acclamer. Elle est convaincue qu'il vient d'arriver à Paris ; elle ne peut supporter qu'il n'y soit pas. — A défaut du prince, elle se heurte à de la troupe. La ligne et des bataillons de la garde mobile sont massés autour du Palais, sur le pont de la Concorde. Les généraux Négrier, Lebreton et Tempoure, questeurs de l'Assemblée, ont revêtu leur grand uniforme. Trois régiments d'infanterie campent à la Présidence, dans la cour et sous le péristyle du Palais ; ce sont le 23me et 29me de ligne et le 7me léger. — Désormais, chaque soir, des rassemblements se forment en faveur de l'exilé à la porte Saint-Martin et à la porte Saint-Denis. Le nom unique rallie tout le monde. « Ceux qui n'avaient pas voté pour lui se proclamaient ses plus ardents partisans (2). » Sur les boulevards, la distribution des bio-

1. Giraudeau, *Napoléon III intime*, déjà cité, p. 125.
2. Ferrère, *Révélations*, déjà cité.

graphies, des médailles et des portraits aide l'enthousiasme ou la curiosité. — La presse, qui ne désarme pas, continue de combattre assez mal, mais rapporte sur la propagande des faits intéressants. Le *Patriote de la Meurthe* annonce qu'à Nancy, aux environs de la place du marché, de nombreuses proclamations ont été collées et que, dans les campagnes, on parle de l'avènement du prince comme d'une chose sûre ; indigné, le journal conclut : « Il paraît qu'il y a une nouvelle charbonnerie qui a ses émissaires dans les départements pour travailler à la réédification du trône impérial. » *Le National*, de plus en plus retourné, s'entretient avec mépris de « cet aigle impérial qui s'était fait prendre dans une cage à Boulogne en 1840 » ; et il esquisse du régime napoléonien un tableau propre à le représenter comme un fléau de Dieu. Ces satires servent à échauffer les cervelles, rendent les attroupements plus nombreux, plus hostiles. Les disputes prennent un caractère de provocation personnelle et chaque groupe se disloque par des scènes de pugilat. La police devient impuissante. On appelle la garde nationale contre les attroupements, chaque soir plus considérables, qui s'étendent depuis la place de la Madeleine jusqu'à la porte Saint-Martin. L'agitation des esprits est extrême. « Le peuple commençait à s'inquiéter du retard de l'arrivée du prince ; nous étions à bout d'inventer des canards pour lui faire avoir patience. D'une autre part, les républicains, exaspérés de l'élection, provoquaient à une lutte. C'était évident pour toutes les personnes qui fréquentaient les rassemblements... La police répandait le bruit que tout ce mouvement n'était pas l'expression de la volonté du peuple, que c'était le résultat d'une conspiration bonapartiste qui se faisait avec de l'argent tiré de l'étranger et que l'on distri-

buait (1). » — Fialin, reparti pour Londres aussitôt l'élection terminée, était revenu vite. Il dînait chaque soir au Café de Paris avec Ferrère. Ils parcouraient ensuite les boulevards jusqu'à minuit, se mêlant aux badauds, écoutant parler. Ces promenades les fortifiaient dans leur croyance napoléonienne. Ils constataient l'effet des maladresses policières. « Les agents, aidés par les révolutionnaires et favorisés par la garde nationale, entraient dans les groupes, saisissaient les orateurs bonapartistes et laissaient parler les républicains (2). » Ils avaient beau faire. Le nombre des soldats individuels qui continuaient de s'enrôler augmentait toujours. *La Gazette de France* du 12 et du 13 juin, *La Patrie* notent que les affiches et les biographies en faveur du prince sont répandues à profusion. Des hommes à cheval et en voiture parcourent les principales rues en distibuant des imprimés et en criant : « Vive Napoléon ! »

Lamartine pensa qu'il serait habile de produire dans le peuple un mouvement contraire à celui qui s'y accusait. Il manda près de lui quelques délégués du Luxembourg ainsi que d'autres chefs de corporations. Ceux-ci venus, malgré leur réserve, il s'efforça de les animer au tableau des dangers qu'allait courir la République ; il leur offrit des capitaux pour aider les associations ouvrières et finit, devant leur silence, par les prier, sans plus d'ambage, d'organiser une manifestation contre l'arrivée du nouvel élu. La froideur avait augmenté au fur et à mesure qu'il parlait. « Les délégués du Luxembourg, sur l'avis de Louis Blanc, avaient voté pour Louis Bonaparte. Ils se tenaient d'ailleurs en grande défiance des paroles qu'ils entendaient et des promesses qu'on leur faisait

1. *Révélations*, déjà cité.
2. *Idem*.

depuis le 24 février (1). » Ne pouvant rien avec le peuple, même avec celui que soldait le gouvernement, Lamartine se retourna vers l'Assemblée. — Elle allait lui manquer de même. Le 10 juin, le député Heeckeren, « sans doute pour sonder la disposition des esprits (2) », interpelle le ministre de la Guerre : selon le bruit qui court, un régiment envoyé à Troyes et reçu au cri de « Vive la République ! » aurait répondu par celui de « Vive l'Empereur ! (3) » Cavaignac commence alors la série de ses indignations. Il affirme qu'aucun récit de ce genre ne lui est parvenu et que le fait est faux. — Le fait était « rigoureusement exact ». Que le général fût mal informé, ou qu'il ait menti, il se déchaîne : « Je voue à l'exécration publique quiconque osera jamais porter une main sacrilège sur la liberté du pays ! » De son côté, l'Assemblée commence la série de ses « Vive la République ! » Nous allons la voir y exceller dans toutes les circonstances difficiles. L'agitation parlementaire, comme celle de la rue, devient extrême et Cavaignac répète avec force : « Oui, citoyens, je le voue à l'exécration publique ! » — Lamartine disparaissait presque de la scène ; deux hommes y montaient, dont l'un toujours éloigné, Cavaignac et Louis-Napoléon, créant deux possibilités de dictature, l'une venant de l'Assemblée, l'autre du peuple, l'une bourgeoise, l'autre populaire et nationale, la première nécessitant un massacre, la seconde entraînant le plébiscite et n'amenant, d'abord, que lui, la première étant bien une dictature, mais une dictature néfaste, la seconde une autorité (4). L'Assemblée se prépare

1, 2, 3. Dan. Stern, t. II, p. 325. — Castille indique Heeckeren comme bonapartiste, t. III.

4. La dictature de Cavaignac fut en effet néfaste, peu contestablement, quand on envisage le massacre de juin et ses résultats. — « Louis-Napoléon qui a eu 84.427 voix est un drapeau qui s'é-

à tenter un coup de force contre la nation. Plus tard, au contraire, par la faute de cette même Assemblée qui aura joint ce jour-là la rébellion à l'incapacité, Louis Bonaparte sera peu à peu conduit vers un coup d'Etat, regrettable sans doute, mais exécuté pour le pays, contre le Parlement. — Le drame commence ici déjà de se dessiner.

Le soir du 10, la Commission Exécutive et les ministres s'étaient réunis en séance extraordinaire au Luxembourg. Immédiatement, d'un commun accord, il fut décidé de transmettre aux préfets et aux sous-préfets le signalement du prince en leur enjoignant de l'arrêter s'il se présentait sur un point quelconque du territoire (1). Une dépêche télégraphique, conçue dans ce sens, fut expédiée en duplicata par les ministres de l'Intérieur et de la Guerre. Le lendemain, elle fut encore confirmée en triplicata par une autre dépêche ordinaire, confiée aux courriers. Cette mesure fut ainsi décrétée sans le consentement de l'Assemblée et la Commission ajouta que la décision prise ne serait lue au Parlement qu'en cas de besoin (2). Le signalement était ainsi conçu : « Agé de quarante ans, taille 1 m. 70, cheveux et sourcils châtains, yeux petits et gris, nez grand, bouche moyenne, lèvres épaisses, barbe brune, moustaches blondes, menton pointu, visage ovale, teint pâle. Marques particulières : Tête enfoncée dans les épaules, épaules larges, dos voûté (3). » Les préfets, pour montrer leur zèle, se mirent à lancer des proclamations ; d'autres, plus discrètement dévoués,

lève et qui voudrait arriver au pouvoir entre les deux autres prétendants, Henri V et le comte de Paris. Les Bonaparte se remuent beaucoup et ont gagné du terrain parmi les ouvriers. » *Journal du Maréchal de Castellane*, t. IV, p. 77.

1. Les journaux. Castille, Stern, Robin, etc.
2. Garnier-Pagès, déjà cité, t. VII.
3. *La Gazette de France*, *Le Mois*, *La Patrie*, etc.

se contentèrent d'écrire au ministre qu'ils allaient régler toutes les mesures nécessaires (1). Ce zèle était plus ou moins adroit ; celui que manifesta le préfet du Gard détenait le record de la simplicité : « Les ennemis de la République répandent le bruit que Louis-Napoléon a été proclamé Empereur. Rien n'est plus faux (2). » Le préfet de l'Indre, Marc Dufraisse, voyait dans les deux cent mille électeurs du prince « quelques hommes égarés, coupables peut-être (3). » C'était l'avis des directeurs; ils résolurent de proposer à l'Assemblée d'annuler les quatre élections. Pour être plus certains d'y parvenir, deux membres de la Commission voulaient qu'on enlevât le vote en représentant le prince comme un prétendant. « On eût étayé cette inculpation du souvenir de Strasbourg et de Boulogne, ainsi que des manifestations auxquelles aurait donné lieu l'élection de la Charente-Inférieure (4). » Un autre procédé consistait à faire ressortir les vices dont était entachée, assurait-on, cette élection spontanée. La majorité adopta cet expédient. Alors une nouvelle et dernière combinaison fut adoptée, l'Assemblée serait saisie des trois questions suivantes : 1° Le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte est-il Français ? 2° Le prince Louis-Napoléon Bonaparte est-il un prétendant ? 3° Le peuple avait-il le droit d'élire un homme qui n'est pas citoyen français et un prince qui prétend, sous la République, à la couronne impériale ?— Etrange interrogatoire. La troisième question empêchait les deux précédentes de rester posées puisqu'elle les résolvait par son arbitraire et n'existait elle-même que si les deux autres se trouvaient résolues déjà. Ce texte où l'injustice et l'absurdité s'a-

1. *Archives Nationales*, BB^{30} 358 à BB^{30} 366.
2, 3. Thirria, déjà cité, t. I.
4. Léo Lespès, t. I.

malgamaient étroitement parut adroit aux directeurs; ils pensèrent avoir dicté son devoir à l'Assemblée. Ils purent constater dès le début à quel point ils se trompaient. « La première des trois questions fit rire ; la troisième déplut ; on y vit une atteinte irréfléchie au suffrage universel et la marque d'une politique sournoise (1). » L'effervescence s'accrut. Les ouvriers ne cachèrent plus leur façon de penser ; on aurait entendu dire : « Si le prince avait été à l'Hôtel de Ville quand on a proclamé son nom, cinquante mille hommes le portaient aux Tuileries (2). » Furieuse, la Commission ne voulut plus attendre pour frapper un grand coup et choisit la séance du 12 juin.

Le peuple accepta le rendez-vous. — Le mouvement napoléonien ne s'accentuait plus seulement de jour en jour, mais de minute en minute (3), et le comité central était débordé. Il agissait inutilement ; les choses roulaient d'elles-mêmes. « Nous ne conduisions plus, avoue celui qui, plus tard, fera valoir ses services, nous étions entraînés par ces masses composées de révolutionnaires, de bonapartistes, d'orléanistes et de curieux. On retrouvait là, mais plus vives, plus animées, plus ardentes, les mêmes opinions qui s'étaient dessinées aux élections (4). » Par delà les dénominations exclusivement politiciennes et nuancées, on peut essayer de définir les éléments en présence : d'une part, les niveleurs et les bourgeois républicains, moins séparés qu'on ne pense, les uns réalisant par le sang ce que les autres, l'argent excepté, établissent en développant la médiocrité, tous deux momentanément unis contre le prince ; puis des répu-

1, 2. Léo Lespès, t. I.
3. « Le nom du prince le disputait en popularité à celui de Barbès. » J. Beaujoint, *Histoire des Tuileries*.
4. Ferrère, *Révélations*.

blicains sincères, épris d'un rêve difficilement réalisable ; de l'autre, les forces vives du pays qui, nécessairement, malgré les divergences, malgré les dissensions même, se ralliaient autour du nom napoléonien. Il existait un troisième groupe plus particulier, plus éphémère, composé d'hommes qui semblaient prêts à tout et dont on ne peut dire exactement l'opinion ; la plupart en avaient tant qu'ils finissaient par n'en posséder aucune ; le reste, en plus petit nombre, suivait la simple consigne de la préfecture de police, acteurs d'un rôle connu. Le gouvernement, à force de craindre, et redoutant chaque jour davantage l'arrivée du prince, avait ordonné les précautions les plus radicales. Elles menaçaient, il est vrai, un ennemi toujours masqué, un nom, une foule, — trois insaisissables. L'affiche du général Piat, à moins qu'elle n'eût été rédigée que pour augmenter le mouvement ou décliner toute responsabilité dangereuse, montre que le comité avait éventé les agents provocateurs (1). Les ouvriers y lisaient : « Des meneurs perfides sèment l'agitation autour de nous ; ils couvrent leurs projets du nom de notre concitoyen Louis-Napoléon Bonaparte, de ce nom qui repousse le désordre et l'anarchie. Evi-

1. Le gouvernement se faisait renseigner, selon son devoir, le plus possible et savait à quoi s'en tenir, si ces extraits de police sont vrais : « 7 juin. Propos relatifs à Napoléon-Louis Bonaparte ; on appelle l'attention du gouvernement sur les propos tenus publiquement par les ouvriers. Beaucoup d'ouvriers assurent que le citoyen Bonaparte sera élu représentant du peuple et que, bientôt, il sera mis à la tête du gouvernement. Enfin, on va jusqu'à affirmer que le complot bonapartiste doit éclater cette nuit ou demain... Les ouvriers disent qu'on ne pourra pas maintenir la République. — 12 juin. Emotion profonde au sujet de Louis Bonaparte. On craint de graves événements. Louis Bonaparte n'est pas à Auteuil, tout Paris est en émoi, etc., etc. Mécontentement causé par la démission de Louis Bonaparte... L'agent spécial de surveillance de service au chemin de fer du Nord nous a attesté qu'il n'avait pas eu connaissance, jusqu'à aujourd'hui dix heures du matin, de l'arrivée de Louis Bonaparte à Paris, etc., etc. » P. de Cassagnac, *Histoire de la Chute*, etc., déjà citée, t. IV, p. 21.

tez les pièges qu'on voudrait vous tendre ; attendez avec calme la décision souveraine de l'Assemblée. Des ennemis peuvent seuls vous pousser à de blâmables démonstrations ; elles seraient, croyez-moi, énergiquement désapprouvées par notre nouveau représentant auquel la République vient de rendre une patrie et qui m'écrivait de l'exil, le 16 mars dernier : « Je n'ai pas d'autre ambition que d'être utile à mon pays et je crois en avoir donné une grande preuve en m'éloignant, car je préférerai toujours sacrifier même le bonheur d'être en France à l'idée de nuire en quoi que ce soit à l'affermissement d'un gouvernement qui doit tirer sa force de la libre élection de toute la nation (1). »

Le prince ne devait pas se déranger (2). Il l'avait décidé au dernier voyage de Persigny, n'estimant pas encore le moment opportun. Il voulait laisser à « la vague de fond qui le portait, le temps de submerger toutes les résistances » (3). Il comptait fournir ainsi ses nouvelles preuves de conciliation et de paix. Afin d'insister, il avait également projeté d'envoyer une nouvelle lettre à l'Assemblée en lui offrant sa démission. Persigny et Ferrère, de leur côté, comptaient sur cette lettre pour calmer les esprits, leur permettre d'attendre et les sauver l'un et l'autre de la police (4). Mais Louis-Napoléon s'était ravisé. Rien ne pressait. Il avait pensé préférable de laisser venir les événements. Qui veut agir est tenu de prévoir ; en temps de révolution, au moment de la crise même, les prévisions se présentent trop nombreuses et derrière elles s'étend trop d'inconnu ; il vaut mieux juger sur une

1. Léo Lespès, Lacroix, Gallix et Guy, etc.
2. Ferrère, *Révélations*.
3. E. Ollivier, t. II, p. 89.
4. Ferrère, *Révélations*, déjà cité.

matière récente, déjà un peu refroidie. Lorsque les événements probables à la suite de cette élection auraient réalisé la plus grande part de leurs possibilités, il serait l'heure de parler ; l'Assemblée, alors, aurait montré l'ensemble de ses sentiments (1) et, selon toute vraisemblance, le gouvernement aurait augmenté la liste de sa liquidation par une nouvelle maladresse.

*
* *

Le 12, dès dix heures du matin, des rassemblements se forment dans chaque quartier. Malgré l'affiche de Piat, le mouvement grossit. Des groupes s'ordonnent, nombreux, aux cris de « Vive Napoléon ! » et s'ébranlent le long des rues, vers les boulevards. De tous côtés, bientôt, sur la place de la Concorde, débouchent les masses prolétariennes. « On leur avait annoncé un événement. Napoléon allait entrer à l'Assemblée, disaient les uns, suivi d'une brillante escorte ; toutes les troupes étaient réunies là pour qu'il les passât en revue, disaient les autres, tant l'idée de souveraineté s'attachait aisément au nom de Bonaparte (2). » Aux abords du Palais Bourbon, la troupe habituelle des jours précédents a été augmentée ; des mesures rigoureuses ont été prises ; les ordres sont formels. Lorsque le général de Négrier commande certains mouvements pour déblayer la place, les cris redoublent : « Vive Louis Bonaparte ! » ou « Vive l'Empereur ! (3) » A une heure et demie le commandant en

1. Elle en avait déjà montré l'ensemble par le rapporteur Buchez. « M. Buchez, chargé de faire le rapport d'une des élections de Louis-Napoléon, a conclu à son annulation. Toute son argumentation se résumait en ces mots : « Nous avons peur. » *Journal de Castellane*, t. IV, p. 80.

2. Daniel Stern, t. II, p. 323.

3. Caussidière soutient qu'une partie de ces cris fut poussée par les agents de Carlier : « La Commission, prévenue qu'une démons-

chef de la garde nationale, Clément Thomas, donne l'ordre de battre le rappel. Le tambour retentit. La garde nationale se rend d'abord à son poste avec ardeur puis, la vérité une fois connue, laisse voir un vif mécontentement. Un certain nombre d'hommes se retirent en déclarant qu'ayant voté pour Louis-Napoléon, ils n'ont aucune raison d'armer leurs fusils afin de réprimer les manifestations produites par l'arrêt de proscription dont on prétend le frapper (1). — Ferrère a été chercher Persigny très tôt. Après leur tournée matinale habituelle, ils ont déjeuné et arrivent rue Royale vers trois heures (2).

L'Assemblée est au complet. Les représentants qui sont militaires ont eu soin de venir en uniforme (3). L'assistance des grands jours encombre les tribunes (4). Avant même que la sonnette présidentielle ne se fasse entendre, le fils de Jérôme commence l'attaque. « Louis-Napoléon Bonaparte, s'écrie-t-il, a été nommé représentant du peuple dans plusieurs départements, il a été nommé dans le département de la Seine. Son élection fait l'objet de toutes les préoccupations... Je suis son parent, son ami ; je ne viens

tration devait être tentée en faveur de Louis Bonaparte, avait pris des précautions militaires ; M. Carlier parcourait aussi la foule avec ses agents dont quelques-uns crièrent : « Vive Napoléon ! » *Mémoires*, t. II, p. 209. — On a avancé que l'Assemblée avait pris soin d'entretenir cette agitation pour obtenir un décret de bannissement. Voici ce qu'en dit Caussidière : « Quelques personnes ont accusé la Commission Exécutive d'avoir elle-même suscité cette démonstration ; la présence de M. Carlier et de ses agents leur donna à croire qu'ils étaient là pour attirer l'émeute afin qu'on pût enlever au vote de l'Assemblée un décret de bannissement. Les recherches que j'ai faites à cet égard n'ont point tout à fait confirmé les présomptions qui ont été mises en avant. En admettant la provocation, il est impossible de nier en même temps qu'une certaine agitation n'eût été causée par des meneurs, agissant en prévision de l'avenir. »

1. L. Lespès, t. I.
2. *Révélations*.
3. Tax. Delord. *Histoire*, etc., déjà citée, t. I.
4. Lord Normandy. *Une année de révolution à Paris*, déjà cité.

pas me faire l'apologiste de son passé politique ; ce passé m'est complètement étranger, citoyens, et je ne voudrais pas que vous lui en fissiez un crime. Il est des lois de justice, de loyauté, d'opportunité polique que vous devez observer envers lui comme envers tout citoyen qui n'a jamais rien entrepris contre la République. Quoi de plus naturel que des gens qui veulent attaquer la République s'arment contre elle de ce nom sous lequel ils cachent leurs coupables intrigues ? Est-ce une raison pour vous, citoyens, de rendre Louis Bonaparte responsable des agitations que son nom soulève ? Le citoyen Bonaparte est parti... Il est retourné à Londres où il est resté parfaitement étranger à toutes les menées qui se font en son nom depuis quelques jours. Il a refusé nettement, positivement, plusieurs candidatures... son élection a été inopinée ; personne ne s'y attendait ; elle a étonné tout le monde et moi tout le premier ; elle a surpris Louis Bonaparte lui-même. » L'orateur a espéré déjouer la tactique ministérielle ; mais le pouvoir s'était préparé ; sur le terrain parlementaire, le seul où il sût à peu près manœuvrer, il gardait l'avantage. — Le ministre du Commerce, Flocon, répond que le gouvernement, pénétré de la gravité qui s'attache à la situation présente, assumerait toutes les mesures nécessaires pour que la sécurité de la République ne soit pas compromise et rejette momentanément la question en mettant d'abord en avant ses propres affaires. L'ordre du jour appelle la discussion d'un crédit de douze cent mille francs pour les frais de traitement de police de la Commission. Ce crédit est accordé, non sans, cependant, que le ministère évite certaines flèches ; plusieurs représentants profitent de cette demande pour signaler, avec véhémence même, les tiraillements, les tergi-

versations et les faiblesses de la Commission, entre autres le général Bedeau qui jure que l'armée serait toujours fidèle à la République : « La force armée, en France, est essentiellement intelligente ; elle est passive dans l'accomplissement d'un ordre dont elle accomplit la légalité, mais jamais elle ne sera aveuglée par le prisme d'un prétendant quelconque. » Il affirme qu'elle le mettrait en accusation immédiate. C'est après ce loyalisme qu'il tombe sur la Commission, dénonçant « la paralysie » qu'elle engendre, insistant sur l'inefficacité de la forme actuelle, avançant qu'il presse de la modifier et laissant entendre que Cavaignac serait le meilleur ouvrier de cette tâche indispensable.

Lamartine choisit ce moment pour parler et double ainsi la difficulté de son rôle. Presque olympien en temps ordinaire, il marche lentement sans assurance. Il est pâle ; son visage qui se contracte accuse des teintes violacées par endroits (1). De temps en temps, sa main convulsive froisse dans son habit une feuille à moitié dépliée (2) : un décret de proscription contre le fils d'Hortense. Il aimerait le déposer de suite sur le bureau, il le devrait, à son point de vue, car il vaut mieux paraître certain de son opinion quand on veut l'imposer et le doute est préférable à huis-clos ; d'autre part, une pareille action est grave ; elle établit un nouveau passe-droit, une négation absolue du suffrage universel. — Pendant ces minutes chargées d'avenir, la foule s'épaissit toujours. Les cris n'arrêtent pas : « Vive Napoléon ! » L'attente apparaît anxieuse. Tous les yeux cherchent. La police entière est sur pied. A deux heures, on bat le rappel. Deux régiments de cavalerie et un régiment

1. Daniel Stern, déjà cité.
2. Leo Lespès, t. I

de ligne se déploient puis se resserrent en enveloppant le Palais. — Tandis que Lamartine parle, le tambour retentit presque sans cesse et résonne sourdement dans l'enceinte. Le poète, fidèle à sa tactique en quelque sorte idéaliste, nie les discussions du pouvoir, ses désaccords, ses conflits ; il cherche à se concilier Ledru-Rollin et les révolutionnaires : « Citoyens, s'écrie-t-il, j'ai conspiré avec Raspail, j'ai conspiré avec Sobrier, j'ai conspiré avec Blanqui, oui, citoyens, comme le paratonnerre conspire avec la foudre. (1) » Le siècle était à la conspiration et l'autorité ne pouvait trouver mauvais que l'on conspirât puisqu'elle en donnait l'exemple. Lamartine agissait comme Louis-Philippe à l'approche des journées de Juillet et pendant celles-ci. La bourgeoisie, quant à elle, ne comprenait plus, et ses représentants encore moins. Blanqui ! Raspail ! Barbès !... Maintenant que ces éclaireurs d'extrême avant-garde devenaient inutiles, leurs noms sonnaient étrangement et le souvenir du 15 mai achevait l'effroi ; les représentants ne voulaient plus admettre que chez ces hommes il y eut au moins une ou deux bonnes idées, malgré tout. L'aveu de Lamartine, qui révélait une conception politique très admissible et, savamment, prudemment menée, excellente, dépassait leur intelligence. Le poète, ce jour-là, se perdit, — entraînant avec lui le décret et la Commission Exécutive (2). En plus de son appréciation sur Ledru-Rollin qui dévoilait trop de franchise, il avait commencé, le 9 mai, de détruire lui-même son pouvoir aux yeux des intransigeants du centre et de la droite en disant qu'entre lui et Louis Blanc il y avait « des dissentiments plus présumés que réels » ; il était pour-

1. *Le Moniteur*. — Lamartine, *Histoire de la révolution de 1848*. — Stern, Castille, etc.
2. T. Delord, Pierre, etc.

tant à l'apogée et en mesure de se permettre bien des choses. Mais il s'étonnait d'avoir à se défendre ; comme tous les gens honnêtes, il pensait que sa probité le justifierait et qu'il n'avait pas à la prouver. Il en fallait effectivement une aussi forte, aussi sûre que la sienne, pour étaler tant d'audace, — et ne s'attirer ainsi que plus de haine. Quand passa la métaphore à laquelle il devait se plaire, ce furent des murmures, des rires méprisants. « M. de Lamartine rencontre à son tour dans l'Assemblée les préventions que Louis Blanc y souleva naguère. La majorité et la minorité se trouvent d'accord contre lui. La droite, dans sa politique mesquine et vindicative, préfère le prétendant Louis Bonaparte au citoyen Lamartine ; les représentants de la Montagne partagent ce sentiment. Le parti du général Cavaignac qui commence à se dessiner veut avant tout, advienne que pourra, se débarrasser de la Commission Exécutive (1). »

A trois heures, une nouvelle colonne de quatre mille hommes environ se dirige sur la Chambre au cri de « Vive Napoléon ! » On crie aussi : « A bas la République ! (2) » et « A bas les députés ! (3) » « A bas Clément Thomas ! (4) » Ferrère et Persigny s'y distinguent aux premiers rangs (5). — Clément Thomas monte à cheval, accompagné de Cavaignac et de Négrier. — Dans l'Assemblée, Lamartine, le front perlé de sueur (6), las de parler, demande un instant de repos.

1. Daniel Stern.
2. Les journaux.
3. « Pendant qu'on criait : *Vive la République !* dans l'Assemblée, des groupes nombreux, sur la place de la Concorde criaient : *Vive Napoléon !* » *Journal du maréchal de Castellane*, t. IV, p. 79.
4. *Idem*.
5. *Révélations*, etc., déjà cité.
6. Lamartine, *Histoire de la Révolution de 1848*. Dans tout le cours de l'ouvrage, il est à remarquer que le poète transpire beaucoup.

Comme dans la séance où il proclama la République, attend-il quelque chose du dehors ?... La séance, suspendue pendant une demi-heure environ, reprend et Lamartine continue, interminable. — Clément Thomas ordonne de refouler les masses, toujours de plus en plus envahissantes. L'opération est pénible, lente, si lente que le général sifflé perd patience et, bien que démocrate, s'écrie : « Chargez-moi toute cette canaille ! (1) » Un coup de feu part. Qui l'a tiré ? Nul ne le saura, sauf l'intéressé. Ainsi éclate encore le coup de feu étrange et décisif, comme sur le boulevard. Le bruit se répand « qu'il s'agit d'un coup de pistolet tiré sur un officier et qu'il a reçu la balle à la main ». On ne découvre, malgré les recherches — car, rappelons-le, toute la police est là — ni l'assassin, ni le blessé. Il n'importe ; cette détonation est la bienvenue. Les agents et les troupes chargent. Ferrère et Persigny sont bientôt isolés en face des officiers de paix qui courent sur eux. Ils se sauvent et se réfu-

1. Le mot est formel. Il ne peut pas être nié. « Son arrivée en face de la foule fut accueillie par une bordée de sifflets et d'injures. Il était très pâle. Il se tourna vers moi et cria en faisant un geste violent de la main : « Chargez-moi toute cette canaille ! » Depuis, il a nié le mot. Je le regrette, car je l'ai entendu. » Maxime Du Camp, *Souvenirs de l'année 1848*, déjà cité p. 224. — « On a fait évacuer la place. Le général de la garde nationale, Clément Thomas, a dit : « Chargez-moi cette canaille ! » Les groupes qui reculaient devant la garde nationale criaient : « A bas Clément Thomas ! Vive Napoléon ! » Il régnait une véritable agitation bonapartiste. La garde nationale ne criait pas non plus : « Vive la République ! » Il y avait parmi elle des cris de « Vive Napoléon ! » et quelquefois : « Vive l'ordre ! Vive la liberté ! » Je suis inquiet de la République ; ce qui s'est passé aujourd'hui pourrait bien être le commencement de la fin. La garde nationale et les troupes sont fatiguées, et le cri général est qu'il faut autre chose que ce qui existe. Tout le monde dit : « Il faut quelqu'un qui commande. » Nous verrons si nous passerons par un Bonaparte. — Suivant l'usage, il y a eu des groupes nombreux à la porte Saint-Denis ; on entendait de tous côtés les chants de la *Marseillaise* et des *Girondins* ; et, par intervalles, le refrain suivant sur l'air des *Lampions* : Nous l'aurons ! Nous l'aurons ! — Louis-Napoléon. » *Journal du maréchal de Castellane*, t. IV, p. 79.

gient sous la première porte cochère ouverte, 3, place de la Madeleine, puis ils en ferment la grille de fer. La cour de la maison est déjà pleine de monde (1).

Ce n'est plus la révolution, cette fois, c'est, de suite, le gouvernement qui profite de l'aubaine. Il multiplie le coup de pistolet. Lamartine, écouté désormais, plus solide en constatant l'émotion parlementaire, reprend courage : « Citoyens représentants, une circonstance fatale vient d'interrompre le discours que j'avais l'honneur d'adresser à cette Assemblée. Pendant que je parlais de reconstitution de l'ordre et des garanties que nous étions tous disposés à donner tous les jours au raffermissement de l'autorité et de la moralité publique dans toutes les facultés données à la nation par la révolution, un coup de feu, plusieurs coup de feu, assure-t-on, étaient tirés aux cris de « Vive l'Empereur ! » Messieurs, c'est la première goutte de sang qui ait taché la révolution éternellement pure et glorieuse du 24 février. Gloire à la députation, gloire aux différents partis de la République ! du moins, ce sang n'a pas été versé par leurs mains ; il a coulé, non pas au nom de la liberté, mais au nom du fanatisme des souvenirs militaires et d'une opinion naturellement, quoique involontairement peut-être, ennemie invétérée de toute république. (*Bravo ! bis*)... Lorsque l'audace des factions est prise en flagrant délit et prise dans le sang français, la loi doit être appliquée d'acclamation (*Oui. Bis*). » Le député Larabit interrompt le poète pour protester contre le vote par acclamation mais, malgré quelque mouvement, le prophète de lady Stanhope continue : « ... Considérant que Charles-Louis Bonaparte est compris dans la loi de 1832 qui exile du territoire français les membres de la

1. Ferrère, *Révélations*, etc.

famille Bonaparte ; — considérant que s'il a été dérogé de fait à cette loi par le vote de l'Assemblée Nationale qui a admis trois membres de cette famille à faire partie de l'Assemblée, ces dérogations tout individuelles ne s'étendent ni de droit ni de fait aux autres membres de la même famille ; — considérant que la France veut fonder en paix et en ordre le gouvernement républicain et populaire, sans être troublée dans son œuvre par les prétentions ou les ambitions dynastiques de nature à former des partis ou des factions dans l'Etat et, par suite, à fomenter, même involontairement, des guerres civiles ; — considérant que Charles-Louis Bonaparte a fait deux fois acte de prétendant en revendiquant une république avec un empereur, c'est-à-dire une république dérisoire au nom du sénatus-consulte de l'an XIII ; — considérant que des agitations attentatoires à la république populaire que nous voulons fonder, compromettantes pour la sûreté des institutions et pour la paix sociale, se sont déjà révélées au nom de Charles-Louis-Napoléon Bonaparte (et nous parlions avant le fatal incident) ; — considérant que ces agitations, symptômes de manœuvres coupables, pourraient créer une difficulté dangereuse à l'établissement pacifique de la République si elles étaient autorisées par la négligence ou la faiblesse du gouvernement ; — considérant que le gouvernement ne peut accepter la responsabilité des dangers que courraient la forme républicaine des institutions et la paix publique s'il manquait au premier de ses devoirs en n'exécutant pas une loi existante, justifiée plus que jamais, pendant un temps indéterminé, par la raison et le salut public ; — déclare qu'il fera exécuter, en ce qui concerne Louis Bonaparte, la loi de 1832 jusqu'au jour où l'Assemblée Nationale en aura autrement décidé »

Toute l'Assemblée applaudit frénétiquement. Elle se lève « comme un seul homme (1), » les mains hautes : « Vive la République ! (2) »

Le fils de Lucien demande la parole. Il monte à la tribune au milieu d'un silence véritable, rare dans un parlement aussitôt après un pareil tumulte. « Représentants du peuple, s'écrie-t-il, tous ceux qui portent mon nom flétrissent et flétriront l'attentat qui vient de se commettre. Il est possible que ceux qui l'ont commis crient « Vive l'Empereur ! » mais ils sont bien coupables, en versant le sang français, d'avoir prononcé le nom de l'homme qui, pour l'éviter, en 1815, a sacrifié sa couronne et sa famille. (*Marques d'assentiment.*) Les vieux soldats de la Loire le savent. La France le sait. Pour ma part, je ne comprends pas des soupçons que je ne mérite pas... A la première nouvelle de notre heureuse révolution, je suis accouru de l'exil ; j'ai prêté spontanément entre les mains du gouvernement provisoire un serment de fidélité à la République ; je n'en prêterai jamais d'autre. (*Bravo ! Bis !*) La main sur la conscience, je puis dire que je suis républicain de père en fils. (*Très bien ! Bis !*)... Si la République était attaquée par des réactionnaires ou des anarchistes, je suis également prêt à quitter ces bancs pour me porter au premier rang de ses défenseurs. (*Marques unanimes d'assentiment.*) La République, je la veux inviolable ; elle est mon idole ; je ne veux qu'elle et j'aimerais mieux mourir que de voir autre chose. » (*Bravo ! Bis ! Applaudissements prolongés.*) — Le fils de Jérôme apporte à nouveau l'affirmation de sa foi républicaine. Il déclare que l'Empire est une grande époque, mais un souvenir, et que personne n'entend l'invoquer ici

1. *Le Moniteur.*
2. *Idem.* — *Journal du maréchal de Castellane.*

pour le présent ni pour le lendemain. « C'est une chimère que l'Empire. » Il proteste également contre toute corrélation entre les troubles qui ont lieu et le nom en haine duquel on demande un injuste décret. Il montre que l'on s'efforce d'établir un rapport étrange entre le coup de pistolet et le cri de « Vive l'Empereur ! » « Je comprends, dit-il, que cela est sans doute hors de la pensée de M. de Lamartine, mais il y a une corrélation odieuse, un rapport indigne entre le coup de pistolet tiré et le nom qu'il vient de prononcer à cette tribune... Oh ! non, il n'a pas pu le penser, je rends trop hommage à ses sentiments. Mais il vous a dit : Voyez cette corrélation : d'un côté, on prononce un nom, de l'autre on commet un assassinat infâme ; de là, la nécessité d'un décret de proscription. Citoyens, si demain on invoquait les noms les plus honorables — et plus ils seront honorables, plus on les invoquera — pour commettre un attentat odieux, parce que les misérables se serviront sans cesse du nom qu'ils croient pouvoir servir de voile à leurs projets, toutes les fois qu'on tirera un coup de pistolet et puis qu'on criera : Vive le citoyen un tel ! — faudra-t-il en rendre responsable ce nom ? » Les Chambres, comme les girouettes, tournent en tout sens, au gré des vents qui se les disputent. Lamartine eut-il peur que sa proposition, applaudie d'abord, n'obtînt plus la majorité ? Probablement, car la séance prit fin sans qu'il ait été statué à son sujet. — Ce grand jour n'aboutissait à rien.

Pendant ces débats, Persigny cachait mal son inquiétude. Il s'attendait à être arrêté. Il craignait qu'on ne fût allé perquisitionner chez lui, 2 rue Saint-Georges. Il s'y rendit en faisant un grand détour. Personne n'était venu le demander encore. Sa crainte persis-

tant, il enleva tous ses papiers, rangés à l'avance dans deux cartons, et les porta chez Forestier qui les déposa en lieu sûr. Accompagné de l'inséparable Ferrère, il dîna au café Bignon, au coin du boulevard et de la rue de la Chaussée-d'Antin. A neuf heures, ils étaient Galerie des Variétés, chez Devaux ; ils y restèrent quelques minutes et prirent le chemin de la porte Saint-Denis. En sortant du passage des Panoramas, Persigny remarqua qu'on le suivait. Ferrère lui offrit de partir sur-le-champ pour Chantilly. Persigny refusa ; il semblait avoir perdu toute sa décision habituelle. Ferrère lui proposa un lit rue du faubourg Saint-Honoré. Persigny refusa encore. Il se sentait toujours filé et ne voulait pas faire arrêter le banquier par surcroît. Comme celui-ci, ne sachant plus que lui indiquer, lui vante les agréments d'une promenade continuée jusqu'à l'aube. « Non ! Non ! répond convulsivement Fialin, restez ici et séparons-nous au plus tôt, c'est nécessaire. Demain matin, de très bonne heure, venez chez moi ; la lettre du prince sera sans doute arrivée, c'est mon espoir (1). » Il serre la main de son ami et traverse vite le boulevard. « Tout cela fut fait instantanément (2). » Ferrère rentra chez lui. Le lendemain, à six heures du matin, il alla rue Saint-Georges. La concierge lui apprit qu'on s'était assuré de Persigny à trois heures et qu'on l'avait mené à la Conciergerie (3). Le bruit se répandait ensuite qu'on avait arrêté Tremblaire, Thomassin, Laity et Mme Gordon (4). — Le Gouvernement commettait une nouvelle faute : il était trop tard. La propagande n'avait plus besoin de personne. Dans les provinces, sans doute avancée par le comité,

1, 2, 3. Ferrère, *Révélations etc.*

4. Taxile Delord, t. I. — L'arrestation de Laity aurait même indigné. *Le Siècle* du 14 juin.

mais merveilleusement accueillie, soutenue et répandue par les populations, la nouvelle de la proclamation de l'Empire à Paris grandissait. Les paysans espéraient et croyaient que Louis-Napoléon allait monter sur le trône ou, même, y commandait déjà. Cette réussite leur paraissait simple et nécessaire (1).

Les journaux montrent la même inconséquence. *Les Débats*, immuables dans leur dévouement au régime en cours, donnent raison à l'Etat. *Le Charivari* représente Louis-Bonaparte comme un imbécile, car la tactique la plus persévérante des adversaires sera celle-là, et on sait qu'elle a persévéré longtemps : « Il a poussé de terre en quarante-huit heures, dit-on encore ; il se montre aux yeux étonnés comme un phénomène de végétation. » Deux feuilles déclarent que la République fait fausse route, *La Patrie* et *Le Siècle* ; leurs rédacteurs pensent qu'il vaut mieux laisser venir le prétendant pour le diminuer plus aisément aux yeux des masses ; en l'excluant, au contraire, on le grandit. « Un prétendant vu de près, dit *Le Siècle*, deviendrait beaucoup moins dangereux ; le public serait bien plus vivement frappé de la disproportion qui peut exister entre l'homme et le rôle. » Et *La Patrie* : « Boulogne et Strasbourg sont là pour nous édifier sur ce que l'on doit attendre du prince Louis... La tribune laissée libre au prince ne montrera, nous le croyons, qu'un obscur représentant du peuple ; défendez lui cette même tribune, elle deviendra pour lui le marchepied d'un prétendant. » — A côté de ces journaux, d'autres, petits, éphémères, apparaissaient, serviteurs de la cause napoléonienne, permettant d'attendre l'approbation des grands quotidiens. Le 6 mai, c'était *La Famille*, le 29 mai *Le Diable Boiteux à l'Assemblée Nationale* ; le 4 juin c'est *Le Gamin de Paris*, le 8, *Le Nouveau*

1. *Correspondances particulières.*

Figaro, le 10, *La Constitution, journal des vrais intérêts du pays* qui, le 12 du même mois, tout en conservant son premier titre général, remplace le second par : *Journal de la République napoléonienne* ; le 13, il change de nouveau et devient *La République napoléonienne*. Le 12, c'est encore *Le Napoléonien*, le 14, *Le Bonapartiste*, le 15, *Le Petit Caporal*, le 17, *La Redingote Grise*, puis *Le Petit Chapeau*. En juillet, apparaîtra *La Gazette Nationale*, en août, *Le Peuple Constituant*, en septembre, *Les Humanitaires* et surtout un *Journal de Napoléon-Louis Bonaparte*, en octobre, *La Présidence*, sorte de prospectus, et *Le Napoléon*, en décembre, *Le Pays*, revue du peuple (1).

1. Voir la nomenclature de tous ces journaux dans Castille, à la fin de l'ouvrage. — Ces journaux renseignent sur l'état des esprits, sur les moyens employés pour produire de l'impression. Tous, en majorité de petit format, contiennent le portrait de l'Empereur ou celui du prince. Le premier numéro du *Napoléon républicain* porte en épigraphe : Le peuple est le seul souverain. Abolition de la peine de mort. — Un article, intitulé : Républicaine ou cosaque, fait parler l'Empereur ainsi : « Français, j'avais désiré que mon corps reposât au bord de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. Dieu a exaucé le plus cher de mes vœux. Mon âme est toujours avec vous. Je reviens après un quart de siècle, mûri par le malheur, la retraite et la méditation... Je l'ai dit du rocher de l'exil : la démocratie, comme la corruption, coule à pleins bords ; avant 1850, la France, l'Europe entière, sera républicaine ou cosaque. — Démocratie ou monarchie ! Vertu ou vice ! République ou esclavage ! Régénération ou dégradation ! Vice ou mort ! Peuple français et vous Italiens, Prussiens, Autrichiens, etc., voilà ce qui vous est offert. Ennemis des peuples, despotes encroûtés, aristocraties corrompues, vous avez élevé contre moi toutes les puissances de la fourberie afin de m'absorber dans l'œuvre militaire, de faire diversion, de m'ôter le temps d'organiser la démocratie révolutionnaire. Je n'étais pas né pour la guerre : Mon expédition d'Egypte l'a bien prouvé. J'avais de fortes vocations scientifiques ; je voulais que la science, que l'art pénétrassent partout... Je voulais que l'ouvrier fût heureux et gagnât ses six francs par jour... Je voulais organiser le commerce, ce grand problème, cette question de vie ou de mort des sociétés modernes. Les despotes, les parasites, les fainéants, les repus, les cochons à l'engrais (mot de Bonaparte consul) aperçurent vite que... le mérite, la vertu, le progrès, la démocratie, allaient être à l'ordre du jour... que l'intrigue, le vice, la corruption, qui forment la base des vieilles sociétés européennes, allaient être forcés dans leurs retran-

— Sur le boulevard, la distribution des portraits, des médailles et des feuilles n'arrête pas. Voici le tableau, d'après *Le Charivari* : « Demandez le portrait du prince Louis, un sou ! Demandez *Le Napoléon républicain*,

chements ; que, par la force des choses, le peuple révolutionnaire allait conquérir le monde... alors, ils déchaînèrent contre moi toutes les puissances de la calomnie... ils me forcèrent d'accepter la guerre que je ne voulais pas... parce qu'un pouvoir démocratique ne peut vouloir la paix à tout prix. Dès lors, la coalition des despotes forma le vœu impie d'anéantir l'Empire français, de faire une guerre acharnée, incessante, au pouvoir qui était le produit de l'élection tacite des masses, à l'homme qui était l'incarnation du principe révolutionnaire, qui représentait et réalisait autour de lui le triomphe du mérite personnel sur la naissance ou l'intrigue, de l'égalité relative sur le privilège, de l'élément populaire sur l'aristocratie. Alors, j'ajournai mes plans de régénération intérieure, je m'absorbai dans l'étude de la guerre, j'entrepris de conserver intacte cette grande nationalité française. Il me fallut... faire marcher le peuple français à la conquête de la destruction des dynasties féodales. » Dans un autre article, *Aux hommes purs qui gouvernent la France*, on lit : « La république que vous voulez, c'est la courtisane usée qui donne de l'or pour ses caresses à ses nombreux amants... Le peuple, votre maître vous chassera... Et toi, peuple, lorsque tes commis violent le mandat que tu leur as donné, souviens-toi du drapeau rouge du Champs-de-Mars et du courage de tes pères en 1793... » Cette proclamation *A l'Armée de Ligne*, *Aux Ouvriers*, *Aux Gouvernants démissionnaires* : « Citoyens soldats, nous sommes tous égaux, libres et frères... Vous ne devez à vos chefs l'obéissance aveugle et passive que lorsque vous êtes en face de l'ennemi ; mais dans nos rues, en face de vos frères, vous ne voudrez pas agir comme des machines... Ils ont encore un grand intérêt à rétablir la monarchie qui les maintiendra à vos dépens dans les privilèges, grades supérieurs et autres avantages dont la royauté vous a toujours frustrés. On va donc tendre des pièges aux soldats qui sont sortis du peuple, afin de les exciter à frapper leurs frères... Le véritable ennemi du peuple, c'est le chef militaire ou aristocrate qui commande aux soldats de tirer sur les citoyens qui veulent jouir du droit de réunion ». Ce passage adressé *A la Garde bourgeoise* : « Braves gens ! vous jouez aux vieux soldats d'une manière étonnante. En voyant votre discipline, votre belle tenue, votre propreté, vous le dirai-je ? Vous me rappelez ma vieille garde. (Car c'est encore Napoléon Ier qui parle.)... Je ne comprends pas ce garde bourgeois qui voit dans un frère revêtu d'une blouse, un factieux, un anarchiste, un ennemi, une bête fauve bonne à traquer ». Les aphorismes sont ceux-ci : « C'est au profit de l'unité d'action que la souveraineté populaire engendre son chef. » — « Amasse les charbons ardents de la confiance sur le front de la responsabilité. » — « Les assemblées ne doivent être que des moyens de simple con-

un sou ! *L'Aigle républicaine*, un sou ! toujours un sou ! Il y a encore *Le Napoléonien*... Refusez le portrait, on vous le met de force dans la main ; rejetez *Le Napoléon Républicain*, on vous le glisse dans la

sulte au milieu des jours d'embarras ». — « Entre le peuple et son élu, pas d'intermédiaires qui s'arrogent le droit de les remplacer l'un et l'autre. » — « Peuple, ne fais pas le pouvoir petit, de peur qu'il ne te le rende. » — *L'Aigle républicaine* cherchait à rassurer sur les sentiments de son candidat : « Républicains de la veille, républicains du lendemain et du surlendemain, s'il en existe, rassurez-vous tous, le prince Louis-Napoléon ne doit vous donner aucun ombrage. Républicains de toutes les couleurs, de toutes les nuances, depuis le bleu douteux jusqu'au rouge foncé, soyez sans aucune crainte ; le neveu du grand homme ne veut point jeter le bâton impérial dans les roues de votre char démocratique... Quel doit être l'avenir du prince Louis-Napoléon au milieu de la république française ? A cette question, nous n'avons rien autre chose à répondre, sinon qu'il est des secrets que Dieu seul connaît. » — C'était une autre fois : *Paroles d'un revenant ou lettre de l'Empereur à son neveu Louis-Napoléon*, 19 juin 1848. — De mon nouveau Palais des Invalides... Paris républicain mérite d'être observé. Ma belle colonne de bronze, voilà mon observatoire: cet observatoire-là m'appartient, c'est mon œuvre, et je ne pense pas qu'on songe encore à m'en déshériter. C'est là que j'aime à établir mon quartier général. Bertrand et Duroc m'accompagnent ; à eux deux ils forment mon état-major ; quant à mon armée, elle est là, autour de moi. Vous devinez maintenant pourquoi je ne veux pas quitter Paris : l'amant craint de s'éloigner de sa maîtresse et ma maîtresse à moi, c'est la France ; dans ce moment, elle cherche ; elle tâtonne, elle ressemble quelque peu à Diogène cherchant un homme à l'aide de sa lanterne allumée en plein midi. L'histoire ne dit pas si Diogène trouva ce qu'il cherchait... Quant à la France, elle trouvera, soyez sûrs. D'ici là, je vous approuve de lui souhaiter une république sage, grande et intelligente... Tout vient à point à qui sait attendre. » *Le Petit Caporal* explique ainsi son texte : « Le Petit Caporal n'est pas cet empereur de théâtre, habillé sur les dessins de David. mais le général avec sa redingote grise ; c'est le bourgeois de Paris qui se mêle aux groupes populaires les jours de fête et qui apprend, par les conversations particulières, les abus à réformer, les injustices à réparer ; c'est le chef de l'armée qui n'oublie ni le nom, ni la figure d'aucun de ses soldats et qui, à défaut d'un grade, quand l'instruction élémentaire manquait, savait récompenser le grognard ou le conscrit,

En lui faisant jaillir une étoile du cœur.

Non ! le Petit Caporal n'est pas mort, c'est le Christ de la gloire et quand il reposait là-bas dans l'Atlantique sous les mimosas brûlés de Sainte-Hélène, il n'eût fallu qu'un Pierre l'Ermite pour entraîner des millions de croisés à la conquête de son tombeau. — Qu'avez-vous à lui reprocher au Petit Caporal ? D'avoir égorgé la

poche. L'aigle napoléonienne vole sur la foule, de chapeau en chapeau, ne pouvant, comme autrefois, voler de clocher en clocher. Hier, on distribuait de petits drapeaux tricolores avec cette inscription : *Vive le prince Louis* ! les passants n'en voulaient pas, on les leur mettait de force à la boutonière. » C'était la réclame à l'américaine. — Actuellement, le journal important était *La Liberté*, définitivement acquis et « qui distribuait chaque jour plus de cent mille exemplaires (1). »

Tout se joua le 13 juin. Lamartine avait manqué la partie en ne réussissant pas de suite. L'effet des coups de feu ne pouvait que s'atténuer, à moins d'une mort ou de quelque amplification; or, personne ne s'apprêtait à mourir, personne n'était même blessé et, maintenant, tout le monde étant renseigné, il devenait impossible de mentir. Le rapport de Clément Thomas

République, sa mère ? Mais elle-même lui avait dit : Frappe le ventre ! tant elle rougissait de sa dégradation. Ce n'était plus la femme forte et courageuse, mais une Messaline dans le boudoir du directeur Barras. Et puis, il chassait les avocats, ce choléra du monde politique, et le peuple aujourd'hui ne désire-t-il pas mélanger la tribune parlementaire, encombrée de rhéteurs ? Le Petit Caporal ne mourra pas ; comme le Christ présent dans l'hostie, il est présent lui dans toute idée de gloire et de grandeur, et le peuple communie avec lui, car le peuple qui lui doit le rétablissement du culte n'oublie pas ses principes religieux ; il comprend trop qu'un Etat périt quand il s'étaye sur des mœurs provisoires. » Dans une autre lettre de Napoléon au peuple on lit : « Plus d'une fois, la nuit, le panorama du pays s'est développé dans ma tête. Comme le père de famille, je ne songeais qu'à vous, sachant que je pouvais compter sur vous. Mon cœur était fécond de votre bon vouloir. Mon vocabulaire était riche parce qu'il était l'expression de mes actes. Le plus ridicule de tous les métiers, c'est de mâcher la phrase à vide. Fermez votre oreille à tous les propagateurs de plans gigantesques, tout disposés à bâtir l'édifice de votre bonheur quand vous aurez eu la complaisance de leur donner des milliards... » etc., etc. Voir aussi pour la nomenclature des journaux : Henry Izambard, *La Presse parisienne*, statistique bibliographique et alphabétique de tous les journaux, etc. Depuis le 22 février jusqu'à l'Empire, etc., Paris, Krabbe, 1853.

1. P. Lacroix, *Histoire de Napoléon III*, t. III, déjà cité.

réduisait la fable du coup de pistolet à ses proportions véritables, c'est-à-dire à rien ; le général avançait même que ce coup de pistolet « était parti par hasard (1) ». L'Assemblée désirait aussi se persuader que le prince ne pouvait pas être réellement dangereux ; dans ce danger, elle prévoyait vaguement une offense. A force de ne pas vouloir admettre sa valeur, ni celle de son nom, elle ne lui en croyait plus ; à force de parler contre la vérité de l'élection, elle n'attachait plus à celle-ci d'importance. Enfin, comment se résoudre à une mesure décisive dans un milieu fait pour parlementer à l'infini ? Le député Degousée fut l'interprète de beaucoup de ses collègues quand il proposa un amendement tendant à n'exclure que provisoirement Louis-Napoléon de l'Assemblée. « Je me suis servi du mot provisoire, expliqua-t-il, parce que j'espère que sous peu, dans quinze jours ou un mois, l'abrogation complète de l'article 6 de la loi de 1832 aura lieu. » Ce mot de provisoire, une fois de plus, arrangeait tout. Il contentait au point que Jules Favre admit mal de voir le gouvernement s'en tirer à si bon compte.

Jules Favre détestait Ledru-Rollin ; il n'était pas satisfait de ne pas jouer un rôle dans le pouvoir ; par Aladenize et par d'autres, il avait gardé quelques rapports avec les amis du prince, sans s'enrôler dans leur phalange, et sympathisait avec modération, principalement par suite de son humeur contre les hommes dont se composait son propre parti. Il vit l'occasion de défendre un principe ; il se sentait peut-être, ce jour-là, en verve ; il plaida. « La loi de 1832, aux yeux du pays tout entier, vous l'avez déclarée abrogée par votre ministre de la Justice. Le citoyen Bonaparte n'est plus un simple citoyen,

1. Daniel Stern, t. II, p. 327, etc.

ce n'est plus un prétendant, c'est un élu du peuple. Le suffrage populaire a mis son quadruple sceau sur son front. Dès lors, cette consécration souveraine change sa situation ; si elle lui impose de solennels devoirs, elle lui crée aussi des droits qui, je pense, trouveront ici autant de défenseurs que de représentants... Vous demandez contre lui une mesure exceptionnelle ; au nom de quel fait ? Le citoyen Louis Bonaparte s'est-il montré mêlé à ces agitations? Avez-vous lu sa correspondance ? Avez-vous surpris sa main semant l'or dans les groupes organisés qui menacent la tranquillité publique ? Oh ! alors, l'Assemblée tout entière se joindra à vous... pour faire triompher la vérité contre l'étendard dérisoire d'un empire impossible. (*Très bien.*) La position du citoyen Louis Bonaparte est celle d'un simple citoyen qui a été élu par le peuple ; s'il a commis un crime, qu'on le poursuive ; mais, si on ne met pas la main dans le complot, on n'a pas le droit de porter atteinte à son inviolabilité. » Il disait ensuite que, même si la présence de Louis Bonaparte paraissait dangereuse, elle devait être acceptée, en tant que résultat de la souveraineté nationale ; il se refusait à juger que la République fût déjà chancelante au point que la présence d'un seul homme risquât de la mettre en danger. « Quant à moi, j'ai la conviction profonde que, dans un zèle excessif et mal entendu, la Commission Exécutive a mal à propos grandi la personnalité du citoyen Louis Bonaparte et qu'elle a laissé croire que l'Etat populaire français pouvait être renversé par le souffle d'un pygmée... Le lieu de son combat, ce sera la tribune, et ce qu'il y avait de plus politique et de plus sage, c'était de l'y convier. »

Ce passage réfutait aussi le gouvernement : « Le nouvel élu n'a justifié ici ni son âge, ni sa nationalité.

cela est vrai ; mais s'arrêter à de telles chicanes serait indigne d'une grande assemblée. Le gouvernement, d'ailleurs, n'a pas jugé sans doute que Louis-Napoléon Bonaparte ne fût pas éligible, puisqu'il n'a averti personne avant l'élection, ni l'électeur, ni le citoyen Bonaparte. Loin de là, il a ici, par la bouche de son ministre de la justice, déclaré que la loi de 1832 est virtuellement abolie par la révolution de février. » Dans une assemblée parlementaire, une partie est rarement tout à fait perdue. « C'est vrai ! » s'écrient plusieurs députés. Et Favre reprend : « Est-ce que vous ne comprenez pas que si le citoyen Louis Bonaparte était assez fou, assez insensé pour rêver à l'heure qu'il est une sorte de parodie de ce qu'il a fait en 1840, il serait couvert par le mépris de ses concitoyens et celui de la postérité ? » L'avocat se dit « ému jusqu'aux larmes par les paroles prononcées par l'un des membres de la famille du prince. » Il concluait : « Le citoyen Louis Bonaparte en France n'y sera rien qu'un citoyen ; le citoyen Bonaparte, repoussé, au contraire, par votre vote sera rejeté dans sa qualité de prétendant, et il repassera la mer avec quelques centaines de mille de suffrages des électeurs qui, jusqu'à un certain point, lui donneront une sorte de légitimité. Voilà le danger que je veux éviter, voilà la politique à laquelle je ne veux pas m'associer... En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer l'admission du citoyen Louis Bonaparte. »

Tous les discours ne faisaient que démontrer davantage la crainte qu'il inspirait ; ils variaient à peine dans le procédé de défense. « C'est un prétendant, affirme un peu naïvement Buchez. Vous dites que vous pouvez le recevoir ici. Oui, mais il sera accompagné de l'élection populaire qui le grandira tous les jours. » Et le député Marchal appuie : « Celui qui frappe

à votre porte est un prétendant. » Vieillard remet les choses au point et ne fait en même temps que prouver la force de son ancien élève en démontrant que son élection a été « le résultat tout simple, tout naturel, du nom qu'il porte. » Après avoir lu à l'Assemblée la lettre qu'il en a reçue précédemment, il déclare encore : « Le citoyen Louis Bonaparte ne prétend à rien qu'à être citoyen français, membre de l'Assemblée Nationale, et à venir ici jouir de toutes les immunités que le suffrage universel lui a conférées. » La lettre et ces déclarations réussissent. Le député Fresneau dit carrément : « Le pays vous a envoyé un descendant de l'Empereur parce qu'il aime l'Empereur (*agitation*) ; il vous l'a envoyé en toute confiance parce qu'il a foi dans sa souveraineté. » Il démontre que l'émotion manifestée par le peuple est légitime ; le peuple, dit-il, proteste bien plus encore contre l'absence de gouvernement que contre le gouvernement ; pour lui, réclamer Louis Bonaparte, c'est réclamer un pouvoir. Le général Clément Thomas vient déclarer que, véritablement, le prince ne saurait être rendu responsable du coup de feu tiré. Toutefois, le député Repellin s'inquiète : « Si les mouvements tumultueux qui s'accomplissent dans la rue au cri de « Vive l'Empereur ! » prennent de la consistance et un jour viennent à acclamer Louis Bonaparte dictateur ou empereur... (*Allons donc !*) y a-t-il un de vous qui puisse dire qu'il ne se rencontrera pas ici et partout, enfin, bien des gens pour excuser le dix-huit brumaire et pour le colorer d'un prétexte de bien public ? Cela s'est fait toujours et peut se faire encore. » Louis Blanc défend les droits du prince au moyen d'une argumentation déjà présentée : « Ne grandissez pas les prétendants par l'éloignement ; il nous convient de les voir de près parce que, alors, nous les mesu-

rons mieux. » Tout le monde approuve. On flatte rarement en vain. Le socialiste veut que Louis Bonaparte s'approche du « soleil républicain » pour qu'il « disparaisse dans ses rayons ». Il certifie que l'Empire ne peut être reconstitué, que le temps des empereurs et des rois est à jamais clos ; il n'y a plus moyen d'entrer en concurrence avec l'égalité. « Ne faites pas dire que la république a peur d'un homme... Si la candidature du citoyen Louis Bonaparte à la présidence pouvait être posée, elle le serait précisément par nos débats et par nos terreurs. » Approuvé sur tous ces sujets, il termine, radical : « Voulez-vous empêcher Louis Bonaparte d'arriver à jamais comme président de la république ? Ecrivez dans la Constitution l'article que voici : Dans la république fondée le 14 février 1848, il n'y a pas de président (1). » Il est douteux que cette attitude ne soit pas sincère. Malgré la sympathie qu'il conserve peut-être encore pour l'auteur du *Paupérisme*, il ne vient pas défendre la cause napoléonienne ; tout au plus espère-t-il, en cas de besoin, si le journaliste de Ham vient à la Chambre, rencontrer en lui, quelquefois, un auxiliaire pour certains cas de réforme sociale. Il croit réellement que, de près, le prince sera plus facile à surveiller. Il ne pense pas — en ce moment — qu'il vise à l'Empire, mais il sait, lui qui voit les ouvriers au Luxembourg, la puissance de ce nom magique, la popularité du prétendant ; et, si celui-ci reste écarté, il craint un coup de force. Plus tard, il écrira : « Ce qui a conduit la France à l'Empire, c'est un ensemble et un enchaînement de causes générales, de causes profondes, dont il est puéril de supposer que le maintien d'une loi de proscription, déraisonnable et impopulaire, aurait arrêté l'action. Si Louis Bonaparte n'était pas rentré

1. *Le Moniteur*. — *Journal des Débats*, etc.

en France par la volonté de l'Assemblée Nationale, il y serait rentré contre sa volonté, violemment, avec scandale, et serait peut-être arrivé à l'Empire sans avoir à traverser le coup d'Etat du deux décembre (1)...» Enfin, il condamne les directeurs (2) et, comme Jules Favre, déteste l'Assemblée qui lui retourne le même sentiment. Quoi qu'il en soit des motifs qui l'ont poussé, il apportait l'appui de toute l'extrême gauche. — Le député Pascal Duprat se déclare contre l'admission, le député Ferdinand de Lasteyrie se déclare pour. Puis Ledru-Rollin prend la parole. Les cheveux en coup de vent, le visage un peu gros dans les favoris courts, la voix forte, il songe volontiers à Danton quand il pense à soi-même, et avec une complaisance que l'on favorise dans son entourage.

Curieux discours que le sien, adroitement gouvernemental, et qui fournit une nouvelle preuve que tout

1. Louis Blanc, déjà cité.

2. Louis Blanc fut sincère, en dépit de ses ennemis ainsi que des accusations de lord Normanby, et du fait que les ouvriers des ateliers nationaux avaient voté pour Louis Bonaparte. S'il crut pouvoir se servir de la dictature du prince, cette croyance ne dura pas. — Le danger n'était pas dans l'admission de Louis Bonaparte. Il sentait bien lui-même que sa présence à Paris ne pouvait qu'amoindrir sa position, que diminuer ses chances. Aussi se garda-t-il de profiter du vote de l'Assemblée, aimant mieux jouir du prestige et de la sécurité que lui assurait son éloignement jusqu'au jour où il pourrait poser sa candidature. « Malheureusement, dit Louis Blanc, pendant que je m'opposais à ce qu'on proscrivit les autres, mes ennemis n'épiaient que l'occasion de me proscrire moi-même. » Il y a beaucoup de vrai dans ceci. — Auparavant, dès le début de la mise en discussion de l'élection, le maréchal de Castellane avait écrit sur son journal : « Les cris de Vive Napoléon ! qu'on entend dans les groupes depuis deux jours prouvent qu'il y a non seulement justice, mais prudence à l'admettre. Si, par hasard, la peur a influencé la résolution de certains membres, on ne peut que s'en réjouir. Refuser l'admission de Louis-Napoléon, c'était lui faire un piédestal, tandis qu'en l'admettant à l'Assemblée, on pourra y apprécier son mérite. » T. IV, p. 80. — Persigny dut tout essayer pour valoir Blanc au parti ; il se servit, sans doute, de Mme Gordon. Louis-Napoléon, de son côté, utilisera une lettre de Blanc et la publiera sur une affiche quand il se présentera à la présidence.

ce qui gouverne devient arbitraire, de nécessité, dans certaines circonstances. Le tribun n'admet pas que deux départements représentent, même en partie, la souveraineté du peuple ; et, pour justifier sa façon de voir, il essaie d'une ruse sans grande finesse : « Les auteurs de la déclaration des droits de 1793 déclarent que la souveraineté du peuple existe dans l'ensemble et ne peut exister dans un individu seulement... autrement, c'est du protestantisme ; ce n'est pas la foi dans la souveraineté du peuple. La souveraineté du peuple existe dans l'universalité, dans l'absolu... Autrement, il peut convenir à un département de nommer un prétendant... Il peut convenir à un département de nommer le comte de Paris ou Henri V. Quel est celui d'entre vous qui viendrait soutenir qu'un département ainsi égaré et protestant pèse lui seul dans la balance autant que l'ensemble de la nation ?... En droit et en fait, quand la souveraineté du peuple, qui est l'universalité que vous représentez, décide que le département s'est mépris, vous ne pouvez pas dire qu'on attente à la souveraineté, car la majorité de la nation constitue dans son essence la souveraineté entière, absolue, indivisible du peuple... Ce qu'il faut respecter, c'est l'ensemble de la nation, et non pas les vœux isolés d'un département. » Néanmoins, il termine ainsi : « Depuis qu'il est nommé, est-il venu dire : Je m'incline devant la République... Je mourrai simple citoyen de la République que ce peuple a glorieusement fondée. A-t-il dit cela ? Qu'il le dise, et alors votre loi... pourra être modifiée. » L'Assemblée ne fut que momentanément touchée de ces arguments. Ledru-Rollin, comme Jules Favre, comme Louis Blanc, était détesté ; il tranchait sur le reste. La lutte entre *le National* et *la Réforme* avait grandi. Avant la révolution, un duel était décidé entre Ledru-Rollin

et Marrast ; en l'empêchant, 48 le transporta sur le terrain politique (1), et les adversaires, comme les amis de deux hommes, prenaient bien soin de l'entretenir, malgré qu'il n'y eût besoin de personne pour cela. La droite, avec ses terreurs, avait composé au révolutionnaire une réputation effroyable ; elle « abandonnait par dépit Lamartine ; elle repoussait Ledru-Rollin par crainte et la gauche modérée restait méfiante devant lui (2). » Cette haine de la droite aida beaucoup à la victoire. L'Assemblée hésita. Elle laissa le député Bonjean s'élancer à la tribune, s'y écrier : « Il n'est pas juste de dire que le prince Louis n'a pas fait acte d'adhésion à la République ! » et lire la lettre écrite par le prétendant le 24 mai, lettre que personne n'avait voulu connaître encore (3) dans la séance où, pourtant, avaient été communiqués les messages du prince de Joinville et du duc d'Aumale. — Cette lettre fut d'une grande importance. Elle produisit tout l'effet désiré. « Dans cette circonstance, dit Odilon Barrot, l'orage qui s'était formé sur sa tête et qui semblait devoir le foudroyer s'évanouit comme par miracle ; ... de tout le bruit que l'Assemblée avait fait, de toutes les colères du parti républicain, il ne restait que le retentissement du nom de Napoléon, l'exaltation de sa puissance supposée, son antagonisme ouvert avec une république maudite par une

1. Taxile Delord, t. I.
2. Daniel Stern, t. II.
3. Véron. *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. VI, p. 81. — « L'Assemblée avait refusé d'entendre la lecture de cette même lettre dans la séance où avaient été lues les lettres du prince de Joinville et du duc d'Aumale, mais, cette fois, le temps avait marché. On savait, par expérience, que le nom du prince de Joinville n'éveillait que peu d'échos dans les masses ; la droite avait compris qu'elle ne pouvait s'en faire une arme contre la république ; elle en venait à examiner le parti qu'on pourrait tirer du nom de Bonaparte ». Daniel Stern, p. 351. — Lacroix, *Histoire de Napoléon III*.

grande partie de la nation ; tous ces vains et inutiles éclats du gouvernement n'avaient servi que d'échos et de truchements à l'ambition du prétendant (1). » Cette page parfaite qui valait au prince d'avoir gagné lui-même sa cause, bien qu'absent, avait été lue par hasard. Avant la séance, à la buvette, M. Bonjean, entendant le fils de Jérôme parler d'une lettre de son cousin et déclarer qu'il s'était adressé à tout le monde sans succès pour la faire connaître, lui dit : « Donnez-la moi, je m'en charge (2) ».

Jules Favre revint à la rescousse ; sa fougue rallia ; elle décida l'Assemblée flottante. — Cette versatilité ne surprend pas et moins encore quand on établit le triage de toutes les opinions qui s'y heurtent. « Les conservateurs, sans se désintéresser de la République, ne se sentent pas non plus touchés de ses périls et, pour ennuyer le gouvernement, votent, en majeure partie, l'admission. La gauche agit de même. Des mécontents comme Blanc, Crémieux, Favre et beau-beaucoup d'autres se font du bonapartisme une arme

1. Odilon Barrot, *Mémoires*, t. III. Il dit encore : « Devant cette démission, dans laquelle le pouvoir exécutif était si insolemment traité, les membres du gouvernement se turent : toute leur colère de la veille s'était évanouie en fumée et n'avait d'ailleurs plus où se prendre. C'est sur cette espèce de mystification que se termine le premier acte de ce drame. Le premier pas venait d'être fait vers l'empire par Louis-Napoléon ; et, ce qui est mieux, c'est que Louis Blanc et Jules Favre étaient ses partisans. C'est un spectacle profondément triste que de voir, d'un côté, tant d'hommes de cœur, animés de sentiments élevés et patriotiques, se laisser jouer ainsi par un homme qui a sur eux l'avantage de se posséder, de mentir à propos et de savoir ce qu'il veut. A voir ce duel entre l'Assemblée souveraine et un seul homme qui alors n'avait pour lui ni sept millions de suffrages, ni le pouvoir exécutif tout entier, avec ses immenses forces, et qui n'apportait dans la lutte qu'un nom glorieux et populaire, il est vrai, mais des antécédents détestables, on ne peut pas s'empêcher de se rappeler cette charmante fable du lion et du moucheron où notre La Fontaine montre avec de si vives et si ingénieuses couleurs comment la ruse et la persévérance peuvent triompher de la force. » T. II, p, 232.

2. *Mémoires d'un bourgeois de Paris*.

contre la Commission Exécutive. Ajoutez les partisans de la famille Bonaparte, ceux qui lui étaient liés par les intérêts ou même par de simples souvenirs, ou ceux qui se ralliaient à elle par les espérances de l'avenir et on ne s'étonnera plus (1). » — La Chambre vota, par assis et levé, à une forte majorité, l'admission (2).

La nouvelle s'en propage. Le succès obtenu déjà par la seule annonce de l'élection est renforcé ; la mauvaise foi du parlement l'a porté à sa plus grande puissance. Dès la fin de la journée, la foule, par le fait seul qu'elle sait l'admission, se montre moins menaçante. Elle crie : « Vive Napoléon ! » mais sans donner le moindre signe de reconnaissance pour l'Assemblée. « Celle-ci ne retire pour sa popularité aucun profit de l'humiliation qu'elle infligeait à la Commission Exécutive (3). » Cette foule est entassée sur la place de la Concorde, sur la terrasse des Tuileries, rue de Rivoli. Beaucoup d'hommes arborent à leur chapeau une petite plaque frappée d'une aigle (4). Les troupes, malgré que ce ne soit pas indispensable, veulent déblayer le terrain. Une barricade est dressée rue du Mont-Thabor, au coin de la rue de Castiglione. La police manifeste aussi son zèle par quelques arrestations, mais elle ne peut les maintenir ; on délivre les prisonniers. Au coin de la rue de la Paix, un agent, nommé Savary, est assailli et blessé aux cris de « Vive Louis-Napoléon ! Vive l'Empereur ! » Sur les murs apparaissent de nouveaux placards en faveur de l'élu ; l'un d'eux présente une constitution de l'Empire napoléonien. A la porte des Tuileries, on vend des médailles en cuivre à l'effigie du prince avec la

1, 2. Daniel Stern, t. II.
3. Daniel Stern, t. II.
4. Taxile Delord, les journaux, etc.

date de sa naissance et celle de son élection. Au-dessus des têtes, au bout d'un bâton, son portrait est promené, collé sur une planche (1). Le soir, à la Porte Saint-Martin, on chante sur l'air des Lampions : « Nous l'aurons ! nous l'aurons ! Louis-Napoléon ! (2) » On y joint aussi le nom de Barbès. « Depuis une vingtaine de jours, Paris avait pris l'habitude de s'attrouper dans le jour aux environs de la Chambre et le soir dans l'espace compris entre la Porte Saint-Denis et la Porte Saint-Martin. Grâce à la nuit, à cet air de fête que donnent les lumières, à la hardiesse particulière du gamin de Paris quand le soleil est couché, l'émeute du soir fut brillante. Les faubourgs y affluaient et le centre de Paris y dégorgeait par toutes ses grandes artères. Le Paris ganté du boulevard des Italiens y venait lui-même afin de jouir du coup d'œil. On allait alors à l'émeute comme on va au spectacle : les femmes y cherchaient des émotions. La foule était si grande que les voitures, craignant des fantaisies de barricades, ne s'y hasardaient plus. Alors la foule, maîtresse du terrain, grouillait comme une fourmilière ; puis, des profondeurs de ces masses, une psalmodie sourde, têtue monotone, s'élevait sur l'air bien connu des *Lampions* : « Vive Barbès ! Nous l'aurons ! Louis-Napoléon ! » Le peuple marquait ainsi son mécontentement des dédains que la Chambre faisait éprouver à Louis Bonaparte. Quant à cet accouplement bizarre de Barbès et de Napoléon que la police considéra comme une ruse de la part des agents du prétendant, il ne choquait point les sentiments du peuple. Napoléon était proscrit par la Chambre et Barbès prisonnier à Vincennes par la volonté de la Chambre. L'audace

1. *Les Débats* du 14 juin.
2. Castellane, déjà cité.

incroyable dont Barbès ainsi que Napoléon avaient fait preuve en attaquant avec une poignée d'hommes le gouvernement de Louis-Philippe achevait de les confondre dans son cœur (1). »

Le lendemain, les journaux insistent sur l'arrestation des bonapartistes les plus en vue, et la nouvelle indigne (2). *Le Siècle* donne raison à Jules Favre ainsi qu'au vote de l'Assemblée. *La Patrie* annonce la démission de Ledru-Rollin. La majorité de la presse persévère dans son parti pris. Alphonse Karr fournit le ton dans *les Guêpes :* « Le prince Louis, qu'il soit député, puisqu'un nombre suffisant d'électeurs lui a donné ses suffrages,... mais qu'on en ait peur, qu'on lui suppose les chances de faire un dix-huit brumaire

1. Castille, t. III.

2. Ces arrestations ne furent pas maintenues et, d'après Mme d'Agoult, Persigny et Laity en profitèrent pour gagner Londres aussitôt. Mais Ferrère ne dit point qu'il les y rencontrera ni que Fialin fut auprès du prince quand celui-ci rédigea la seconde lettre. Seraient-ils en ce cas revenus presqu'aussitôt après leur arrivée à Paris? C'est bien rapide. — Voici le texte de Daniel Stern : « MM. Laity et Persigny, arrêtés comme excitateurs de troubles, mais relâchés aussitôt par un gouvernement qui répugnait à toutes les rigueurs, étaient partis pour Londres immédiatement après le vote du 13 juin afin de bien exposer au prince quels en étaient le sens et la portée. Ce vote n'était autre chose, à leur avis, qu'un acte d'opposition à la Commission Exécutive ; on s'abuserait en y voyant l'expression d'une sympathie pour Louis-Napoléon. La grande majorité de l'Assemblée, disaient les ardents bonapartistes, était encore très décidément républicaine. La droite, à la vérité, semblait prête à l'attaque, mais c'était sous l'inspiration de MM. de Falloux, Thiers et Montalembert, dans un intérêt dynastique. Le prince Louis, entrant dans une Assemblée ainsi disposée, n'y aurait qu'une position secondaire. Il y serait toléré comme peu dangereux, négligé par conséquent. Ou bien il engagerait une lutte prématurée et serait vaincu ; ou bien il garderait le silence, resterait confondu dans la foule des représentants et perdrait immédiatement tout son prestige. Chacun de ses votes serait commenté, interprété ; il livrerait à ses ennemis mille prétextes. — Louis Bonaparte comprit la justesse de ces avis. Il ne se sentait nul talent oratoire, ni enthousiasme, ni mouvement, rien qui pût entraîner une assemblée. Il voyait d'ailleurs le flot populaire venir à lui et se grossir de lui-même contre les obstacles. Tout lui conseillait de temporiser. » T. II, p. 333.

et de prendre la place de son oncle... Allons donc! L'Empire est dans notre histoire une glorieuse parenthèse, mais elle est fermée... Laissez venir le prince ; lui-même se chargera de vous débarrasser de lui. Il a donné sa mesure ; laissez-le la donner encore. » Tous les penseurs quotidiens sont d'accord sur sa stupidité ; selon eux, elle n'admet même pas la discussion. « Le prince Louis-Napoléon, dit le *Charivari*, entend l'éducation de l'aigle et du canard de Barbarie ; c'est royal, mais c'est insuffisant. Parlez-lui d'économie politique, d'administration, d'alinéas, de l'air des *Lampions*, de la première chose venue qui ne se rattache pas à l'éducation de l'aigle et du canard, et vous le collerez immédiatement. » *La Réforme* est catégorique, elle sait l'avenir : « Son vote le tuera tôt ou tard. » *La Vraie République* y voit aussi clair, bien qu'elle avoue de légers doutes. *La Patrie* est effrayée de sa popularité parmi les ouvriers et les cultivateurs : « Dans la chaumière et dans l'atelier, l'image du vainqueur d'Austerlitz est religieusement conservée avec la redingote grise de rigueur et le petit chapeau traditionnel. Les enfants entourent la vieille qui file sa quenouille et lui disent : Parlez-nous de lui, grand'mère. » C'était ainsi depuis longtemps (1) ; on s'en apercevait seulement aujourd'hui. Le journal continuait par ces conseils paternels : « N'oubliez pas que sous la redingote grise se cachait le manteau de César et sous le petit chapeau la couronne de l'Empereur. L'Empire est un grand

1. Béranger, exécré des parlementaires, s'était montré prophète dans ses chansons, notamment quand il avait écrit :

On parlera de sa gloire,
Sous le chaume, bien longtemps.
L'humble toit, dans cinquante ans,
Ne connaîtra pas d'autre histoire.

poème. Il n'est pas de voix assez puissante pour entonner de nouveau ce chant grandiose dont le bruit sut étouffer jusqu'à la liberté. » D'après *la Gazette de l'Yonne*, le vote s'adresse « plutôt à une idée qu'à un homme ». Le 16 juin, *la Vraie République*, admettant de moins en moins l'élection, revenait sur elle et disait : « Qui donc a donné le mot d'ordre à huis clos et l'a fait circuler jusque dans les villages ? Qui donc a enrégimenté les paysans de l'Yonne, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Charente et même des électeurs de Paris ? Cela ne s'est pas fait en un jour, et personne n'a aperçu la main mystérieuse qui écrivait sur deux cent mille bulletins le nom impérial... De quel côté vient le complot ? Ce n'est pas quelque ministre pour conserver son portefeuille sous la présidence du futur Empereur. Serait-ce M. Thiers ? Napoléon est le seul homme du XIXe siècle qui l'ait empêché de dormir. N'y aurait-il pas moyen de refaire l'Empire et d'être le Richelieu impérial d'un Louis XIII sans valeur politique ?... Sitôt la Constitution bâclée, on ferait passer le prince président de la république, conditions réglées à l'avance, M. Thiers, grand vizir et ses amis ministres... » Un journal, et qui ne paraissait pas tirer profit de la leçon qu'il donnait, expliquait tout par une simple citation prise dans les *Mémoires* de Napoléon : « Lorsqu'une déplorable faiblesse et une versatilité sans fin se manifestent dans les conseils du pouvoir, lorsque, cédant tour à tour à l'influence des partis contraires et vivant au jour le jour sans plan fixe, sans marche assurée, il a donné la mesure de son insuffisance et que les citoyens les plus modérés sont forcés de convenir que l'Etat n'est plus gouverné, lorsqu'enfin, à sa nullité au dedans, l'administration joint le tort le plus grave qu'elle puisse avoir aux yeux d'un peuple fier,

je veux dire l'avilissement au dehors, alors une inquiétude se répand dans la société, le besoin de conservation l'agite et, promenant sur elle-même ses regards, elle semble chercher un homme qui puisse la sauver. Ce génie tutélaire, une nation nombreuse le renferme toujours dans son sein... Que le sauveur impatiemment attendu donne tout à coup un signe d'existence, l'instinct national le désire et l'appelle, les obstacles s'aplanissent devant lui et tout un grand peuple volant sur son passage semble dire : « Le voilà ! »

Le peuple de 1848 n'agissait pas autrement. L'ordre est une nécessité, — et il serait peu croyable que l'ensemble des hommes y consentît en se passant de gouvernement ; en admettant que cette éventualité puisse survenir, ce qui ne semble guère prochain, les Français en demeuraient, pour le moment, incapables et ne le voulaient pas essayer. Mais il faut que l'ordre s'adapte exactement aux stricts besoins du pays qu'il fertilise, sans quoi il perd le meilleur de sa raison d'être ; l'ordre qui tend — involontairement, d'ailleurs, — au résultat contraire devient l'équivalent du désordre ; il ronge peu à peu, sans le paraître, tel une mine sourde, de plus en plus surélevée, qui cache dans ses flancs l'explosion révolutionnaire. Le peuple, resté en dehors de la politique, venait de subir un bouleversement grâce à la monarchie parlementaire ; grâce à la république parlementaire, il sentait qu'il allait en endurer un second, plus dangereux, et il essayait de le prévenir à tout prix. Il recommençait à vouloir un consul. Louis-Napoléon lui apparaissait bien comme un sauveur. Quand les orgues de Barbarie et les chanteurs ambulants roulaient dans les carrefours les nouvelles chansons napoléoniennes, notamment celle d'Emile Tho-

mas (1), les assistants reprenaient le refrain en chœur comme si leurs voix réunies devaient acquérir une force souveraine et, dépassant le détroit, porter jusqu'au prince :

« Napoléon, rentre dans ta patrie !
Napoléon, sois bon républicain ! » etc.

Le premier pas vers le pouvoir, sans doute même vers l'empire, était fait (2).

*
* *

Le prince avait eu raison, jusqu'alors, de ne pas écrire. Il pouvait agir d'autant mieux et avec d'autant plus de force qu'il était sûr de sa popularité désormais. Appelé par le peuple, il lui restait à se faire admettre par l'Assemblée, non pas à la conquérir, car il soupçonnait déjà, sans doute, l'aridité de cette tâche. La lutte au sujet de son élection l'avait averti. — Le 14, il rédige la lettre attendue par ses partisans. Le 15, le président de l'Assemblée ouvre ainsi la séance : « Je donne lecture d'une lettre du citoyen Bonaparte », et il lit : « Monsieur le président, je partais pour me rendre à mon poste lorsque j'apprends que mon élection sert de prétexte à des troubles déplorables et à des erreurs funestes. Je n'ai pas recherché l'honneur d'être représentant du peuple parce que je savais les soupçons injustes dont j'étais l'objet ; je rechercherais encore moins le pouvoir. Si le peuple m'impose des devoirs, je saurai les remplir ; mais je désavoue tous ceux qui me prête-

1. « Emile Thomas, qui entretenait par sa mère des relations suivies avec le parti bonapartiste, favorisa ouvertement dans les ateliers nationaux la candidature du prince et fit placarder une affiche qui proposait ensemble aux électeurs Louis Bonaparte et Emile de Girardin. » Daniel Stern, t. II, p. 315.

2. *Mémoires d'Odilon Barrot*, t. III.

raient des intentions que je n'ai pas. Mon nom est un symbole d'ordre, de nationalité et de gloire et ce serait avec la plus vive douleur que je le verrais servir à augmenter les troubles et les déchirements de la patrie. Pour éviter un tel malheur, je resterais plutôt en exil ; je suis prêt à tout sacrifier pour le bonheur de la France. Ayez la bonté, Monsieur le président, de donner connaissance de cette lettre à mes collègues. Je vous envoie une copie de mes remerciements aux électeurs (1). »

Cette lettre a été considérée comme une faute ; la plupart de ses partisans, et tous les historiens depuis, ont estimé qu'il avait parlé trop tôt. Je ne partage pas cette façon de voir. Le prince, étant donné que ses explications seraient publiques, avait raison de fournir au peuple certains gages ; il lui montrait qu'il devait compter sur lui et qu'il y avait accord entre eux ; le peuple, sachant bien que l'Assemblée détestait Louis Bonaparte, l'entendrait sans peine et le jugerait avantageusement de ne s'être point dérobé. La phrase qui blessa les députés avait la faculté de pouvoir être prise dans deux sens et défendue ; elle disait tout, — mais aussi, à la rigueur, paraissait ne viser que le mandat de représentant. Il y avait là l'accent d'un maître et la partie était assez avancée, assez bonne, assez forte déjà, quant à la masse des atouts obtenus, pour que Louis-Napoléon se le permît. Il serait temps ensuite, non de se rétracter, mais d'adoucir ; peut-être même une seconde lettre était-elle à moitié prête dans son esprit et qu'il achèverait de mettre au point en connaissant l'effet de celle qui venait de partir. L'éventualité ne répondant pas à ce calcul, le pire étant même supposé, tel que l'Assem-

1. Les journaux.

blée le rejetât, d'autres moyens d'action lui restaient, formidables, selon toute apparence, pourvu qu'il voulût oser (1), car il était sûr de recueillir toute l'approbation populaire au cas que le Parlement l'eût acculé à la nécessité d'une audace suprême. Pour le moment, il ne tenait pas à siéger au Palais-Bourbon; c'était un rôle trop dangereux, et par lequel il risquait d'être brûlé, comme tant d'autres (2) ; il pouvait donc parler fort. Le gouvernement le savait bien mieux que lui, et ne se résoudrait point à le pousser à bout. L'Assemblée n'oserait pas davantage une mesure radicale; elle se contenterait toujours — toujours ! — du provisoire. Vite alors, de nouveau, il interviendrait.

L'effet immédiat de la lettre fut sérieux. Personne n'aime à recevoir une leçon et le Parlement en essuyait une. Celle-ci, cruelle dans les circonstances difficiles du moment, s'aggravait d'une menace. L'Assemblée ne s'y trompa pas. Elle s'y trompa si peu qu'elle oublia d'être guindée et se fit voir à nu. L'enfantillage de sa colère serait stupéfiant si tant d'exemples n'y avaient habitué. La phrase pour laquelle la lettre avait été écrite la fouetta comme une lanière coupante, longuement effilée vers sa pointe : « Si le peuple m'impose des devoirs, je saurai les remplir... » Ce fut encore le cri de rage jeté devant l'élection, mais doublé, mieux nourri, plus profond ; l'injure, directe, renchérissait sur la précédente, la consacrait, et celui-là même par qui elle avait été faite appliquait le fouet sur la première blessure, d'une main déjà solide, experte, autorisée.

L'Assemblée, furibonde, s'exprime alors par Cavaignac. Son austère visage creusé, rigide, tendu, même

1. Blanc, Stern, Castille, etc.
2. La droite, qui ne l'avait soutenu que contre le gouvernement, l'aurait perdu.

à l'état de repos, ses yeux devenus mauvais, sa bouche convulsée valent à ses paroles, plutôt divertissantes, une sorte de comique solennel attristant : « L'émotion qui m'agite ne me permet pas d'exprimer comme je le désirerais toute ma pensée. Mais ce que je remarque, c'est que, dans cette pièce qui devient historique, le mot de république n'est pas prononcé ! » L'Assemblée, une fois de plus, allait s'en charger avec véhémence. De toutes parts, le cri souhaité monte deux fois dans l'enceinte. A la tribune, Cavaignac, voulant insister sur sa profession de foi, dit encore : « Je me borne à signaler cette pièce à l'attention de l'Assemblée Nationale, à l'attention et au souvenir de la nation entière. » Et le cri nécessaire retentit toujours. Un émule du général, le député Beaune, veut protester à son tour « contre la déclaration de guerre d'un prétendant. (*Très bien ! Bis...*) Nous ne craignons pas, rugit-il, un dix-huit brumaire (*Non ! Ter... Qu'il essaye ! Qu'il vienne !*). » Puis c'est un défilé d'orateurs, impétueux. L'énorme Antony Thouret : « Toutes les prétentions, de quelque prétendant que ce soit, disparaîtront devant vos mépris ! (*Oui ! Bis. Très bien.*) » Glais-Bizoin, de sa voix la plus glapissante (1) : « Qu'il vienne ici ! Il faut qu'il vienne ! » — Raynal : « Il faut qu'il vienne ! » — Antony Thouret, déchaîné, revient à la charge, insiste sur la fameuse phrase et, enfin : « Je demande qu'il soit déclaré à l'instant que Louis Bonaparte est traître à la patrie ! » (*Oui! Bis. Non ! Bis !*) Un des plus énergiques partisans de Louis Blanc lance un morceau de papier plié sur le bureau présidentiel. M. Senard le parcourt et, d'un geste théâtral : « Ecoutez donc ! On menace votre président ! » Il lit le billet, ainsi conçu : « Si vous ne

1. Emile Ollivier.

lisez pas les remerciements aux électeurs, je vous déclare traître à la patrie ». Signé : « Auguste Blum, ancien élève de l'école polytechnique. » L'indignation est générale : « Qu'à l'instant même on le garde et qu'on le retienne. Il saura ce que c'est qu'une menace au président de l'Assemblée Nationale ! » Un député charitable, M. Corbon, s'interpose : « Mais il est fou, c'est un aliéné, je le connais. » Alors, de toutes parts, on affirme également : « Oui ! Oui ! c'est un fou ! » On se croit à Guignol. — L'adresse aux électeurs était ainsi conçue : « Chers concitoyens, vos suffrages me pénètrent de reconnaissance. Cette marque de sympathie, d'autant plus flatteuse que je ne l'ai pas sollicitée, vient me trouver au moment où je regrettais de rester inactif, alors que la patrie a besoin du concours de tous ses enfants pour sortir des circonstances difficiles où elle se trouve placée. Votre confiance m'impose des devoirs que je saurai remplir ; nos intérêts, nos sentiments, nos vœux sont les mêmes. Enfant de Paris, aujourd'hui représentant du peuple, je joindrai mes efforts à ceux de mes collègues pour rétablir l'ordre, le crédit et le travail, pour assurer la paix extérieure, pour consolider les institutions démocratiques et pour concilier entre eux des intérêts qui semblent hostiles aujourd'hui parce qu'ils se soupçonnent et se heurtent au lieu de marcher ensemble vers un but unique, la prospérité et la grandeur du pays. Le peuple est libre depuis le 24 février. Il peut tout obtenir sans avoir recours à la force brutale. Rallions-nous donc tous autour de l'autel de la patrie, sous le drapeau de la République, et donnons au monde ce grand spectacle d'un peuple qui se régénère sans violence, sans guerre civile, sans anarchie. »

Le ministre de la guerre prie qu'on remette au lendemain la décision à prendre. Jules Favre, qui a

brusquement changé d'avis, ne le voudrait pas (1) : mais la majorité parait se ranger au projet gouvernemental et renvoie la discussion. « Pas de colère, Messieurs, conseille Duclerc, je vous le demande, ce serait trop d'honneur ! » Clément Thomas, de l'avis de Favre, prévient que le lendemain ce sera la lutte. Il ne parvient pas à ébranler la confiance du citoyen Duclerc : « Je vous demande de renvoyer à demain. Quant à la bataille, soyez sûrs qu'elle ne s'engagera pas et, si elle s'engage, soyez sûrs qu'elle ne sera pas dangereuse. »

Le peuple, au dehors, continue à attendre son député. Il crie toujours, avec plus de colère : « Vive Napoléon ! Vive l'Empereur ! » Quelques compagnies de la garde nationale refusent d'obéir à leurs chefs. Les représentants, à leur sortie, sont accueillis par des huées. La vue de Thiers excite principalement les sifflets. — L'historien songé à dégager sa chance ; il veut aller vers ce qui doit réussir et contenir la révolution dans les limites le plus étroitement conservatrices. Qui sait même si, déjà, malgré sa rancune à penser de la sorte, il n'évoque pas, devant une telle unanimité populaire, le prétendant qu'il méprise et qu'il est sûr de mettre dans sa poche à l'instant opportun ! En janvier 1848, sentant la bagarre proche, il aurait dit : « Le trône de Louis-Philippe n'a rien fondé. Il laisse à sa famille la tâche la plus ardue pour son maintien. Si Napoléon II vivait encore, il remplacerait sur le trône le roi actuel (2). » Le tout, pour Thiers, consistait à ne pas brûler ses cartes avant l'heure, d'une autre manière, mais à l'exemple de Clément Thomas qui, après avoir

1. « Jules Favre, fatigué d'avoir été une fois sans venin. » E. Ollivier, t. II, p. 91.
2. Castille, déjà cité. *Documents.*

été acclamé plus qu'un chef, mécontentait tout le monde maintenant et donnerait bientôt sa démission (1). En échappant à ce peuple qu'il voulait conduire, Thiers, pour le moment, lui trouvait la physionomie sombre (2). — L'émeute comptait ses troupes; elle était prête; que Louis-Napoléon vînt, et elle cesserait presque certainement, sans lutte, sans exécution. Mais l'Assemblée ne le veut à aucun prix; elle préfère la guerre civile, la déchaîner par sa passion politique sans intelligence véritable ou, du moins, ne pas l'enrayer. Tout, plutôt que de tolérer le neveu de l'Homme. Tout plutôt que cela, même le massacre.

Les amis du prince sentent le péril, et qu'il presse. Dès la fin de la séance, ils envoient Ferrère à Londres. Le banquier sonne le lendemain à l'hôtel de King-Street. Louis-Napoléon s'avance au-devant de lui et le reçoit sur le haut de l'escalier; il lui serre les mains, le remercie « avec sentiment (3) ». Mis en face des faits, il réclame des détails et demande : « Avez-vous un moyen de détourner le coup ? — Je viens le chercher, répond Ferrère; c'est une seconde lettre au président, mais toute différente de la première. Daignez l'écrire et je repars ce soir même : demain matin, à onze heures, elle sera remise. » Louis-Napoléon semblait préoccupé. Il demeura silencieux d'abord, puis aurait dit : « J'aime les personnes qui savent, dans certaines circonstances, prendre une résolution

1. « La garde nationale elle-même... souhaitait un autre chef. Dans une récente discussion soulevée par la proposition de deux représentants bonapartistes, et qui tendait à établir l'effigie de Napoléon sur la croix de la Légion d'honneur, M. Thomas a blessé le sentiment public en attaquant « ces signes de distinction ridicules, ces hochets de la vanité. » *Journal du maréchal de Castellane.*

2. E. Ollivier, déjà cité.

3. Ferrère, *Révélations*, etc.

d'elles-mêmes. Vous avez bien fait de venir m'avertir, car j'ignorais tout. Je vais écrire cette lettre et vous la porterez (1). » Frédéric Briffault, secrétaire du prince, venait de sortir. Louis-Napoléon rédigea un brouillon rapide et le lut. « Recopiez-le, dit Conneau en souriant, de votre plus belle main (2). » — Il écrivit sur un papier bleuâtre, ordinaire, sans armoiries, d'une écriture un peu heurtée, raturée en plus d'un endroit, presque féminine, et ferma le pli avec de la cire verte qu'il frappa d'un cachet : un soleil s'élevait au-dessus de l'océan en rayonnant vers ces mots : *Je crois et j'espère* (3). — Ferrère, malade, dut se retirer, et Briffault se chargea de la missive. Il quitta Londres à huit heures ; à Douvres, il s'embarqua pour Boulogne et y arriva vers deux heures et demie du matin ; il en repartait à trois heures cinquante ; à huit heures et demie, il descendait de wagon et, à midi et demi, la lettre brûlait les mains du président de l'Assemblée (4). M. Sénard prit place dans son fauteuil : « J'invite l'Assemblée au silence. J'ai à lui faire une communication. Une nouvelle lettre (*Ah! Ah!*) du citoyen Bonaparte m'a été apportée ce matin. » Et, après avoir expliqué comment elle lui était parvenue, il en donna lecture : « Monsieur le président, j'étais fier d'avoir été élu représentant du peuple à Paris et même dans trois

1, 2. Ferrère, *Révélations*, etc.

3. *L'Assemblée Nationale Comique*, de A. Lireux.

4. *Le Moniteur.* — Explications données par le président. — Elles n'empêchèrent pas, néanmoins, l'imagination populaire de croire le prince à Paris. On déclara qu'il avait logé d'abord rue Basse-du-Rempart, puis rue de Varennes. *La Vraie République* du 18 juin le pense ; elle dit : « C'est la seule explication possible de l'à-propos inexplicable de cette seconde lettre. » — La lettre avait été remise le 16 à midi et demi au président Sénard par Briffault, homme de lettres, domicilié à Londres depuis plusieurs années et descendu à Paris rue de la Paix, hôtel de Hollande.

autres départements ; c'était à mes yeux une ample réparation pour trente années d'exil et six ans de captivité ; mais les soupçons injurieux qu'a fait naître mon élection, mais les troubles dont elle a été le prétexte, mais l'hostilité du pouvoir exécutif m'imposent le devoir de refuser un honneur qu'on croit avoir été obtenu par l'intrigue. — Je désire l'ordre et le maintien d'une politique sage, grande, intelligente, et puisque, involontairement, je favorise le désordre, je dépose, non sans de vifs regrets, ma démission entre vos mains. Bientôt, je l'espère, le calme renaîtra et me permettra de retourner en France, comme le plus simple des citoyens, mais aussi comme un des plus dévoués au repos et à la prospérité de mon pays. » — Le prince paraît à l'exclusion dont il était menacé. Il se retirait en deux fois, et chaque retraite portait ses fruits ; la première avertissait qu'il était prêt à tout malgré qu'il se soumît au pays comme à l'Assemblée ; la seconde montrait qu'il ne se soumettrait surtout qu'à lui-même et à ce qu'il estimerait bon. Il évitait de conclure. Dans les deux circonstances, il gardait le beau rôle. — Le président ajouta : « J'ai une simple observation à présenter à l'Assemblée, c'est que l'admission du citoyen Bonaparte n'avait pas été prononcée d'une manière définitive en ce sens que l'élection n'avait été que validée et l'admission ajournée jusqu'à production de pièces constatant l'âge et la nationalité. Mais, néanmoins, je crois devoir maintenant transmettre cette lettre qui contient une démission pure et simple à M. le ministre de l'Intérieur afin qu'il agisse conformément au décret de l'Assemblée. » — L'Assemblée passe à l'ordre du jour. Louis-Napoléon avait évité de conclure, le Parlement aussi ; — le provisoire s'incrustait.

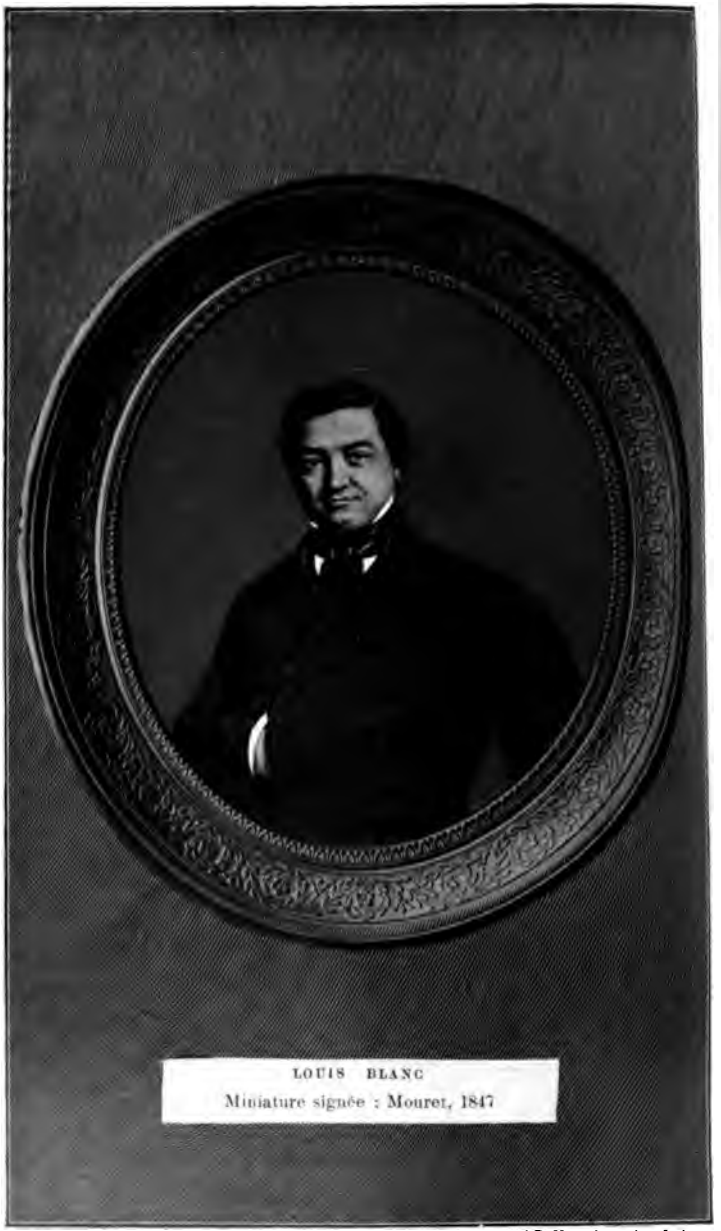

LOUIS BLANC
Miniature signée : Mouret, 1847

(Collection A. L.)

TROIS TÊTES SOUS LE MÊME BONNET

Prince Napoléon (fils de Jérôme). — Louis-Napoléon. — Pierre Bonaparte.
Lithographie de chez Aubert, 1848.

Le débat se trouvait clos pourtant, et l'avantage restait au prince. L'Assemblée perdait sans cesse du terrain ; Louis-Napoléon en gagnait toujours. La France savait, à ne plus en douter désormais, que l'Assemblée était incapable de gouverner ; elle savait aussi qu'un homme existait qui, dans son idée, y réussirait et n'attendait qu'un signe. Ceux qui n'en voulaient pas songeaient que lui seul, peut-être, saurait faire cesser le gâchis ; même la bourgeoisie, si rébarbative à ce qui n'est pas elle, ne pouvait s'empêcher d'y réfléchir ; comme le peuple qui, d'instinct, l'avait réclamé, elle se ralliait, — encore que ralliée par un autre homme, — à l'idée dictatoriale. Les ennemis contemporains du prince, contraints par leur défaite même, ont reconnu son adresse dans ces circonstances : « En renonçant à se pourvoir de sa triple élection, en feignant de céder aux désirs de l'Assemblée, Louis Bonaparte retira du conflit qui venait de s'élever un notable avantage. Sa modération le grandit dans l'opinion publique, sans empêcher qu'aux yeux du peuple il ne personnifiât le principe même de la souveraineté nationale que les représentants semblaient méconnaître. Dès ce jour, il donna un nom, un nom éclatant, aux vagues efforts que faisait, par des mains obscures, la révolution pour se débarrasser des entraves qu'on lui opposait. Il absorba en lui, il incorpora, pour ainsi dire, cet idéal de dictature révolutionnaire qu'une démocratie encore inculte, tumultueuse, irrationnelle et passionnée, préfère aux gouvernements libéraux. La bourgeoisie intelligente et active le sentit confusément, et nous allons la voir, avec un instinct très juste, se presser autour du général Cavaignac pour tâcher d'arrêter à une république tempérée le mouvement révolution-

naire (1). » L'aveu est à retenir. La bourgeoisie, au XIXe siècle, par un esprit de conservation très justifiable sur plusieurs points, mais sans justification sincère sur d'autres, s'est constamment efforcée d'arrrêter l'application des idées justes sorties de quatre-vingt-onze, et cela, au profit d'une médiocrité immobile. Le gouvernement libéral qu'elle rêve est la négation même de la liberté. Le vrai danger de la liberté étant qu'elle n'abuse jusqu'à n'envisager qu'elle-même, une autorité évolutionniste, née de l'idée révolutionnaire, sachant établir une juste balance entre ce qui devient nécessaire et ce qui ne l'est pas, ce qu'il est possible de créer et ce qui doit être remis au lendemain, enfin, une autorité vivante, et non pas inerte, réalisant en quelque sorte l'ensemble des tendances nationales, réunies et possédant ainsi la force d'agir, celle-là, de quelque nom qu'elle se décore, de quelque régime qu'elle se réclame, demeure la seule vraie (2). — L'expérience a démontré que le peuple, qui possède moins le temps d'attendre, a raison souvent dans son idée dictatoriale ; la bourgeoisie, au contraire, en concluant, de bonne foi d'ailleurs, par le Parlement, a entraîné soit la mort lente du pays, soit, le pays ne voulant pas mourir ou se résigner, une révolution nouvelle.

1. Daniel Stern, t. II, p. 337.

2. Lorsque Lamennais fut poursuivi en 1840 à cause de sa brochure *Le pays et le gouvernement*, il expliqua ainsi, au cours de sa défense, comment il comprenait la transformation de la société : « Ma conviction intime, fondée sur de longues réflexions, est que ces améliorations d'économie sociale si désirables, si indispensables, ne sauraient s'effectuer que par des voies exclusives de toute violence, de toute perturbation anarchique, de tout désordre réel, par un ensemble de mesures progressives dont le bienfait doit s'étendre à tous les membres de la commune famille... L'avenir ne sera pas une négation fondamentale de ce qui l'a précédé, mais un développement de ce qui y est renfermé de bien. » *Cat. Noël Charavay*, n° 365, 58 638.

Déjà donc, au début de la lutte, il n'y a pas à nier l'importance acquise par le romantique de Strasbourg et de Boulogne. *La Patrie*, toujours hostile, la reconnaît : « Le pays inquiet cherche un homme... N'a-t-il pas été sur le point de s'écrier devant Louis-Napoléon, comme Archimède : Je l'ai trouvé ! » C'était fait. Un organe bonapartiste répondait à la pensée générale en écrivant que pour que la République même pût vivre, il fallait un chef véritable à sa tête, et de la gloire. Le neveu de Napoléon avait une belle tâche à remplir, celle d'inscrire sur la bannière de la France le mot fraternité. « Cette élection, terminait-il, est pour tous les Français véritables une revanche de la Sainte-Alliance. » *La Liberté* n'inventait rien en constatant : « Ce Louis-Napoléon si ridiculement attaqué, persécuté, si follement grandi, se trouve en ce moment l'un des candidats à la présidence de la République de par la grâce de ses ennemis. »

L'élection de la Corse n'était pas encore définitive. Quand elle le fut, Louis-Napoléon, fidèle à sa tactique, ne manqua pas d'écrire à nouveau ; il tenait à rester toujours présent et prêt devant le pays. On remarquera, de plus, la gradation des trois lettres : « Monsieur le président, je viens d'apprendre que les électeurs de la Corse m'ont nommé leur représentant à l'Assemblée Nationale, malgré la démission que j'avais déposée entre les mains de votre prédécesseur. Je suis profondément reconnaissant de ce témoignage d'estime et de confiance, mais les raisons qui m'ont forcé à refuser les mandats de la Seine, de l'Yonne et de la Charente-Inférieure subsistent encore : elles m'imposent un autre sacrifice. Sans renoncer à l'honneur d'être représentant du peuple, je crois devoir attendre pour rentrer dans le sein de ma patrie que ma présence en France ne puisse en aucune manière servir

de prétexte aux ennemis de la République. Je veux que mon désintéressement prouve la sincérité de mon patriotisme, je veux que ceux qui m'accusent d'ambition soient convaincus de leur erreur. Veuillez, M. le président, faire agréer à l'Assemblée Nationale ma démission, mes regrets de ne point participer encore à ses travaux et mes vœux ardents pour le bonheur de la République. » *La Vraie République*, devant cette nouvelle lettre, parle comme *la Patrie* : « Assurément, si la République doit avoir un président nommé par une élection directe et universelle, il se pourrait que le nom éclatant de Bonaparte réunît la majorité des voix... »

La France entière allait de plus en plus à Louis-Napoléon, au nom qu'il portait. De suite, l'idée d'un coup d'Etat apparaît possible et même souhaitée ; de suite, on pense, sinon à l'Empire, du moins au Consulat ; et appeler le second, c'était presque admettre le premier. La France voulait un homme. Comment s'en étonner en face des journées de juin, et, depuis, en face de la Commune, tâches horribles d'où sont nées les haines qui nous divisent, sacrifices abominables qui ont semé un ferment d'éternelle révolte et valu à celle-ci une apparence de nécessité, de justice, de devoir ? Aucune casuistique ne prévaudra contre ceci : c'est la République de 1848 qui, au lieu de résoudre la lutte des classes, l'a irrévocablement établie, après avoir peut-être même aidé à la créer ; c'est la République de Thiers qui, rendant possible et presque fatal l'équivoque (1) d'où sortit la semaine sanglante, l'a consa-

1. Il y eut en effet, au début, dans la Commune, un grand sentiment de patriotisme. « On oublie trop que Paris tout entier, dans les premiers jours de l'insurrection, se déclara pour la Commune. » Spuller, *Figures disparues*, 3e série, p. 240, Alcan, 1894. — En tuant la Commune au lieu d'essayer d'en utiliser l'armée révolutionnaire pour la lancer contre les troupes allemandes, en aidant même alors,

cré en favorisant son développement d'année en année jusqu'à nos jours. Il y a là, dans notre histoire, deux fossés rouges d'où rien n'a jailli, que rien n'a comblé et dont la méthode parlementaire bourgeoise a été cause, à la fois par haine de l'autorité et par incompréhension, par incapacité de création politique. La blessure de ces deux crimes, profonde, n'est pas guérie au cœur de la France (1). Le peuple avait commis des fautes, de graves fautes, mais les véritables instigateurs de celles-ci, les ambitieux trop personnels qui l'y avaient le plus poussé, sont ceux-là mêmes qui l'en ont si cruellement puni. Quand la vision précise ce vaste cimetière surélevé de part et d'autre au nom d'un idéal politique absurde, principalement par sottise, l'esprit s'évade mal d'une pénétrante tristesse (2). — Lecteur désabusé qui te crois assez grand

en cas de premiers succès, à la formation de communes provinciales, le gouvernement, dit de la défense, porta contre la France un coup terrible. Bakounine a écrit à ce sujet des lettres qui renferment des appréciations souvent très justes. Voir : *Œuvres de Bakounine*, 3 vol., Tresse et Stock.

1. « Il y a un Dieu, disait en 1848 Lamennais, son corps maigre aux longs cheveux blancs incliné déjà vers la terre, il y a un Dieu qui vous demandera compte de tant de sang ! » Et il ajoutait justement après les journées de juin que la République était morte.

2. « Il est à craindre que les foules, ne connaissant plus rien de la politique, ni les hommes, ni les partis, ni les théories, ni les opinions en présence, finissent par devenir indifférentes à tout. Manquant désormais de vues générales, on ira au plus pressé, c'est-à-dire à ce qui est plus immédiatement près de soi. L'horizon se rétrécira. On ne verra plus rien au delà des événements qui passent et se succèdent avec une telle rapidité que bientôt on en perd jusqu'au souvenir, on n'aura plus de traditions, ni d'histoire ; on vivra au jour le jour, en se laissant emporter sans réfléchir ; et, comme les foules ne sentiront plus au-dessus d'elles cette élite tirée et sortie de leur propre sein qui est indispensable pour les éclairer, les avertir, les modérer, les diriger et les conduire, fatalement nous en arriverons à subir une sorte de gouvernement anonyme, irresponsable, sans fixité dans les institutions, sans continuité dans les desseins, incapable de porter le poids des affaires et la responsabilité des destinées d'un grand pays comme la France, qui a sa mission historique et qui ne saurait manquer à l'œuvre de la civilisation générale, sans causer le plus grave détriment à

pour l'ennui, va au Mur, l'anniversaire de la semaine funèbre, un 18 mars, et regarde. Au nom de l'ignorance, au nom de la vanité, au nom de l'argent, si souvent réunis à notre époque, on a jeté dans l'armée révolutionnaire intransigeante tout une partie des meilleures forces nationales, en tout cas les plus décidées, les plus robustes, au lieu de les mêler à l'ensemble du pays qui en avait tant besoin et qu'il fallait continuer de lancer en avant sur la large route ouverte par lui à l'Europe vers un avenir social mieux équilibré où l'homme, en perfectionnant une partie de son destin, pourrait mieux parvenir à le connaître, à le comprendre, puis à l'interpréter.

l'humanité. Seuls, les détracteurs acharnés de la République peuvent prétendre que tel est l'avenir inévitable de la démocratie, devenue toute-puissante et enivrée de sa propre souveraineté. Les républicains ne sauraient souscrire à une telle condamnation de leur système de gouvernement, mais il ne leur suffirait pas de protester... » Ces lignes, écrites il y a treize ans par un ministre de la République, l'honnête Spuller, se passent de commentaires. *Figures disparues*, déjà cité, p. 7, 8. Avant-propos.

CHAPITRE III

LES JOURNÉES DE JUIN ET L'IDÉE NAPOLÉONIENNE

L'absence de pouvoir devait entraîner une nouvelle poussée révolutionnaire. — L'idée dictatoriale. — Le pays veut un autre gouvernement. — Les rapports des procureurs de province. — Retour à l'Orléanisme, mais diminué, sans force, et où Louis-Philippe se trouve remplacé par quelques journalistes. — *Le National*, pour se défendre, pousse en avant Cavaignac. — Confusion générale. — La lutte inévitable et voulue par les parlementaires acculés. — Les Ateliers Nationaux. — Les campagnes et le résultat de l'impôt des quarante-cinq centimes. — Emile Thomas, Trélat, la Commission Exécutive et Falloux. — Pierre Leroux au Palais-Bourbon. — Goudchaux et les grèves. — Pujol, Marie et les ouvriers. — Les forces révolutionnaires, l'armée et Cavaignac. — La situation fausse de la troupe et les insurgés. — L'intrigue bonapartiste et ce qu'elle fut en réalité. — Garnier-Pagès. — Réserve de Louis-Napoléon. — Le résultat de la lutte et de la répression. — La réalité de Cavaignac. — L'impossibilité d'agir. — Proudhon et Thiers. — L'impossibilité de résoudre la question sociale. — Progrès inévitable de l'idée napoléonienne.

La faiblesse, surtout quand la situation s'y oppose, amène la peur et la peur conduit naturellement à la férocité (1). La force, parce qu'elle le peut, conseille

1. Mérimée prévoyait très justement en avril : « Quoi qu'il en soit, la liberté est perdue dans ce pays-ci. Elle ne résistera pas à l'anarchie ou bien à la fureur de l'ordre qui lui succèdera peut-être un jour. » Et il ajoutait : « Chaque jour nous rend un peu plus pauvres et un peu plus malheureux. La vie se passe ou bien à méditer tristement ou à écouter les lamentations de ses amis... Ce qu'il y a de pire, c'est d'entendre répéter ce qu'on aurait dû faire et ce qu'on n'a pas fait... de bonnes intentions, mais pas d'idées et, avec cela, la rage de faire. Chaque jour paraît un décret qui désorganise quelque chose... Tout bien considéré, c'est bien la lâcheté qui fait le fond du caractère français. Personne n'ose. La vanité

l'indulgence ; la force compréhensive est ce à quoi l'homme doit tendre de plus haut ; plus on comprend, plus on pardonne. Quand un gouvernement faible résulte d'une révolution, il la tue, d'abord en l'empêchant d'aboutir, ensuite en la noyant dans le sang ; quand c'est un gouvernement fort, — ce qui ne s'est pas encore vu, — il la réalise ; quand ce gouvernement fort s'impose à la suite de divers essais contradictoires, il ne la tue ou ne la réalise qu'à moitié, suivant l'orientation que lui permettent les forces sociales en présence ; ce qui rend, en effet, tout d'abord, une révolution impossible, au moins dans son ensemble, vient de ce que le groupement d'intérêts ou d'idées qui l'entreprend est et veut se maintenir trop en avant de la majorité qui la subit. Faute de l'un ou de l'autre de ces gouvernements, la dictature devient nécessaire. — Depuis 1789, la France attend et cherche. Le jour où elle reconnaît, jusqu'à l'exaspération, que la forme d'autorité d'abord admise, puis essayée, ne répond point à ses besoins, elle se révolte.

La politique parlementaire de Louis-Philippe, en dépit de ses mérites, avait fait peser une situation pénible. Le peuple se chargea de la rompre grâce

se combinant avec la lâcheté, on décore sa peur du nom d'entraînement et d'enthousiasme... Que voulez-vous faire d'une nation aussi gangrenée que celle-ci ? » A. Filon, *Mérimée et ses amis*. p. 192, déjà cité. Et le 6 mai il constatait : « La situation est absolument la même qu'au 17 brumaire, avec cette légère différence que, bien que nous ayons des prétendants en quantité, nous n'avons pas un Napoléon », p. 195. — Les lettres au sujet de l'insurrection même montrent — à mon sens, du moins — qu'un certain côté compréhensif, malgré sa compréhension, manquait à Mérimée. Sa sécheresse n'est pas qu'apparence et méfiance, comme chez Stendhal ; trop souvent elle est réelle et reste courte. Il n'a que des railleries au début pour Louis-Napoléon, et on sait le sentier circonspect par lequel il parvint jusqu'à lui. — C'est pendant cette révolution, que l'idée vint au romancier d'écrire une histoire de Jules César.

aux petits ambitieux de seconde main qui se disaient ses amis. Ces protecteurs n'ayant rien créé à leur tour, si ce n'est une situation plus difficile encore, il se révolta de nouveau : cette seconde fois, ses premiers guides répudiés, il écouta les orateurs des clubs et les rêva comme chefs. Il ne se révolta d'ailleurs qu'après avoir attendu (1), car il chercha sincèrement l'homme propre à le sauver ; faute de le découvrir, il se risqua seul, avec une fureur douloureuse, sentant ce qui lui manquait. Il devinait peut-être que, sans une sorte d'élite et, à son défaut, sans dictature, l'humanité n'avance guère, animée qu'elle est d'une impulsion très hésitante. La force ne vaut qu'utilisée ou, si l'heure n'est pas venue, exercée ; livrée à elle-même, elle risque de se perdre ; ménagée, dosée, conduite, puis lancée en avant, elle porte. Avec un de ses députés, Pierre Leroux, le peuple pensait obscurément qu' « à certaines époques il y a des hommes, des intelligences, qui comprennent les relations sociales, et qui sont, pour ainsi dire, les représentants de l'idée sociale (2). » Le peuple, en se jugeant ainsi, ne se trompait pas sur sa valeur : il était incapable d'accomplir lui-même sa propre révolution (3) ; mais il se leurrait sur chacun de ses représentants : tous lui manquèrent. Un de ceux vers lesquels son élan avait le mieux vibré contribua le plus à le perdre, Louis Blanc (4). Quel appel l'enveloppa ! Il semblait que la masse prolétarienne voulut

1. Cabet, *Insurrection du 23 juin, avec ses causes, son caractère*, etc., Paris, 1848.

2. *Revue Encyclopédique*, 1832, p. 384.

3. Karl Marx, *La lutte des classes en France*, Paris, Schleicher, 1900.

4. Blanqui déclara que Louis Blanc avait perdu la révolution. — Manuscrits de Blanqui. *Bibl. Nat.*, Catal. des acq. nouv., 3.579 et suiv. « Mes amis, avait dit Louis Blanc, nous avons trois jours de

quand même voir éclore un chef ; elle acclama le petit député, le serra, le comprima de sa tourmente houleuse, le noya dans sa tempête pleine de colère et d'amour rude pour faire surgir de lui, en quelque sorte, l'homme qu'elle espérait, et qui ne s'y trouvait point ; furieusement, elle lui hurla d'agir. « Ah ! petit gredin, rugit affectueusement un ouvrier qui le soulevait dans ses bras, si tu voulais ! (1) » Pour toute réponse, Louis Blanc s'évanouit. Et revenu à lui, il disait à ceux qui le pressaient encore et cherchaient de nouveau à le porter en triomphe : « Ne le faites pas, je vous en prie, c'est une affaire manquée ; vous me feriez remarquer. (2) » Des bonapartistes, dont Conti et Piétri,

misère au service de la République. » Le mot serait d'un traître, s'il n'était d'un imbécile... Il a perdu la révolution. » Voir aussi : *La critique sociale*, t. II.

1. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, p. 88. « Presqu'au même instant, on m'entoure de toutes parts, on m'enlève, on veut me porter dans l'Assemblée. J'eus beau me débattre violemment ; j'eus beau répondre, à diverses reprises, aux acclamations passionnées qui retentissaient autour de moi que le seul cri vraiment digne du peuple était : Vive la République ! je m'épuisai en efforts inutiles. Dix fois je tombai dans la foule qui m'entraînait, dix fois des bras robustes me soulevèrent. Un ouvrier aux formes athlétiques me dit en me montrant le poing avec un sourire et un air affectueux : « Ah ! petit gredin, si tu voulais ! » Il y en avait qui se précipitaient sur moi pour m'embrasser. » — Célestin Nanteuil, le peintre romantique connu, dira dans sa déposition : « Il était entraîné par cette foule, les uns voulant le porter en triomphe, les autres l'emmener à l'Hôtel de Ville. On lui embrassait les mains, les pieds ; il était haletant de sueur et tombait de fatigue, luttant vainement contre ces démonstrations en quelque sorte violentes. Je réunissais mes efforts à ceux de Charles Blanc, mais en vain, pour faire comprendre à cette masse en délire que si elle ne voulait pas exposer Louis Blanc à une mort certaine, il fallait au moins qu'elle s'éloignât et le laissât libre de ses actions... » *Rapport de la Commission d'Enquête*, etc., p. 88. — Voir : *A l'opinion publique*, le citoyen Louis Blanc ; journée du 15 mai ; — imprimerie Crapelet, 9, rue de Vaugirard.

2. *Rapport de la Commission d'Enquête*, dép. d'Audouin. — Louis Blanc avait même extrêmement peur. « Craignant d'être envahi par la foule dont je ne pouvais pas distinguer les cris, je remontai pour reprendre la rue Saint-Dominique, lorsqu'on se précipita sur mon cabriolet en disant : « Sauvez Louis Blanc ! Sauvez Louis Blanc ! » On l'amena aussitôt et il monta dans ma voiture. Celui

le protégèrent et, au milieu des cris de « A bas le traître ! » qui partaient des bancs de l'Assemblée comme des rangs de la garde nationale, aidèrent à l'amener en lieu sûr (1), chez un libraire, d'abord, où il prit soin de changer son gilet de flanelle (2). Cet ouvrier ignorant, mais impulsif, qui venait ainsi s'offrir figurait tout un symbole ; son geste dessine sur l'histoire des soixante dernières années une image réconfortante. Il évoque celui de la Gaule vers le brenn élu. Le pavois se montrait aussi bon, peut-être, que dans le passé, vivant et immense ; c'étaient ces milliers de têtes et d'épaules, c'étaient ces innombrables poitrines battant l'attente, l'espoir et le dévouement. Pas de doute possible. L'inconnu qui avait résumé la foule voulait brandir un César à ses poings calleux. Il y pinçait un bon élève révolté, ravi de jouer au professeur, sensible, plein de parfaites intentions, très perspicace sur plus d'un point (3), mais, au bout du compte, médiocre, dans la littérature comme dans l'action. Les événements

qu'on désignait comme Louis Blanc était pâle, défait, paraissant en proie à une vive inquiétude, tout semblait lui faire peur ; si bien que, la frayeur me gagnant moi-même, je lui dis de se mettre derrière moi, afin qu'il ne nous attirât pas quelque malheur. Nous étions assis quatre dans mon cabriolet ; si j'avais voulu le croire, je serais toujours allé ventre à terre ; la troupe, la garde nationale, le moindre rassemblement que nous rencontrions, tout lui faisait peur... » Et le même témoin dit encore : « Ce qui m'a le plus frappé chez M. Louis Blanc, c'est de voir sa frayeur, son teint pâle, comme un homme qui aurait perdu la tête. » dép. de Fort-Bras, p. 94. — Blanc avait en lui une sorte de côté un peu puéril, comme son perpétuel sourire. Ses œuvres sont des devoirs, notamment l'*Histoire de dix ans*, commandée d'avance par l'éditeur Pagnerre, sauf, cependant, l'Introduction, sur plus d'un point tout à fait neuve pour l'époque où elle parut et encore infiniment intéressante.

1. Renseignements fournis par le comte Biadelli, d'après les mémoires inédits de M. de Casabianca.

2. Chez le libraire Masson. — *Rapport de la Commission d'Enquête.*

3. Voir ses discours au Luxembourg, dans *Rapport de la Commission d'Enquête.*

sérieux offrent au moins cet avantage de faire connaître les hommes ; la vie ordinaire, en nécessitant le masque, le permet trop, ou trop facilement, à la longue ; les révolutions l'arrachent et font réellement vivre l'âme ; ceux qui savent y garder le loup noir, malgré tout, et tout en agissant, prouvent une valeur telle que le destin, en ne les abattant pas, les désigne lui-même comme les meilleurs maîtres ; eux aussi ont accompli leur sacrifice car, quand la vie ne compte plus, parce qu'on est bien certain qu'elle reste atroce, il est plus noble, peut-être même plus difficile, de combattre avec suite qu'aux jours heureux où l'illusion, en indiquant une route lumineuse, facilement tracée, la fraye d'avance. Louis Blanc, son habit bleu à boutons de cuivre en lambeaux, les cheveux en désordre, pâle, fébrile, injurié rue de Bourgogne par les gardes nationaux le menaçant de leurs baïonnettes, protégé par les amis de Louis-Napoléon, par Boulay de la Meurthe et le monarchiste La Rochejaquelein, puis costumé, paraît-il (1), en garçon de bureau, s'enfermant dans un fiacre pour rentrer chez lui, livre une partie de sa réalité ; et le récit incomplet qu'il a donné de son aventure termine le portrait véritable (2).

L'orateur du Luxembourg achevait la déroute populaire déjà préparée par ses théories. A qui le prolétariat devait-il s'adresser ? Blanqui, exécré par la plupart de ses amis, insuffisamment vigoureux, car il faut parler fort à la démagogie pour qu'elle vous entende, incertain, lui aussi, n'avait toujours pas appris à plaire. Barbès ne pouvait durer ; sa générosité dominait son intelligence au point d'empêcher qu'il devînt un chef. Raspail restait un travailleur de cabinet, nullement un homme politique. Enfin

1. Renseignements fournis par le comte Biadelli.
2. *Histoire de la Révolution de 1848*, déjà citée.

tous trois, par suite de leur insuccès, allaient être mis en prison sur l'ordre de ceux qui se seraient arrangés de manière à les servir s'ils avaient réussi. Ledru-Rollin, pour avoir hésité sans cesse, ne représentait plus ce qu'il avait promis ; il redevenait un parlementaire. Quant à Lamartine, nous avons vu ce qui lui faisait défaut ; il lui manquait encore le courage de se valoir jusqu'au bout des ennemis, puis le sentiment de la joie dans la lutte contre eux. Les autres n'étaient que des lieutenants, sauf Caussidière, simple colonel d'attaque (1), en dépit du qualificatif de « soleil républicain » dont on l'avait gratifié (2). Le dictateur manqua donc ce 15 mai où la révolution comptait donner son plus fort coup d'épaule, et tous s'entendirent pour frapper celui qui semblait supérieur, Blanqui. Il devint clair que la mêlée sociale de 1848 avait peut-être produit une grande quantité de citoyens, mais pas un homme. Ce fut sa perte. Proudhon, plus tard, le reconnut dans un langage savoureux : « Y avait-il pour nous matière à négation en février ? Restait-il quelque chose à abolir, ou bien n'avions-nous qu'à améliorer ? Dans le premier cas, pourquoi cette abstention du gouvernement provisoire ? Dans le second, pourquoi avoir chassé Louis-Philippe et que signifiait la République? Ou les chefs de la démocratie trahissaient, en gardant le *statu quo,* leur mandat, ou bien ils avaient agi sans mandat et il ne fallait voir en eux que des usurpateurs (3). » Il y avait à transformer le Parlement ou à le jeter bas (4), et les soi-disant chefs de la démocratie l'avaient consolidé.

1. Voir ses *Mémoires*, déjà cités.
2. *Rapport de la Commission d'Enquête.*
3. Proudhon. *La Révolution sociale démontrée par le Coup d'Etat du Deux Décembre*, Garnier, 1852.
4. Le peuple des barricades le sentait bien et réclamait toute la

L'idée dictatoriale était partout, établissant une sorte de pendant à l'idée humanitaire (1), même dans l'Assemblée unique (2), mais ne découvrait personne pour la mettre en œuvre ; et elle ne parvint pas à se réaliser d'elle-même, tant les hommes placés en avant par le peuple ou la bourgeoisie demeuraient vagues. Il fallut pour cela le péril de l'Assemblée, — qui créa Cavaignac. Le Parlement admettait le désordre prolongé du pays, la cause républicaine lui paraissant tout excuser, mais il ne pouvait consentir à disparaître, fût-ce par idéal républicain, si bien qu'au nom de celui-ci, il allait s'affirmer de plus en plus réactionnaire (3). Nouveau dilemme instructif. De par ce fait, Cavaignac ne posséderait que fort peu d'un consul véritable. Marat avait eu l'idée d'un dictateur avec un boulet au pied. Cavaignac devait rouler deux boulets, l'Assemblée et sa situation équivoque, équivoque venu du gouvernement même et qui se défendait par lui. Dans cette morne et cruelle parade, erreur et incompréhension. La société cherche avant tout l'équilibre de ses forces naturelles. Aucun principe supérieur ne s'établissant ici, auquel sa supériorité même pût per-

souveraineté nationale : « Nous voulons toute la souveraineté du peuple. Tous les citoyens d'une république ne doivent et ne peuvent vouloir autre chose. Pour défendre cette république, il faut le concours de tous... » *L'Estafette* du 28 juin 1848.

1. Philarète Chasles. *Mémoires*, t. II, p. 137, 138.

2. Faucher écrit le 9 juin au docteur Maldan : « La situation est très critique... Nous sommes entre les communistes et les bonapartistes. Nous marchons à la dictature. Si le gouvernement ne vient pas à nous, il est perdu et la France avec lui pour longtemps », t. I, p. 219. Paris, Thomas, 1888, 2 vol.— Et le 18 juin : « Le gouvernement est tombé dans le mépris. La popularité de Louis-Napoléon n'a pas d'autre cause. S'il y avait un gouvernement en France, il n'y aurait pas de prétendant. »

3. Un homme d'esprit écrivait sur son journal : « Aujourd'hui, le libéralisme, dont on a tant abusé, est en déroute ; il n'est plus question d'un trône entouré d'institutions républicaines, mais d'une république entourée d'institutions despotiques. » J. d'Estourmel, *Derniers souvenirs*, déjà cité, p. 82.

mettre de découvrir librement cet équilibre, seule, la bataille des partis, les uns et les autres exclusifs, se développait de plus en plus. Ceux qui furent sincères dans le gouvernement provisoire durent souffrir au delà des forces humaines ; toutefois, chez ceux-là, bien rares, — s'ils existèrent — le souci de la personnalité altéra beaucoup la douleur; il la diminua, la fit dévier et elle ne porta pas de fruits. Dans de pareilles crises, — car il existe des ridicules qu'il est nécessaire d'oser, des vérités qu'il convient de rendre jeunes à nouveau, — il faudrait faire abnégation de soi-même, ne vivre que pour le pays en devenant en quelque sorte les résultats unis et agissants de son âme éparse ; c'est même à cette condition que le Parlement serait possible. Cette synthèse effectuée, mais alors seulement, on peut, on doit agir. — Le gouvernement provisoire ne fut jamais cela. Il s'affolait devant le mal qu'il avait entretenu et ne savait point enrayer. Par les rapports de ses procureurs généraux, de ses préfets et de ses commissaires, il apprenait constamment que la province, malgré son calme apparent, était travaillée, surtout dans le grands centres, par un triple mécontentement ouvrier, bourgeois et aristocratique. Le mouvement légitimiste en faveur d'Henri V, encore qu'absurde et peu redoutable aux yeux du ministre de la Justice (1), se répandait; la bourgeoisie, pas plus que les paysans, n'avait supporté la république sans inquiétude (2) ; le

1. De nombreux rapports de procureurs généraux ou de commissaires du gouvernement entretiennent des efforts légitimistes. — Arch. Nat. B B30 358 à B B30 366. — B B30 362, II, Cour de Montpellier.

2. *Idem*. — « L'on vous a dit et l'on publie que, de toutes parts, les provinces se hâtent d'envoyer, comme l'expression du vœu de la majorité, leur adhésion au système du gouvernement républicain. Ne le croyez pas ; cela n'est pas exact... Je viens de parcourir huit départements, y compris le nôtre ; j'y suis resté assez de temps ; j'ai assez pénétré dans les classes qui font la force morale et financière de l'Etat pour demeurer convaincu que le nom seul

peuple industriel, indécis d'abord, trouvait maintenant la république étrange et incolore. Comme ses députés de l'Assemblée, comme ses adversaires des clubs, le pouvoir devenait de plus en plus incertain quant à la voie dans laquelle il fallait lancer la machine gouvernementale. Républicain est un qualificatif élastique, éminemment extensible et commode, qui permet toutes les nuances, toutes les variations. Serait-on blanc, bleu ou rouge (1) ? Le mieux aurait été de figurer tout à la fois, mais les moyens les plus propres à permettre une semblable neutralité, encore que nombreux, demeuraient difficiles, et plus d'un préfet ne savait comment y parvenir. En haut lieu, on le savait souvent encore moins. En face des courants mêlés qui se partageaient la France, n'ayant, quant à lui, aucune donnée nette, n'étant ni révolutionnaire ni réactionnaire, mais sans être non plus juste milieu, moins radical qu'il ne le prétendait, ne possédant même pas un centre compact, le gouvernement, voulant gouverner sans gouverner, perdait la tête. Il reposait sur le suffrage universel et le redoutait au point de tendre à supprimer tous les votants qui lui restaient contraires. Il proclamait la liberté et ne la réalisait pas, déclarait la fraternité et ne la découvrait ni ne l'enseignait nulle part, préconisait l'égalité et agis-

de république inspire une invincible terreur à tout individu qui possède du pain pour six mois et n'est pas du parti légitimiste. — Ce parti légitimiste se frotte les mains avec joie ; le suffrage universel, républicainement exercé, le met aux anges , il y voit l'imminente anarchie et c'est dans l'anarchie qu'il croit trouver les éléments de son succès final. Qui oserait aujourd'hui assurer que cela est à jamais impossible ?... Tous les noms de vos collègues au pouvoir provisoire ne sont pas également rassurants. » Arch. Nat. B B30 363, II, Cour d'Orléans.

1. Nous avons eu le gouvernement blanc de Thiers, faisant penser à la Restauration, le gouvernement impérialiste de Mac-Mahon, la république orléaniste de Grévy, la république protestante de Carnot, la république plus ou moins aristocratique de Félix Faure, la république mitoyenne de Loubet, etc.

sait au rebours de celle-ci. En avril, un de ses commissaires écrivait, de Bourges, au ministre de l'Intérieur, que deux seulement des candidats électoraux paraissaient républicains et que, de ces deux-là, un seul pouvait être réellement considéré comme tel : « La contre-révolution a relevé sa bannière avec une énergie désespérée dans notre département comme ailleurs. Pendant ces huit derniers jours, un travail immense d'intrigues et de corruption a été fait... Quant au résultat général, il s'est produit par la coalition des ci-devant privilégiés, sans intentions de nuances politiques, avec la majorité du clergé, les fonctionnaires du gouvernement déchu et le peuple égaré des campagnes... Il est regrettable que les forces nous aient absolument manqué pour organiser autour du commissariat une force révolutionnaire dont on pût se servir pour briser les résistances, intimider les conspirations. Il est à regretter que, présentement, le suffrage universel ait été étendu sans garanties réelles à ceux qui ne pouvaient écrire eux-mêmes ou seulement lire leurs bulletins (1). »

A côté de cela, le procureur de la Cour de Dijon s'indigne et s'inquiète que le bonnet rouge ait été arboré dans un tout petit bourg, à Is-sur-Tille, sur l'arbre de la liberté ; il décide : « Cette manifestation doit être réprimée (2). » Un commissaire, envoyé à Limoges pour étudier les troubles qui y avaient lieu, déclarera qu'un membre du gouvernement, Ledru-Rollin, est cause de tout le mal par suite de son langage révolutionnaire, et il conseille les mesures les

1. Arch. Nat. B B30 365, V. Cour de Bourges.

2. Arch. Nat. B B30 360, III, Cour de Dijon. « Ce matin, disait encore le procureur, j'apprends que des faits de même nature, mais plus graves, se seraient passés à Beaune. Un drapeau rouge, une hache et un bonnet rouge ont été promenés par la ville. »

plus sévères, les plus absolues (1). Les révoltes locales étaient nombreuses ; à la faveur du désordre causé par la révolution, les haines de commune à commune et de particuliers à particuliers se faisaient jour souvent, au nom de la politique. Beaucoup d'élections donnaient lieu à des scènes violentes ; les électeurs envahissaient la mairie, brisaient les urnes, malmenaient le personnel municipal, et la force armée devait intervenir pour que le gouvernement gardât le dessus (2). L'émeute finie, le malaise subsistait. Dans un grand nombre de chefs-lieux, le conflit était grave, à Troyes notamment où, pour maintenir l'autorité tout en conservant les principes républicains, le procureur ne savait comment s'y prendre, tant la question s'embrouillait. « Les troubles ont cessé, disait-il, mais l'anarchie morale persiste. » Ces troubles avaient consisté en une sérieuse collision entre la garde nationale et les ouvriers ; la garde nationale avait eu le dernier mot et, chargée toujours de maintenir l'ordre, devenait dangereuse (3). Dans plus d'un endroit, on se plaignait également de son zèle. Pour atténuer le danger que ce zèle lui faisait courir, le gouvernement n'osait soutenir, d'autre part, ceux qui

1. Arch. Nat. B B30 361, I, Cour de Limoges. « Ainsi, on a réalisé à Limoges la pression désirée par M. Ledru-Rollin... « Il fallait, disait-il, lors des élections, agiter les esprits et les pousser forcément dans la voie républicaine. » Car il ajoutait dans un élan d'exaltation cette parole violente : « Quand on a 20.000 hommes à soi on peut tout oser et l'Assemblée ne m'arrêterait pas. » Ce langage de M. Ledru-Rollin agissant en dehors de la mission qui lui était confiée de maintenir l'ordre à l'intérieur et poussant à la guerre civile, à l'insu de ses collègues du gouvernement provisoire, par l'envoi dans les provinces d'émissaires largement stipendiés sur les fonds du trésor public, a causé, je n'hésite pas à le dire, et *c'est le cri de la France*, les malheurs de Rouen et les désordres de Limoges. » Toute la lettre montre bien que le gouvernement s'avançait dans la voie réactionnaire.

2. Arch. Nat. B B30 358 à B B30 366.

3. Arch. Nat. B B30 358 à B B30 366.

s'offraient à le défendre, mais en dépassant la limite pseudo-révolutionnaire qu'il s'était permise. A Rouen, les purs républicains attaquaient la Cour ; un citoyen écrivait au ministre de la Justice : « Le conseiller Chéron a fait un éloge pompeux de Thiers. Cela m'explique pourquoi ce conseiller fait tous les jours des arrestations sous le prétexte de complicité dans les événements d'avril (1). »

On sent se dessiner ainsi dans les départements, comme à Paris, la lutte prochaine. Une lettre du procureur rouennais explique ce qui va se passer ; le drame imminent s'y laisse saisir en raccourci, réduit au cadre provincial : « Les clubs avaient troublé à froid les habitants de Rouen. Des deux côtés, l'irritation était extrême. La lutte électorale avait été très vive. Elle s'est continuée sur la place publique. Les ouvriers se sont cru trompés, les bourgeois se sont cru menacés dans leur vie... Depuis plusieurs jours, l'état des esprits était tel qu'on pressentait une attaque. » Une fois la victoire acquise à la garde nationale, celle-ci « a régné despotiquement... Elle a mis la ville presque en état de siège ; une grande barbe était une cause de suspicion ; une blouse était mal vue ; on criait au large ! en plein jour ; on obligeait tout le monde à montrer les mains en passant ; on a porté la main sur un adjoint... on dit même qu'on a tiré sur des gens aux fenêtres... Tout ce qui était républicain était suspect. » Le procureur ajoute qu'il lui est impossible de faire une enquête : « Je vous l'ai dit, pour procéder à une enquête, il eût fallu : 1° désarmer la garde nationale ; 2° amener vingt mille hommes pour tenir en paix les deux partis. Etait-ce bien opportun ? » Comment s'irriter que la garde nationale ait agi de la

1. B B30 365, II, Cour de Rouen.

sorte? « En 1832, à Paris, il en a été de même. Cela est dans la nature des choses; ce qui me surprend, c'est qu'on s'en étonne chaque fois (1). » On revenait donc bien à Louis-Philippe (2). Le procureur de Riom s'en rendait compte; le 3 mai il écrivait : « A peine nos représentants du Puy-de-Dôme étaient-ils proclamés que déjà les solliciteurs assiégeaient leur domicile et allaient se prévaloir auprès d'eux, et du suffrage personnel qu'ils avaient ou non accordé, et des votes qu'ils prétendaient leur avoir conquis par leurs démarches et par leur influence; la conclusion naturelle de cet entretien, c'était une demande de patronage auprès du gouvernement. Les vieilles traditions ne se détruisent pas en un jour; les pratiques électorales de dix-huit années avaient formé sur la France un réseau de corruption trop vaste pour qu'en le déchirant la République ait pu n'en pas laisser quelques lambeaux... partout où la préoccupation exclusive d'acquérir et de conserver tient lieu de foi politique. Il faudra du temps pour modifier les mœurs

1. Arch. Nat. B B30 365, II.

2. Les journaux de gauche le faisaient remarquer avec amertume. — Non sans un certain sens politique, un rédacteur disait dans un article de la *Démocratie pacifique*, en mai : « Que l'Assemblée nouvelle inaugure enfin le règne des travailleurs, de ceux de la pioche et de ceux de la pensée... Puisse la Constituante sortir bientôt de la procédure parlementaire, de ces formalités inévitables mais fastidieuses qui ont absorbé aujourd'hui ses instants, qui les occuperont encore demain. Nous la jugerons alors, nous saurons si elle peut marcher en avant, si elle est digne de sa noble tâche. La République de 1848 doit avoir un caractère socialiste et ce caractère ne s'est pas encore dessiné. On a trop regardé le passé, trop peu l'avenir, on s'est trop complu, peut-être, dans une reproduction scénique de 89 et de 92; résurrection du titre de citoyen, plantation d'arbres de la liberté, chapeaux républicains donnés à la garde urbaine, apparition du froc monastique sur les bancs de l'Assemblée Nationale, tout cela ne fait pas vivre une société; il faut qu'elle ait une pensée, une âme. Après une restauration monarchique impuissante, n'ayons pas une restauration républicaine également stérile. »

égoïstes et calculatrices (1). » Le gouvernement ne pouvait s'occuper de cela; il songeait à se défendre, et par n'importe quel moyen. La question sociale, une fois de plus, disparaissait devant la question d'intérêt politique, donnant ainsi raison aux théoriciens de l'anarchie qui, faute de découvrir enfin un gouvernement réel et pourtant réduit au strict nécessaire, oublieux de la police maintenue à travers le chapelet des ministres et celui, plus court, des régimes, affirment que le gouvernement est un luxe inutile.

Le Directoire de 1848, né de la révolution, n'avait, comme nous l'avons dit, rien de révolutionnaire, sauf sa naissance et son désordre ; il ne devenait pas non plus général ; au fur et à mesure qu'il sentait les nécessités de la défensive, il se faisait, au contraire, exclusif. Au lieu de permettre l'union de la bourgeoisie et du prolétariat, à cette époque plus facile que de nos jours, la division ayant été quelquefois exagérée pour les besoins de la cause, il accentuait si bien leurs griefs réciproques que la bourgeoisie, terrifiée, se faisait contre-révolutionnaire et le prolétariat, poussé à bout, révolutionnaire exclusivement. La République n'existait nulle part. La révolution demeurait bien à recommencer. — En 1830, les ouvriers avaient eu la monarchie bourgeoise; en 1848, ils avaient la république bourgeoise ; ils voulaient la république prolétarienne (2), — et l'inconnu. La république complète, — celle que rêva Thiers avant 1875, — ne possédant pas un chef pour réunir les partis en les dominant, restait impossible ; elle ne s'édifiait réellement que dans l'imagination de quelques députés. Tous niaient plus ou moins les réalités qui ne cessaient de leur infliger des démentis.

1. Arch. Nat. B B30 365, I, Cour de Riom.
2. Karl Marx, *La lutte des classes*, déjà cité.

L'abstraction dominait la scène pendant que l'intrigue occupait la coulisse. Cavaignac sera un héros abstrait. Il possède le masque antique et une partie de la force qu'il exprime, mais derrière ce masque, d'autres jouent. Il défend un principe admirable — et, en fait, sauve quelque chose d'assez mesquin ; il croit combattre pour la patrie — et sert une faction ; il se dresse comme le régulateur de la France — au profit de mauvais bergers. Il auréole la cuirasse de l'ordre bourgeois — et, à cette date déjà, la bourgeoisie, malgré plus d'une qualité excellente, malgré la réserve fournie qu'elle garde à la nation, est une médiocrité satisfaite d'être telle, rebelle d'instinct à tout ce qui s'efforce de l'améliorer.

La complication menaçante qui se préparait était simplement, comme toujours, la suite de ce qui avait précédé. Chaque heure, chaque semaine, chaque mois avaient rongé l'essai républicain de février, et les destructeurs les plus sérieux de la république avaient été ceux qui la conduisaient (1). Le peuple ne voulait plus croire à leur sollicitude et, plus il avançait, moins il pouvait espérer en découvrir les preuves. De son côté, attaqué de toutes parts, même par quelques-uns des siens qui se servaient du peuple, eux aussi, pour parvenir, le gouvernement, déjà si porté à ne voir que lui-même, y était, de plus, contraint par les circonstances. L'affaire du 17 avril avait montré les difficultés à vaincre. Marrast, fort

1. Ledru-Rollin pourrait même presque être accusé d'avoir conseillé les journées de Juin ou, du moins, une nouvelle révolte. Il disait dans une affiche, en avril : « Les élections, arrachées à la confiante loyauté du peuple, pourraient ne pas faire triompher la vérité sociale, et alors il n'y aurait qu'une voie de salut pour le peuple qui a fait les barricades, ce serait de manifester une seconde fois sa volonté et d'ajourner les décisions d'une fausse représentation nationale. » C'était sévère contre le suffrage universel, pour lequel la révolution avait été faite et sur lequel reposait la république.

habile ce jour-là, était arrivé à tout prévoir, mais si la poussée révolutionnaire ne réussit point, ce fut surtout parce que le parti le plus fort, celui de Ledru-Rollin, ne s'entendant pas avec Louis Blanc, se refusant Cabet, ne donna pas, résigné d'avance à un rôle effacé ; les dispositions calculées par Marrast firent alors le reste. Quand l'armée ouvrière se mit en marche, dès le quai du Louvre, deux colonnes de gardes nationaux aux fusils chargés se placèrent sur les deux flancs de la colonne prolétarienne ; au Pont des Arts, une troisième colonne de gardes nationaux et de mobiles s'insinua au centre, sous l'agréable prétexte de la fraternité ; toutes les cinq minutes, un temps d'arrêt était ordonné et la garde nationale avançait de plusieurs pelotons afin d'obtenir au terme de la promenade, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, un intervalle entre chaque colonne comme entre chaque corporation. Les ouvriers étaient ainsi pris dans un filet, maille par maille. Une fois sur la place, ils trouvèrent devant eux la garde mobile sur plusieurs rangs épais et furent refoulés dans le fond, loin de la maison municipale. Ils apercevaient aux fenêtres, il est vrai, consolation suprême, les « hideuses boules (1) » de Crémieux et de Pagnerre, Garnier-Pagès, austère et jaune, Lamartine, radieux, Ledru-Rollin « faisant contre fortune bon cœur (2) » et Louis Blanc, tout disposé à se croire Saint-Just comme à en persuader autrui. — Marrast se frottait les mains. En réalité, aucun danger n'était conjuré. Son enthousiasme une fois passé, le peuple, qui avait beaucoup crié : « Mort à Cabet ! », reconnaissait que le Directoire l'avait joué une fois de plus ; le divorce entre le peuple et le gouvernement s'était développé au

1, 2. George Sand, *Correspondance*, déjà cité, p. 30, etc.

grand jour (1), sous couleur d'entente et d'union; et le double instinct d'appétit et de justice dont le peuple était pourvu grandissait parallèlement au sentiment de la peur chez la bourgeoisie (2). Aussi, dès cette époque, une sorte de régime de la peur commença-t-il de s'implanter ; les partis, à force d'avoir voulu s'effrayer les uns les autres afin que celui qui inspirait le plus de crainte pût mieux dominer, se laissèrent prendre à leur propre comédie. La meilleure portion de la bourgeoisie, la plus restreinte, en face d'un gouvernement qu'elle ne parvenait ni à comprendre ni à se définir, pencha dès lors, peu à peu, vers le peuple, ce qui était, pour elle, faire un premier pas vers la donnée napoléonienne ; la majorité, au contraire, ne souhaita désormais que des gouvernements absolus. Le peuple réduit à lui seul, traqué, en quelque sorte, et par le gouvernement et par les différentes classes, ne se découvrant pas d'issue, n'écouta plus que son indignation. sa révolte, et, à la longue, sa haine. — Un malaise inouï en résulte, une confusion qui fera hésiter les combattants, quelquefois, sur le parti à prendre. Et, pour avoir méconnu certaines nécessités, on en arrive au drame le plus épouvantable.

1. Il avait été prévu avant février, notamment par Leroux. Philippe Faure a raconté que dans une réunion il aurait dit : « Nos amis seront tués, massacrés, on en arrêtera des multitudes pour faire le procès monstre dont on a besoin et, en apprenant les opinions des accusés, nos chefs de la veille seront les premiers à applaudir au triomphe du gouvernement... Mais j'admets l'autre hypothèse, que la victoire vienne à l'insurrection. Le peuple aura vaincu, mais qui profitera de sa victoire? Ce n'est pas vous, ce n'est pas le peuple, ce sera cette fraction de la bourgeoisie qui rédige le *National* et qui partage les opinions de cette feuille... Ah ! les plus grands ennemis du peuple et du socialisme ne sont pas ceux qui sont au pouvoir, ce sont ceux qui y arriveraient. » *Bulletin de la Société d'histoire de la Révolution de 1848*, t. III, n° XVII.

2. *Souvenirs de 1848*, par George Sand, Lévy, 1878.

La révolution « suscitée par le souci du juste, va se suicider par l'injustice (1). »

Cette guerre civile, trop oubliée, apparaissait l'œuvre du Parlement. Le Parlement n'est pas l'amalgame de tous les partis ; il en délimite le champ clos (2). Pendant que les disputes s'y développent, le pays, livré à un jeu de politique contradictoire, ne sachant dans quel sens aller, demeure sur place et se désagrège. Les erreurs du gouvernement provisoire suffiraient à prouver qu'il faut, jusqu'à nouvel ordre, un gouvernement ; si la France n'en avait pas besoin, elle aurait appris alors à s'en passer ; et elle fit le contraire. C'est encore une amie de la révolution et du gouvernement provisoire qui a osé les lignes suivantes : « A la grande surprise des esprits honnêtes qui avaient attendu de la réunion d'une Assemblée Nationale le retour à l'ordre et à la sécurité, tout allait en empirant de jour en jour. Le malaise et l'inquiétude étaient universels. Les propriétés territoriales n'avaient

1. « La révolution, de cataracte en cataracte, par-dessus toutes les digues, surmontant les derniers obstacles de Guizot, comme ceux de Necker, ceux de Villèle, de Louis XVI et de Napoléon Ier, plus forte que tout, se précipitait toujours. L'héroïsme, l'intelligence et la rhétorique avaient coulé à pleins bords ; mais l'égoïsme, l'étourderie avec la déraison et la violence n'avaient pas réussi à constituer, soit par la guerre, soit par la tribune, un nouveau peuple debout dans une situation libre et juste, parce que l'équité manquait avec la sympathie. Chacun abhorrait son semblable ; la vindicte, l'envie, l'intrigue et la fraude ne cessaient d'entraver l'édifice des penseurs. Marat avait détruit Turgot, la passion mauvaise dévorait sans cesse l'idée généreuse. » Philarète Chasles, *Mémoires*, t. II, p. 131.

2. Le Parlement que nous a valu la Constitution de 1875 en est un perpétuel exemple. Une constitution, une charte, si l'on veut, était un pacte entre le peuple et le représentant du pouvoir, possédant assez de pouvoir pour la garantir, même contre les députés, s'il le fallait. Au contraire, l'acte constitutionnel de 1875 n'est qu'un pacte entre des partis, une transaction à laquelle consentent des intérêts opposés, en se réservant chacun l'espoir de faire capituler les autres.

plus de valeur appréciable; le cours de la rente cinq pour cent ne pouvait s'élever au-dessus de soixante-neuf; le trois pour cent restait à quarante-six. La bourgeoisie et le prolétariat se plaignaient également de la stagnation des affaires. Quoique les motifs de leur mécontentement fussent opposés, ils s'entendaient pour accuser de tout le mal le mauvais esprit de la Commission Exécutive et l'inaction de l'Assemblée (1). » L'Assemblée, où quelques députés s'efforçaient de leur mieux, était de plus en plus la proie des coteries diverses qui s'y disputaient la majorité élective. Les vieux parlementaires, habitués à la bataille, obtenaient l'avantage, au profit de leurs combinaisons personnelles, sur les novices incertains ou plus sincères, de telle sorte que l'Assemblée ne représentait nullement la nation, mais la prépondérance de telle ou telle confrérie. « Afin de mettre plus d'ordre et d'apporter plus d'activité dans ses travaux, elle avait adopté l'usage des anciennes assemblées et s'était divisée, non seulement en bureaux, où les représentants se trouvaient périodiquement appelés par la voix du sort, mais en comités spéciaux, correspondant aux différentes branches du service administratif où chacun se faisait inscrire conformément à ses aptitudes particulières. Ce mode, excellent en lui-même, tourna cependant, par l'effet des circonstances, au détriment des intérêts démocratiques. Il devint beaucoup plus facile aux représentants de la minorité, dans ces fractions de l'Assemblée, dans ces comités qui ressemblaient à des cercles intimes, d'émettre des opinions qu'ils n'auraient osé hasarder à la tribune, en présence d'une majorité imposante. Du moment, surtout, qu'ils se virent conseillés et guidés par M. Thiers, ils profitèrent de tous les avanta-

1. Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II.

ges que leur donnaient la vieille habitude de la discussion, la pratique des affaires et, gagnant du terrain peu à peu dans les comités importants, particulièrement dans le comité du travail et dans celui des finances, ils purent, sans se déceler encore à l'Assemblée, qui n'aurait pas souffert leurs prétentions, paralyser l'élan républicain et miner à sa base l'établissement des lois démocratiques (1). » Chaque parti évincé, espérant de moins en moins aboutir, se montrait de plus en plus intransigeant.

A force de ne songer qu'à se maintenir, le gouvernement, après avoir condamné les régimes absolutistes du passé, les égalait en égoïsme. Il redoutait la nouvelle alliance ébauchée de la bourgeoisie et du prolétariat ; il savait que s'il leur laissait le temps d'y voir clair, ces deux classes seraient contre lui. Il ne pouvait se séparer de la bourgeoisie d'où il tirait sa puissance, mais il n'avait plus besoin du prolétariat maintenant que celui-ci l'avait porté au pouvoir ; ne sachant qu'en faire, il avait résolu de s'en débarrasser. Pour y réussir, après le 15 mai, le pire lui fut indifférent. Il l'admit (2), et il décida d'annihiler les revendications des deux classes en les opposant l'une à l'autre. Il le fit avec d'autant plus de bonne foi qu'il était lui-même d'origine bourgeoise. Cette lutte lui vaudrait une vic-

1. Stern, *Id.*, t. II, p. 332.

2. « On peut dire que tout le temps qui s'écoula depuis la revue du 21 mai jusqu'aux journées de Juin ne fut rempli que par l'anxiété qui couvrait l'approche de ces journées. Tous les jours, de nouvelles alarmes y vinrent mettre sur pied la garde nationale et l'armée ; les artisans et les bourgeois ne vivaient plus dans leurs maisons, mais sur les places publiques et sous les armes. Chacun désirait ardemment se soustraire à la nécessité d'un conflit et tous sentaient vaguement que cette nécessité devenait de jour en jour plus inévitable. L'Assemblée nationale était si constamment obsédée de cette pensée qu'on eût dit qu'elle lisait les mots : *guerre civile*, écrits sur les quatre murs de la salle. » Tocqueville, *Souvenirs*, déjà cité.

toire, car celle-ci lui semblait certaine. Il la lui fallait pour décréter sa constitution, sachant bien que, dans le sens où il voulait l'incliner, cette constitution irait contre les vœux de la masse. La victoire serait un gage de silence. Elle devenait d'autant plus indispensable que le peuple n'admettait plus qu'on lui donnât le change. Rien de sérieux ne s'était essayé afin d'améliorer sa condition.

La politique politicienne ne peut pas être nationale. Elle ne sert qu'au parti triomphant. Les triomphes demeurant courts dans un parlement, le parti victorieux songe surtout à profiter tandis qu'il est en place; les autres guettent ses fautes et s'absorbent dans ce jeu sournois grâce auquel ils espèrent parvenir, à leur tour (1).

*
* *

En créant les Ateliers Nationaux, le gouvernement prépara l'armée de l'émeute. Rien ne devait être opposé au laboratoire du Luxembourg afin de permettre à celui-ci la possibilité d'un essai véritable. Mais, au bout de peu de temps, on ne le souhaitait pas: les promesses faites aux ouvriers avaient dépassé toute mesure et ne pourraient jamais être tenues, même en partie. La rivalité s'en mêlant, Marie, qui dirigeait les Ateliers, jalousa Louis Blanc, qui pontifiait au Luxembourg. Des deux côtés, malgré la haine, on n'obtenait aucun résultat (2). Les ouvriers, satisfaits d'abord

1. « L'Assemblée nationale, sauf une minorité républicaine méritante et une infiniment petite minorité socialiste, enterre toutes les questions vitales de la démocratie. » George Sand, *Correspondance*, t. III, p. 89.

2. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution de 1848*, déjà cité, etc. — Emile Thomas, *Histoire des Ateliers Nationaux*. — *Rapport de la Commission d'Enquête*, t. I et II. — *Le Moniteur*. — Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de 1848*, t. III et IV. — *Gazette des tribunaux*, à partir de septembre 1848. — *Procès des insurgés*

de ne presque rien faire, finirent par s'en lasser et, sans doute pour justifier ce mécontentement, protestèrent contre l'insuffisance de leurs salaires. Le pouvoir protesta aussi, contre cette réclamation ; il se lassait de payer. Le pays industriel s'indigna avec d'autant moins de ménagement que les grèves étaient nombreuses et qu'à chacune le patron cédait en vain, grâce au gouvernement : ravi de causer un ennui à l'homme qui, durement, peut-être, quelquefois, mais certainement, l'avait fait vivre, et qu'on lui avait appris à détester, l'ouvrier, croyant aussi trouver mieux, se faisait inscrire aux Ateliers Nationaux. Il avait beau y être vite désabusé ; celui qui n'en avait pas essayé voulait les connaître et la même comédie se renouvelait incessamment. Il n'y eut bientôt plus de place. — La situation du peuple, loin de s'améliorer, devint plus aléatoire que dans le passé. Au lieu d'aider un patron, il dépendait d'un Etat insaisissable qui, lui, n'admettant pas la grève, se refusait à toute concession ; la grève déclarée malgré ses menaces, l'Etat donnerait des ordres et tuerait, — au lieu de simplement se défendre par la persuasion ou la retraite. Ceux qui formaient l'Etat nouveau n'avaient cessé pourtant d'encourager les grèves quand ils représentaient l'opposition et, depuis, quand elles lésaient un particulier. Importante contradiction que le peuple n'arrivait pas à éclaircir et qu'il n'acceptait point ; il avait vu la bourgeoisie, en face d'un pareil malaise, décider la révolution ; il l'imitait.

La bourgeoisie trouvait cela monstrueux. Elle s'épouvantait à entendre crier dans les rues *Le Tocsin des Travailleurs, Le Journal de la Canaille, La Carma-*

des 23 24, 25 et 26 juin, avec un exposé de l'insurrection et le portrait des principaux accusés, etc. Paris, Giraud, 1848, en livraisons. — *1848, avril, mai, juin*, Picard, Paris, etc.

gnole, et *Le Robespierre*. On a dit que le comité napoléonien avait fomenté l'émeute (1). Cette accusation ne se base pas sur des preuves. Il n'y eut pas d'enrôlements, 14, rue d'Hauteville ; des gens du peuple vinrent simplement se faire inscrire par sympathie pour Louis-Napoléon. Les petits journaux bonapar-

1. Le 1er juin on avait été jusqu'à dire, sans doute pour préparer la calomnie prochaine, que le prince était venu à Paris. *La Patrie* alignait cet entre-filet : « Le prince Louis-Napoléon Bonaparte suivait de près la lettre qu'il adressait de Londres le 25 à l'Assemblée nationale. D'après des renseignements que nous avons lieu de croire exacts, le prince était il y a deux jours à Paris. Les injonctions de l'autorité, aussi formelles que pressantes, l'auraient forcé à quitter immédiatement la capitale. » *Le Mémorial de Rouen* du 11 juin disait que la police avait été informée « que des émissaires de Louis Bonaparte parcouraient la ville dans les plus coupables intentions. Ils cherchaient à corrompre les soldats et les ouvriers. » Toutes ces nouvelles, toutes peu précises, tournent autour de l'élection du prince, soit avant, soit principalement après, et viennent du gouvernement, chaque jour plus inquiet. Aucune indication nette n'est jamais fournie. Ce paragraphe, dans les *Faits divers* de la *Démocratie pacifique* du 13 juin, en dit long sur l'état d'inquiétude de l'Assemblée : « Plusieurs lettres écrites de Londres samedi, et annonçant que le prince Louis était encore dans cette capitale, étaient montrées aujourd'hui avec une certaine affectation par diverses personnes à l'Assemblée et ailleurs. » Dès l'élection, il est à remarquer que tous les journaux s'occupent, comme malgré eux, de la famille Bonaparte ; les « nouvelles à sensations » ne cessent guère jusqu'aux journées sanglantes. Les Sociétés départementales parlent également de lui. Le *Journal de la Meurthe* signale à plusieurs reprises des affiches placardées à Nancy. Les seuls rapports précis sont de ce genre, ou racontent des distributions de médailles et de prospectus. Quant au reste des indications enregistrées par les feuilles locales, ceci, paru dans le *Journal de Rouen* du 8 juin, en donne la mesure de vérité : « On dit que le prince Louis-Napoléon aurait été arrêté, il y a trois jours, en conspiration flagrante, et qu'il n'aurait dû son élargissement qu'à la promesse de renoncer au titre de représentant du peuple. On ajoute que la lettre d'avant-hier aurait été la conséquence de cet engagement. » Et la *Démocratie pacifique* du 9 rapporte la note de son confrère. Le 21 juin elle a, d'ailleurs, ce fait divers, et ainsi orthographié « Amour ! Tu perdis Troyes ! — Un de nos amis, en séjour à Londres, nous écrit de cette ville le 18 juin : « Un Monsieur anglais qui connaît très bien Louis Bonaparte m'a dit l'autre jour au *Réforme Club* que le prétendant vient d'entamer une liaison amoureuse, et qu'il ne voulait pas l'interrompre. C'est là, m'a-t-il assuré, la véritable raison du refus qu'a fait Louis Bonaparte d'aller occuper son siège à l'Assemblée. » Le même

tistes protestèrent contre un gouvernement incapable et contre une bourgeoisie à laquelle la peur ôtait tout sens commun ; en parlant ainsi, ils pensaient comme beaucoup. *Le Napoléon* avait le droit d'appeler les membres du Pouvoir Exécutif « les cinq invalides à vingt mille francs par mois ». Il avait le droit non moins strict d'écrire à propos de Clément Thomas : « Pour n'être général que de la veille, on n'est pas tenu de faire sabrer le peuple de Paris. Ce sont de mauvais états de services que ceux que l'on écrit sur le pavé d'une capitale avec le sang de ses concitoyens. » — Comment conclure autrement, une fois de plus, que par la révolution ? Le Directoire lui-même y était contraint et se préparait à supprimer dans le sang la question sociale, parce qu'il ne l'avait pas résolue. *Le Napoléon républicain* pouvait se permettre de dire : « Peuple, lorsque tes commis violent leur mandat, souviens-toi du drapeau rouge du Champ de Mars et du courage de tes frères en 1793. » *L'Organisation du travail* avait été fondée par un négociant — comme le journal de Proudhon (1), — M. Clavel ; si ce négociant se déclarait ainsi contre une assemblée incapable et soutenait les droits populaires, c'est qu'il démêlait de quel côté se tenaient ses véritables intérêts. Tout le monde était affolé, ceux qui écrivaient dans ces feuilles comme les autres, et ils égalaient le ton exagéré d'alors ; s'ils allaient loin, notamment en

journal annonçait le 16 juillet : « M. Charles-Louis Bonaparte, qui n'ambitionnait en France que la présidence de la République, se pose comme prétendant au royaume de Sicile. Il a inondé l'île de brochures publiées en faveur de sa candidature ». Ces échantillons — entre autres — suffisent à faire comprendre certaines nouvelles dont se servirent sans contrôle de rapides narrateurs.

1. *Le Représentant du peuple*, commandité par Charles Fauvety. Voir : A. Darimon, *A travers une Révolution*, Dentu 1884, et de Ch. Fauvety, *La Religion laïque*, à partir de 1876, Sandoz et Fischbacher.

publiant une liste de banquiers et de capitalistes dont ils analysaient la fortune, la faute en revenait à la tension des circonstances. On juge trop certaines époques déséquilibrées, ou de transition, par des raisonnements faciles pendant une période de calme.

Le mouvement se fût circonscrit à la capitale qu'on aurait eu, peut-être, jusqu'à un certain point, le droit d'y voir principalement une manœuvre politique, mais la France entière, bien que moins violemment, y prenait part (1). L'Assemblée s'était fait récuser partout. Par son impôt des quarante-cinq centimes qu'elle décréta sans se rendre compte de sa portée, elle indisposa la petite propriété (2) ; elle avait déclaré — le ministre Garnier-Pagès en donnait l'assurance — que la petite propriété, justement, n'en souffrirait pas. La grande seule ne fut pas atteinte, parce qu'elle avait des ressources que la petite n'économisait point. La France, quoi qu'on prétende, est si facile à conduire que l'impôt fut touché d'abord sans peine. La majo-

1. Arch. Nat., BB30 358 à BB 30 366.

2. *Idem.* « Le décret abolitif de l'impôt du sel va produire sur la classe agricole une bienheureuse influence. Jusqu'ici la république n'avait signalé sa résistance à son égard que par l'impôt additionnel des 45 centimes et chez des hommes qui n'apprécient guère les bienfaits moraux ou philosophiques d'un gouvernement nouveau et ne règlent leur affection ou leur répulsion que par le profit matériel qu'ils en reçoivent, cette nécessité financière avait été une cause d'éloignement, tout au moins d'indifférence. » BB30 361, I, Cour de Riom. — Voir aussi BB30 361, I, Cour de Limoges; lettre du 27 août 1848 au sujet des troubles de Guéret, etc. « La presse gouvernementale raconta au prolétariat que cet impôt retomberait heureusement sur la grande propriété, sur les propriétaires du milliard octroyé par la Restauration. En réalité, il atteignit surtout la classe paysanne, c'est-à-dire la grande majorité de la nation française. Les paysans durent payer les frais de la révolution de Février. La contre-révolution trouva chez eux son principal contingent. L'impôt des 45 centimes devenait une question vitale pour le paysan français. Il en fit une question vitale pour la République. Dès ce moment, le paysan vit dans la République l'impôt des 45 centimes et le prolétariat parisien était le dissipateur qui se donnait du bon temps à ses frais. » Karl Marx, *La Lutte des classes*, déjà cité.

rité pensa que le gouvernement s'arrangerait à faire cesser une pareille injustice une fois qu'il aurait paré aux difficultés premières ; lorsqu'il fallut revenir sur cette interprétation, les refus commencèrent. La perception entraîna des luttes à main armée. Les paysans se rappelèrent que la grande révolution les avait affranchis et jugèrent que la révolution nouvelle recommençait, sous une autre forme, l'ancien régime (1). Ils se souvinrent de l'Empire et crièrent : « Vive l'Empereur ! » — Que des agents les aient fortifiés dans ce sentiment, c'est certain (2) : que ces placiers politiques aient promis la suppression de cet impôt et d'heureuses réformes, c'est probable et souvent reconnu, mais qu'aurait fait cette propagande, ici comme précédemment, si le terrain n'avait pas été préparé pour qu'elle y fût accueillie ? Blessés au vif de leurs intérêts, les paysans se soulèvent dans la Creuse, se forment en brigades et menacent de mort les grands propriétaires qui se mettent en règle avec le fisc (3). A Guéret, devant la rébellion, le gouvernement donnant l'ordre de passer outre, la garde nationale fait feu ; quinze hommes tombent, dont dix tués net (4). *Le Napoléon* ne peut-il pas écrire : « Quand vos frères malheureux se trompent, vous ne savez que les tuer ou les emprisonner. » Les journaux subventionnés voient encore là l'indice d'une intrigue, car

1. Karl Marx, *idem*.

2. Il y eut pourtant moins de propagande que l'on ne croit et elle ne commença sérieusement qu'après juin. Voir aux Archives toute la série F'C III. Cependant, il est à remarquer que les dossiers de ces cartons, surtout en ce qui concerne l'année 1848, semblent incomplets. Voir *Revue d'Histoire moderne*, t. VI, n° 2. P. Caron, *Les sources manuscrites parisiennes de l'histoire de la Révolution de 1848 et de la Deuxième République*.

3. Daniel Stern, déjà cité. *Rapport de la Commission d'Enquête*, t. III.

4. Dan. Stern. — *Rapport de la Commission d'Enquête*.

les gouvernements s'imaginent toujours découvrir des conspirations autour d'eux quand ils ne sont plus d'accord avec le pays. Celle-ci est vaste. Dans la Vaucluse, à Saint-Etienne, à Rive-de-Giers, les ouvriers prennent la route de Paris (1). A Lisieux, à Chartres, à Fécamp, à Saintes on annonce que Louis-Napoléon, nommé empereur, marche sur Paris à la tête de quarante mille hommes (2). Dans le Morbihan, dans le Finistère, on dit que Cavaignac a été tué et que Bonaparte est élu président de la République. Dans les Ardennes, même effervescence ; là, la propagande est visible, on distribue des proclamations et des appels aux armes (3). A Nîmes, à Toulouse, où les querelles sont religieuses (4), l'enthousiasme semble naître de lui-même. Les protestants comme les catholiques crient : « Vive l'Empereur ! » (5). Ce cri étonne à Paris. La Commission d'enquête, qui a fait l'impossible pour découvrir la trace d'un complot, avoue son incompréhension. — Il était facile de comprendre. En 1814 et en 1815 c'est au cri de « Vive l'Empereur ! » que les protestants, écrasés par la Terreur Blanche et une horde de prêtres indignes de leur mandat, se sont défendus. Bien des catholiques libéraux comprirent ensuite leur erreur et se réconcilièrent au même cri. Il revenait tout naturellement. L'Empire avait mis les adversaires d'accord en permettant toutes les religions, toutes les églises, mais en empêchant la politique des divers clergés par l'intérêt qui se concentrait naturellement autour d'un pouvoir supérieur.

A Paris, à la barrière de la Chopinette, aux Buttes-

1. 2. Dan. Stern. *Rapport de la Commission d'Enquête*.
3, 4. Castille, *Histoire de la seconde République française*, t. III, déjà cité, et, du même, extrait du même ouvrage : *Les massacres de juin 1848*, Paris, 1869, chez les principaux libraires.
5. Stern, déjà cité.

Chaumont, à la Villette, des conciliabules avaient lieu, « disait-on, dans le but de se transporter le 27 mai, à deux heures, 49 rue Vivienne, et d'y signer une pétition pour aire nommer Bonaparte premier consul. On savait que l'avocat Charles Ledru était parti pour Londres et l'on se demandait quel but le conduisait vers le prince. Le bruit courait d'une gratification de quarante-cinq centimes faite dans le peuple au nom de Louis Bonaparte. Le point central était, disait-on, dans le faubourg Saint-Germain ; on citait dans les groupes un marchand de vin, non loin de l'Assemblée nationale, où se faisaient ces distributions ; un bureau était également établi rue du Bac. On reconnut plus tard que ces cinquante centimes provenaient d'une paye régulière aux Ateliers Nationaux pour une demi-journée lors du recensement... Le 14 juin, un individu à cheveux blancs avait été arrêté vers six heures du soir, vis-à-vis de l'Ambigu, alors que, du haut d'un cabriolet de place, il répandait parmi la foule une grande quantité de brochures à la louange du prince Louis Bonaparte (1). » On parlait des soirées du général Piat. Le 18 juin, une poignée de gamins se traîna de la rue Saint-Jacques-La-Boucherie jusqu'au sommet de la rue Saint-Martin en criant « Vive Napoléon ! (2) »

La colère du gouvernement contre les Ateliers Nationaux vint, en outre, de ce qu'il avait espéré les utiliser à son profit. Il les redoutait et, néanmoins, comptait sur eux, soit pour aider aux élections, soit pour faire avorter les manifestations populaires, soit contre l'insurrection même. Ce calcul entretenait particulièrement sa philanthropie républicaine. L'auteur que nous avons cité l'avoue et ajoute : « Dans ce des-

1. D. Stern, *id.*
2. Arch. Nat. B B30, 363, — I.

sein, on les avait tenus en jalousie contre les corporations du Luxembourg qu'on leur représentait comme des privilégiées. Mais les choses ont tourné dans les mains mêmes du gouvernement contre ses prévisions. Peu à peu, des éléments nouveaux se sont infiltrés dans les Ateliers et en ont changé le caractère ou, plutôt, cette masse confuse, flottante, qu'on a poussée là pour en débarrasser la place publique, s'est animée insensiblement d'un esprit commun ; elle s'est disciplinée, organisée par sa propre force ; elle constitue à l'heure dont je parle une armée véritable, mais une armée qui ne connaît pas ceux qui l'ont créée et qui s'est donnée, par l'élection, des chefs de son choix auxquels seuls elle obéira au jour décisif (1). » A qui la faute ? Le gouvernement aurait amélioré les conditions de la classe ouvrière que celle-ci, dans son ensemble du moins, et dans un ensemble aussi formidable, n'aurait pas écouté les meneurs ; elle ne les aurait pas suivis, en tout cas, jusqu'à la barricade. Ici, encore, on a cherché les traces de l'intrigue bonapartiste, et aussi vainement ; on ne peut dire qu'elle n'ait pas existé (2) et il est probable qu'Emile Thomas dut agir, mais aucune preuve, même lointaine, ne permet de l'affirmer (3). Celle qu'on a le plus mise en avant ne signi-

1. D. Stern, déjà cité.

2. Pour moi, elle n'a pas existé, mais je ne puis donner cette opinion que comme le résultat d'un travail personnel.

3. L'attitude d'Emile Thomas aux Ateliers Nationaux montre qu'il fut d'abord sincèrement républicain, puis qu'il se détourna de la Commission Exécutive en constatant la façon incapable dont elle dirigeait les affaires publiques. — Ce que dit Castille sur Emile Thomas entravant les mesures de Trélat semble bien une erreur, et peu soutenable; s'il en avait été ainsi, Trélat n'aurait pas manqué de le prouver devant la Commission d'Enquête. — Si Emile Thomas agit dans le sens indiqué par Castille, on ne comprend point qu'il ait montré d'abord une ligne de conduite toute différente. En ce cas, il ne se serait rallié au bonapartisme que sur la fin, désespéré des efforts infructueux tentés jusque-là par la révolution.

fie rien ; on la fait tenir dans la constatation qu'au 2 mars on ne comptait pas plus de dix-sept mille ouvriers sans travail dans Paris et que le 20 juin on en relevait cent sept mille. On ajoute, il est vrai, qu'un brigadier des Ateliers Nationaux aurait répondu en montrant huit billets de mille francs : « Je sers un maître plus généreux que la République (1). » Pourquoi le parti bonapartiste serait-il plus responsable ici que le parti légitimiste ? Il a d'autant moins de raisons pour cela que le brigadier était un ancien officier de la Restauration sous laquelle il avait servi dans le régiment du marquis de Bonneval (2). Et l'observation précédemment faite continue de demeurer exacte : sans un mécontentement général, aucune propagande, quelle qu'elle fût, n'aurait porté. Ce mécontentement était inévitable. Les directeurs n'ont rien appris à leurs troupes industrielles. Sur cent sept mille hommes, ils n'en ont jamais occupé que dix mille par jour ; et leur occupation a consisté à gratter la terre puis à la transporter d'un endroit à un autre. L'indignation des ouvriers en face de cette besogne leur fait honneur ; elle montre qu'ils n'admettaient pas d'être humiliés et inutiles. « Le danger croît alors à vue d'œil. Un tel état de choses ne saurait se prolonger sans amener la démoralisation complète des ouvriers, la ruine des finances, l'anarchie dans Paris. Il faut donc qu'il cesse au plus vite ; c'est ce que personne ne met en doute (3). » — Aucun complot n'a décidé l'insurrection : la révolte est née de la situation même (4) ; elle ne pouvait pas ne pas avoir lieu désormais. Répétons-le, le gouvernement la voulait et, s'il y eût un complot, ce fut le sien (5),

1, 2, 3. Daniel Stern, déjà cité.
4, 5. Castille, déjà cité : « Toutes ces mesures rendaient l'insurrec-

ou, du moins, celui du *National*. L'étude des rapports de la Commission d'Enquête, malgré ses réserves au sujet de quelques individualités républicaines et tout ce qu'elle a évité de dire, le prouve. Le peuple ne va même pas se soulever par suite d'une théorie, pour servir une thèse spéciale ; il n'a aucune sympathie à l'égard du socialisme (1). Il se dresse par

tion irrévocable. Un combat devenait en effet, par l'habileté des dynastiques, par l'audace du parti jésuite et par la couardise du pouvoir exécutif combinés, le seul, l'inévitable moyen d'en finir. Quant à la Chambre, véritable boîte de Pandore dont le monstre de la guerre civile s'était échappé, elle s'occupait de tout, excepté de ce qui faisait l'intérêt du moment. » Dans le *Rapport de la Commission d'Enquête* (p. 230, t. I) on voit que pendant la discussion du drapeau rouge, François Arago finit par dire : « Appelez ces adhérents, je ferai battre le rappel et nous déciderons la question à coups de fusil. » Ainsi, dès le début, tel était l'état d'esprit du gouvernement. — Vers la mi-juin, les délégués de la ville de Nantes, s'étant présentés à la Commission Exécutive en discutant un emprunt pour payer les ouvriers des Ateliers Nationaux, auraient reçu la réponse suivante d'un membre du gouvernement : « Si vous ne pouvez pas en sortir, faites ce que nous allons faire ici, tirez des coups de fusil. » L. Ménard, *Prologue d'une révolution*.

1. Proudhon. *La révolution sociale*, déjà cité. — « Le socialisme ne pénétrait que lentement dans les masses du peuple. » Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*, déjà cité, t. IV, p. 86. — Le passage suivant d'un journal révolutionnaire de Limoges, *Le Peuple*, montre toute l'illusion qui berçait certains révolutionnaires : « Paris, écrivait de la capitale Gaston Dussoubs, Paris est socialiste. Le socialisme pénètre partout, envahit tout, inspire tout. Le parti socialiste aura une grande force à l'Assemblée... Je suis membre du Club des Clubs (Aubert, président) ; je suis aussi membre du club révolutionnaire (Barbès, président) ; hier j'y ai présenté Bac ; on agitait la question de savoir si les femmes seraient admises à faire partie du club, etc... Nos amis, Barbès et autres, sont très influents ; ce sont des hommes qu'on écoutera toujours. Barbès a soixante mille baïonnettes derrière lui, c'est l'homme des blouses avec Hubert... Nos idées, ce qu'on appelle nos rêves, se réaliseront ; nous cueillerons les fruits que nous avons semés et nos enfants s'asseoiront à jamais heureux à l'ombre des arbres que nous aurons plantés. » Un autre passage du même journal montre ce que le peuple attendait d'Armand Marrast et toute sa nouvelle illusion sur ce point : « *Le National* avance, il devient socialiste ; espérons que tous ceux qui sont sincèrement républicains le deviendront. Nous répétons ce que nous avons dit depuis longtemps : le socialisme peut seul donner la solution du problème posé par la révolution de Février. » N° du 9 mai 1848. — Arch. Nat. BB 30, 361.

xaspération, par colère, par faim, parce qu'il est sûr ésormais que le gouvernement n'écoutera ni ses laintes ni ses droits ; il lutte aussi par « idéal » (1). 'e son côté, entraînée par la peur, la bourgeoisie ne istingue pas l'intrigue. Elle a toujours cru au sérieux es gouvernements, à leur capacité ; elle ne doute as, dans le désarroi général, de celui qui s'est constitué. Rebelle à l'esprit véritable d'une partie de la rande Révolution, bien qu'enthousiaste de ses réali-s avantageuses, elle ne sait pas — ou ne veut pas — dmettre le principe de perfectionnement, ou de décaence, mais de mouvement, en tout cas, qui anime le ıonde et, ayant fait un pas politique, elle ne le comlète pas d'un pas moral, proclamant ainsi un principe ouveau sans rien en établir. Elle hasarde, d'ailleurs, e jour-là, sa dernière forme politique, la forme répulicaine et, sans s'en douter, commence à descendre. ,es journées de Juin constituent son premier service ınèbre. L'Empire, ensuite, voudra la sauver, lui fourıissant un incomparable appui, et tombera par elle omme était tombé Louis-Philippe, — comme tomıera la troisième République qu'elle ne peut admettre, u'elle hait et qui, elle aussi, pourtant, l'a constamıent défendue, surtout contre elle-même.

Quelques-uns trouvaient que l'Etat s'était engagé is-à-vis des ouvriers et qu'il fallait agir doucement vec eux. Ceux-là, plus compréhensifs, parlaient bien omme les autres d'abandonner les ouvriers à leur

1. « Quelques-uns de ces malheureux sont étrangement fanatiés. M. Alfred de Vigny m'a raconté qu'un de ses amis, amené par n chirurgien de l'Hôtel-Dieu près du lit d'un blessé, beau jeune omme de vingt-trois ans, entendit le dialogue suivant : Le blessé : - Combien de balles ai-je dans le corps ? — Le chirurgien : six, ept — Le blessé : Parlez sincèrement. Je ne crains pas la mort. Nous este-il quelque espoir ? — Le chirurgien : Peu... — Le blessé : Un omme meurt, ce n'est rien ; mais l'idée !... » J. d'Estourmel, *Derniers souvenirs*, déjà cité, p. 276.

sort, mais en leur allouant une petite somme. — La majorité blâma cette triste aumône, la traita de complaisance ou de trahison ; elle voulait disperser et chasser de Paris par n'importe quel moyen les hommes qu'elle y avait attirés. Emile Thomas, le seul directeur qui, ému de la situation, condamna les mesures qu'on allait prendre, défendant ainsi à la fois les intérêts de la classe ouvrière, ceux de la majorité française et, en somme, du gouvernement qui devait régner pour elle, fut exclu (1). Il connaissait les ateliers pour en avoir établi les cadres et, par cela même, déplaisait: on mit aussi en doute le côté personnel de ses sentiments napoléoniens; ceux-ci exceptés, le gouvernement avait le devoir de l'entendre car lui seul parlait un langage judicieux. Dès le 23 mai, il protesta doucement contre les mesures proposées, et avertit sur la catastrophe qu'elles précipiteraient. Trélat fut intraitable ; il ne voulut accorder qu'un sursis, et ce sursis, — car le malheureux homme, pour réussir,

1. Ceci rejette l'accusation portée contre Emile Thomas ; soupçonné d'avoir hâté l'émeute, il se trouve qu'il fit justement ses efforts, d'après l'aveu de ses adversaires, pour l'empêcher. — La même observation doit être faite au sujet d'Auguste Blum dont le nom se trouve parmi les signataires d'une affiche prêchant le calme et la défiance aux ouvriers, et rédigée par les délégués des Ateliers Nationaux et du Luxembourg. On peut s'étonner que deux agents bonapartistes, agissant dans l'intérêt de leur parti, aient pris la peine d'avertir le gouvernement sur le danger des mesures auxquelles il s'était résolu et sur la nécessité de la prudence. « La réaction travaille, dit un passage de l'affiche, elle s'agite; ces nombreux émissaires feraient luire à vos yeux, frères, un rêve irréalisable, un bonheur insensé; elle sème l'or, défiez-vous. Attendez! Attendez encore quelques jours avec ce calme dont vous avez fait preuve et qui est la véritable force. Espérez, car les temps sont venus, l'avenir nous appartient; n'encouragez pas par votre présence les manifestations qui n'ont de populaire que le titre ; ne vous mêlez pas à des folies d'un autre âge. Croyez-moi! Ecoutez-nous!. . . L'histoire du dernier règne est terrible; ne la continuons pas. Pas plus d'empereurs que de rois! Rien autre chose que la liberté, l'égalité et la fraternité. » *Journal des travailleurs; Organisation du travail* du 14 juin 1848.

devait résoudre cette impossibilité de contenter les passions les plus contradictoires, les plus hostiles les unes aux autres, — exaspéra la Commission ; elle se promit même aussitôt de briser le conciliateur qui ne jugeait pas comme elle. Le plus grand tort d'Emile Thomas, aux yeux de la Commission d'abord, puis dans l'idée de Trélat qui, peu à peu, finit par se ranger à ses vues, avait été d'enrayer, d'une part, le désordre, de l'autre, l'ordre réactionnaire, — puisque l'adjectif et le nom sont obligés de nos jours, dès que l'on touche à la politique ; il avait empêché le premier de perdre la révolution, en perdant la société, et le second de sauver la société, en perdant la révolution. C'était la théorie napoléonienne. La Commission la trouvait absurde et la redoutait. Elle était moins intelligente et plus catégorique. Le procédé qu'elle employa pour se débarrasser d'Emile Thomas vaut d'être consigné. — Le 25 mai, le ministre des Travaux publics nomma une commission nouvelle chargée d'examiner et de réformer l'administration de Monceau. Le lendemain, il dit à Emile Thomas : « Il faut que vous nous aidiez à défaire ce que vous avez édifié. » L'administrateur se récria. Le ministre prit conseil de Garnier-Pagès (1) et, le même jour, à neuf heures du soir, appela de nouveau son subordonné. « Nous vous demandons, dit-il, votre démission. » La première victime de la Commission la rédigea et répondit : « Je me tiendrai à la disposition de mon successeur. — C'est inutile, répliqua le ministre, il faut que vous quittiez Paris sur-le-champ et que vous alliez à

1. Garnier-Pagès avait déclaré d'abord qu'Emile Thomas était un grand homme d'Etat. — Ce jour-là, il dit à Trélat : « Eh bien, débarrassez-vous en ; voyez le préfet de police et demandez-lui un mandat d'arrêt pour le cas où il ne consentirait pas à partir. Trouvez-lui une mission. Faites ce que vous voudrez de lui. » *Enquête parlementaire*, t. I, p. 356.

Bordeaux étudier le prolongement du canal des Landes. » Thomas, après une légère résistance, avertit qu'il partirait le lendemain matin. « Non, il faut partir immédiatement. — Laissez-moi faire mes préparatifs. — C'est impossible. — Permettez-moi, au moins, de voir ma mère. — J'en suis désolé, vous ne devez voir personne. — Mais ceci ressemble à une arrestation. Où sont vos instructions? Où est votre mandat d'amener? » Trélat avoue qu'il est autorisé, en cas de résistance, à employer la force; il apprend au prisonnier qu'une chaise de poste, escortée de deux officiers de paix, l'attend dans la cour et il lui signifie d'avoir à y monter immédiatement (1). — Si le bonapartisme d'Emile Thomas avait été la raison de cette violence, d'ailleurs bien exécutée, Trélat l'aurait dit et, si l'on admet encore sa réserve, par excès de prudence, sur le moment même, on ne la comprendrait plus par la suite; la Commission, dans son rapport, aurait rompu ce silence, Garnier-Pagès se serait saisi des moindres indices, enfin, les exilés de décembre auraient parlé. Ils ne l'ont pas fait.

La République apparaissait ainsi de plus en plus singulière aux ouvriers des Ateliers. Ce départ les émut au point qu'ils interrogèrent le ministre. Trélat ne sut que répondre. Les contremaîtres ne furent pas dupes et le nouveau directeur, M. Lalanne, ne put s'installer qu'à la faveur d'un important appareil militaire. A son premier essai, accueilli par des huées, il dut même s'enfuir (2). C'était déjà, quoique encore pacifique, le commencement de la lutte ; son imminence ne faisait plus de doute. « On vivait dans l'attente de l'émeute (3) ». — Emile Thomas avait

1. *Enquête parlementaire, idem.* – *Moniteur*, p. 1201. — E. Thomas, *Histoire des Ateliers Nationaux*, déjà cité.
2. D. Stern, déjà cité. V. Pierre, La Gorce, etc.
3. *Journal du maréchal de Castellane*, t. IV.

ussi tant bien que mal à donner aux Ateliers une irection à peu près homogène et unique ; lui parti, ı division prévalut et l'absence de toute direction en ésulta. Trélat établissait la nécessité de dépenses uti-:s que refusait implacablement Goudchaux en allé-uant la pénurie du Trésor ; et le désordre s'accen-ıait par l'absence d'action. Le parti qui poussait au émembrement des Ateliers applaudissait la manœu-re. Un élément nouveau allait de plus en plus appa-aître, qui ne se préoccupait ni des Ateliers, ni du ;ouvernement, ni du peuple, ni même de l'idée natio-ıale, ou pour la subordonner à une doctrine précon-ue, en la personne du vicomte de Falloux.

L'ami du père Lacordaire est caractéristique comme ıomme de 1848. Il représente une force nouvelle, née le l'absence de pouvoir, le parti clérical ; car le clé-icalisme, — qui signifie l'idée religieuse mal enten-ue — est une création républicaine, ou, plus juste-ıent, parlementaire (1). A l'ombre d'une autorité

1. Un républicain intransigeant, Taxile Delord, a lui-même connu le fait. Il écrit, en parlant de Thiers : « Il comprit dès rs la puissance nouvelle que le suffrage universel donnait aux êtres, et il se convertit, non pas à la religion, mais à l'Eglise. La rmation du parti clérical en France date véritablement de 1848 ; se composait alors, comme aujourd'hui, de deux catégories : les éricaux croyants et les cléricaux politiques ; les uns dévoués à Eglise parce qu'elle est l'Eglise, et disposés à lui obéir aveuglé-ent ; les autres alliés de l'Eglise parce qu'elle est une grande ıissance avec laquelle il faut compter ; ces derniers confondent ırs intérêts avec ceux de l'Eglise, sans lui sacrifier — à ce qu'ils sent — leurs convictions philosophiques. » *Histoire du Second npire*, t. I, p. III, Paris, Germer-Baillière, 1869. — Et M. Debi-ıur, dans son livre sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat en ance, écrit : « En présence de la République si subitement pro-amée, devant le débordement d'une démocratie qui s'ignorait ıcore la veille et qui maintenant couvrait toute la France de s flots, en face de ce suffrage universel qui, sans éducation préa-ble et, pour ainsi dire, sans conscience de son œuvre, allait our la première fois faire acte de souverain, le clergé comprit ıut de suite que son intérêt était, non de barrer la route à l'irré-stible révolution, mais de marcher avec elle, bien plus, de se lacer à sa tête et de la diriger, sauf à la mettre plus tard à la

forte et contenu par elle, le clergé demeure à sa place, que nul ne s'aviserait d'attaquer, la liberté de conscience restant intangible du moment qu'elle est personnelle et ne gène en rien l'Etat, d'une part, le développement national et individuel, de l'autre, la force qui l'anime devant peu à peu tomber d'elle-même, si elle devient inutile, en face des conceptions nouvelles ; au contraire, le gouvernement lui donnant toute latitude par son absence et une tolérance, de ce fait, sans limite, malgré certains évêques comprenant mieux le culte et leur rôle discret de préfets spirituels, le clergé ne pense qu'à s'étendre de toutes les manières et sur tous les terrains. Il oublie alors le conseil de l'église primitive, relatif à César, et entretient cet oubli avec un véritable dévouement ; cet apostolat lui-même prend souvent des aspects matériels et financiers qui deviennent l'opposé de toute idée chrétienne. Les religions actuelles n'ont pas puisé sans résultat à la source judaïque ; elles ont conservé quelque chose de leur origine et, plus on leur permet, plus elles réclament. « Dieu lui-même s'est fait juif » a justement noté un récent exégète (1). — Pour le clérical, les intérêts de l'Eglise priment les autres ; sa patrie n'est pas à Rome, mais il admet peu qu'elle n'en dépende point et c'est de là qu'il attend le mot

raison quand il serait le plus fort. — Le gouvernement provisoire était à peine installé à l'Hôtel de ville que, déjà, d'un bout de la France à l'autre, l'Eglise l'assourdissait de ses acclamations et l'accablait de ses promesses... La révolution, jadis si dure à l'Eglise, se faisait maintenant pour elle aimante, respectueuse et douce. C'était comme une fille ayant trouvé sa mère. — Jamais le clergé n'avait été si populaire dans notre pays... De fait, les élections d'où sortit, le 23 avril 1848, l'Assemblée Constituante, furent en bonne partie l'œuvre de l'Eglise. Les représentants que la France se donna ne lui furent pas tous désignés par elle, mais presque nulle part les candidats qu'elle combattait ouvertement ne furent élus, etc. » p. 484, 485. — Paris, Alcan, 1898.

1. Nietzsche.

d'ordre. Falloux pensait ainsi ; ses *Mémoires* le prouvent de la façon la plus formelle (1).

Ce parlementaire éminent fut le premier à accueillir avec faveur l'idée de liberté à cause du profit qu'il y voyait pour l'Eglise, d'autant mieux que l'Eglise n'aimait guère Louis-Philippe (2). Il y avait beaucoup de clergé à l'Assemblée de 1848, et qui suivit cette façon adroite de comprendre ses intérêts. Falloux aurait pu en faire partie, à cette époque ; au XIIIe siècle, il n'en eût pas été de même. Ce prélat laïque tient à la fois du prêtre et de la femme ; on les sent se mêler en lui, dans sa compréhension trop simpliste, étroite, et d'autant plus rigoureuse, où certaines réalités n'existent que subordonnées à cette discipline romaine si grande jadis, si nécessaire, et qui, de nos jours, semble faire exprès de s'évertuer au rebours de ce qu'il convient. Il servit l'Eglise avec passion, bien plus encore que la royauté (3), mais, malgré toute

1. *Mémoires d'un royaliste*, par le comte de Falloux, 2 vol. Perrin, 1888. — Lamennais le sentit bien.

2. Voir dans le *Mémoires d'Alex. Dumas* la narration de l'entrevue entre les républicains, dont Godefroy Cavaignac, avec Louis-Philippe et la façon dont leur répondit, au sujet du clergé le roi citoyen. — L'Eglise applaudit à 1848 dès qu'elle fut certaine d'y pouvoir agrandir sa puissance. — Dans les dernières années du règne orléaniste la lutte du clergé contre le pouvoir fut même vive. Il y eut là une manœuvre, un courant qui ressemblent aux menées du même parti, dans les dernières années de l'Empire, contre Napoléon III. L'Eglise — comme la maçonnerie — ne peut pas se résoudre à servir un peu de temps la même idée politique ; l'une et l'autre, exclusives, dépendent trop de l'opinion pour ne pas la suivre ou la précéder et cette tactique les a fait se rencontrer quelquefois — avec les républicains notamment, à la fin des règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III.

3. *Mémoires de Mme De la Ferronnays*, 1 vol. Ollendorff, 1899. « Je crois que, en affectant toujours des sentiments royalistes, il desservait la cause à laquelle il prétendait appartenir. » p. 106. « M. de Falloux, dont la franchise n'a jamais été la vertu dominante ». — Nous raconterons plus tard le dialogue de Falloux et de Persigny au Mont-Valérien. — L'Eglise ne pardonnait même pas à Louis XVIII son meilleur ministre, Decazes, qui avait été dans les

son intelligence, avec maladresse, et fut un des plus hardis parmi ceux qui l'aidèrent à préparer elle-même son tombeau. — En face du problème posé par les Ateliers Nationaux, Falloux, pour le triomphe de son parti, pensa comme le gouvernement pour le sien et poussa de toute son influence vers une solution radicale ; avec un art exquis, en paraissant le plus modéré des hommes, il suggéra la phrase définitive : « Il faut en finir » ; et elle eut d'autant plus de force qu'elle résumait un souhait général (1). Il ne voyait qu'un sursis à la situation, la charité ; et, pour la faire, la soumission était indispensable. La charité restait bien un des remèdes, mais pas le seul, et il demeurait fort insuffisant. Falloux n'en admettait pas d'autre.

La tâche du ministre était compliquée ; l'honnête simplicité de Trélat, aux prises avec l'implacabilité de la Commission, du *National*, et de la droite qui voulaient systématiquement l'empêcher de réussir, l'alourdissait encore. Il répondit à ses collègues de la façon la moins rassurante : « Toute chose est difficile en ce monde ; celle dont nous sommes chargés l'est surtout... Depuis quinze jours, en apparence, nous n'avons pas beaucoup fait, cependant nous avons beaucoup travaillé... Si vous savez attendre, nous allons obtenir des résultats. » — Il n'y avait plus à attendre ; les ouvriers ne le pouvaient pas. Léon Faucher

hauts grades de la Maçonnerie. Qu'on se rappelle à ce sujet les intrigues de l'abbé Liautard avec Mme du Chayla. Charles X, seul, réussit à peu près à la satisfaire et, voulant alors élargir toujours son domaine, l'Eglise fit tomber le roi.

1. « Le paysan voulait en finir avec l'impôt, l'ouvrier avec le chômage, le boutiquier avec l'émeute, le gouvernement avec l'opposition, les royalistes avec la République. Tel était le sens de cette parole articulée d'une voix sourde, le sourcil menaçant, l'œil farouche, et qui fit en quelques jours le tour de la France entière ». Castille, déjà cité, t. III. — Pour tous les partis, celui du gouvernement, y compris, la lutte était la dernière espérance ; pour la France, elle était la solution, puisqu'on n'avait pas su en permettre d'autre.

deployait de douloureuses statistiques. Victor Hugo gonflait de belles phrases. Il traitait les Ateliers de lèpre honteuse ; il observait que si la monarchie créait des oisifs, la République enfantait des fainéants, copiant, sans le vouloir, Naples avec ses lazzaroni et Constantinople avec ses janissaires. Il concluait par la nécessité de l'action, rendait le gouvernement responsable du malheur par les fausses mesures qu'il avait prises et, après avoir observé justement qu'on avait fait descendre la richesse sans diminuer la misère, s'écriait : « Deux monstres s'agitent derrière nous, la guerre civile et la guerre servile : le lion et le tigre ; ne les déchaînez pas... Il serait douloureux que, par une révolte d'équipage, la France, le premier navire du monde, tombât en vue du port qui s'ouvre devant la lumière. » Cette lumière importait assez peu au gouvernement. Le danger pressant l'occupait avant tout à son point de vue. Un des représentants du peuple, jusque-là peu remarqué, l'expliqua dans la séance du 15 juin, pour son début à la tribune, et ses vêtements larges, informes, sa chevelure en broussaille, accentuèrent l'effet. « Je dis, dogmatisa Pierre Leroux, que si vous ne voulez pas admettre cela, si vous voulez absolument anéantir toutes les promesses, non pas seulement de la dernière révolution, mais de tous les temps de la Révolution française dans toute sa grandeur ; si vous ne voulez pas que le christianisme lui-même fasse un pas nouveau, si vous ne voulez pas de l'association humaine, je dis que vous exposez la civilisation ancienne à mourir dans une agonie terrible. » Pierre Leroux, à son tour, accusait ensuite le gouvernement d'agir sans ensemble, sans une idée, faute de connaître la situation de la société, faute d'avoir médité sur le problème que la révolution de Février avait présenté aux esprits.

« Vous n'avez pas de solution, démontrait-il, pas d'autre que la violence, la menace, le sang, la vieille, fausse, absurde économie politique. Il y a des solutions nouvelles, le socialisme les apporte : ne les calomniez pas, comme vous faites depuis trois mois, permettez aux socialistes de faire vivre l'humanité. Examinez les solutions du socialisme et, si vous n'avez pas le temps, laissez le peuple les essayer, car il en a le droit, car il ne veut pas détruire le présent, mais le mettre d'accord avec l'avenir, réaliser dans un temps plus ou moins prochain la République. » La République actuelle n'était pas celle que le peuple réclamait, mais la mère d'une République nouvelle. « Il ne faut pas que la mère se fasse avorter, conseillait l'orateur; il ne faut pas qu'elle détruise le germe qu'elle porte dans son sein, de même qu'il ne faut pas que la République nouvelle tue sa mère. » L'époque serait-elle aux prophètes ? Il achevait ainsi : « Nous marchons à l'association : souffrez là ; ouvrez-lui la terre, la terre notre mère. Oui, c'est vers la terre, vers l'agriculture que l'association, que la commune républicaine doit marcher. Il faut lui ouvrir la route. Autrement, vous allez être obligés d'enfermer l'essaim dans la ruche et alors ce qui s'observe dans les abeilles s'observera dans la société humaine : la guerre, la guerre implacable. Comment concentrer ce qui veut vivre? Comment contenir ce qui veut sortir, ce que la loi divine veut qui sorte? » Leroux avait parlé du christianisme. Il avait le droit de tout dire, d'autant qu'il était trop fervent, trop sincère pour devenir, dans la pensée de la plupart, dangereux. Les deux collègues qui mirent le plus d'ostentation à le féliciter et à lui serrer la main furent de ceux qui poussèrent le plus à la bataille, Montalembert et Falloux. Les paroles de Pierre Leroux ne pouvaient pas porter : l'Assemblée,

dans sa majorité, ne voulait rien entendre et se moquait de lui (1). « L'émancipation des travailleurs était un danger que la République ne pouvait supporter. Le crédit repose sur la connaissance certaine et nette des rapports économiques existants entre les classes. L'émancipation des travailleurs protestait en permanence contre cette restauration du crédit. Il fallait donc en finir avec les ouvriers (2) ». De leur côté, les ouvriers, exagérés, surexcités et bavards, rendaient leur émancipation impossible.

La triste comédie, ce jour-là, eut son enseignement. Les républicains de la forme, en face du discours de Leroux, protestèrent par l'entremise de Goudchaux. Le banquier, appuyé par l'Assemblée, avait réfuté Louis Blanc sans douceur, précédemment, quand il avait parlé de l'organisation du travail. Cette fois, il déclara que le remède résidait dans l'organisation du travail et, désireux de justifier sa virevolte, il expliqua : « Sous Louis-Philippe, les travailleurs, qui sont le nerf, la vie du pays, étaient dans une situation insoutenable ; ils ne jouissaient pas de l'égalité; ils l'avaient en droit, pas en fait; ils manquaient des choses nécessaires pour sortir de la position dans laquelle ils se trouvaient... Les lois du pays étaient également défavorables aux ouvriers. A cette époque, la grève avait toutes mes sympathies. » Maintenant que Goudchaux était ministre et que la grève s'attaquait au ministère, elle ne les avait plus (3). Aussi, concluait-il, formel, après

1. George Sand, *Correspondance*, t. II.
2. Karl Marx, déjà cité, p. 28.
3. De même, en août, Flocon, après avoir pratiqué toute sa vie les sociétés secrètes, déclarera qu'elles doivent désormais disparaître; légitimes hier, elles ne l'étaient plus: « Vous avez, expliqua-t-il, le gouvernement de la Souveraineté du peuple et il n'y a que de mauvais citoyens qui puissent conspirer et combattre con-

quelques gammes à l'adresse de la gauche : « Il faut que les Ateliers Nationaux disparaissent immédiatement à Paris ainsi qu'en province ; il ne faut pas qu'ils s'amoindrissent, il faut qu'ils disparaissent... On a cru qu'on pourrait ajourner la solution. Il fallait la résoudre immédiatement. On a perdu du temps, il n'en faut plus perdre. Il faut résoudre aujourd'hui même la question des Ateliers Nationaux. Si vous ne la résolvez pas, la République périra et la société passera par un tel état de choses que je ne veux pas vous le dépeindre. Le sol, sous vous, est maintenant très miné. J'ai jeté la sonde et je pourrais vous en dire la profondeur (1). »

Les ouvriers répondirent par une affiche : « Ce n'est pas notre volonté qui manque au travail, c'est un travail utile et approprié à nos professions qui manque à nos bras. Nous le demandons, nous l'appelons de tous nos vœux. — Vous demandez la suppression immédiate des Ateliers Nationaux, mais que fera-t-on de cent dix mille travailleurs qui attendent chaque jour de leur modeste paye les moyens d'existence pour eux et leurs familles ? Les livrera-t-on aux mauvais conseils de la faim, aux entraînements du désespoir ? Les jettera-t-on en pâture aux factieux ? Ouvriers appelés à la construction de l'édifice social, organisez, instruisez, moralisez les Ateliers Nationaux, mais ne les détruisez pas ! (2). » Des députations

tre lui. » — Le gouvernement, né des sociétés secrètes, les interdit ; les anciens convives des anciens banquets réformistes s'efforcent de les empêcher dans l'avenir en les astreignant à des déclarations et à des demandes d'autorisation compliquées ; les francs-maçons d'hier ne déclarent libres qu'un seul genre de réunions, les réunions religieuses.

1. Pour tout ce qui précède voir : *Enquête parlementaire*, *Le Moniteur*, Blanc, Emile Thomas, Garnier-Pagès, Robin, Stern, Castille, L. Gallois, *Révolution de 1848*, 2 vol. Paris, 1850, t. II. Victor Pierre, La Gorce, etc.

2. Quand les ateliers furent dissous, ils répondirent encore, avec

essayèrent de faire fléchir le gouvernement et les demandes proposées n'étaient pas exorbitantes. La classe ouvrière priait qu'on l'aidât à s'organiser, que l'entrepreneur ne pesât plus sur elle autant que dans le passé et qu'une part légitime lui fût allouée parmi les bénéfices. Elle consentait donc à rentrer dans les ateliers privés pourvu qu'on l'y protégeât contre une puissance sans contrôle.

Rien de tout cela, rien ne fut admis. Et Falloux, qui attisait le feu, de peur que l'on n'en revînt à une plus saine notion de la réalité, proclama la dissolution des Ateliers avant même qu'elle ne fût prononcée. Elle ne le fut qu'après l'insurrection, le 28 juin, par l'Assemblée ; mais le 21 juin, le ministre signait un arrêté qui ordonnait aux ouvriers de dix-huit à vingt ans de s'enrôler immédiatement dans l'armée ou de se tenir prêts à exécuter des travaux de terrassement à la tâche dans les départements qui leur seraient désignés. La République, qui avait déjà renouvelé à sa façon la lettre de cachet pour Emile Thomas, trouvait naturel de restaurer le servage féodal au profit de l'Etat, car l'alternative qui s'imposait aux ouvriers était nette : ou devenir militaires, ou travailler à une besogne pour laquelle beaucoup n'étaient point faits, dans un climat dangereux, en Sologne, ou, les industries s'étant arrêtées, mourir de faim. L'affirmation de l'égalité, de la liberté, de

une certaine logique : « Vous venez de prononcer, par la bouche d'un de vos vizirs, un décret de proscription qui atteint vingt mille prolétaires, et vous joignez à la cruauté de l'exil l'insulte en leur jetant le pain du mendiant et une aumône de cinq francs. Trélat, du *National*, est chargé de cet ordre inhumain et, au moment où nous écrivons ces lignes, nous entendons la voix du peuple, voix qui brise tout dans sa colère, s'élever et protester contre cette barbarie. Est-ce bien ce même peuple que vous traitiez naguère en libérateur du genre humain ? Est-ce bien lui dont vous étiez le vil courtisan ?... Il y a trois mois, la langue était trop pauvre pour exprimer vos adulations... »

la fraternité existait bien en grandes lettres sur les édifices, la réalisation ne s'en laissait surprendre nulle part, surtout dans la vie publique républicaine d'où le gouvernement avait même pris soin de l'exclure. Il n'y avait pas à s'y méprendre, et les ouvriers ne le pouvaient pas ; la mesure gouvernementale contenait un avis et une indication ; l'endroit où on les envoyait aussi. L'imagination aidant, ils pensèrent qu'on les expédiait en Sologne pour les faire décimer par la fièvre. Le réveil dévoilait un horizon d'autant plus pénible qu'au début cette même république avait exalté chez ces hommes l'orgueil individuel et le sentiment des hautes entreprises. La mesure était absurde car elle comportait le défrichement de terrains incultes avec un salaire de soixante-quinze centimes par des individus dont quelques-uns étaient bijoutiers.

L'indignation éclata le jour même. Des troupes d'ouvriers parcoururent les rues en chantant la *Marseillaise* et en criant : « Vive Napoléon ! » L'entente s'établit aussi vite. Rendez-vous fut pris pour le lendemain matin, à neuf heures, place du Panthéon. Quinze cents hommes, environ, s'y trouvèrent, portant leur drapeau. Ils avaient cherché partout un chef. Un des leurs en essaya le rôle, Pujol (1), qui se mit à leur tête et les entraîna au Luxembourg. — Pujol était un illuminé assez ordinaire, mais adroit, très homme d'action, connaissant le cœur populaire et possédant le sens de la mise en scène. Il comparait le peuple au Christ couronné d'épines, flagellé par les grands de la terre, et cette image, dont il jouait sans ménagement, produisait toujours son effet. Il recommença la tirade avec le même succès

1. Voir sur Pujol, *Bulletin de la société d'histoire de la révolution de 1848*, t. I, n° IV.

Il eut cette phrase absurde sur les directeurs, et qui porta : « Ils espèrent réserver les jours d'agonie pour le peuple et garder pour eux les fêtes et les ivresses de l'or ! » Tristes ivresses, auxquelles les directeurs n'avaient véritablement pas le temps de se livrer. — Au Luxembourg, Pujol choisit quatre délégués et demanda audience. La masse attendait dehors la décision du conseil. « Nous ne partirons pas, y disait-on ; mieux vaut être tué d'une balle à Paris que d'aller mourir en Sologne de la fièvre et de la faim, loin de nos familles. » On murmurait contre Lamartine, contre Thiers, contre l'Assemblée, et on en arrivait ici, également, au mot sinistre : « Il faut en finir .»

Pujol fut reçu par Marie. « Citoyen, dit-il, avant la révolution de Février... » Marie l'interrompit : «Pardon, il me semble que vous remontez un peu haut ; souvenez-vous que je n'ai pas de temps à perdre. » Comment arriver à un accord, quand la conversation débutait ainsi ? « Votre temps n'est pas à vous, riposta Pujol, il est au peuple dont vous êtes le représentant... — Citoyen Pujol, interrompit Marie pour la seconde fois, très choqué de cette prétention sévère, nous vous connaissons depuis longtemps ; nous avons l'œil sur vous. Ce n'est pas la première fois que nous vous rencontrons ; vous avez parlementé avec moi le 15 mai, après avoir, un des premiers, franchi la grille de l'Assemblée. — Soit, mais sachez que du jour où je me suis dévoué à la défense des libertés du peuple, j'ai pris vis-à-vis de moi-même l'engagement de ne reculer devant aucune menace ; vous me menacez donc inutilement. » Marie se tourna vers l'un des délégués : « Pourquoi reconnaître un organe du peuple dans un homme qui a fait partie de l'insurrection du 15 mai ? Parlez, vous, exposez

vos griefs, je vous écoute. — Nul ici ne parlera avant moi, ordonna Pujol. — Non ! Non ! affirmèrent les délégués. » Le dialogue persévéra de la sorte. A la fin, Marie admit que Pujol exposât les griefs de la classe ouvrière. « Citoyen représentant, reprit-il alors avec beaucoup d'assurance, avant la révolution de Février, le peuple des travailleurs subissait la funeste influence du capital. Pour se soustraire à l'exploitation de ses maîtres, il fit des barricades et ne déposa les armes qu'après avoir proclamé la république démocratique et sociale qui devait pour toujours le soustraire à la servitude. Aujourd'hui les travailleurs s'aperçoivent qu'ils ont été indignement trompés ; c'est vous dire qu'ils sont prêts à faire tous les sacrifices, même celui de leurs vies pour le maintien de leurs libertés. » Marie ne put se contenir : « Je vous comprends. Eh bien, écoutez : si les ouvriers ne veulent pas partir pour la province, nous les y contraindrons par la force, par la force, entendez-vous ? — Par la force, c'est bien ; nous savons maintenant ce que nous voulions savoir. — Et que vouliez-vous savoir ? — Que la Commission Exécutive n'a jamais voulu sincèrement l'organisation du travail. Adieu (1). » Elle l'avait, peut-être, rêvée, mais vite incapable et forcée de se reconnaître sinon telle, du moins impuissante, elle ne la voulait plus depuis longtemps. Tout à l'heure, — trop tard, toujours trop tard — des députés iront sur les barricades avertir le peuple qu'il est égaré ; mais qui donc l'avait ainsi conduit par les mauvais chemins ? Le Parlement n'avait laissé au peuple qu'une seule religion, celle du désespoir.

Pujol fut acclamé quand il redescendit. On le croyait prisonnier. Il raconta le résultat de sa mission

1. D. Stern. — *Enquête Parlementaire.*

et la révolte générale fut décidée, comme l'émeute, spontanément. — A la place Saint-Sulpice, monté sur le rebord de la fontaine, Pujol harangue la foule. Pendant qu'il parle, les cloches sonnent à l'église ; c'est la Fête-Dieu. Les ouvriers courent au clocher et coupent les cordes. Pujol reprend son discours. On crie : « Vive Barbès ! Vive Napoléon ! » On chante le refrain déjà psalmodié sur le boulevard : « Vive Barbès ! Nous l'aurons ! Nous l'aurons ! Louis-Napoléon ! » Ou même simplement : « Nous l'aurons ! » Et il n'y avait pas besoin d'ajouter un nom pour que cette affirmation fut comprise (1). Le soir, à six heures, près de six mille hommes occupent la place du Panthéon. Pujol parle encore, monté sur le rebord de la grille : « Citoyens, êtes-vous fidèles au saint drapeau de la République ? — Oui ! — Eh bien, gloire à vous, enfants de Paris ! Vous allez donner à la France un exemple de votre patriotisme et de votre courage. Unissons-nous, et que ce cri résonne aux oreilles de vos persécuteurs : *Du travail ou du pain !* S'ils sont sourds à la voix du peuple, malheur à eux ! Vous avez promis trois mois de misère à la république, mais vous saurez vous venger de trois mois de trahison. En avant ! » Les ouvriers descendent la rue Saint-Jacques, traversent la Seine, parcourent le faubourg Saint-Antoine, recrutent quatre mille hommes, de nombreuses femmes, et reviennent place du Panthéon. « Mes amis, continue Pujol, je déclare au nom des vrais républicains que vous avez bien mérité de la patrie. Vous avez en 1830 et en 1848 versé votre sang pour la conquête de vos droits, vous saurez les faire respecter... Aux promesses, vous avez accordé la confiance, aux erreurs le pardon ; mais

1. Castille, t. III.

aujourd'hui l'on vous trahit et il faut que la trahison s'éteigne dans le sang de nos ennemis ; elle s'y éteindra, je vous le jure. — Nous le jurons. — A demain, à six heures. » Demain, il les entraînait place de la Bastille et les jetait à genoux autour de la Colonne de Juillet.

Le récit est clair. Il prouve que, malgré les cadres des clubs, un pareil mouvement ne pouvait être l'œuvre d'un parti et qu'il ne résulte pas d'un simple désir de pillage ; ce désir s'y fit jour, mais en demeura la moindre part. De même, en admettant que la petite armée napoléonienne se soit mêlée là encore aux ouvriers, — et les preuves font toujours défaut — les cris de « Vive l'Empereur ! » seraient tombés s'ils n'avaient pas eu leur raison d'être, s'ils n'avaient répondu à aucun sentiment. Il y avait ici quelque chose de très grave, de profondément sérieux. La lutte le prouva ; on ne combat pas comme les insurgés combattirent, sans raison. Aucun plan général, aucun chef unique, — et tout marcha d'une manière formidable. Les lieutenants des sociétés secrètes furent espacés dans l'armée prolétarienne ; ils la conduisirent ici et là (1), mais aidés la plu-

1. La Société des Droits de l'homme fut celle qui donna le plus ; elle comprenait, outre ses troupes et ses chefs habituels, l'ex-garde républicaine, les Montagnards dissous et certains officiers de la garde nationale, plus nombreux qu'on ne le pense ; en effet, les officiers élus au Panthéon, au faubourg Saint-Marcel, au faubourg du Temple et au faubourg Saint-Antoine étaient, pour la plupart, des ouvriers. Quand on leur avait demandé ce qu'ils feraient si l'Assemblée devenait réactionnaire, ils avaient répondu : « Nous marcherions contre elle. » *Gazette des Tribunaux*. — *Enquête Parlementaire*. — Un club, le Club des Clubs, au Palais-Royal, possédait, avant même le 15 mai, une carte de Paris indiquant les endroits favorables aux barricades, les maisons de coin aux fenêtres propices, les lignes à établir, etc. Beaucoup de sociétés secrètes ou de syndicats révolutionnaires en sont là, aujourd'hui comme hier. — Le lendemain du 15 mai, on fondait des balles au Club des Montagnards de Belleville, mais, par suite de l'instinct naturel qui faisait prévoir la lutte et engageait le gouvernement à la

part du temps par des hommes qui n'avaient jamais été affiliés, anciens soldats, contremaîtres, simples ouvriers. Les sociétés secrètes utilisèrent donc sans doute l'émeute en y poursuivant leurs vues particulières, souvent opposées, mais ne la firent pas naître et ne la commandèrent pas non plus dans son ensemble. Les ramifications avec la province, avec Lyon notamment (1), viennent d'une sorte d'entente naturelle et des faits. Le peuple se reconnaissait un droit et il se l'exagérait en face de l'intransigeance hostile du gouvernement. Le sentiment de ce droit introduisit celui de la discipline et, la nuit, tout se prépara en silence, puissamment, dans Paris. Cette nuit-là, Maxime Du Camp, revenant de dîner aux environs, entendit une rumeur. « C'était une sorte de mélopée sourde qui reproduisait toujours les mêmes notes graves, en mineur, d'une incomparable tristesse. » Voulant se rendre compte, il marcha vers ce bruit singulier qui grandissait lourdement : « Une bande d'hommes, deux mille au moins allant trois par trois, gravissaient les méandres escarpés de la rue Saint-Jacques. Sur leur passage, toutes les boutiques se fermaient et des têtes effarées apparaissaient aux fenêtres : ils n'y faisaient pas attention. Ils avançaient en bon ordre, un peu penchés en avant, sans armes et marquant le pas. Tous, sans cris ni clameurs, ils répétaient la même phrase, à demi-voix, sur un mode lugubre : « Du pain ou du plomb ! Du pain ou du plomb ! » C'était sinistre (2). »

préparer aussi de son côté. Répétons-le, tout le monde se rendait compte qu'il fallait en arriver là. La bourgeoisie disait aux soldats : « Vous avez été honteusement désarmés en février, il faut laver cette injure dans le sang ». *Le Constitutionnel* et *L'Assemblée Nationale* délayaient quotidiennement de la littérature féroce contre la classe ouvrière qui osait se prétendre malheureuse.

1. Arch. Nat., BB30 361, II, Cour de Lyon.

2. Maxime Du Camp, *Souvenirs de l'année 1848*, déjà cité.

En face, se tient l'armée que, depuis un mois, la République prépare, discutant le nombre des hommes nécessaires et les manœuvres à faire exécuter. Rien de plus naturel également, étant donnée la résolution prise. — On convint vite du nombre de régiments nécessaires ; tout le monde se mit d'accord ; les avis se partagèrent sur les moyens de répression à employer. Plusieurs membres de la commission, fidèles à leur tactique, étaient pour les demi-mesures ; ils voulaient une insurrection, mais qu'elle fût anodine, restreinte et immédiatement prévenue ; ils proposaient qu'on l'étouffât même, au besoin, avant qu'elle n'ait eu le temps de se développer, ou, encore, qu'on en démolît une à une les barricades (1). Cavaignac a été blâmé d'avoir pensé différemment, c'est-à-dire, en face de ces combinaisons douteuses et peu praticables, d'avoir eu le sens de la réalité (2). Ce reproche prouve, lui

1. L'incompréhension de certains membres du gouvernement en face du mouvement qui se préparait est presque incroyable ; celle de Garnier-Pagès dépasse toute mesure. Le commandant du 2e bataillon de la 12e légion venant le trouver, après avoir été déjà voir Arago pour lui dire, un peu avant l'émeute, combien celle-ci semblait forte, ne parvient pas à le persuader. Des faits précis lui étant mis sous les yeux, Garnier-Pagès demande à son interlocuteur s'il est certain de ce qu'il avance et, sur une réponse affirmative, lui tourne le dos ; l'autre insistant néanmoins, récapitulant le nombre des barricades qu'il a vu s'élever de toutes parts, Garnier-Pagès, cette naïveté grave, répond avec désinvolture : « Mais, des barricades, nous savons ce que c'est : des barricades existent, nous les ferons abattre. C'est la chose la plus facile. » *Enquête parlementaire*, t. I, p. 341.

2. Thiers, toujours pour la retraite, au plus fort du danger, parla de transporter le siège de l'Assemblée à Versailles, puis, Versailles semblant trop près, à Bourges. Cavaignac bondit à cette nouvelle que lui apporta Sénard. Dans ce moment, sa fureur fut peut-être égoïste ; d'autre part, il eut aussi, et surtout, le sentiment fort juste que le gouvernement étant ailleurs et l'armée, de ce fait, ne l'ayant plus à défendre, l'armée n'aurait plus de pouvoir, plus de droit ; il comprit que lui-même, Cavaignac, ne serait plus rien et que la force de l'émeute se trouverait doublée. Il fut donc logique en voulant empêcher ce départ à tout prix et, dans ce but, eut raison de dire : « Le départ de l'Assemblée perdrait tout. Si M. Thiers continue à tenir de pareils propos, je le fais fusiller. » Voir Castille, t. III.

aussi, l'injustice foncière des hommes qui le lui ont adressé. Cavaignac, appelé pour réprimer une révolte, devait agir de manière à l'arrêter entièrement et, du moment qu'il y réussissait, quelque cruel que fût son procédé, il avait raison. Militaire, il connaissait son métier mieux que des civils ; militaire surveillé, contrôlé, dominé même par des civils, il se sentait naturellement porté à exagérer ses vertus de soldat, à revendiquer durement l'excellence de la discipline en face de la confusion, car, ce qu'on a nommé le militarisme est, lui aussi, une création parlementaire. Enfin, soldat d'Afrique, sans instruction véritable, il apportait dans sa façon d'être son expérience africaine et traitait la capitale de la France comme il avait traité les villes d'Algérie révoltées. Inquiet après la leçon de février où vingt-huit mille hommes avaient été réduits à l'impuissance par une insurrection mal conduite, il avait décidé d'éviter, n'importe par quel moyen, que le fait pût se reproduire ; avant tout, pour cela, il voulait qu'aucun soldat ne fût à même d'être désarmé, connaissant la contagion de l'exemple. Son point d'honneur était donc, en principe, une vertu et l'exécution complète de son mandat une nécessité. Agir à demi est dangereux dans des circonstances de ce genre, une fois la lutte décidée ; c'était ce que lui demandaient ceux qui espéraient ainsi pouvoir, dans la suite, dégager leur personnalité. La lettre de Cavaignac, le 27 mars, au gouvernement, n'autorise guère les doutes sur sa compréhension à ce sujet ; elle est très loyale, très sûre. Il ne pouvait supposer ni croire que le gouvernement réclamât son appui pour une œuvre politique ; il pensait qu'en se révoltant le peuple commettait une mauvaise action dont il restait seul coupable, et qu'il fallait le réprimer coûte que coûte,

pour sauver le pays. Il sentait le droit, comme les insurgés sentaient le leur. Tous deux étaient trompés par une fraction du parlement qui jouait le peuple et la bourgeoisie pour les mieux dominer et aussi, il faut bien en convenir, par suite de l'insuffisance de leurs représentants ; tous deux se déchiraient au bénéfice d'une bande. Courtisés sans cesse par des programmes absurdes, hallucinés par les théories les plus folles, grisés de promesses, tiraillés de toutes parts, possédant jusqu'à la douleur la plus irritante le sentiment de leur misère et d'être dupes, les insurgés, dans leur majorité, se croyaient, de bonne foi, les serviteurs de la République ; de même, les troupes pensaient la sauver par leur dévouement et combattre des ennemis. L'idée républicaine se dressait bien ainsi des deux côtés des barricades, mais elle n'existait pas dans le parlement où la bourgeoisie s'imaginait l'y voir. Le parlement avait une note à payer à la classe ouvrière et il la réglait en balles de plomb ; il la liquidait avec le sang le plus fort de France, en opposant deux classes faites, malgré tout, pour s'entendre et qui, réunies ailleurs, étroitement mêlées sur un autre champ de bataille, contre ce que l'Europe maintenait de la Sainte-Alliance, eussent fait merveille.

Cavaignac et ses généraux éprouvèrent de longs scrupules ; puis, en face du peuple prêt à tout, ils les perdirent. Comment leur adresser un blâme (1) ? On a vu, sous la Commune, où l'idée révolutionnaire mal entendue, mal dirigée, faute de vrais chefs, con-

1. Castille a vu dans les lenteurs de Cavaignac, au début de l'insurrection, l'indice qu'il voulait rester le maître de la situation et qu'il s'efforçait de la rendre plus terrible afin d'y parvenir. Pour ma part, je n'ai rien distingué de pareil dans la conduite du général et je crois bien avoir le droit d'avancer que Castille se trompe.

duisait une foule affolée. On devait en douter encore sous le Second Empire, et l'historien de Jules César comptait sur la modération du prolétariat plus qu'aucun autre, mais depuis, cela n'est plus permis. Parmi les insurgés de juin, des gens sans aveu s'étaient glissés et la masse ne pouvait plus protester ni n'en avait le discernement ; elle devait au contraire songer à faire nombre. Paris déjà, peut-être, malgré le peuple, mais par lui, aurait pris feu. — Cavaignac n'a pas à être accusé de ce qu'il fit. Toute la faute en revient à l'Assemblée, au gouvernement qui n'avait pas su comprendre, et elle est immense (1). Même au plus fort de la bataille, la plupart des hommes au pouvoir envisageaient avant tout leur intérêt personnel. Ledru-Rollin, malgré ses côtés désintéressés, suspecte Cavaignac parce qu'il le considère comme son rival. Lamartine seul paraît faire preuve d'abnégation.

La méfiance dont on entourait Cavaignac était injurieuse; il hésite, mais je ne crois pas distinguer là de l'ambition ; au cas qu'elle existe, le sentiment du devoir la précède et la mène. Le 14 juin, après avoir apporté au Conseil sa démission, il ne la retire que devant la certitude du péril, en se disant que sans lui tout est perdu et cette pensée n'est, de sa part, ni vaniteuse, ni basse, ni calculatrice. Il ne se sent même pas appuyé. Il doute, à juste titre, de la Commission Exécutive ; l'ordre d'arrêter Pujol, Esquiros et cinquante autres n'a pas été rempli ; tous ces meneurs commandent aux barricades. Il apprend que la garde nationale répond mollement à l'appel, critique le rôle qu'on veut lui faire jouer, demande à le connaître. Garnier-Pagès,

1. Le court récit en quatorze pages d'un combattant donne mieux que beaucoup d'explications le sentiment de ce que fut cette lutte atroce : *Episode des barricades de juin 1848*, prix 0 fr. 50, au profit des blessés, Paris, 1848 ; — par le capitaine Denain. Imprimerie Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Grands-Augustins.

si confiant le matin même, Marie et leurs confrères se plaignent naturellement, manifestent toutes les craintes, déclarent la bataille perdue d'avance ; Arago est en colère contre tout le monde. Le général est assailli de demandes, de reproches, d'admonestations, de nouveaux conseils donnés sur le ton de l'ordre. — Au milieu de l'universel désarroi, cet homme simple se cramponna au sentiment du devoir comme au dernier rocher qui dominât encore la tempête ; il vit ce devoir sous son aspect le plus rigide, le plus absolu, le plus atroce ; et, sa décision prise, il ne broncha plus. Il ne pouvait agir autrement. Il n'en avait même, à son point de vue, pas le droit. Pendant la lutte, quand le colonel Guinard, un ami conservé tel depuis l'enfance, vient lui demander les derniers ordres, il est bouleversé. Tous deux, pâles, le visage contracté, se parlant d'une voix brusque, cachent avec peine leur émotion. « Qu'allons-nous faire ? Que nous ordonnes-tu ? interroge anxieusement l'officier. Qu'exiges-tu de nous ? Le sais-tu bien toi-même ? Nous allons tirer sur le peuple avec qui nous avons combattu toujours ! Peux-tu me jurer, du moins, me jurer devant Dieu, par la mémoire de ton père et de ton frère, que nous allons mourir ou vaincre pour la République ? — En peux-tu douter, répond Cavaignac ; s'il en était autrement, crois-tu que je consentirais à commander une aussi terrible guerre, à laisser sur mon nom tant de sang ? (1) »

Sur la rive gauche, presque toute la population se montrait favorable aux insurgés ; ailleurs, en général, soit peur, soit indifférence, soit encore secrète sympathie, elle les laissa faire (2). Dans le XIIe arrondissement, trente gardes nationaux seulement avaient

1. D. Stern, déjà cité.
2. Castille, t. III.

répondu à l'appel ; l'hostilité se prononçait si forte entre la 12e et la 11e légion qu'on s'attendait à les voir tourner leurs armes l'une contre l'autre (1). Le maire, M. Pinel-Grandchamp, parlemente avec les insurgés dans l'espoir d'éviter le conflit. Les insurgés répondent qu'ils ne veulent pas partir pour la Sologne et réclament un travail réel ; ils s'engagent à rester tranquilles. A ce moment, les troupes paraissent ; un des bataillons est commandé par Edgar Quinet, colonel. Le maire les engage à s'arrêter, prêche la modération, promet que les barricades seront abandonnées ; et les officiers reviennent sur leurs pas. Arago, qui a fait avancer la colonne, s'irrite de voir ses ordres non-avenus ; il reforme les rangs et parvient devant la barricade de la rue Soufflot. Donnant la mesure de son incompréhension, — car ce ne fut pas complicité — il demande aux insurgés pourquoi ils se révoltent, comment il se fait que de bons citoyens aillent aux barricades. « Vous y éticz avec nous en 1832, lui crie quelqu'un. Souvenez-vous du cloître Saint-Merry. — M. Arago, dit un autre, vous êtes un brave citoyen ; nous sommes pour vous pleins de respect, mais vous n'avez pas le droit de nous faire des reproches. Vous n'avez jamais eu faim ; vous ne savez pas ce que c'est que la misère... » Arago énumère tout ce que voulait entreprendre le gouvernement. « On nous a tant promis et l'on n'a rien fait ! » Le mot le plus juste est ainsi lancé, sans autre

1. « A la Chapelle Saint-Denis, à la Villette, à Montmartre, et plus tard dans le faubourg Saint-Antoine, la garde nationale était du côté de l'insurrection. Tel était, au surplus, le trouble de ces soldats improvisés à qui la peur, chez les uns, l'exaspération, chez les autres, donnait le vertige, que deux cents d'entre eux, occupés à tirailler contre une barricade de la place des Vosges, se retournèrent contre un détachement de gardes mobiles qui venaient leur prêter main forte, et en abattirent une vingtaine. »—Castille, *idem*.

colère. « On a fait ce qu'on a pu, réplique Arago. — Cela n'est pas vrai, crie quelqu'un. — Je ne puis parlementer avec des gens qui m'insultent. » Un insurgé tire. Arago se met à la tête des troupes et marche à la barricade. — Faubourg Saint-Martin, le représentant Dornès n'est pas plus écouté, et, atteint d'un coup de feu, meurt de sa blessure. — Rue de la Vieille-Boucherie le chef de bataillon de la 11e légion. Masson (1), s'approche des insurgés, seul et sans armes. « Que voulez-vous ? Le suffrage universel ? Vous l'avez. — Vous voulez tirer sur nous, dit l'un des insurgés. — Non, la garde nationale ne tirera pas la première. » Et la troupe revient sur ses pas. Les insurgés restant derrière la barricade, une seconde fois, Masson se présente : « Voulez-vous de l'or, de l'argent, pour donner du pain à vos femmes, à vos enfants ? Tenez, en voilà. » L'argent, dont personne ne parlait, et qui était la raison de la lutte, se trouvait ainsi brutalement évoqué. « Retirez-vous ! crie une voix. — Ne tirez pas, mes amis, supplie encore l'officier, je vous en prie, ne tirez pas ! Ne commencez pas la guerre civile. » Mais un insurgé croise la baïonnette, un autre fait feu et le chef de bataillon tombe, frappé à mort. Un autre insurgé, du nom de Boulland qui, plus tard, se vantait de ce meurtre au point d'en disputer l'horreur à ses camarades, s'écrie : « Oh ! le brigand, il l'a bien mérité. (2) » — Lamartine, sifflé d'abord (3), est ensuite applaudi ;

1. Père de l'historien actuel. — Il aurait décidé la veille d'en finir à la suite d'une conversation avec Cavaignac qui lui aurait dit : « Il faut que des bourgeois se fassent tuer. »

2. *Enquête parlementaire*, affaire Masson, 30 septembre 1848.

3. Lamartine aussi avait dit, le vendredi 23, aux commandants des gardes nationaux : « Oui, il faut en finir ; je ne demande pas autre chose et, aujourd'hui, j'irai, soyez-en sûrs, combattre et, s'il le faut, mourir à vos côtés. » Theil, *Seize mois de commandement dans la garde nationale.*

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE
Lithographie anglaise.

LE DUC DE MORNY

on lui parle avec émotion ; un dernier appel populaire, affaibli, monte vers sa tête soucieuse, mais, là moins qu'ailleurs, il ne saurait l'entendre. — Bedeau fait aussi son possible pour amener à raison les insurgés ; il reçoit doucement les parlementaires et sans obtenir les mêmes égards : « Général, je viens vous sommer d'obéir au peuple et à la garde nationale de Paris. Le peuple veut la reddition de l'Hôtel de ville et la dissolution de l'Assemblée ; ce qu'il veut, il l'obtiendra de gré ou de force. L'armée ne tardera pas à se joindre à lui. Déjà, vous le voyez, la garde républicaine que vous avez envoyée contre nous a passé derrière nos barricades... » Ici encore, il n'y avait guère moyen d'espérer. Les parlementaires avaient rendu la situation inextricable ; elle menaçait de ne se dénouer, au point où elle en était alors, que par le sang ; et l'affaire du faubourg Saint-Antoine démontra que le gouvernement ne voulait décidément pas qu'elle se terminât d'une autre manière.

Les délégués révolutionnaires avaient bien fait preuve de hauteur et exagéré le ton permis, mais, en temps de guerre civile, l'essentiel est d'éviter le plus de sang possible, surtout quand la bataille se trouve déjà engagée ; les insurgés offrant une capitulation, même sous condition de rester armés et libres, il fallait d'abord la leur accorder ; avec un peu d'adresse, le désarmement eût suivi. On le devait d'autant plus que les délégués avaient peu à peu diminué leur ton et même abandonné certaines de leurs propositions premières ; mais, au lieu d'accepter et d'entraîner ainsi ensuite l'adhésion de Cavaignac, les délégués furent envoyés au général. Celui-ci, peu satisfait des résultats obtenus, nullement définitifs, frappé par la résistance extraordinaire contre laquelle il se heurtait partout, parla trop durement, n'admit, rien

trancha de haut et exigea une soumission immédiate, sans conditions. Comment s'indigner que le langage du général rapporté sur les barricades soit accueilli par les cris de : « Mort à Cavaignac ! Mort au bourreau du peuple ! » L'honneur n'est pas seulement une vertu militaire, bourgeoise ou aristocratique ; le peuple possède le sien, très vif souvent, féroce dans le combat ; et les insurgés demandaient, justement, que leur honneur fût sauf. L'adresse présentée à Senard était ainsi modifiée : « Citoyen président, nous ne désirons pas l'effusion du sang de nos frères. Nous avons toujours combattu pour la république démocratique. Si nous adhérons à ne pas poursuivre la sanglante révolution qui se prépare, nous voulons aussi conserver nos titres et nos droits de citoyens français. » Il était facile d'agréer une pareille prière. Pourquoi ne l'avoir pas essayé ? — Certains parlementaires avaient parfaitement su ce qu'ils faisaient, en dehors des autres raisons énoncées, en donnant tout pouvoir à un homme aussi fermé à certaines notions que Cavaignac.

Devant le danger, la Commission Exécutive tomba. Cavaignac fut élu dictateur. Il sauvait l'Assemblée et la laissait d'autant plus libre, toute à ses intrigues. C'était ce qu'elle voulait (1). — C'était, peut-être

1. « Le moment était venu de couronner les ambitions du *National*. » V. Pierre, déjà cité. — Girardin avait rédigé dans *La Presse* du 22 juin le dialogue suivant : « Il faut que cela aille plus mal encore. — Pourquoi donc ? — Parce que nous n'avons plus qu'un moyen de garder le pouvoir qui nous échappe. — Quel moyen ? — C'est de rendre nécessaire la dictature du général Cavaignac. — Mais, c'est un caractère indécis, un esprit faible. — Qu'importe ? on ne le sait pas, et cette faiblesse a pour correctif soixante mille hommes de troupe à Paris ou dans les environs. Nous n'attendons plus que la circonstance : elle ne se fera pas attendre. » — « Le dénouement de l'intrigue ourdie par les républicains ambitieux du *National* approchait... Le complot parlementaire qui amena la mise de Paris en état de siège et la dictature du général Cavaignac prit naissance dans la réunion des représen-

aussi, ce qu'il avait appris, peu à peu, à vouloir.

Où donc se dérobait l'Etat dans cette mêlée ? Pour se sauver, l'Assemblée avait dû détruire ses derniers soutiens, à plusieurs reprises ses ennemis, les clubs ; pour achever de ne pas se perdre, elle avait dû encore supprimer la Commission Exécutive. Elle se diminuait sans cesse. *Le National* restait debout, victorieux (1). — Voilà ce qui représentait la France. Voilà ce qui constituait le gouvernement. Voilà ce que défendit, sans s'en douter, Cavaignac. La confusion générale s'en augmentait encore (2).

Mise en face de ce tableau, l'insurrection de juin ne peut être que pardonnée. Elle prend même un aspect de justice et si certaines taches, inévitables d'ailleurs, ne la déparaient pas, elle semblerait légitime. — Celui qui écrit l'histoire de son pays, tout en demeurant impartial dans l'analyse des faits, doit, sur les points graves, dire ce qu'il a été amené à penser. Aussi j'avoue que, pour ce qui est de moi, peut-être à

tants dite du Palais National... Le 23, les négociations parlementaires se poursuivirent au sein de l'Assemblée... L'intrigue se continua pendant toutes les longueurs d'une nuit d'angoisse pour la France. Le matin du 24, le canon grondait, la fusillade produisait un bruit déchirant : soldats nationaux, prolétaires, s'entr'égorgeaient et, dans une salle du Palais de l'Assemblée Nationale, quelques hommes se faisaient une misérable guerre de portefeuilles... Il ne fallait pas que la dictature échappât aux mains du *National.* » Ch. Robin, *Histoire de la révolution française de 1848*, déjà cité. Paris, Lecou, p. 339, 340, 341.

1. Le parti du *National* avait placé partout ses hommes. Ceux qui ont étudié 1848 ont été à même de s'en rendre compte. La rédaction du *National* fournit tous les hauts fonctionnaires. Elle mit Clément Thomas à la tête de la garde nationale parisienne. Dans les ministères, ce furent Recurt, Bastide, Trélat, Duclerc, médiocres personnages que Marrast dominait aisément. Ce parti se voulait tellement omnipotent qu'il tendait à se débarrasser de Lamartine et de Ledru-Rollin. — Voir *Un Anglais à Paris*, déjà cité, t. II. « On peut dire, sans la moindre exagération, que la France, à cette époque, était gouvernée par le *National*, » p. 17-20.

2. « C'est un effrayante confusion, une anarchie morale complète et un état maladif où les plus courageux se découragent et souhaitent la mort. » George Sand, *Correspondance*, t. III, p. 95.

tort, — mais je doute du démenti, — elle m'apparaît telle (1).

*
* *

On a voulu voir également l'intrigue bonapartiste sur les barricades mêmes, agissante après avoir été préparatoire. Garnier-Pagès s'y est efforcé de son mieux, avec une constance digne d'un meilleur sort (2). Le gouvernement provisoire a tout mis en œuvre pour l'y découvrir et n'a pas réussi davantage. On a été jusqu'à soutenir que l'assassinat du général Bréa était un meurtre bonapartiste. L'hésitation de la garde nationale a été imputée à des « agissements occultes ». Beaucoup ont affirmé la présence du prince à Paris ; les uns le croyaient à Auteuil, les autres dans quelque maison secrète à plusieurs issues ou rue du Cherche-Midi, chez M. Chabrier (3). L'avis qui prévalut est que dans celui de ces divers endroits où il se tenait, il prenait soin d'y rester caché ; pourtant, même ceux qui ont défendu ensuite cette opinion l'apercevaient partout pendant la lutte, découvraient son

1. En septembre, Thiers lui-même reconnaîtra que le gouvernement avait eu tort vis-à-vis des ouvriers. « Vous proposez, dit-il, quelque chose de bien plus cruel encore qu'une aumône, c'est l'expatriation. Vous dites à l'ouvrier privé de travail, à l'ouvrier de Lille, de Roubaix, de Rouen : Expatriez-vous ; allez dans les marais..., allez en Afrique... C'est quand vous avez dit cela aux ouvriers des Ateliers Nationaux qu'ils ont pris les armes et qu'ils ont répondu : Nous ne partirons pas. » Tocqueville, esprit pénétrant et très curieux à étudier, reconnaîtra, en dépit de ses sentiments personnels : « Il y a eu dans l'insurrection de Juin autre chose que de mauvais penchants; il y a eu de fausses idées. Beaucoup de ces hommes qui marchaient au renversement des droits les plus sacrés étaient conduits par une notion erronée du droit. Ils croyaient sincèrement que la société est fondée par l'injustice et ils voulaient lui donner une autre base ; c'est cette sorte de religion révolutionnaire que nos baïonnettes et nos canons ne détruiront pas. » A. de Tocqueville, *Souvenirs*, déjà cité, Cal. Lévy, 1893.

2. Voir son *Histoire de la Révolution de 1848*.

4. Maxime du Camp, *Souvenirs*, déjà cité.

influence sous chaque drapeau insurrectionnel ; ses agents, de plus, auraient occupé toutes les rues où se retranchait l'émeute. Que n'a-t-on pas avancé ! — Il y a des légendes qui tombent d'elles-mêmes (1). Les interprétations données à certains faits disparaissent aussi quand on les examine (2).

Un mélange assez rare s'était amalgamé de lui-même derrière les barricades. Tous les drapeaux se confondaient dans le drapeau rouge. Les listes de noms qui circulaient pour le nouveau gouvernement provisoire que le prolétariat entendait substituer à celui de la bourgeoisie indiquent bien les opinions diverses qui se rencontraient dans une commune haine et dans un même espoir ; Louis-Napoléon y vient après Blanqui (3). Les mécontents de l'ordre social et de la politique, les premiers surtout, s'étaient instinctivement donné rendez-vous là, — sauf ceux qui avaient déjà tiré leur épingle ou mis la main sur le gouver-

1. J'ai personnellement entendu prétendre par un survivant de l'époque, parfaitement sain de corps et d'esprit, que des hommes cachés sur les toits attisaient la lutte dans les moments où elle paraissait ralentir en tirant alternativement sur les insurgés et sur les troupes avec des fusils à air comprimé, ce qui leur permettait de demeurer plus ou moins invisibles.

2. « Est-ce que les représentants, les généraux qui ont approché les émeutiers pendant leur lutte acharnée ont eu un seul instant la pensée qu'ils combattaient pour la légitimité et pour l'Empire ? Les vingt-cinq ou trente mille ouvriers des Ateliers Nationaux qui formaient les plus gros bataillons de l'émeute, les milliers d'insurgés qui furent transportés en vertu d'un décret de l'Assemblée, s'étaient-ils soulevés au nom du bonapartisme ou de la royauté ? Sur les neuf cents membres qui composaient l'Assemblée, y en eut-il un qui prononçât une parole, une seule, qui pût faire soupçonner rien de pareil quand ce décret fut discuté et voté ? Quand Caussidière et Considérant proposaient de se rendre au milieu des insurgés pour les ramener dans le devoir, entendaient-ils qu'ils avaient affaire à des monarchistes ? » Quentin-Beauchart, *Etudes et souvenirs sur la Deuxième République*, déjà cité, t. I, p. 103.

3. Les listes portaient les noms suivants : Barbès, Raspail, Cabet, Pierre Leroux, Proudhon, Louis Blanc, Albert, Caussidière, Blanqui, Louis-Napoléon.

nement ; beaucoup de gens peu recommandables, sans aucune autre idée que celle du profit, se mêlaient enfin aux ouvriers sincères et patriotes dont, malgré leur indiscutable majorité, la Commission d'Enquête ne voulut pas tenir compte. Il s'y faufila aussi des napoléoniens individuels qui ne se rattachaient pas au comité central ou n'agissaient que de leur propre mouvement et qui criaient « Vive Napoléon ! » comme d'autres, à côté d'eux, « Vive Raspail ! », concluant d'une façon révolutionnaire les uns et les autres, plus exclusive chez les seconds.

Les seuls bonapartistes arrêtés le sont tous, de plus, avant l'insurrection ; aucun ne fut découvert parmi les insurgés, et le fait suffirait à trancher le débat si une question politique contre laquelle la colère et le parti pris n'ont cessé de plaider pouvait être jugée comme une cause ordinaire et par la raison. Le doute reste néanmoins interdit à ce sujet ; les cinquante bonapartistes individuels ou sans rôle important cités par la Commission d'Enquête ne sont même arrêtés avant le 22 juin que pour avoir exprimé leur opinion à haute voix, avec enthousiasme. Un seul est pris pendant une propagande plus directe, Alexandre Sonnier, cinquante et un ans, journalier, qui colporte dans les Ateliers Nationaux une pétition en tête de laquelle se lisait : *Napoléon-Louis, chef de la République*. Or, des prospectus semblables, mais avec les noms de Caussidière, de Louis Blanc, de Ledru-Rollin ou des parlementaires qui espéraient jouer un rôle plus définitif, y étaient constamment distribués. Quelques ambitieux indépendants en faisaient même imprimer en leur propre faveur et les envoyaient aux particuliers, pour les avertir qu'ils se proposaient à la présidence, sans autres références que les raisons qu'ils avaient de s'en juger di-

gnes (1). Un autre, Jean-Baptiste Simouillard, « *aurait* montré un pistolet à un garde mobile en disant que dans quatre jours Paris serait au pouvoir de Louis-Napoléon ». L'accusation n'est même pas certaine et ne signifie presque rien. — Un peu à court, la Commission classe comme bonapartiste un nommé Denis Bernard, artiste, qui « *aurait* offert de l'argent aux soldats pour faire crier : Vive Barbès ! » Ici, on comprend moins bien, malgré le refrain qui suivait souvent le nom de Barbès, et le conditionnel est encore à remarquer. Les autres personnalités — et toujours avant le 22 — sont Persigny, Laity, Piétri — rappelons-les et faisons observer que, de ce fait, ils étaient dans l'impossibilité d'agir — puis un nommé Benevuniti ainsi qu'un homme de lettres, peu connu, Falaiseau (2) ; c'est tout. Pendant l'émeute même, deux hommes seulement sont découverts comme bonapartistes, Lahr et Luc, meurtriers de Bréa ; encore leur bonapartisme reste-t-il sujet à caution ; il peut être avancé, à la rigueur ; il ne saurait être admis parce qu'il n'a jamais été prouvé (3).

1. Coll. A. L. — Une biographie du prince porte la date de juin : *Histoire de Napoléon-Louis Bonaparte* représentant du peuple, par A. d'A. (sans doute d'Alembert) Paris, au Bureau, passage des Panoramas, galerie Montmartre, 1848.

2. Cité par D. Stern, t. II. — Dans le rapport de la Commission d'enquête on ne voit qu'un Falaiseau, M. Falaiseau de Beauplan, qui n'est même pas bonapartiste, t. I, p. 281.

3. *Enquête parlementaire.* — Un nommé Defrondat, accusé comme partisan des idées napoléoniennes et comme ayant dessiné, en tant qu' « artiste peintre », et mis en vente, avant l'insurrection, un portrait de Louis-Napoléon, ne voit pas non plus prouver son bonapartisme. Il répond aux juges : « Je ne suis pas le partisan de Louis-Napoléon. A l'époque où j'étais attaché au cabinet de Caussidière, il m'est tombé dans les mains des lettres qui pouvaient incriminer des personnes favorables à Louis Napoléon ; j'aurais pu supprimer ces lettres ; je me suis empressé de les remettre au préfet de police. J'ai effectivement lithographié un portrait de Louis-Napoléon, mais ce n'était pas pour mon compte. Ce dessin m'avait été commandé ; on me l'a payé quinze francs ; j'ai remis la pièce à l'éditeur et je ne m'en suis plus occupé. » Tout

Les faits sur lesquels repose le bonapartisme de Lahr sont les suivants : Lahr, ouvrier maçon, employé chez M. Nadaud, député, n'a plus été vu par son patron deux ou trois jours avant l'insurrection, puis est retrouvé par lui dans un cabaret, attablé en compagnie de quelques autres ouvriers, la plupart allemands. Lahr — geste singulier — en apercevant son maître, court à lui, lui tend un verre de vin et s'écrie: « Allons, camarade, à la santé du Petit ! » Le patron-camarade invitant son subordonné à parler un langage tout aussi fraternel, mais plus clair, Lahr répond: « Oui, à la santé de Louis Bonaparte ; il est temps de nous mettre à la besogne (1). » — Pour ce qui est de Luc, on découvre à son domicile, en plus d'un fusil et d'une baïonnette, un portrait du prince et une lettre adressée à Louis-Napoléon, l'adresse mise indiquant Auteuil comme destination (2).

Le premier grief apparaît, sans peine, discutable. Il est étonnant que Lahr dévoile ainsi son secret à son patron au moment même d'agir et au risque de se faire arrêter; le fait s'affirme à la fois possible et douteux. Il est rapporté par Louis Blanc, qui dit le tenir de M. Nadaud même, et tous deux, ayant été exilés, ont un intérêt certain à raconter le plus d'histoires possible au désavantage du souverain qu'ils combattent ; ils éprouvent un penchant également naturel à prendre leurs désirs pour des réalités et à donner au tableau varié de leur imagination la

le reste de l'audience montre que l'accusation ne tenait pas debout. Rien que des on-dit, rien que des ragots de concierges et des données vagues sous lesquelles on reconnaît quelquefois une inimitié particulière. Le tribunal se voit forcé d'acquitter Defrondat et tous les officiers de la garde républicaine qui sont là viennent lui serrer la main. *Procès des insurgés*, etc., 1re conseil de guerre, 1re série, Giraud, 1848.

1. Louis Blanc, déjà cité.

2. Taxile Delord, déjà cité, t. I.

vraisemblance de celles-ci. Si nous conservons le récit, malgré ce qu'il présente en soi d'assez difficilement acceptable, il ne s'ensuit pas que Louis-Napoléon ait connu Lahr ni favorisé son embauchage, ni que cet embauchage ait existé, car, là encore, les preuves manquent toujours ; si nous nous permettons cette seconde hypothèse — et elle est bien aventureuse — le comité napoléonien est-il responsable de tous les actes de son agent ? En fin de compte, au cas que cette hypothèse persiste, Lahr a pu être embauché avant l'insurrection, puis s'être jeté dans la bagarre de lui-même, sans le moindre mandat. Cette accusation repose donc sur des données chancelantes et ne possède pas une valeur assez évidente pour subsister. Lahr avait été soldat dans un régiment d'artillerie en garnison au fort de Ham et y avait reçu vingt francs du prince pour acheter des pipes et du tabac ; la commission faite, le prisonnier lui avait dit de garder la monnaie (1). Doit-on réellement voir là une tentative d'embauchage ? Même en supposant qu'elle ait été renouvelée et entretenue depuis par des intermédiaires, l'instruction entreprise contre Lahr n'en a pas découvert les traces.

La seconde accusation au sujet de Luc n'est pas meilleure ; elles essayent de se consolider l'une par l'autre, et sans qu'aucune d'elles, soit séparées, soit ensemble, ne porte. Tout le monde, en effet, était à même de posséder des portraits du prétendant à la suite des distributions faites sur le boulevard. Luc, en qualité d'homme du peuple s'occupant activement de politique, avait pu garder le portrait, par intérêt ou par curiosité, ou encore par négligence. Quant à la lettre, il semble un peu simple de faire

1. Louis Blanc, *Le Nouveau Monde*. — Taxile Delord, *Histoire du Second Empire*, t. I, p. 105.

observer qu'elle n'était pas partie et portait, de plus, une fausse adresse; si son contenu avait été de nature à discréditer de quelque façon que ce fût, même à peine, la cause napoléonienne, le gouvernement n'eût pas manqué de l'utiliser; il ne la publia point; mieux encore, il ne range même pas Luc dans le « parti napoléoniste (1) » ; car l'accusation ne vient que de Louis Blanc (2).

En dernier lieu, quel intérêt Louis-Napoléon et ses amis avaient-ils à faire tuer Bréa? Arrivés à ce point, nous touchons à l'absurde. Lahr put lire tout le premier, sur l'épée du général, après le meurtre : « Donné au brave de Bréa en souvenir de la bataille de Waterloo (3). » — Les preuves mises en avant, et que Blanc déclare « trop nombreuses, trop frappantes pour que le doute soit possible » (4), demeurent minces, en dépit des efforts tentés afin de leur valoir plus de poids. Dans ce but, il apprend que le soir du 22 juin la candidature du prince fut posée pour le grade de lieutenant-colonel dans la 12e légion et que ceux qui s'en faisaient les propagateurs agissaient en vue de la lutte prochaine. Cela est possible, quoique douteux quant à l'intention, car comment faire revenir Louis Bonaparte volontairement exilé, et quel intérêt eût-il eu à ce grade qui le mettait dans la plus fausse des situations au moment de l'émeute? Cela peut aussi ne pas l'être et ne point nécessairement prouver une intrigue. Louis Blanc tient le fait d'un M. Dupont, compétiteur de l'exilé à ce grade et son ennemi politique. Cet aveu loyal au sujet de qui l'a renseigné nous vaut un nouvel élément de défiance en face des paroles accusatrices

1. Daniel Stern.
2. Les autres historiens indiquent Lahr.
3. *Enquête parlementaire*, *Gazette des Tribunaux*, etc.
4. *Histoire de la révolution de 1848*, déjà cité.

de l'historien. Imaginons néanmoins que la chose soit vraie. Que signifie-t-elle ? Que Louis-Napoléon — et nous consentons ici encore à ce qu'il ait fait agir de son plein chef — se réservait une place pour combattre l'émeute ; étrange contradiction puisqu'il aurait été, au contraire, d'après ses adversaires, avec elle.

Or le prétendant n'a pas bougé — comme nous l'indiquerons plus loin. S'il se tient en dehors de cette intrigue, qui donc la prépara ? Sur ce point, la Commission d'Enquête est encore muette. Il serait assez vraisemblable que l'idée de cette candidature fût venue à ceux qui avaient à voter, comme elle s'était emparée précédemment d'autres soldats, comme nous la verrons guider, sous peu, de nouveaux néophytes ; et là, sans doute, réside toute la vérité (1). L'essayiste du Luxembourg varie avec une inconcevable aisance. Il affirme, d'abord, que la faute de l'insurrection de juin revient aux bonapartistes et que ceux-ci la préparèrent de longue main, savamment, puis il écrit, à quelques jours de là : « Non ! Non ! L'insurrection de juin ne fut pas préparée ; ce fut l'explosion soudaine, irrésistible, d'un peuple au désespoir (2). » Il ne reste plus en ce cas qu'un grief, celui que le parti bonapartiste découvrant une arme dans l'émeute, s'en soit servie, — et ce point aussi, nous l'avons réfuté. — Tous ceux qui ont voulu mettre en avant l'influence bonapartiste tombent dans la même contradiction que le protégé de Pagnerre. Mme d'Agoult, qui prétend avoir découvert des traces sérieuses de l'intrigue (3), assure : « Nulle part on n'a vu, non plus, que je sache,

1. Castille, t. III.
2. Louis Blanc, déjà cité, etc., t. III. — Voir aussi George Sand, *Correspondance*, t. III.
3. Daniel Stern, déjà cité, t. II.

ces misérables aux gages des factions signalés par une presse envenimée et auxquels on payait, à raison de tant par heure, le salaire d'une besogne de meurtre, de viol et d'incendie... (1). » Ailleurs, elle dépeint les insurgés attendrissant le président de l'Assemblée, Senard, par la sincérité de leurs paroles qu'elle rapporte ainsi : « Le faubourg Saint-Antoine est dévoué à la République ; les ouvriers ne combattent pour aucun prétendant, mais uniquement pour défendre le gouvernement républicain qu'ils croient en péril. On leur parle de doctrines anti-sociales ; ils ne les connaissent pas. Ils les repousseraient avec indignation ; et ce témoignage mérite croyance, car depuis soixante-douze heures qu'ils sont maîtres du faubourg, pas un acte contre la propriété n'a été commis, pas une menace n'a été proférée par ces hommes armés qui manquent de pain. » Etranges mercenaires, d'une loyauté inconnue !

Reste la lettre au général Rapatel (2), qui ne signifie pas davantage que le prince ni ses amis aient pris part aux journées de juin — et qui, de plus, est, sans doute, une invention pure et simple hasardée par les hommes du *National* (3). Si, réellement, elle fut écrite par Louis-Napoléon et envoyée — ce que rien ne prouve — elle montrerait, en même temps qu'une maladresse dont le prétendant semblait s'être corrigé, qu'il sentait venir son heure, et cela seulement. Plus on réfléchit à ce billet bizarre (4), moins on peut croire à son

1. Daniel Stern, déjà cité, t. II.

2. Ainsi conçue : « Londres ; 22 juin 1848. — Général, je connais vos sentiments pour ma famille. Si les événements qui se préparent tournent dans le sens qui lui soit favorable, vous êtes ministre de la Guerre. »

3. On ne comprend même pas l'intérêt que le prince pouvait avoir à l'écrire. Au contraire, on distingue facilement l'intérêt du *National*.

4. Ce général Rapatel aurait-il été celui qui, comme colonel,

authenticité. Il démentirait toute la tactique du prince en 1848 et cette tactique donna trop constamment les preuves de son habileté pour que l'unique argument qui soit invoqué contre doive être préféré à tous ceux qui l'établissent.

Pas plus que dans ce que nous avons examiné, il n'est équitable de chercher quelque machination dans ce fait que la garde nationale de Grenelle, refusant de tuer le peuple, marche vers les Tuileries au cri de « Vive Napoléon ! » et déclare que si l'ordre lui est enjoint de combattre, elle ne tirerait point. Ce qui précède établit jusqu'à l'évidence comme ce cri est spontané. L'idée napoléonienne imprégnait l'air (1) ; mais elle restait impropre à alimenter la guerre civile car elle représente un principe qui permet même, mieux, peut-être, que tout autre, de l'empêcher ; et c'est ce principe qu'évoquaient les soldats, vaguement persuadés que la tâche sinistre dont on les chargeait leur eût été évitée par la présence de Louis-Napoléon ; ils protestaient contre la maladresse gouvernementale. L'idée napoléonienne possédait déjà la France. Elle était représentée jusqu'auprès

avait joué un rôle si peu recommandable dans l'affaire du général Berton ? Après avoir sollicité les avances de ce dernier, il alla ensuite le trahir et gagna ainsi ses nouveaux galons. — Voir Trélat, *La Charbonnerie* dans *Paris-Révolutionnaire*. — Rien ne coûte à un semblable personnage, même une fausse lettre.

1. On criait déjà : « Vive Napoléon ! » et « Vive l'Empereur ! » au début de juin en même temps que « Vive Barbès ! Vive Louis Blanc ! Vive la république démocratique et sociale ! » *La dernière République ou Paris et le département de Saône-et-Loire pendant la révolution de 1848* par Jules Seurre, Paris, Garnier, Châlon-sur-Saône, Boyer, 1860. — Voir : Stern, Castille, Robin, etc., etc., et les journaux. — « L'histoire permise peut-elle trouver un élément napoléonien dans les fatales journées de Juin ? Il dut se mêler à cette insurrection, comme toujours, les divers partis hostiles à la forme de gouvernement décrétée le 24 février ; les bonapartistes, comme les légitimistes, en infinie minorité de combattants... » Capefigue. *La Société et les gouvernements de l'Europe*, t. IV, p. 247.

de Cavaignac par Pierre Bonaparte. L'hésitation de la garde nationale dépendait si peu d'une intrigue qu'elle existait aussi, nous l'avons vu, dans la ligne et que toutes les troupes, ou presque toutes, l'éprouvèrent, oubliant, ou reculant, en face de leurs concitoyens, la soi-disant revanche que l'armée avait à prendre depuis février (1) ; elle découlait à ce point de la situation que l'historien la partage à son tour maintenant encore en étudiant les événements. Lamoricière n'a cessé de remarquer l'indécision de ses hommes et d'en craindre les suites ; ce fut même, sans doute, une des raisons de sa brutalité. La compagnie de la garde nationale du capitaine Lagénissel passa à l'ennemi en croyant accomplir son véritable devoir et sans qu'aucune intrigue, bonapartiste ou autre, l'y ait engagée. Cavaignac se défiait au plus haut point de la garde mobile qui avait élu pour la commander « plusieurs partisans déclarés de Louis-Napoléon Bonaparte (2), » et le gouvernement ressentait une terreur telle de ce que représentait le neveu de l'Empereur que ces élections, elles aussi, lui devenaient un autre indice du complot tant cherché, jamais découvert (3). Ce complot ne se laissa pas éventer ici mieux qu'ailleurs et la garde mobile que l'insurrection, la veille du 22, avait continué de saluer comme sa propre avant-garde, décida de la victoire. La seule ruse qui soit claire est encore celle du gouvernement réussissant à rallier à sa cause des jeunes gens dangereux et braves que l'amour du képi, leur indécision, leurs défauts et un concours spécial de circonstances permirent d'entraîner ; le gouvernement faisait ainsi, en quelque sorte, et en réalité, peut-

1. Voir précédemment.
2. Castille, t. III.
3. Consulter : *Enquête Parlementaire.*

être, plus d'une fois, tuer les pères par les fils. — La mauvaise foi ou l'erreur de certaines accusations sont flagrantes. La Commission Exécutive connaissait fort bien, et avant le drame, le sentiment napoléonien vivace des régiments de la banlieue ; elle en était si persuadée qu'elle préféra les réserver d'abord ; elle ne revint qu'ensuite sur sa décision, à moins que Cavaignac ait passé outre sans son consentement. — Le pouvoir, se sachant peu solide, avait peur de tout, — et de lui-même. Au Palais Bourbon, pendant la lutte, le premier jour, il accuse à tort et à travers de trahison ; personne qui ne précise un côté suspect. Affolés, les parlementaires vont jusqu'à dire que Cavaignac est sur le point de les livrer. Ils harcèlent Ledru-Rollin, laissé au Palais par le général, et le somment d'agir. Ledru-Rollin répond vaguement qu'il a donné sa parole de ne rien décider seul ; il doit céder, faire jouer le télégraphe pour demander des renforts et réclamer non seulement la garde nationale des départements, mais encore les marins de Brest et de Cherbourg. — Lorsque Cavaignac rentre, la nuit, à la Présidence, il est accueilli uniquement par des reproches (1).

Que reste-t-il des accusations lancées contre le parti napoléonien et qui, toutes, se contrarient ou se détruisent? Que ce parti intriguait à la fois derrière les barricades et devant elles et qu'il luttait ainsi de part et d'autre contre lui-même. Ceux qui ont persisté dans cette façon de voir ont prétendu que l'intérêt du prince consistait à ce que Paris se massacrât de la sorte afin qu'un Napoléon apparût ensuite plus clairement le sauveur. — Pour ce résultat, une pareille lutte était inutile et de cette lutte même, seuls, Cavai-

1. Daniel Stern, t. II.

gnac et, derrière lui, l'Assemblée, devaient bénécier. Quant à l'horreur de cette politique, malgré le coup d'Etat, que nous expliquerons à son heure, la vie entière de Napoléon III démontre qu'il était incapable absolument de la même concevoir (1). Les manœuvres politiciennes à ce sujet sont évidentes en face d'une concentration que le pouvoir espérait voir tomber dans les journées de Juin et qu'il s'efforça de discréditer ensuite en constatant qu'elle s'implantait mieux encore ; le pouvoir avait très vraisemblablement rêvé que les velléités bonapartistes sombreraient par les barricades. — Cette diplomatie inférieure s'usait d'elle-même, car c'était bien moins contre un parti qu'elle tendait ses rets que contre une idée. Insaisissable, l'idée se jouait de tous les pièges et se développait avec une force souveraine. Elle occupait à ce point l'universalité des esprits qu'on ne pouvait admettre, justement, que son représentant ne fût pas à Paris; l'Assemblée pensait là-dessus comme la généralité et le gouvernement s'en persuadait plus encore; à ses yeux, il fallait tellement que le fils du roi Louis s'y trouvât que Garnier-Pagès parcourut toute la

1. « On a essayé de mettre une marque sur l'insurrection de juin et de la défigurer complètement. Les républicains, qui avaient été les premiers à reconnaître que les fauteurs incorrigibles de ces troubles sanglants étaient des sectaires qui ne rêvaient rien moins que le renversement de l'ordre social tout entier, semblaient vouloir sacrifier les réalités les mieux établies au besoin de créer des responsabilités imaginaires et de les rejeter sur les anciens partis monarchiques. Les uns s'en prenaient aux légitimistes, d'autres aux bonapartistes. Le citoyen Garnier-Pagès n'a-t-il pas écrit un livre pour démontrer que les néfastes journées de Juin étaient l'œuvre du bonapartisme? Ame honnête, mais esprit faux, on disait de lui qu'il prenait toujours l'ombre pour la proie... » Quentin-Beauchart, *Etudes et souvenirs sur la Deuxième République et le Second Empire*, Plon, 2 vol. 1901, t. I. — Voir aussi dans le même ouvrage la scène entre Garnier-Pagès, Quentin-Beauchart et Grévy où Garnier-Pagès laisse entendre que la future présidence de la république doit naturellement lui échoir.

capitale pour l'y découvrir et le tuer (1). « Un fait singulier, dont j'ai reçu confidence, raconte Maxime Du Camp, prouvera à quelle folie les âmes les plus droites peuvent se laisser entraîner par esprit de secte. Un homme qui occupait alors une des plus hautes situations politiques du gouvernement, représentant du peuple, riche, honoré, intelligent, lettré à ses heures, car il fut un des auteurs de cette traduction de Platon que Victor Cousin a signée, d'un caractère doux et bienfaisant, mais amoureux jusqu'au fanatisme de la forme républicaine, parcourut Paris pendant les quatre jours de l'insurrection, accompagné de deux agents de la sûreté qui l'aidaient dans ses recherches, furetant partout et tâchant de découvrir le prince Louis-Napoléon auquel il voulait simplement brûler la cervelle. Le prince était-il à Londres, était-il à Paris ?... Je ne sais. En tout cas, il fut introuvable et un crime ne fut pas commis. »

Il n'y a pas de preuves établissant que Louis-Napoléon ait été à Paris ou à Londres ou, du moins, on ne les a pas encore exhumées ; toutefois, il paraît bien qu'il était resté à Londres ; des deux suppositions, telle est certainement celle qui peut le mieux être avancée et maintenue (2). Déjà, lors de sa seconde lettre à l'Assemblée, on avait dit qu'il se tenait caché chez Vieillard, ou ailleurs, alors qu'en réalité — et sans que, cette fois, le moindre doute ait subsisté, — il résidait de l'autre côté du détroit ; un sentiment semblable se fit jour de nouveau, qui entraîna beaucoup de personnes à croire à sa présence. — Répétons-le ; il avait senti venir la tempête et avait voulu l'éviter ; il désirait même qu'aucun de ses partisans ne prît part à quoique ce fût, pour le moment, et leur

1. Maxime Du Camp, *Souvenirs*, etc., déjà cité.
2. Elle a été la plus généralement admise.

avait ordonné, de nouveau, la plus stricte réserve. Il continuait de recevoir un volumineux courrier, des propositions à l'infini, des conseils ; des hommes de tous les horizons politiques se rabattaient autour de lui comme vers le seul avenir possible ; des républicains s'offraient « à faire ses affaires à Paris » (1). Un de ceux-ci, journaliste, avait accompli le voyage de Londres pour lui proposer de mettre à son service un organe influent de l'opinion démocratique. Après plusieurs entretiens, la réponse (2) du prince avait été catégorique : « Dans la position qu'on m'a faite, je ne dois fournir aucun aliment à la haine et à l'injuste défiance de mes adversaires. Le silence, l'oubli même, voilà ce qu'il me faut maintenant. Je vais faire le mort et mes amis feront bien de m'imiter. Nous nous montrerons plus tard, mais aujourd'hui, pas de bruit, pas d'articles de journaux, pas de lutte : la discussion serait contre nous. Laissons dire, laissons passer ; c'est ici le cas où trop de zèle compromettrait tout ». — Ces paroles lui sont peut-être attribuées, mais le sens en est exact. Louis-Napoléon voulait toujours attendre. La solution napoléonienne combattait pour lui, cheminait sans avoir besoin d'être aidée. Ce qui suivit les journées de Juin ne pouvait que la fortifier encore.

La répression fut féroce. Les très rares humains qui gardèrent un peu de générosité en furent attérés, et longuement, car elle dura. On a parlé de celle qui suivit le deux décembre ; on a trop oublié celle qui nous occupe. Elle acheva d'enseigner la haine à la classe prolétarienne et à l'armée révolutionnaire. Englobés dans les mesures de sûreté, les Polonais

1, 2. Paul Lacroix, *Histoire politique, anecdotique et populaire de Napoléon III*, etc., Paris, Dufour, Mulat et Boulanger, 1853, 4 vol.

habitant Paris furent soumis à une sorte d'inquisition, alors que la République avait commencé par proclamer l'évangile des peuples. Towianski, accusé d'avoir été vu sur les barricades et mis en prison, eût été déporté sans l'intervention de la femme de Mickiewicz. Sa présence sur les barricades était pourtant impossible à soutenir car il ne demeurait pas à Paris au moment de l'insurrection, mais en Suisse, et n'en était revenu qu'au début de juillet (1). Est-il nécessaire de rappeler les conseils de guerre trop rapides, les fusillades sommaires, les condamnations aux travaux forcés et à la déportation? Le mot de « terreur bourgeoise » (2) dont on a baptisé cette période est exagéré, mais pas autant qu'on pourrait le croire ; il exista réellement alors un paroxysme de peur qui entraîna aux excès ; on fut persuadé que la société tout entière avait manqué disparaître. La province, terrifiée, déversa vers la capitale une armée vaudevillesque aux armes étranges, coiffée de casques ou de bonnets à poils ancestraux, brandissant d'énormes fusils (3). Ces braves gens étaient sincères, eux aussi ; leur comique, qu'ils ne sentaient naturellement pas, en fournit la preuve et permet de saisir une des faces de la question. Le gouvernement utilisa

1. Ladislas Mickiewicz, *Adam Mickiewicz*, déjà cité, p. 231.

2. Un article de la *Neue rheinische Zeitung* que cite Marx (p. 39), bien que partial, ne manque pas de justesse dans son ensemble : « Ce qui restait officiellement de la révolution de Février, la Commission Exécutive, s'est évanoui comme une ombre devant la gravité des circonstances. Les feux d'artifices de Lamartine sont devenus les fusées de Cavaignac. L'expression réelle, sincère, prosaïque de la fraternité entre les classes opposées dont l'une exploite l'autre, de cette fraternité proclamée en février, inscrite en grandes lettres au front de Paris, sur chaque prison, sur chaque caserne, cette fraternité, c'est la guerre civile, la guerre civile sous sa forme la plus épouvantable, la guerre entre le travail et le capital. »

3. Maxime Du Camp, déjà cité, Stern, etc. Les journaux ; — Ph. de Massa, *Souvenirs et impressions*, Calmann-Lévy, 1897, 1 vol.

sans pitié cette inquiétude de l'esprit public ; il ne comprit pas la mission pacificatrice qu'il avait à remplir ; il pensa même s'attacher le pays en répondant à son ressentiment. Il oubliait que les gendarmes, appréciés au moment du danger, font sourire le lendemain et que le bourreau, même nécessaire, est toujours tenu à l'écart. On ne pardonnait pas à la République d'avoir laissé venir l'orage ; on rejeta, dès lors, sur elle, la responsabilité des mesures prises pour arrêter le danger ; jamais la France, dans son ensemble, ne l'avait admise véritablement ; pressée, forcée par l'émeute, elle l'adopta ; aussitôt le calme revenu, elle commença de la maudire.

Le public se plaçait vis-à-vis de l'Assemblée comme l'Assemblée vis-à-vis de Cavaignac qu'elle avait subi pour se faire défendre ; elle aussi l'avait poussé, contrainte par les circonstances ; la besogne faite, elle le supportait parce qu'elle le jugeait trop honnête pour prendre le pouvoir, insuffisamment politique pour y voir clair dans le rôle qui lui avait été assigné ; elle se disait également qu'il ne possédait rien de ce qui permet à un homme de se rendre populaire et, en cela, elle avait raison. Cavaignac ne risquait pas de tromper ceux qui mettaient en lui tant d'espoir. Son orgueil et sa solitude — deux vertus avec lesquelles il convient de savoir jouer de temps à autre afin qu'elles ne deviennent pas dangereuses — lui nuisaient, au lieu de le soutenir ; forcé, d'autre part, à une certaine sincérité intérieure par la difficulté des questions à résoudre, il reconnaissait peut-être tout ce qui lui manquait pour avoir le droit et la possibilité d'agir. Il savait qu'il ne possédait pas, bien que dictateur, de pouvoir réel, mais, outre le sentiment de sa faiblesse politique, il se disait que, pour conquérir la puissance, il fallait tou-

cher à cette intangibilité républicaine dont il respectait le principe, principe dans lequel il voyait, comme pendant l'émeute, le roc du devoir, — du devoir étroit qui était le sien et qui pouvait l'être seul. Il souffrait de cette position fausse. « Mon pouvoir n'est point aussi fort que vous le supposez, avait-il dit à Caussidière ; la majorité de l'Assemblée conduit tout. Je ne suis qu'un instrument entre ses mains. Avant quinze jours, je serai usé. Du reste, vous voyez que je vais peu à l'Assemblée et que je ne fais rien pour me maintenir au poste que j'occupe. (1) » Ces paroles sont presque certainement véridiques; elles ne résultent pas de quelque ruse ni de la prudence, et l'attitude du général à l'égard de Caussidière après cette conversation montrerait plutôt qu'il les regretta. Elles laissent apercevoir l'honnête homme que fut Cavaignac, le fond d'indécision personnelle et même d'apathie qu'il cachait sous sa dureté de langage comme sous son masque atrabilaire, son incapacité douloureuse à agir seul, de son plein et unique chef, sans qu'un ordre lui fût donné. Les meilleurs militaires en sont là devant une assemblée, en face d'un pouvoir que leur âme d'obéissance, foncièrement loyale, indolente aussi de ce côté, leur ordonne de respecter, et cette réserve forme une partie, la plus précieuse, de leur honneur ; mais la mêlée actuelle réclamait plus qu'un général, même excellent ; il fallait un homme d'Etat. Cavaignac ne l'était d'aucune façon. Il eût peut-être esquissé quelque tentative, malgré tous ses scrupules, si son intelligence lui eût fait saisir l'accord à essayer et le terrain du droit qui lui était nécessaire ; mais cette découverte demandait une largeur de vues que sa rectitude un peu simple

1. *Mémoires de Caussidière*, déjà cité, t. II.

redoutait trop pour se permettre, surtout parmi de telles contradictions, puis, dans la lutte qui devait suivre, une finesse, une persévérance et une flexibilité à la fois souple et rigoureuse qu'il savait, — je persiste à le croire, — plus ou moins ne pas posséder. Il reconnaissait aussi qu'en s'isolant sur place, tout en accomplissant un devoir absolu, il n'exécutait pas, néanmoins, tout son devoir véritable; son langage à Caussidière permet de penser qu'il avait reconnu la nécessité d'un coup d'Etat Une fois à ce point, la difficulté se compliquait encore pour lui par la besogne qu'il devait entreprendre contre l'Assemblée : il tenait tout d'elle, n'existait qu'à cause d'elle et la confondait avec le gouvernement qu'elle se trouvait être ou conduire, en effet, par sa majorité : elle figurait à ses yeux le véritable, le seul gouvernement actuel de la France.— La nécessité du coup d'Etat apparaît évidente, indéniable. Dès que l'insurrection est finie, le 26, un républicain convaincu et sans tache, Bastide, vient trouver Cavaignac et la lui met sous les yeux. « Mon cher enfant, répond le général, en se servant d'un de ses mots favoris, si je faisais ce que tu me demandes, j'autoriserais dans l'avenir n'importe quel ambitieux à fomenter une émeute, à se faire déléguer le pouvoir pour la réprimer et à le garder indéfiniment, sous prétexte de salut public; je ne donnerai un tel prétexte à personne. (1) » Et plus tard, quand l'heure de ce coup d'Etat sera passée pour le parti du *National*, un des anciens ministres de Louis-Philippe auquel Cavaignac avait jugé bon de rendre un portefeuille, pour plaire au tiers, Dufaure, dira : « Ne savez-vous pas que tout gouvernement de minorité conduit à la dictature ? »

1. Maxime Du Camp, déjà cité. — *Encyclopédie moderne*, t. VII. article juin. — *Mémoires de Bastide*, etc.

Un contemporain, qui publiait en 1847 une étude sur Cromwell (1), n'a pas craint d'avancer que le général était un sot (2). — Il existe des moments particuliers, certaines transitions, où s'en tenir au seul devoir journalier, naturel en temps de paix et de règle, et n'envisager que ce devoir seul, est faire preuve de sottise, ou même de plus. L'Assemblée le pensa. Edifiée sur son manœuvre lorsqu'il remit noblement le pouvoir entre ses mains, elle s'empressa de le lui conférer de nouveau. Armand Marrast couronnait son triomphe et celui des siens (3). La Constitution pouvait enfin être tentée. L'Assemblée ne se rendait pas compte que la guerre civile l'avait blessée à mort. Quand la cérémonie en l'honneur des victimes fut célébrée sur la place dite de la Concorde, près de l'obélisque fatidique, elle ne se montra pas avertie davantage par la froideur compassée des assistants. Pas une blouse parmi la foule, alors que tout le monde, en mai, affectait d'en porter. Le Parlement était tout à sa victoire. Comme le roi des Français, comme ses ministres, comme leurs émules, comme les dictateurs successifs, il ne voyait plus le pays ; il ne distinguait que sa politique personnelle. — Parce qu'il existe à cette heure souveraine, il croit avoir réalisé la révolution de 1848, alors que partout souffle, grandit, commande un mouvement réactionnaire. La majorité de la société française pense aux anciens gouvernements, à la monarchie, même absolue ; écœuré, fauché sans

1. *Olivier Cromwell, sa vie privée*, etc., par Philarète Chasles, Paris, Amyot, 1847.

2. *Mémoires*, t. II, déjà cité.

3. Proudhon avait dévoilé la tactique du parti. Consulter *Le Représentant du peuple* du 15 août 1848. L'article est la justesse même. Cavaignac, et surtout ceux qui s'en servaient, ne le lui pardonnèrent pas.

pitié, le peuple, auquel on avait promis le pardon et qui a dû subir la vengeance, ne veut plus s'occuper de rien ; son désespoir morne avoue sa passivité, et qu'il laisserait faire. De part et d'autre, les rêves s'oublient, les désirs d'entente disparaissent ; ni la bourgeoisie, ni le prolétariat n'osent plus croire à l'avenir. Tout est nivelé, enterré, et l'intelligence humaine, arrêtée, retourne en arrière. Le pays éperdu recule plus loin que sous Louis-Philippe (1), jusqu'au début de la Restauration. Là, sur cette frontière, reprenant haleine, permettant à un dernier espoir de l'effleurer encore, il interroge l'horizon où tomba l'aigle de Waterloo et retrouve ce qui l'a soutenu déjà, malgré l'effort de ses maîtres bourboniens, à travers tant d'épreuves, l'espérance d'un pouvoir libérateur et conciliateur à la fois. Les événements le conduisaient ainsi où l'avait déjà mené son instinct secret.

Le gouvernement ne cessait de fournir l'exemple des mesures arbitraires. Après avoir déjà voué à la mort des milliers d'hommes au nom d'un idéal plutôt douteux, mal interprété en tout cas, il supprimait sans commentaires de nombreux journaux ; en frappant *La Presse* et en emprisonnant son directeur (2), il se gratifiait d'un terrible adversaire, qui ne pardonnait pas ; il en faisait même, en quelque sorte, cadeau à Louis-Napoléon. Dans cette circonstance, Cavaignac,

1. En septembre se placera le fait suivant : « Un débiteur proposait à son créancier de lui faire un billet *fin république.* » — « Je ne veux pas pas, lui dit l'autre, vous mettre le couteau sur la gorge, je vous donne deux mois. » On a mis ce mot dans un vaudeville où il a été fort bien accueilli. Un seul sifflet s'est fait entendre. Un grand monsieur s'est levé et a dit gravement : « Est-ce que, par hasard, il y aurait ici un républicain ? » J. d'Estourmel, *Derniers souvenirs*, p. 327, déjà cité.

2. Girardin. *Journal d'un journaliste au secret.* — *Mémoires du docteur Véron*, t. VI.

poussé par Marrast, perdait toujours du terrain. Il irritait aussi en maintenant sans nécessité le régime de l'absolutisme militaire par la prolongation de l'état de siège pour un temps indéfini. Il blessait en décorant avec une ostentation exagérée un trop grand nombre de soldats courageux contre les barricades. La garde mobile, fêtée d'abord par la bourgeoisie, puis rejetée, presque aussitôt, par elle, se réjouit seule de ses croix ; l'armée, en général, n'en ressentit aucune fierté et beaucoup refusèrent la décoration, surtout parmi les troupes de ligne, ce qui montre bien l'esprit parfait dont elles étaient animées ; il fallut, pour faire accepter le ruban rouge, que Changarnier en appelât au principe de l'obéissance (1). Le dictateur ne s'attachait même pas ainsi la seule force sur laquelle il pût sérieusement compter ; sans prendre encore parti, l'armée ne l'aimait guère et le mêlait aux hommes du Palais Bourbon. Enfin, après avoir laissé mettre en accusation Caussidière et Louis Blanc, il précipite les débats le jour de leur jugement ; il jette son épée sanglante dans la balance et, par la hâte qu'il manifeste à voir tout se conclure, se déclare trop avant une justice déjà partiale, rendue qu'elle est par des députés intéressés. En cette occasion encore, il n'agissait pas, probablement, que de lui-même ; par son moyen, plusieurs hommes achevaient de servir leurs rancunes ou leurs appétits, car de pareilles ambitions n'en sont pas (2).

1. D. Stern, déjà cité.

2. « Le 26 juin, sur l'initiative de Cavaignac et de Senard, une commission de quinze membres avait été nommée pour rechercher les causes de l'insurrection de juin et de l'attentat du 15 mai. Le but de cette enquête n'était pas mystérieux. Il s'agissait de reprendre contre MM. Caussidière et Louis Blanc les tentatives d'accusation qui avaient une première fois avorté. Mais, à côté de ces vic-

Déjà, lors du rapport Quentin-Beauchart, on avait bien vu qu'il s'agissait moins de la République que d'une lutte entre diverses individualités (1). Ce rapport si critiqué, souvent à juste titre, exagéré sur plusieurs points, rédigé au moment même, sous le coup de l'effroi, présentait aussi plus d'un côté exact et avait le mérite de révéler des faits probants quant à la façon dont quelques représentants du peuple comprenaient leur mandat ; dès les premières pages, on sentait l'honnête homme, bouleversé plus qu'il n'eût convenu, mais appliqué, scrupuleux dans ses opinions et au courant de bien des choses restées encore à peu près secrètes, au moins pour le public ; grâce à lui, le linge sale du parlementarisme s'étala au grand jour. Sans doute dépassa-t-il quelquefois ainsi la réserve qu'on avait espérée de sa part ainsi que de ses collègues, le choix semblant indiquer chez ceux qui le décidèrent le soin d'éviter une perspicacité trop grande. La Commission d'Enquête accomplit donc une importante besogne, toujours malgré les hésitants qui la remplirent et la firent exécuter ; son rapport approfondit le mensonge républicain en déconsidérant beaucoup des jongleurs qui le maintenaient. Une possibilité fut restée d'admettre quand même le gouvernement s'il avait voulu quitter le terrain politique afin d'examiner la situation sans mêler à ce travail des considérations personnelles ou, du moins, en

times désignées par l'inimitié persévérante de MM. Marrast et Senard, il en était d'autres dont on voulait achever la ruine dans l'opinion : républicains de la première heure qui avaient trouvé sur une barricade le premier échelon de leur fortune ; politiques d'aventure, sectateurs de la réforme, héros d'émeute, il fallait rejeter par-dessus bord tous ces amis dangereux ; c'était l'holocauste que s'offrait à lui même le *National* triomphant. » V. Pierre, déjà cité, t. I, p. 453.

1. *Enquête Parlementaire.* — Victor Bouton, *Profils révolutionnaires*, Paris, chez tous les libraires, 1848-1849. — Ce recueil de biographies est très curieux.

envisageant l'avenir sous l'aspect d'une équation à résoudre, mais les possesseurs du pouvoir semblaient prendre à tâche d'empêcher la confiance ou de la décourager. L'abnégation est rare; elle l'est plus encore, et demeure presque introuvable, dans une réunion d'hommes où tous les instincts, toutes les rivalités, toutes les haines sont sans cesse surexcitées. Une ambition politique réelle ne peut réussir, de plus, si elle se restreint uniquement à de l'égoïsme ; elle a besoin, pour parvenir, d'exploiter un sentiment général en s'identifiant avec lui au point d'en sembler et, mieux encore, à tous les points de vue, d'en être le résumé, la tête comme le bras ; et personne ne détenait la capacité de ce rôle parmi les hommes alors au premier plan ; ni les uns ni les autres, en plus de cela, ne possédaient dans leur petit arsenal réduit de combattants au jour le jour, un principe assez fort et suffisamment national dont se servir en s'y adaptant, après l'avoir revendiqué devant l'opinion française. Les intrigues s'entrecroisaient au Palais Bourbon et s'y laissaient percevoir à ce point que l'Assemblée évita des discussions nouvelles au sujet du rapport qui l'avait à demi démasquée ; elle se contenta de donner gain de cause au parti réactionnaire qui avait pesé sur l'esprit de ce rapport et y désignait d'avance deux victimes expiatoires. — Allégé de compétiteurs qu'il avait vainement essayé de récuser à son début mais que la révolution lui avait imposés, débarrassé même de la révolution, cette fois, pensait-il, et tout à fait, le gouvernement, se jugeant quitte, revenait à ses projets de constitution.

Nouvelle erreur. Les mêmes divisions réapparaissent. Les questions vitales les plus nécessaires sont subordonnées à des luttes oratoires, à des disputes intéressées plus qu'à des discussions véritables, et le

stationnement se prolonge à l'infini autour de périodes redondantes. La bataille des intérêts et des idées se réduit à des tournois ou a des lieux communs. On sent bien qu'il faut sortir de l'ornière, et on ne l'ose pas; on reconnaît que la constitution du passé ne répond plus aux besoins actuels, et on cherche timidement à la rajeunir pour ne pas en créer une neuve; il faut aller de l'avant, et l'on revient en arrière. Un seul député, meilleur que ses confrères, le dernier conventionnel, Proudhon, rejeté de l'Assemblée et de la « société bien pensante » maintenant qu'il les a aidées à supprimer l'hypothèse communiste, détaille une sorte de système destiné à sauver l'activité nationale interrompue. Sa proposition, assez particulière, très discutable, était, d'ailleurs, offerte en tant que provisoire, — et, ici, le mot, pour une fois, était sensé: l'adresse éminente avec laquelle elle fut soutenue ne masqua cependant point le coup de bélier qu'elle portait à la base de l'édifice capitaliste et qui la condamnait d'avance, même si elle se fût montrée moins exigeante ; celui qui la plaidait achevait sa défaite anticipée. Proudhon, qui, depuis, a paru souvent réactionnaire, était réellement devenu pour la majorité de la Chambre, et même pour la plus forte fraction du parti socialiste, une sorte de Lucifer méditant avec persévérance, par monomanie destructive, la ruine du vieux monde. On ne supporta quatre heures durant sa dialectique qu'afin d'être mieux à même d'en pénétrer le danger et d'en briser à jamais, ensuite, la réexplication possible, par un vote implacable (1).

1. Quand il fut nommé député, de suite, il se rendit compte de ce que serait sa tâche ; il tint ce langage à un ami : « Je n'accepte pas de compliments, mon cher ; on vient de m'imposer une tâche écrasante et j'ai bien peur de succomber sous le fardeau. Je suis allé hier prendre langue à l'Assemblée et j'ai vu de suite que j'allais me heurter à des obstacles qu'aucune force humaine ne peut

Il exposait que, la société étant aux abois, des mesures radicales devenaient urgentes et que l'ensemble des conventions financières en cours ne recommencerait de vivre vraiment que par un système de crédit gratuit et réciproque supprimant l'intérêt exagéré du capital en établissant l'équilibre exact de la production et de la consommation ; dans ce but, une loi devait être promulguée qui obligeât les capitalistes et rentiers à faire à leurs fermiers, locataires ou débiteurs de tout genre, remise, à titre de prêt, d'un sixième de leur revenu, puis à verser dans les caisses de l'Etat, à titre d'impôt, un autre sixième destiné à la création d'une banque d'échange. Une indication peu dégagée, mais curieuse, de Sismondi, reprise avec un accent vraiment apostolique par Lamennais (1) — que le député ne rappela pas, — éclairait ce débat incompris qui renfermait tant d'avenir. La classe aisée, observait l'historien, vit, de nos jours, grâce au travail du prolétariat alors que dans la Rome antique le prolétariat, ou, si l'on préfère, la plèbe, subsistait aux crochets de la classe riche qui en demeurait responsable, de telle sorte que le prolétariat actuel pouvait se considérer, peut-être, comme

surmonter. La première chose qu'on m'a demandée, c'est à quel comité je désirais m'inscrire. J'ai répondu que ma place me paraissait naturellement indiquée au comité des finances. Mais, quand j'ai parcouru la liste des membres de ce comité, je me suis aperçu qu'il se composait de gens enfoncés jusqu'au cou dans la routine et hostiles aux moindres innovations. Ce monde-là, comme dit l'auteur du *Rouge et Noir*, n'a que « des idées convenables et rares ». Qu'est-ce que je vais devenir au milieu de tous ces crétins ? » A. Darimon, *A travers une révolution*. Dentu, 1884, p. 39. — L'état des esprits à l'Assemblée était incroyable. Proudhon fut grossièrement insulté. Tandis qu'il exposait ses théories, un représentant s'écria : « Mandrin n'en aurait pas dit davantage ! » — Voir l'étude de Sainte-Beuve sur Proudhon. Hetzel, 1872.

1. *De l'esclavage moderne*, Pagnerre, 1839. — Voir aussi un article de Lamartine paru en 1844 dans *La Presse* et reproduit dans l'*Histoire des Ateliers Nationaux* d'Emile Thomas, p. 22.

plus libre, si la liberté tient surtout dans un mot, mais en fait, sans sécurité vis-à-vis du lendemain, presque toujours sans garanties, se trouvait l'être moins. — Etant donnés l'état des esprits et le degré des intelligences, Thiers n'eut pas de peine à confondre Proudhon. Il se tailla un beau succès, et n'apporta aucune solution, sauf de laisser les choses à leur place. Tout le monde applaudit. De l'essai proposé il ne resta rien ; il fut analysé avec adresse, mais non sans parti pris, et cela devait être : le duel du passé et de l'avenir se livrait là, — d'un passé encore solide, armé, redoutable, d'un avenir mal défini, incertain de lui-même et d'autant plus timide que la répression récente en avait écrasé les soldats. L'enseignement de la parole socialiste, allégé de ses exagérations et de ses erreurs, passa inaperçu ou fut défiguré ; on n'admit même pas le loyalisme de son théoricien, la pureté droite de sa vie, son incontestable valeur morale et intellectuelle, qualités auxquelles ont manqué, surtout, le sens des nuances et je ne sais quelle délicatesse, bien que, sur ces deux points, la politique ait appris l'indulgence la plus désabusée. On ne pardonna pas à l'orateur sa critique pénétrante du régime en cours, sa psychologie incisive, sa logique terrible et cet irréfutable cri contre le Parlement : « A moins d'un changement dans notre politique, l'état de siège est à perpétuité ! (1) » L'Assemblée, dans son ordre du jour, déclara que la proposition repoussée constituait une attaque scandaleuse contre les principes de la vraie morale, une menace à la propriété, et que son

1. Il terminait par ces paroles qui montrent, de nos jours, jusqu'à quel point Proudhon ne fut pas écouté : « Le capital a peur, et son instinct ne le trompe pas : le socialisme a les yeux sur lui. Les juifs ne reviendront pas ; je le leur défends ». Voir *Le Moniteur* du 5 août.

auteur avait calomnié la révolution de Février en la rendant complice de ses propres doctrines. — Une fois encore, principalement par la mauvaise volonté de la Chambre, car Proudhon y resta tout à fait seul contre elle, il n'y avait pas moyen de s'entendre mieux que précédemment. Au lieu de former un laboratoire de science sociale, le Parlement était une école rudimentaire, le temple des carrières politiciennes, un centre rétrograde; par cela même, le solitaire, libre de toute attache, y démontrant, par la logique des chiffres, des raisonnements dépourvus de considérations exclusives, secondaires ou intéressées, était amené, pour se faire entendre, et à cause de sa faiblesse, à exagérer son langage. De part et d'autre, intervenait lourdement la difficulté de mesurer avec une règle stricte la part des éléments contraires utiles à une solution durable.

Pierre Leroux vint dire encore pourquoi tout avortait de la sorte, nécessairement. Démontrant que la science politique n'existait pas chez ceux qui dirigeaient la nation, ni même ailleurs, dans un autre corps de l'Etat, il osa soutenir que cette science était à créer. « Si cette science existait, si son principe fondamental était connu, nos gouvernants et nos publicistes ne travailleraient pas empiriquement comme ils le font depuis cinquante ans; ils invoqueraient cette science, ils s'accorderaient sur ce principe. » Il exposait que le procès d'Aristote et de Platon attendait toujours des juges ; il avançait la même opinion au sujet de Montesquieu et de Rousseau : « Puisque ni Montesquieu ni Rousseau ne sont d'accord, j'en resterai plus ferme dans mon avis que la science politique est encore un *ignotus*... Malgré tous ses efforts, Montesquieu ne parvint pas à déduire

de l'étude comparée des législations françaises et anglaises un véritable principe. Son œuvre est empirique ; c'est une ébauche, un tâtonnement pour s'élever à une science métaphysique de la politique. » Et il certifiait au sujet de celle-ci, avec une rigueur peut-être excessive, mais en posant un problème passionnant, celui du XIXe siècle : « Montesquieu ne l'a pas atteinte, Rousseau non plus. Rousseau opposa à la monarchie et à l'aristocratie de Montesquieu la république et la souveraineté populaire. Mais Rousseau a-t-il plus que Montesquieu une science véritable, j'entends une science basée sur la nature humaine et concluant de la nature humaine à l'art de la politique ? La souveraineté du peuple est une vérité, sans doute, mais Rousseau lui-même appelle et demande une science pour organiser cette vérité, pour la réaliser... Le peuple souverain n'est que l'ouvrier qui monte et fait marcher la machine ; mais il faut, suivant Rousseau et selon le bon sens, que cette machine ait été préalablement inventée. Or Rousseau, de son aveu, n'a pas inventé cette machine. L'intervalle entre L'*Esprit des Lois* et le *Contrat Social* et l'époque où nous vivons a été rempli par des tâtonnements. On chercherait vainement un principe, une science, dans les travaux de la Constituante ; on ne trouve pas d'autre science politique dans ces comités de constitution et de législation que les lueurs vagues et incertaines aperçues par Montesquieu un demi-siècle auparavant. Après s'être longtemps divisée en deux camps correspondant aux deux modèles vantés par Montesquieu, la monarchie française et la monarchie anglaise, elle arriva, par compromis autant que par hasard, à une monarchie de nouvelle invention qui n'avait la vitalité ni de l'un ni de l'autre de ces modèles ou, plutôt, qui n'était pas viable et qui ne vécut pas... Il

en est de la Convention comme de la Constituante. A l'école de Montesquieu succéda, dans la Convention, celle de Rousseau... Les disciples de Rousseau mirent à néant l'œuvre bâtarde de la Constituante... mais que produisirent-ils à leur tour ? La science était celle de Rousseau, mais leur science n'était pas plus grande que celle de Rousseau. Est-il étonnant que la consitution de 1793 n'ait pas été plus viable que ne l'avait été la constitution de 1791 ? Sieyès médita longtemps sur cette œuvre de création qu'on appelle une constitution... et cet esprit inventeur s'épuisa dans des combinaisons peu lumineuses, mais qui révèlent pourtant le grand artiste politique... Il fit le 18 brumaire avec Bonaparte et, le lendemain, il présenta à son complice l'œuvre si longtemps méditée. Que fait Napoléon ? Il se moque de Sieyès et de son œuvre, mais, en homme habile, il aperçoit dans cette constitution des idées qui lui conviennent, il s'en empare... et, en un instant, il fabrique, pour son usage, une constitution que la France adopte jusqu'au moment où il plaira à Napoléon de la changer pour une autre... Le trône de Bonaparte déifié succéda à l'échafaud de Louis XVI. Pourquoi cela, encore une fois, sinon parce que la science politique avait fait défaut ? La France est obligée de s'en remettre à Louis XVIII du soin de ses destinées... M. de Chateaubriand a appelé la charte réformée de 1830 une constitution bâclée en trois coups de rabot, dans une arrière-boutique. La mauvaise contrefaçon de la constitution d'Angleterre que l'émigré Louis XVIII nous rapporte de son exil fut bâclée sans beaucoup plus de façon... Nous avons tourné depuis cinquante ans dans un cercle fermé... Le projet de constitution qui nous est soumis n'est pas, suivant moi, de nature à nous faire sor-

tir de ce cercle. (1) » Une fois à ce point, on aboutissait à la même absence de résultat. Tout à l'heure, Proudhon avait avancé un système, — et l'Assemblée l'avait déclaré impraticable ; Leroux avait dressé un réquisitoire terrible contre l'époque et, prié de proposer à son tour un schéma nouveau, propre à lancer la société en avant, — il se tut. Il n'offrait même pas quelque moyen médiateur, un compromis (2). L'Assemblée n'apportant rien non plus, tout s'immobilisait à la même place et l'hécatombe de juin comme les fusillades de février paraissaient d'inutiles sacrifices offerts, dans l'idéal, à quelque dieu inconnu, plus invisible encore, plus insaisissable que celui de la première Révolution, dans la réalité, au vœu de parvenir de plusieurs journalistes.

A la faveur de ce désarroi, l'idée napoléonienne ne pouvait que grandir. Dans le Parlement même, par un chemin de traverse, elle venait d'être à nouveau évo-

1. Quentin-Beauchart, déjà cité, p. 111. — *Le Moniteur.*

2. Il le sentit bien lui-même, et voulut répondre au député La Rochejacquelein qui lui avait demandé un remède. Il écrivit pour cela une petite brochure — comme tout le monde alors : *Projet d'une constitution démocratique et sociale fondée sur la loi même de la vie*, etc. (Paris, Gustave Sandré, 1848.) En réalité, après des préliminaires grandioses, plus religieux que pratiques, Leroux, malgré des idées curieuses et qui mériteraient d'être étudiées aujourd'hui, n'apportait, pour l'époque où il écrivait, aucune solution possible. — D'après les positivistes, le gouvernement à établir ne pouvait être que provisoire. Voir : *Rapport de la Société positiviste*, par la Commission chargée d'examiner la nature et le plan du nouveau gouvernement révolutionnaire de la république française. (Paris, Librairie L. Mathias, 15, quai Malaquais, août 1848.) Introduction d'Auguste Comte. L'ouvrage est intéressant et reconnaît la justice de l'action prolétarienne (p. 19). La page 21 est à méditer de nos jours — malgré la dernière ligne peut-être bien affirmative, surtout étant donnée celle qui suit à l'autre page. — Les auteurs préconisent la puissance des clubs et la nécessité du désarmement. Ils se déclarent aussi pour un triumvirat. Ces auteurs étaient Littré, Magnin et Lafflitte.

quée. Elle se dressait comme la seule promesse qui n'eût pas encore menti.

*
* *

Elle domine la situation.

Nous l'avons vue naître d'elle-même dès le début de la crise, le premier jour de la victoire ; nous avons constaté ensuite combien une simple propagande l'avait aidée, puis comme quelques lettres de Louis-Napoléon et sa politique réservée l'avaient définitivement établie en fournissant au principe réclamé la certitude d'un représentant adéquat ; enfin, nous avons reconnu combien la ligne de conduite suivie par l'Assemblée avait achevé de la mettre en évidence, au point même de la proposer à la nation. Aux journées de Juin, alors que tous les partis donnent de l'avant, l'idée napoléonienne combat seule, victorieusement encore. Elle est dans la ligne, dans la garde nationale, dans la garde mobile, chez les insurgés ; elle s'insinue à travers les fenêtres matelassées aux volets clos, dans les familles les plus hostiles, dans la bourgeoisie « intellectuelle » comme dans la bourgeoisie ordinaire ; elle devient l'espoir des commerçants ; elle se saisit des villes provinciales ; elle possède les villages, les fermes, les chaumières ; elle se propage même par les chemineaux et les vagabonds qui profitent des belles routes départementales. Elle décime l'Assemblée. Elle avance, elle grandit, d'une poussée irrésistible ; elle s'implante. Les deux courants qui la forment, le sien et celui dont le parti bonapartiste l'anime, par lequel il la dirige, sont maintenant tout à fait mêlés ; ils vont se fondre de plus en plus dans l'homme qu'ils élèvent. L'idée napoléonienne fait bloc. Elle ne se sépare bientôt de rien ; elle attire, elle condense, elle

réalise par son résumé puissant. Elle est l'histoire nationale, la vie même de la France; elle et la France, fondues, revivifiées l'une par l'autre, vont marcher en avant à la tête de l'Europe. A la date où nous sommes, le grand souffle mêlé de cette idée napoléonienne reste le seul qui se fasse sentir avec autant d'unanimité à travers le pays et les gens avisés prévoyaient que, par cela même, la souveraineté populaire une fois déclarée, tous, plus ou moins, s'y rallieraient. La République était morte dans les âmes, sinon de fait. Le Parlement avait promené dans les rues ce qu'il avait pu évoquer encore d'elle et ce fantôme incertain avait été frappé dans le dos comme dans la poitrine par les balles des deux éléments nationaux les plus combattifs. Rien que des ruines (1). La patrie même risquait d'y passer. — Sur cette grande tombe encore fumante, seul flotte le drapeau napoléonien.

La révolution aussi agonise. Les clubs, qui avaient cru la sauver par leur compréhension tronquée, exagérée ou plus empreinte de bonne volonté que d'adresse, avaient hâté sa fin. Tous ses enfants au pouvoir semblaient ainsi avoir été, tour à tour, ses fossoyeurs, et aucun n'était mort, de telle sorte qu'elle était un peu le contraire de son aînée dont le chemin avait été marqué dans le monde par les cadavres de ses fils. Quel avenir cependant, quoique prématuré, ne cachait-elle pas et comment se résoudre à croire qu'il restât entièrement perdu ?

1. « Tout recule, tout se précipite en arrière; la société semble disposée à rentrer dans les formes qu'elle vient de détruire quand un nom surgit tout à coup dont la fascination attire et arrête à soi tous les courants les plus opposés de l'opinion et, s'imposant avec une puissance inouïe à la révolution chancelante, lui annonce et promet de lui donner une forme ou une impulsion, une existence nouvelle. » D. Stern, t. II, p. 472.

La joie des cours européennes après juin montra bien ce que la République avait écrasé dans l'œuf (1). — D'un côté, le peuple, indécis, réfléchissait à son désastre, tout en recherchant, peu à peu, pour vaincre son abattement, une issue nouvelle ; de l'autre, l'Assemblée, au lieu de le conduire, ne s'en occupait plus et, concentrée sur elle-même, repliée dans son arène étroite en forme d'entonnoir, tournait le dos à la majorité de ses électeurs. Bon gré, mal gré, le pays ne devait compter que sur son propre jugement et l'avenir consistait pour lui à savoir s'il pourrait enfin, après tant de bavardages honteux ou inutiles, après tant de sang versé, tant de temps perdu, prendre la parole à son tour. Pour ce vote décisif, son choix est déjà presque fait. « On veut vous voir, écrit Persigny au prince, on vous demande, on vous appelle, nous vous attendons (2). »

Le peuple n'a plus personne. On lui a fauché un à un ses chefs, — ou ils se sont livrés ; aucun ne possédait la trempe nécessaire, même Ledru-Rollin qui, avec plus d'audace et, pour cela, plus de netteté dans ses vues, tenait, à un moment, la partie si belle. Il ne reste que Louis-Napoléon Bonaparte. Sans lui, la révolution est morte — ou sur le point de mourir. Le descendant de l'Empereur se profile ainsi seul, dernier dictateur, face au peuple trompé. Il réunit toutes les dictatures précédentes ; il va les préparer de nouveau pour une prochaine lutte ; « fin comme l'ambre (3) », il les prend en main.

1. La révolution prolétarienne de juin fit trembler le Tsar. — Castille, déjà cité.
2. Lacroix, déjà cité, t. III, — Emile Ollivier, *L'Empire libéral* t. II, déjà cité.
3. Philarète Chasles, *Mémoires*, déjà cité.

César est la dernière carte révolutionnaire (1).

1. Il en avait été de même sous la première révolution. Le 10 septembre 1792 Marat, suivant le mouvement général, concluait lui aussi par la dictature et écrivait dans *L'Ami du Peuple* : « Cinquante ans d'anarchie vous attendent et vous n'en sortirez que par un dictateur, vrai patriote et homme d'Etat. » Bonaparte, élevé par la révolution, répéta au 18 brumaire les leçons de fructidor puis, ne trouvant plus de gouvernement véritable à défendre, en créa un. Lui aussi, à cette date, avait été la dernière carte révolutionnaire. — « La France a élu Louis-Napoléon Bonaparte parce que l'Empereur est pour elle la révolution, et qu'elle est avant tout révolutionnaire. » Proudhon, *L'Idée de la révolution au XIXe siècle*. Voir aussi : *Confessions d'un révolutionnaire*. — Et il ajoutait dans *La révolution sociale démontrée par le coup d'Etat*, Garnier, 1852: « Tandis que la classe nantie jure haine à la république, que le parti républicain, tombé en constitutionnisme, donne un désistement, Louis Bonaparte, porté par cinq millions et demi de voix, devient l'organe de la révolution... Quel que fût l'élu du 10 décembre, en effet, produit d'une situation révolutionnaire, il était prié de devenir, à peine d'une prompte déchéance, l'organe de la révolution », p. 61. — « Les ardents ne pouvaient adopter le général Cavaignac : quel était le républicain rouge qui oublierait jamais les proscriptions de juin et les exils de MM. Louis Blanc, Caussidière, la captivité de Blanqui, de Barbès et du généreux Sobrier ?... Le général Cavaignac et les républicains politiques, traîtres à leurs antécédents, étaient plus en horreur aux Montagnards rouges et aux socialistes que les légitimistes. » Capefigue, *La société et les gouvernements de l'Europe depuis la chute de Louis-Philippe jusqu'à la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte*, t. IV, p. 257. — Une partie de la réalisation démocratique, et même une grande part de celle-ci, se trouve si bien dans l'idée napoléonienne que personne dans l'opposition, avant 1870, n'aurait même osé la mettre en doute. En 1869, s'emparant du théorème expliqué au début de l'Empire, alors qu'il n'était pas devenu parlementaire, Gambetta dira à ses électeurs de Belleville : « Oui... le principe directeur de mes opinions et de mes actes politiques, c'est la souveraineté du peuple, organisée d'une manière intégrale et complète. Démocrate radical, dévoué avec passion aux principes de liberté et de fraternité, j'aurai pour méthode politique dans toutes les discussions de relever et d'établir, en face de la démocratie césarienne, la doctrine, les droits, les griefs et aussi les incompatibilités d'une démocratie loyale. » — L'Empire aurait duré deux ans de plus que Gambetta, comme Emile Ollivier, fût devenu ministre. — « Après une révolution, a écrit Napoléon III, l'essentiel n'est pas de faire une constitution, mais d'adopter un système qui, basé sur les principes populaires, possède toute la force nécessaire pour fonder et établir et qui, tout en surmontant les difficultés du moment, ait en lui cette flexibilité qui permet de se plier aux circonstances. » Le système du *National* avait pallié aux difficultés sans les surmonter. — Napoléon III disait encore : « Les gouvernements qui,

après de longs troubles civils, sont parvenus à rétablir le pouvoir et la liberté, et à prévenir les bouleversements nouveaux, ont dû puiser leur force dans le droit de la révolution même ; ceux-là, au contraire, ont été impuissants qui sont allés chercher ce droit dans la contre-révolution. » — Un adversaire écrira en 1861, au moment où le second Empire sera à son apogée : « L'idée napoléonienne, nous avons essayé de le démontrer, ne contient pas plus la vérité politique que le socialisme de 1848 ne contenait la vérité économique. Elle n'est autre chose, en un mot, que du socialisme politique. » M. G. de Molinari, *Napoléon III publiciste*. Bruxelles, Lacroix, 1861. — A partir de juin, le gouvernement, qui s'était servi des sociétés secrètes pour arriver au pouvoir, se retourne contre elles et donne des ordres à ses agents pour les restreindre le plus possible et même les anéantir. — M. Tchernoff, *Associations et Sociétés secrètes*, etc. Alcan, 1905, p. 45. — Voir note 3, page 313.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER

La France en janvier 1848; l'échéance des années précédentes et le roi Louis-Philippe. — Les conséquences de 1789, de 1793, de la Restauration et des journées de Juillet. — Permanence, côte à côte ou mêlées, de l'idée révolutionnaire et de l'idée napoléonienne. — La campagne des banquets réformistes. — Guizot. — Situation des sociétés secrètes. — Les ministères d'un jour. — Le 22 février. — Le coup de feu décisif. — Le tombereau funèbre. — L'idée napoléonienne apparaissant d'elle-même dans la révolution nouvelle. — Le drame orléaniste. — Girardin et Crémieux. — Au pied de l'obélisque. — Le peuple aux Tuileries. — La colonne de Dunoyer. — Vive la République et vive Napoléon! — Baudelaire. — *Le National* et *la Réforme*. — Odilon Barrot, Ledru-Rollin et la Régence. — Lamartine. — Le peuple au Parlement. — Comment fut décrétée la République, — A l'Hôtel de Ville. — Le gouvernement provisoire. — Le peuple en face des directeurs. — Louis Blanc, Albert et la Franc-Maçonnerie. — Les chefs. — Lamartine en face de la révolution. — La place de Grève. — L'envahissement des cadavres. — Le drapeau rouge. — Caussidière, Lagrange, Sobrier, Barbès et Blanqui. — Leconte de Lisle. — Le Directoire déjà miné. — Sentiments de la majorité française. — Différence entre 1789 et 1848. — Le peuple déjà contre l'Assemblée. — Réalité du Gouvernement provisoire. — Quinet, George Sand. — Avortement de la révolution. — Le parti de la concentration prochaine se trouve être nécessairement le parti napoléonien. 1

CHAPITRE II

LA PREMIÈRE ÉLECTION

La situation créée dès le début par le gouvernement provisoire et celle de Louis-Napoléon. — Rapports et entente avec le duc de Brunswick. — Aristide Ferrère, banquier, ses conseils, ses plans, ses actes. — Le prétendant, la révolution et la république. — Le prétendant et les directeurs de l'Hôtel de Ville au début de la crise. — Orsi. — Le départ pour Paris, le voyage; rencontres à Amiens et en chemin de fer; les deux narrations; l'arrivée. — Armand Marrast. — Le portrait du neveu de l'Empereur aux devantures, sur le boulevard, et son effet sur la foule. — Lettre portée par Persigny; réponse du gouvernement; réponse du prince; attitude de celui-ci en face de ses partisans; le retour. — Vit-il Lamartine? — La propagande active de Ferrère et de Persigny. — Les premières affiches. — Tactique de Louis-Napoléon. — Sa lettre à Vieillard, sa lettre au Parlement. — Premières batailles avec l'Assemblée. — La canditature et son succès croissant. — L'état-major du Passage des Panoramas. — La victoire. — La presse. — La position de Lamartine. — Cavaignac et la Commission exécutive. — Autour du Palais-Bourbon. — Le mouvement bonapartiste. — Le 12 juin. — La journée suprême du 13. — Les journaux; le peuple. — La lettre du 15 juin. — Voyage immédiat de Ferrère à Londres; le prince, renseigné, écrit une nouvelle lettre. — Résultat général de la première élection et du premier combat..... 143

CHAPITRE III

LES JOURNÉES DE JUIN ET L'IDÉE NAPOLÉONIENNE

L'absence de pouvoir devait entraîner une nouvelle poussée révolutionnaire. — L'idée dictatoriale. — Le pays veut un autre gouvernement. — Les rapports des procureurs de province. — Retour à l'Orléanisme, mais diminué, sans

force, et où Louis-Philippe se trouve remplacé par quelques journalistes. — *Le National*, pour se défendre, pousse en avant Cavaignac. — Confusion générale. — La lutte inévitable et voulue par les parlementaires acculés. — Les Ateliers Nationaux. — Les campagnes et le résultat de l'impôt des quarante-cinq centimes. — Emile Thomas, Trélat, la Commission Exécutive et Falloux. — Pierre Leroux au Palais-Bourbon. — Goudchaux et les grèves. — Pujol, Marie et les ouvriers. — Les forces révolutionnaires, l'armée et Cavaignac. — La situation fausse de la troupe et les insurgés. — L'intrigue bonapartiste et ce qu'elle fut en réalité. — Garnier-Pagès. — Réserve de Louis-Napoléon. — Le résultat de la lutte et de la répression. — La réalité de Cavaignac. — L'impossibilité d'agir. — Proudhon et Thiers. — L'impossibilité de résoudre la question sociale. — Progrès inévitable de l'idée napoléonienne..... 271

Imp. Bonvalot-Jouve, 15, rue Racine, Paris.

Stanford University Libraries
3 6105 010 316 334

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-9201
All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

F/S JUN 3 0 1997
JUN 29 1997